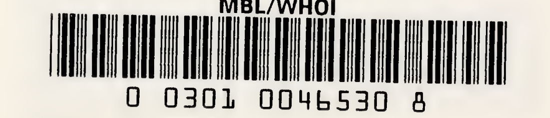


508 Buffon, G. L.
B86 Oeuvres Complètes de Buffon
28 vols 1829

Vol. XXI:



ŒUVRES

COMPLÈTES

DE BUFFON.

TOME XXI.

OISEAUX.

III.

PARIS. — IMPRIMERIE D'AD. MOESSARD, RUE DE FURSTEMBERG, N° 8 BIS.

OEUVRES

COMPLÈTES

DE BUFFON

AUGMENTÉES

PAR M. F. CUVIER,

MEMBRE DE L'INSTITUT,
(Académie des Sciences)

DE DEUX VOLUMES

supplémentaires

OFFRANT LA DESCRIPTION DES MAMMIFÈRES ET DES OISEAUX LES PLUS REMARQUABLES DÉCOUVERTS JUSQU'A CE JOUR,

ET ACCOMPAGNÉES

D'UN BEAU PORTRAIT DE BUFFON, ET DE 260 GRAVURES EN TAILLE-DOUCE, EXÉCUTÉES POUR CETTE ÉDITION PAR LES MEILLEURS ARTISTES.



A PARIS,

CHEZ F. D. PILLOT, ÉDITEUR,
RUE DE SEINE-SAINT-GERMAIN, N° 49;

SALMON, LIBRAIRE,
RUE CHRISTINE, N° 5, PRÈS CELLE DAUPHINE.

1830.

3233

OISEAUX.

III.



1 LE CRAVE __ 2 LA PIE __ 3 LE GEAI .

LE CRAVE, OU LE CORACIAS[1].

Corvus Graculus. L.

Quelques auteurs ont confondu cet oiseau avec le choquard, appelé communément *Choucas des Alpes :* cependant il en diffère d'une manière assez marquée par ses proportions totales[2] et par les dimensions, la forme, et la couleur de son bec, qu'il a plus long, plus menu, plus arqué, et de couleur rouge; il a aussi la queue plus courte, les ailes plus longues, et, par une conséquence naturelle, le vol plus élevé; enfin ses yeux sont entourés d'un petit cercle rouge.

Il est vrai que le crave ou coracias se rapproche du choquard par la couleur et par quelques unes de ses habitudes naturelles. Ils ont tous deux le plumage noir, avec des reflets verts, bleus, pourpres, qui jouent admirablement sur ce fond obscur. Tous deux se plaisent sur le sommet des plus hautes montagnes, et descendent rarement dans la plaine, avec cette

1. *Crave* est le nom qu'on lui donne en Picardie, suivant Belon; en latin, selon Campden, *avis incendiaria;* en italien, *spelviero, taccola, tatula, pazon, zorl, cutta;* en françois, *chouette* et *choucas rouge;* dans le Valais, *choquard* et *chouette;* en allemand, *steintahen* (couchas de roche), *steintulen, steinkrahe;* en anglois, *cornish-chough, Cornwall-kahe, killegrew.* En comparant ces noms divers avec ceux du *choquard* ou *choucas des Alpes,* on en trouvera qui sont les mêmes; effet de la méprise qui a fait confondre ces deux espèces en une seule.

2. Le module du n° 255 est presque double de ce qu'il doit être.

différence néanmoins que le premier paroît beaucoup plus répandu que le second.

Le coracias est un oiseau d'une taille élégante, d'un naturel vif, inquiet, turbulent, et qui cependant se prive à un certain point. Dans les commencements on le nourrit d'une espèce de pâtée faite avec du lait, du pain, des grains, etc.; et dans la suite il s'accommode de tous les mets qui se servent sur nos tables.

Aldrovande en a vu un à Bologne en Italie qui avoit la singulière habitude de casser les carreaux de vitres de dehors en dedans, comme pour entrer dans les maisons par la fenêtre : habitude qui tenoit sans doute au même instinct qui porte les corneilles, les pies, et les choucas, à s'attacher aux pièces de métal et à tout ce qui est luisant, car le coracias est attiré, comme ces oiseaux, par ce qui brille, et, comme eux, cherche à se l'approprier. On l'a vu même enlever du foyer de la cheminée des morceaux de bois tout allumés, et mettre ainsi le feu dans la maison; en sorte que ce dangereux oiseau joint la qualité d'incendiaire à celle de voleur domestique. Mais on pourroit, ce me semble, tourner contre lui-même cette mauvaise habitude, et la faire servir à sa propre destruction, en employant les miroirs pour l'attirer dans les piéges, comme on les emploie pour attirer les alouettes.

M. Salerne dit avoir vu à Paris deux coracias qui vivoient en fort bonne intelligence avec des pigeons de volière : mais apparemment il n'avoit pas vu le corbeau sauvage de Gesner, ni la description qu'en donne cet auteur, lorsqu'il a dit, d'après M. Ray,

qu'il *s'accordoit en tout*, excepté pour la grandeur, avec le coracias; soit qu'il voulût parler, sous ce nom de *coracias*, de l'oiseau dont il s'agit dans cet article; soit qu'il entendît notre choquard ou le *pyrrhocorax* de Pline, car le choquard est absolument différent: et Gesner, qui avoit vu le coracias de cet article et son corbeau sauvage, n'a eu garde de confondre ces deux espèces; il savoit que le corbeau sauvage diffère du coracias par sa huppe, par le port de son corps, par la forme et la longueur de son bec, par la brièveté de sa queue, par le bon goût de sa chair, du moins de celle de ses petits, enfin parce qu'il est moins criard, moins sédentaire, et qu'il change plus régulièrement de demeure en certains temps de l'année, sans parler de quelques autres différences qui le distinguent de chacun de ces deux oiseaux en particulier.

Le coracias a le cri aigre, quoique assez sonore, et fort semblable à celui de la pie de mer; il le fait entendre presque continuellement : aussi Olina remarque-t-il que si on l'élève, ce n'est point pour sa voix, mais pour son beau plumage. Cependant Belon et les auteurs de la *Zoologie britannique* disent qu'il apprend à parler.

La femelle pond quatre ou cinq œufs blancs, tachetés de jaune sale : elle établit son nid au haut des vieilles tours abandonnées et des rochers escarpés, mais non pas indistinctement; car, selon M. Edwards, ces oiseaux préfèrent les rochers de la côte occidentale d'Angleterre à ceux des côtes orientale et méridionale, quoique celles-ci présentent à peu près les mêmes sites et les mêmes expositions.

Un autre fait de même genre, que je dois à un

observateur digne de toute confiance[1], c'est que ces oiseaux, quoique habitants des Alpes, des montagnes de Suisse, de celles d'Auvergne, etc., ne paroissent pas néanmoins sur les montagnes du Bugey, ni dans toute la chaîne qui borde le pays de Gex jusqu'à Genève. Belon, qui les avoit vus sur le mont Jura en Suisse, les a retrouvés dans l'île de Crète, et toujours sur la cime des rochers. Mais M. Hasselquist assure qu'ils arrivent et se répandent en Égypte vers le temps où le Nil débordé est prêt à rentrer dans son lit. En admettant ce fait, quoique contraire à ce que l'on sait d'ailleurs de la nature de ces oiseaux, il faut donc supposer qu'ils sont attirés en Égypte par une nourriture abondante, telle qu'en peut produire un terrain gras et fertile, au moment où, sortant de dessous les eaux, il reçoit la puissante influence du soleil. Et en effet, les craves se nourrissent d'insectes, et de grains nouvellement semés et ramollis par le premier travail de la végétation.

Il résulte de tout cela que ces oiseaux ne sont point attachés absolument et exclusivement aux sommets des montagnes et des rochers, puisqu'il y en a qui paroissent régulièrement en certains temps de l'année dans la basse Égypte; mais qu'ils ne se plaisent pas également sur les sommets de tout rocher et de toute montagne, et qu'ils préfèrent constamment les uns aux autres, non point à raison de leur hauteur ou de leur exposition, mais à raison de certaines circonstances qui ont échappé jusqu'à présent aux observateurs.

1. M. Hébert, trésorier de l'extraordinaire des guerres à Dijon.

Il est probable que le *coracias* d'Aristote est le même que celui de cet article, et non le *pyrrhocorax* de Pline, dont il diffère en grosseur, comme aussi par la couleur du bec, que le *pyrrhocorax* a jaune. D'ailleurs le crave ou coracias à bec et pieds rouges ayant été vu par Belon sur les montagnes de Crète, il étoit plus à portée d'être connu d'Aristote que le *pyrrhocorax*, lequel passoit chez les anciens pour être propre et particulier aux montagnes des Alpes, et qu'en effet Belon n'a point vu dans la Grèce.

Je dois avouer cependant qu'Aristote fait de son *coracias* une espèce de choucas (*coloios*), comme nous en faisons une du *pyrrhocorax* de Pline; ce qui semble former un préjugé en faveur de l'identité ou du moins de la proximité de ces deux espèces : mais comme dans le même chapitre je trouve un palmipède joint aux choucas, comme étant de même genre, il est visible que ce philosophe confond des oiseaux de nature différente, ou plutôt que cette confusion résulte de quelques fautes de copistes, et qu'on ne doit pas se prévaloir d'un texte probablement altéré, pour fixer l'analogie des espèces, mais qu'il est plus sûr d'établir cette analogie d'après les vrais caractères de chaque espèce. Ajoutez à cela que le nom de *pyrrhocorax*, qui est tout grec, ne se trouve nulle part dans les livres d'Aristote; que Pline, qui connoissoit bien ces livres, n'y avoit point aperçu l'oiseau qu'il désigne par ce nom, et qu'il ne parle point du *pyrrhocorax* d'après ce que le philosophe grec a dit du *coraçias*, comme il est aisé de s'en convaincre en comparant les passages.

Celui qui a été observé par les auteurs de la *Zoo-*

logie britannique, et qui étoit un véritable coracias, pesoit treize onces, avoit environ deux pieds et demi de vol, la langue presque aussi longue que le bec, un peu fourchue, et les ongles noirs, forts, et crochus.

M. Gerini fait mention d'un coracias à bec et pieds noirs, qu'il regarde comme une variété de l'espèce dont il s'agit dans cet article, ou comme la même espèce différente d'elle-même par quelques accidents de couleur, suivant l'âge, le sexe, etc.

LE CORACIAS HUPPÉ,

OU LE SONNEUR[1].

Corvus Eremita. L.

J'ADOPTE ce nom, que quelques uns ont donné à l'oiseau dont il s'agit dans cet article, à cause du rapport qu'ils ont trouvé entre son cri et le son de ces clochettes qu'on attache au cou du bétail.

Le sonneur est de la grosseur d'une poule; son plumage est noir, avec des reflets d'un beau vert, et variés à peu près comme dans le crave ou coracias, dont nous venons de parler : il a aussi, comme lui, le bec et les pieds rouges; mais son bec est encore

1. A Zurich, *scheller, waldt-rapp, stein-rapp;* et en Bavière, comme en Stirie, *clauss-rapp;* en italien, *corvo spilato;* en polonois, *kruklesny, nocny;* en anglois, *wood-crow from Switzerland.*

plus long, plus menu, et fort propre à s'insinuer dans les fentes de rochers, dans les crevasses de la terre, et dans les trous d'arbres et de murailles, pour y chercher les vers et les insectes dont il fait sa principale nourriture. On a trouvé dans son estomac des débris de grillons-taupes, vulgairement appelés *courtillières*. Il mange aussi des larves de hannetons, et se rend utile par la guerre qu'il fait à ces insectes destructeurs.

Les plumes qu'il a sur le sommet de la tête sont plus longues que les autres, et lui forment une espèce de huppe pendante en arrière : mais cette huppe, qui ne commence à paroître que dans les oiseaux adultes, disparoît dans les vieux ; et c'est de là sans doute qu'il ont été appelés, en certains endroits, du nom de *corbeaux chauves*, et que, dans quelques descriptions, ils sont représentés comme ayant la tête jaune, marquée de taches rouges. Ces couleurs sont apparemment celles de la peau, lorsqu'au temps de la vieillesse elle est dépouillée de ses plumes.

Cette huppe, qui a valu au sonneur le nom de *huppe de montagne*, n'est pas la seule différence qui le distingue du crave ou coracias; il a encore le cou plus grêle et plus allongé, la tête plus petite, la queue plus courte, etc. De plus, il n'est connu que comme oiseau de passage, au lieu que le crave ou coracias n'est oiseau de passage qu'en certains pays et certaines circonstances, comme nous l'avons vu plus haut. C'est d'après ces traits de dissemblance que Gesner en a fait deux espèces diverses, et que je me suis cru fondé à les distinguer par des noms différents.

Les sonneurs ont le vol très élevé, et vont presque

toujours par troupes[1]; ils cherchent souvent leur nourriture dans les prés et dans les lieux marécageux, et ils nichent toujours au haut des vieilles tours abandonnées, ou dans des fentes de rochers escarpés et inaccessibles, comme s'ils sentoient que leurs petits sont un mets délicat et recherché, et qu'ils voulussent les mettre hors de la portée des hommes : mais il se trouve toujours des hommes qui ont assez de courage ou de mépris d'eux-mêmes pour exposer leur vie par l'appât du plus vil intérêt; et l'on en voit beaucoup dans la saison, qui, pour dénicher ces petits oiseaux, se hasardent à se laisser couler le long d'une corde fixée au haut des rochers où sont les nids, et qui, suspendus ainsi au dessus des précipices, font la plus vaine et la plus périlleuse de toutes les récoltes.

Les femelles pondent deux ou trois œufs par couvée; et ceux qui cherchent leurs petits laissent ordinairement un jeune oiseau dans chaque nid, pour s'assurer de leur retour pour l'année suivante. Lorsqu'on enlève la couvée, les père et mère jettent un cri *ka-ka kœ-kœ;* le reste du temps ils se font rarement entendre. Les jeunes se privent assez facilement, et d'autant plus facilement qu'on les a pris plus jeunes et avant qu'ils fussent en état de voler.

Ils arrivent dans le pays de Zurich vers le commencement d'avril, en même temps que les cigognes; on

1. Je sais que M. Klein fait du sonneur un oiseau solitaire; mais c'est contre le témoignage formel de Gesner, qui paroît être le seul auteur qui ait parlé de cet oiseau d'après sa propre observation, et que M. Klein copie lui-même dans tout le reste, sans le savoir, en copiant Albin.



Pauquet, sculp.

1 LE CORBEAU __ 2 LA CORBINE

recherche leurs nids aux environs de la Pentecôte, et ils s'en vont au mois de juin avant tous les autres oiseaux. Je ne sais pourquoi M. Barrère en a fait une espèce de courlis.

Le sonneur se trouve sur les Alpes et sur les hautes montagnes d'Italie, de Stirie, de Suisse, de Bavière, et sur les hauts rochers qui bordent le Danube, aux environs de Passau et de Keilheym. Ces oiseaux choisissent pour leurs retraites certaines gorges bien exposées entre ces rochers, d'où leur est venu le nom de *klauss-rappen*, corbeaux des gorges.

LE CORBEAU[1].

Corvus Corax. L.

QUOIQUE le nom de *corbeau*[2] ait été donné par les nomenclateurs à plusieurs oiseaux, tels que les cor-

1. En latin, *corvus;* en espagnol, *cuervo;* en italien, *corvo:* en allemand, *rabe, rave, kol-rave;* en anglois, *raven;* en suédois, *korp;* en polonois, *kruk;* en hébreu, *oreb;* en arabe, *gerabib;* en persan, *calak;* en vieux françois, *corbin;* en Guienne, *escorbeau.* Ses petits se nomment *corbillats* et *corbillards;* et le mot *corbiner* exprimoit autrefois le cri des corbeaux et des corneilles, selon Cotgrave. En comparant les noms qu'on a donnés à cet oiseau dans les idiomes modernes, on remarquera que ces noms dérivent tous visiblement de ceux qu'il avoit dans les anciennes langues, en se rapprochant plus ou moins de son cri. Il faut se souvenir que les voyageurs donnent souvent, et très mal à propos, le nom de *corbeau* à un oiseau d'Amérique, qui a été rapporté à l'espèce du vautour.

2. Le dessin de cette planche a été fait d'apres un de ces individus

neilles, les choucas, les craves ou coracias, etc., nous en restreindrons ici l'acception, et nous l'attribuerons exclusivement à la seule espèce du grand corbeau, du *corvus* des anciens, qui est assez différent de ces autres oiseaux par sa grosseur[1], ses mœurs, ses habitudes naturelles, pour qu'on doive lui appliquer une dénomination distinctive, et surtout lui conserver son ancien nom.

Cet oiseau a été fameux dans tous les temps : mais sa réputation est encore plus mauvaise qu'elle n'est étendue, peut-être par cela même qu'il a été confondu avec d'autres oiseaux, et qu'on lui a imputé tout ce qu'il y avoit de mauvais dans plusieurs espèces. On l'a toujours regardé comme le dernier des oiseaux de proie, et comme l'un des plus lâches et des plus dégoûtants. Les voiries infectes, les charognes pourries, sont, dit-on, le fonds de sa nourriture; s'il s'assouvit d'une chair vivante, c'est de celle des animaux foibles ou utiles, comme agneaux, levrauts, etc.[2]. On prétend même qu'il attaque quelquefois les grands animaux avec avantage, et que, suppléant à la force qui lui manque par la ruse et l'agilité, il se cramponne sur le dos des buffles, les

dont le plumage est plutôt brun que noir, et qui ont le bec plus fort et plus convexe que celui représenté dans la planche enluminée, n° 495.

1. Le corbeau est de la grosseur d'un bon coq; il pèse trente-quatre ou trente-cinq onces : par conséquent, masse pour masse, il équivaut à trois corneilles et à deux freux.

2. *Traité de la pipée*, où l'on raconte la chasse d'un lièvre entreprise par deux corbeaux qui, paroissant s'entendre, lui crevèrent les yeux et finirent par le prendre.

ronge tout vifs et en détail, après leur avoir crevé les yeux[1]; et ce qui rendroit cette férocité plus odieuse, c'est qu'elle seroit en lui l'effet non de la nécessité, mais d'un appétit de préférence pour la chair et le sang, d'autant qu'il peut vivre de tous les fruits, de toutes les graines, de tous les insectes, et même des poissons morts, et qu'aucun autre animal ne mérite mieux la dénomination d'*omnivore*[2].

Cette violence et cette universalité d'appétit ou plutôt de voracité, tantôt l'a fait proscrire comme un animal nuisible et destructeur, et tantôt lui a valu la protection des lois, comme à un animal utile et bienfaisant : en effet, un hôte de si grosse dépense ne peut qu'être à charge à un peuple pauvre et trop peu nombreux; au lieu qu'il doit être précieux dans un pays riche et bien peuplé, comme consommant les immondices de toute espèce dont regorge ordinairement un tel pays. C'est par cette raison qu'il étoit autrefois défendu en Angleterre, suivant Belon, de lui

1. C'est peut-être là l'origine de l'antipathie qu'on a dit être entre le bœuf et le corbeau. Au reste, j'ai peine à croire qu'un corbeau attaque un buffle, comme les voyageurs disent l'avoir observé. Il peut se faire que ces oiseaux se posent quelquefois sur le dos des buffles, comme la corneille mantelée se pose sur le dos des ânes et des moutons, et la pie sur le dos des cochons, pour manger les insectes qui courent dans le poil de ces animaux; il peut se faire encore que parfois les corbeaux entament le cuir des buffles par quelques coups de bec mal mesurés, et même qu'ils leur crèvent les yeux, par une suite de cet instinct qui les porte à s'attacher à tout ce qui est brillant : mais je doute fort qu'ils aient pour but de les manger tout vifs, et qu'ils pussent en venir à bout.

2. J'en ai vu de privés qu'on nourrissoit en grande partie de viande, tantôt crue, tantôt cuite.

faire aucune violence, et que, dans l'île Feroé, dans celle de Malte, etc., on a mis sa tête à prix[1].

Si aux traits sous lesquels nous venons de représenter le corbeau on ajoute son plumage lugubre, son cri plus lugubre encore, quoique très foible à proportion de sa grosseur, son port ignoble, son regard farouche, tout son corps exhalant l'infection[2], on ne sera pas surpris que, dans presque tous les temps, il ait été regardé comme un objet de dégoût et d'horreur : sa chair étoit interdite aux Juifs; les sauvages n'en mangent jamais; et, parmi nous, les plus misérables n'en mangent qu'avec répugnance et après avoir enlevé la peau, qui est très coriace. Partout on le met au nombre des oiseaux sinistres, qui n'ont le pressentiment de l'avenir que pour annoncer des malheurs. De graves historiens ont été jusqu'à publier la relation de batailles rangées entre des armées de corbeaux et d'autres oiseaux de proie, et à donner ces combats comme un présage des guerres

1. A l'égard de l'île de Malte, on m'assure que ce sont des corneilles : mais on me dit en même temps que ces corneilles sont établies sur les rochers les plus déserts de la côte; ce qui me fait croire que ce sont des corbeaux.

2. Les auteurs de la *Zoologie britannique* sont les seuls qui disent que le corbeau exhale une odeur agréable; ce qui est difficile à croire d'un oiseau qui vit de charogne. D'ailleurs on sait par expérience que les corbeaux nouvellement tués laissent aux doigts une odeur aussi désagréable que celle du poisson. C'est ce que m'assure M. Hébert, observateur digne de toute confiance, et ce qui est confirmé par le témoignage de Hernandès, page 331. Il est vrai qu'on a dit du *carancro,* espèce de vautour d'Amérique, à qui l'on a aussi appliqué le nom de *corbeau,* qu'il exhale une odeur de musc, quoiqu'il vive de voirie; mais le plus grand nombre assure précisément le contraire.

cruelles qui se sont allumées dans la suite entre les nations. Combien de gens encore aujourd'hui frémissent et s'inquiètent au bruit de son croassement! Toute sa science de l'avenir se borne cependant, ainsi que celle des autres habitants de l'air, à connoître mieux que nous l'élément qu'il habite, à être plus susceptible de ses moindres impressions, à pressentir ses moindres changements, et à nous les annoncer par certains cris et certaines actions qui sont en lui l'effet naturel de ces changements. Dans les provinces méridionales de la Suède, dit M. Linnæus, lorsque le ciel est serein, les corbeaux volent très haut en faisant un certain cri qui s'entend de fort loin. Les auteurs de la *Zoologie britannique* ajoutent que dans cette circonstance ils volent le plus souvent par paires. D'autres écrivains, moins éclairés, ont fait d'autres remarques mêlées plus ou moins d'incertitudes et de superstitions.

Dans le temps que les aruspices faisoient partie de la religion, les corbeaux, quoique mauvais prophètes, ne pouvoient qu'être des oiseaux fort intéressants; car la passion de prévoir les événements futurs, même les plus tristes, est une ancienne maladie du genre humain : aussi s'attachoit-on beaucoup à étudier toutes leurs actions, toutes les circonstances de leur vol, toutes les différences de leur voix, dont on avoit compté jusqu'à soixante-quatre inflexions distinctes, sans parler d'autres différences plus fines et trop difficiles à apprécier; chacune avoit sa signification déterminée; il ne manqua pas de charlatans pour en procurer l'intelligence, ni de gens simples pour y croire. Pline lui-même, qui n'étoit ni charlatan ni

superstitieux, mais qui travailla quelquefois sur de mauvais mémoires, a eu soin d'indiquer celle de toutes ces voix qui étoit la plus sinistre. Quelques uns ont poussé la folie jusqu'à manger le cœur et les entrailles de ces oiseaux, dans l'espérance de s'approprier leur don de prophétie.

Non seulement le corbeau a un grand nombre d'inflexions de voix répondant à ses différentes affections intérieures, il a encore le talent d'imiter le cri des autres animaux, et même la parole de l'homme; et l'on a imaginé de lui couper le filet, afin de perfectionner cette disposition naturelle. *Colas* est le mot qu'il prononce le plus aisément; et Scaliger en a entendu un qui, lorsqu'il avoit faim, appeloit distinctement le cuisinier de la maison, nommé *Conrad*[1]. Ces mots ont en effet quelque rapport avec le cri ordinaire du corbeau.

On faisoit grand cas à Rome de ces oiseaux parleurs; et un philosophe n'a pas dédaigné de nous raconter assez au long l'histoire de l'un d'eux. Ils n'apprennent pas seulement à parler ou plutôt à répéter la parole humaine, mais ils deviennent familiers dans la maison : ils se privent, quoique vieux, et paroissent même capables d'un attachement personnel et durable[2].

1. Scaliger remarque, comme une chose plaisante, que ce même corbeau ayant trouvé un papier de musique, l'avoit criblé de coups de bec, comme s'il eût voulu lire cette musique (ou battre la mesure). Il me paroît plus naturel de penser qu'il avoit pris les notes pour des insectes, dont on sait qu'il fait quelquefois sa nourriture.

2. Témoin ce corbeau privé dont parle Schwenckfeld, lequel s'étant laissé entraîner trop loin par ses camarades sauvages, et n'ayant pu sans doute retrouver le lieu de sa demeure, reconnut dans la suite,

Par une suite de cette souplesse de naturel, ils apprennent aussi, non pas à dépouiller leur voracité, mais à la régler et à l'employer au service de l'homme. Pline parle d'un certain Craterus d'Asie, qui s'étoit rendu fameux par son habileté à les dresser pour la chasse, et qui savoit se faire suivre, même par les corbeaux sauvages. Scaliger rapporte que le roi Louis (apparemment Louis XII) en avoit un ainsi dressé, dont il se servoit pour la chasse des perdrix. Albert en avoit vu un autre à Naples qui prenoit et des perdrix et des faisans, et même d'autres corbeaux : mais, pour chasser ainsi les oiseaux de son espèce, il falloit qu'il y fût excité et comme forcé par la présence du fauconnier. Enfin il semble qu'on lui ait appris quelquefois à défendre son maître, et à l'aider contre ses ennemis avec une sorte d'intelligence et par une manœuvre combinée, du moins si l'on peut croire ce que rapporte Aulu-Gelle du corbeau de Valérius[1].

Ajoutons à tout cela que le corbeau paroît avoir une grande sagacité d'odorat pour éventer de loin les cadavres; Thucydide lui accorde même un instinct assez sûr pour s'abstenir de ceux des animaux qui sont morts de la peste : mais il faut avouer que ce prétendu dis-

sur le grand chemin, l'homme qui avoit coutume de lui donner à manger, plana quelque temps au dessus de lui en croassant, comme pour lui faire fête, vint se poser sur sa main, et ne le quitta plus.

1. Un Gaulois de grande taille ayant défié à un combat singulier les plus braves des Romains, un tribun, nommé Valérius, qui accepta le défi, ne triompha du Gaulois que par le secours d'un corbeau qui ne cessa de harceler son ennemi, et toujours à propos lui déchirant les mains avec son bec, lui sautant au visage et aux yeux, en un mot, l'embarrassant de manière qu'il ne put faire usage de toute sa force contre Valérius, à qui le nom de *Corvinus* en resta.

cernement se dément quelquefois, et ne l'empêche pas toujours de manger des choses qui lui sont contraires, comme nous le verrons plus bas. Enfin c'est encore à l'un de ces oiseaux qu'on a attribué la singulière industrie, pour amener à sa portée l'eau qu'il avoit aperçue au fond d'un vase trop étroit, d'y laisser tomber une à une de petites pierres, lesquelles, en s'amoncelant, firent monter l'eau insensiblement, et le mirent à même d'étancher sa soif. Cette soif, si le fait est vrai, est un trait de dissemblance qui distingue le corbeau de la plupart des oiseaux de proie, surtout de ceux qui se nourrissent de proie vivante, lesquels n'aiment à se désaltérer que dans le sang, et dont l'industrie est beaucoup plus excitée par le besoin de manger que par celui de boire. Une autre différence c'est que les corbeaux ont les mœurs plus sociales ; mais il est facile d'en rendre raison : comme ils mangent de toutes sortes de nourritures, ils ont plus de ressources que les autres oiseaux carnassiers ; ils peuvent donc subsister en plus grand nombre dans un même espace de terrain, et ils ont moins de raison de se fuir les uns les autres. C'est ici le lieu de remarquer que, quoique les corbeaux privés mangent de la viande crue et cuite, et qu'ils passent communément pour faire, dans l'état de liberté, une grande destruction de mulots, de campagnols, etc.[1], M. Hé-

1. On dit qu'à l'Ile-de-France on conserve précieusement une certaine espèce de corbeau destinée à détruire les rats et les souris. (*Voyage d'un officier du roi*, 1772, pag. 122 et suiv.)

On dit que les îles Bermudes ayant été affligées pendant cinq années de suite par une prodigieuse multitude de rats, qui dévoroient les plantes et les arbres, et qui passoient à la nage successivement

bert, qui les a observés long-temps et de fort près, ne les a jamais vus s'acharner sur les cadavres, en déchiqueter la chair, ni même se poser dessus ; et il est fort porté à croire qu'ils préfèrent les insectes, et surtout les vers de terre, à toute autre nourriture : il ajoute qu'on trouve de la terre dans leurs excréments.

Les corbeaux, les vrais corbeaux de montagne, ne sont point oiseaux de passage, et diffèrent en cela plus ou moins des corneilles, auxquelles on a voulu les associer. Ils semblent particulièrement attachés au rocher qui les a vus naître, ou plutôt sur lequel ils se sont appariés ; on les y voit toute l'année en nombre à peu près égal, et ils ne l'abandonnent jamais entièrement. S'ils descendent dans la plaine c'est pour chercher leur subsistance : mais ils y descendent plus rarement l'été que l'hiver, parce qu'ils évitent les grandes chaleurs ; et c'est la seule influence que la différente température des saisons paroisse avoir sur leurs habitudes. Ils ne passent point la nuit dans les bois, comme font les corneilles ; ils savent se choisir, dans leurs montagnes, une retraite à l'abri du

d'une île à l'autre, ces rats disparurent tout d'un coup, sans qu'on en pût assigner d'autre cause, sinon que dans les deux dernières années on avoit vu dans ces mêmes îles une grande quantité de corbeaux qui n'y avoient jamais paru auparavant, et qui n'y ont point reparu depuis. Mais tout cela ne prouve point que les corbeaux soient de grands destructeurs de rats : car on peut être la dupe d'un préjugé dans l'Ile-de-France comme ailleurs ; et, à l'égard des rats des îles Bermudes, il peut se faire qu'ils se soient entre-détruits, comme il arrive souvent, ou qu'ils soient morts de faim après avoir tout consommé, ou qu'ils aient été submergés et noyés par un coup de vent en passant d'une île à l'autre, et cela sans que les corbeaux y aient eu beaucoup de part.

nord, sous des voûtes naturelles, formées par des avances ou des enfoncements de rocher : c'est là qu'ils se retirent pendant la nuit, au nombre de quinze ou vingt. Ils dorment perchés sur les arbrisseaux qui croissent entre les rochers : ils font leurs nids dans les crevasses de ces mêmes rochers, ou dans les trous de murailles, au haut des vieilles tours abandonnées, et quelquefois sur les hautes branches des grands arbres isolés[1]. Chaque mâle a sa femelle, à qui il demeure attaché plusieurs années de suite : car ces oiseaux si odieux, si dégoûtants pour nous, savent néanmoins s'inspirer un amour réciproque et constant ; ils savent aussi l'exprimer, comme la tourterelle, par des caresses graduées, et semblent connoître les nuances des préludes et la volupté des détails. Le mâle, si l'on en croit quelques anciens, commence toujours par une espèce de chant d'amour ; ensuite on les voit approcher leurs becs, se caresser, se baiser ; et l'on n'a pas manqué de dire, comme de tant d'autres oiseaux, qu'ils s'accouploient par le bec[2]. Si cette absurde méprise pouvoit être justifiée, c'est parce qu'il est aussi rare de voir ces oiseaux s'accoupler réellement qu'il est commun de les voir se caresser : en effet, ils ne se joignent presque jamais de jour, ni dans un lieu découvert, mais au contraire dans les

1. M. Linnæus dit qu'en Suède le corbeau niche principalement sur les sapins ; et M. Frisch, qu'en Allemagne c'est principalement sur les grands chênes. Cela veut dire qu'il préfère les arbres les plus hauts, et non l'espèce du chêne ou du sapin.

2. Aristote, qui attribue cette absurdité à Anaxagore, a bien voulu la réfuter sérieusement, en disant que les corbeaux femelles avoient une vulve et des ovaires.....; que si la semence du mâle passoit par le ventricule de la femelle, elle s'y digèreroit et ne produiroit rien.

endroits les plus retirés et les plus sauvages[1], comme s'ils avoient l'instinct de se mettre en sûreté dans le secret de la nature, pendant la durée d'une action qui, se rapportant tout entière à la conservation de l'espèce, semble suspendre dans l'individu le soin actuel de sa propre existence. Nous avons déjà vu le Jean-le-blanc se cacher pour boire, parce qu'en buvant il enfonce son bec dans l'eau jusqu'aux yeux, et par conséquent ne peut être alors sur ses gardes. Dans tous ces cas, les animaux sauvages se cachent par une sorte de prévoyance qui, ayant pour but immédiat le soin de leur propre conservation, paroît plus près de l'instinct des bêtes que tous les motifs de décence dont on a voulu leur faire honneur; et ici le corbeau a d'autant plus besoin de cette prévoyance, qu'ayant moins d'ardeur et de force pour l'acte de la génération, son accouplement doit probablement avoir une certaine durée.

La femelle se distingue du mâle, selon Barrère, en ce qu'elle est d'un noir moins décidé, et qu'elle a le bec plus foible; et, en effet, j'ai bien observé dans certains individus des becs plus forts et plus convexes que dans d'autres, et différentes teintes de noir et même de brun dans le plumage : mais ceux qui avoient le bec le plus fort étoient d'un noir moins décidé, soit que cette couleur fût naturelle, soit qu'elle fût altérée par le temps et par les précautions qu'on a coutume de prendre pour la conservation des oiseaux desséchés. Cette femelle pond, aux environs

1. Albert dit qu'il a été témoin une seule fois de l'accouplement des corbeaux, et qu'il se passe comme dans les autres espèces d'oiseaux.

du mois de mars[1], jusqu'à cinq ou six œufs, d'un vert pâle et bleuâtre, marqué d'un grand nombre de taches et de traits de couleur obscure. Elle les couve pendant environ vingt jours, et, pendant ce temps, le mâle a soin de pourvoir à sa nourriture : il y pourvoit même largement ; car les gens de la campagne trouvent quelquefois dans les nids des corbeaux, ou aux environs, des amas assez considérables de grains, de noix, et d'autres fruits. Il est vrai qu'on a soupçonné que ce n'étoit pas seulement pour la subsistance de la couveuse au temps de l'incubation, mais pour celle de tous deux pendant l'hiver. Quoi qu'il en soit de leur intention, il est certain que cette habitude de faire ainsi des provisions et de cacher ce qu'ils peuvent attraper, ne se borne pas aux commestibles, ni même aux choses qui peuvent leur être utiles, elle s'étend encore à tout ce qui se trouve à leur bienséance ; et il paroît qu'ils préfèrent les pièces de métal et tout ce qui brille aux yeux. On en a vu un à Erford, qui eut bien la patience de porter une à une, et de cacher sous une pierre, dans un jardin, une quantité de petites monnoies, jusqu'à concurrence de cinq ou six florins; et il n'y a guère de pays qui n'ait son histoire de pareils vols domestiques.

Quand les petits viennent d'éclore, il s'en faut bien qu'ils soient de la couleur des père et mère ; ils sont plutôt blancs que noirs, au contraire des jeunes cygnes, qui doivent être un jour d'un si beau blanc, et qui commencent par être bruns. Dans les premiers

1. Willughby dit que quelquefois les corbeaux pondent encore plus tôt en Angleterre.

jours, la mère semble un peu négliger ses petits; elle ne leur donne à manger que lorsqu'ils commencent à avoir des plumes; et l'on n'a pas manqué de dire qu'elle ne commençoit que de ce moment à les reconnoître à leur plumage naissant, et à les traiter véritablement comme siens. Pour moi, je ne vois dans cette diète des premiers jours que ce que l'on voit plus ou moins dans presque tous les autres animaux, et dans l'homme lui-même; tous ont eu besoin d'un peu de temps pour s'accoutumer à un nouvel élément, à une nouvelle existence. Pendant ce temps de diète, le petit oiseau n'est pas dépourvu de toute nourriture: il en trouve une au dedans de lui-même, et qui lui est très analogue; c'est le restant du jaune que renferme l'*abdomen*, et qui passe insensiblement dans les intestins par un conduit particulier. La mère, après ces premiers temps, nourrit ses petits avec des aliments convenables, qui ont déjà subi une préparation dans son jabot, et qu'elle leur dégorge dans le bec, à peu près comme font les pigeons.

Le mâle ne se contente pas de pourvoir à la subsistance de la famille, il veille aussi pour sa défense; et s'il s'aperçoit qu'un milan, ou tel autre oiseau de proie, s'approche du nid, le péril de ce qu'il aime le rend courageux; il prend son essor, gagne le dessus, et se rabattant sur l'ennemi, il le frappe violemment de son bec. Si l'oiseau de proie fait des efforts pour reprendre le dessus, le corbeau en fait de nouveaux pour conserver son avantage; et ils s'élèvent quelquefois si haut, qu'on les perd absolument de vue, jusqu'à ce que, excédés de fatigue, l'un ou l'autre, ou tous les deux, se laissent tomber du haut des airs.

Aristote et beaucoup d'autres d'après lui, prétendent que, lorsque les petits commencent à être en état de voler, le père et la mère les obligent à sortir du nid et à faire usage de leurs ailes; que bientôt même ils les chassent totalement du district qu'ils se sont approprié, si ce district, trop stérile ou trop resserré, ne suffit pas à la subsistance de plusieurs couples; et en cela ils se montreroient véritablement oiseaux de proie : mais ce fait ne s'accorde point avec les observations que M. Hébert a faites sur les corbeaux des montagnes du Bugey, lesquels prolongent l'éducation de leurs petits, et continuent de pourvoir à leur subsistance bien au delà du terme où ceux-ci sont en état d'y pourvoir par eux-mêmes. Comme l'occasion de faire de telles observations, et le talent de les faire aussi bien, ne se rencontrent pas souvent, j'ai cru devoir en rapporter ici le détail dans les propres termes de l'observateur.

« Les petits corbeaux éclosent de fort bonne heure, et dès le mois de mai ils sont en état de quitter le nid. Il en naissoit chaque année une famille en face de mes fenêtres, sur des rochers qui bornoient la vue. Les petits, au nombre de quatre ou cinq, se tenoient sur de gros blocs éboulés à une hauteur moyenne, où il étoit facile de les voir; et ils se faisoient d'ailleurs assez remarquer par un piaulement presque continuel. Chaque fois que le père ou la mère leur apportoient à manger, ce qui arrivoit plusieurs fois le jour, ils les appeloient par un cri *crau, crau, crau*, très différent de leur piaulement. Quelquefois il n'y en avoit qu'un seul qui prît l'essor, et, après un léger essai de ses forces, il revenoit se poser

sur son rocher; presque toujours il en restoit quelqu'un, et c'est alors que son piaulement devenoit continuel. Lorsque les petits avoient l'aile assez forte pour voler, c'est-à-dire quinze jours au moins après leur sortie du nid, les père et mère les emmenoient tous les matins avec eux et les ramenoient tous les soirs. C'étoit toujours sur les cinq ou six heures après midi que toute la bande revenoit au gîte, et le reste de la soirée se passoit en criailleries très incommodes. Ce manége duroit tout l'été; ce qui donne lieu de croire que les corbeaux ne font pas deux couvées par an.»

Gesner a nourri de jeunes corbeaux avec de la chair crue, de petits poissons et du pain trempé dans l'eau. Ils sont forts friands de cerises, et ils les avalent avidement avec les queues et les noyaux; mais ils ne digèrent que la pulpe, et deux heures après ils rendent par le bec les noyaux et les queues. On dit qu'ils rejettent aussi les os des animaux qu'ils ont avalés avec la chair, de même que la crécerelle, les oiseaux de proie nocturnes, les oiseaux pêcheurs, etc., rendent les parties dures et indigestes des animaux ou des poissons qu'ils ont dévorés. Pline dit que les corbeaux sont sujets tous les étés à une maladie périodique de soixante jours, dont, selon lui, le principal symptôme est une grande soif; mais je soupçonne que cette maladie n'est autre chose que la mue, laquelle se fait plus lentement dans le corbeau que dans plusieurs autres oiseaux de proie.

Aucun observateur, que je sache, n'a déterminé l'âge auquel les jeunes corbeaux, ayant pris la plus grande partie de leur accroissement, sont vraiment adultes et en état de se reproduire; et si chaque pé-

riode de la vie étoit proportionnée dans les oiseaux, comme dans les animaux quadrupèdes, à la durée de la vie totale, on pourroit soupçonner que les corbeaux ne deviendroient adultes qu'au bout de plusieurs années; car, quoiqu'il y ait beaucoup à rabattre sur la longue vie qu'Hésiode accorde aux corbeaux[1], cependant il paroît assez avéré que cet oiseau vit quelquefois un siècle et davantage : on en a vu, dans plusieurs villes de France, qui avoient atteint cet âge; et, dans tous les pays et tous les temps, il a passé pour un oiseau très vivace : mais il s'en faut bien que le terme de l'âge adulte, dans cette espèce, soit retardé en proportion de la durée totale de la vie; car sur la fin du premier été, lorsque toute la famille vole de compagnie, il est déjà difficile de distinguer à la taille les vieux d'avec les jeunes; et dès lors il est très probable que ceux-ci sont en état de se reproduire dès la seconde année.

Nous avons remarqué plus haut que le corbeau n'étoit pas noir en naissant : il ne l'est pas non plus en mourant, du moins quand il meurt de vieillesse; car, dans ce cas, son plumage change sur la fin, et

1. *Hesiodus..... cornici novem nostras attribuit ætates, quadruplum ejus cervis, id triplicatum corvis.* (Plin., lib. VII, cap. 48.) En prenant l'âge d'homme seulement pour trente ans, ce seroit neuf fois 30 ou 270 ans pour la corneille, 1080 pour le cerf, et 3240 pour le corbeau. En réduisant l'âge d'homme à dix ans, ce seroit 90 ans pour la corneille, 360 pour le cerf, et 1080 pour le corbeau; ce qui seroit encore exorbitant. Le seul moyen de donner un sens raisonnable à ce passage c'est de rendre le *genea* d'Hésiode et l'*ætas* de Pline par *année;* alors la vie de la corneille se réduit à 9 années; celle du cerf à 36, comme elle a été déterminée dans l'histoire naturelle de cet animal, et celle du corbeau à 108, comme il a été prouvé par l'observation.

devient jaune par défaut de nourriture; mais il ne faut pas croire qu'en aucun temps cet oiseau soit d'un noir pur et sans mélange d'aucune autre teinte; la nature ne connoît guère cette uniformité absolue. En effet, le noir qui domine dans cet oiseau paroît mêlé de violet sur la partie supérieure du corps, de cendré sur la gorge, et de vert sous le corps, sur les pennes de la queue, et sur les plus grandes pennes des ailes et les plus éloignées du dos. Il n'y a que les pieds, les ongles, et le bec qui soient absolument noirs, et ce noir du bec semble pénétrer jusqu'à la langue, comme celui des plumes semble pénétrer jusqu'à la chair, qui en a une forte teinte. La langue est cylindrique à sa base, aplatie et fourchue à son extrémité, et hérissée de petites pointes sur ses bords. L'organe de l'ouïe est fort compliqué, et peut-être plus que dans les autres oiseaux. Il faut qu'il soit aussi plus sensible, si l'on peut ajouter foi à ce que dit Plutarque, qu'on a vu des corbeaux tomber comme étourdis par les cris d'une multitude nombreuse et agitée de quelque grand mouvement.

L'œsophage se dilate à l'endroit de sa jonction avec le ventricule, et forme, par sa dilatation, une espèce de jabot qui n'avoit point échappé à Aristote. La face intérieure du ventricule est sillonnée de rugosités; la vésicule du fiel est fort grosse, et adhérente aux intestins. Redi a trouvé des vers dans la cavité de l'*abdomen*. La longueur de l'intestin est à peu près double de celle de l'oiseau, même prise du bout du bec au bout des ongles, c'est-à-dire qu'elle est moyenne entre la longueur des intestins des véritables carnivores et celle des intestins des véritables

granivores ; en un mot, telle qu'il convient pour un oiseau qui vit de chair et de fruits[1].

Cet appétit du corbeau, qui s'étend à tous les genres de nourritures, se tourne souvent contre lui-même, par la facilité qu'il offre aux oiseleurs de trouver des appâts qui lui conviennent. La poudre de noix vomique, qui est un poison pour un grand nombre d'animaux quadrupèdes, en est aussi un pour le corbeau : elle l'enivre au point, qu'il tombe bientôt après qu il en a mangé ; il faut saisir le moment où il tombe, car cette ivresse est quelquefois de courte durée, et il reprend souvent assez de force pour aller mourir ou languir sur son rocher. On le prend aussi avec plusieurs sortes de filets, de lacets, et de piéges, et même à la pipée, comme les petits oiseaux ; car il partage avec eux leur antipathie pour le hibou, et il n'aperçoit jamais cet oiseau, ni la chouette, sans jeter un cri. On dit qu'il est aussi en guerre avec le milan, le vautour, la pie de mer : mais ce n'est autre chose que l'effet de cette antipathie nécessaire qui est entre tous les animaux carnassiers, ennemis nés de tous les foibles qui peuvent devenir leur proie, et de tous les forts qui peuvent la leur disputer.

Les corbeaux, lorsqu'ils se posent à terre, marchent et ne sautent point. Ils ont, comme les oiseaux de proie, les ailes longues et fortes (à peu près trois pieds et demi d'envergure) ; elles sont composées de

1. Un observateur digne de foi m'a assuré avoir vu le manége d'un corbeau qui s'éleva plus de vingt fois à la hauteur de douze ou quinze toises pour laisser tomber de cette hauteur une noix qu'il alloit ramasser chaque fois avec son bec ; mais il ne put venir à bout de la casser, parce que tout cela se passoit dans une terre labourée.

vingt pennes, dont les deux ou trois premières[1] sont plus courtes que la quatrième, qui est la plus longue de toutes[2], et dont les moyennes ont une singularité, c'est que l'extrémité de leur côte se prolonge au delà des barbes et finit en pointe. La queue a douze pennes d'environ huit pouces, cependant un peu inégales, les deux du milieu étant les plus longues, et ensuite les plus voisines de celles-là; en sorte que le bout de la queue paroît un peu arrondi sur son plan horizontal[3] : c'est ce que j'appellerai dans la suite *queue étagée*.

De la longueur des ailes on peut presque toujours conclure la hauteur du vol : aussi les corbeaux ont-ils le vol très élevé, comme nous l'avons dit, et il n'est pas surprenant qu'on les ait vus dans les temps de nuées et d'orage traverser les airs ayant le bec chargé de feu. Ce feu n'étoit autre chose sans doute que celui des éclairs mêmes, je veux dire qu'une aigrette lumineuse formée à la pointe de leur bec par la matière électrique, qui, comme on sait, remplit la région supérieure de l'atmosphère dans ces temps d'orage : et, pour le dire en passant, c'est peut-être quelque observation de ce genre qui a valu à l'aigle le titre de *ministre de la foudre;* car il est peu de fables qui ne soient fondées sur la vérité.

De ce que le corbeau a le vol élevé, comme nous

1. MM. Brisson et Linnæus disent deux, et M. Willughby dit trois.

2. Ce sont ces pennes de l'aile qui servent aux facteurs pour emplumer les sautereaux des clavecins, et aux dessinateurs pour dessiner à la plume.

3. Ajoutez à cela que les corbeaux ont, sur presque tout le corps, double espèce de plumes, et tellement adhérentes à la peau, qu'on ne peut les arracher qu'à force d'eau chaude.

venons de le voir, et de ce qu'il s'accommode à toutes les températures, comme chacun sait, il s'ensuit que le monde entier lui est ouvert, et qu'il ne doit être exclu d'aucune région. En effet, il est répandu depuis le cercle polaire jusqu'au cap de Bonne-Espérance et à l'île de Madagascar, plus ou moins abondamment, selon que chaque pays fournit plus ou moins de nourriture, et des rochers qui soient plus ou moins à son gré. Il passe quelquefois des côtes de Barbarie dans l'île de Ténériffe. On le retrouve encore au Mexique, à Saint-Domingue, au Canada, et sans doute dans les autres parties du nouveau continent et dans les îles adjacentes. Lorsqu'une fois il est établi dans un pays et qu'il y a pris ses habitudes, il ne le quitte guère pour passer dans un autre. Il reste même attaché au nid qu'il construit, et il s'en sert plusieurs années de suite, comme nous l'avons vu ci-dessus.

Son plumage n'est pas le même dans tous les pays. Indépendamment des causes particulières qui peuvent en altérer la couleur ou la faire varier du noir au brun et même au jaune, comme je l'ai remarqué plus haut, il subit encore plus ou moins les influences du climat : il est quelquefois blanc en Norwége et en Islande, où il y a aussi des corbeaux tout-à-fait noirs, et en assez grand nombre. D'un autre côté, on en trouve de blancs au centre de la France et de l'Allemagne, dans des nids où il y en a aussi de noirs. Le corbeau du Mexique, appelé *cacalotl* par Fernandès, est varié de ces deux couleurs; celui de la baie de Saldagne a un collier blanc; celui de Madagascar, appelé *coach* selon Flaccourt, a du blanc sous le ventre; et l'on retrouve le même mélange de blanc et de noir dans

quelques individus de la race qui réside en Europe, même dans celui à qui M. Brisson a donné le nom de *corbeau blanc du Nord*, et qu'il eût été plus naturel, ce me semble, d'appeler *corbeau noir et blanc*, puisqu'il a le dessus du corps noir, le dessous blanc, et la tête blanche et noire, ainsi que le bec, les pieds, la queue, et les ailes. Celles-ci ont vingt-une pennes, et la queue en a douze, dans lesquelles il y a une singularité à remarquer; c'est que les correspondantes de chaque côté, je veux dire les pennes qui, de chaque côté, sont à égale distance des deux du milieu, et qui sont ordinairement semblables entre elles pour la forme et pour la distribution des couleurs, ont, dans l'individu décrit par M. Brisson, plus ou moins de blanc, et distribué d'une manière différente : ce qui me feroit soupçonner que le blanc est ici une altération de la couleur naturelle, qui est le noir; un effet accidentel de la température excessive du climat, laquelle, comme cause extérieure, n'agit pas toujours uniformément en toutes saisons ni en toutes circonstances, et dont les effets ne sont jamais aussi réguliers que ceux qui sont produits par la constante activité du moule intérieur; et si ma conjecture est vraie, il n'y a aucune raison de faire une espèce particulière, ni même une race ou variété permanente, de cet oiseau, lequel ne diffère d'ailleurs de notre corbeau ordinaire que par ses ailes un peu plus longues; de même que tous les autres animaux des pays du Nord ont le poil plus long que ceux de même espèce qui habitent des climats tempérés.

Au reste, les variations dans le plumage d'un oiseau aussi généralement, aussi profondément noir que le

corbeau, variations produites par la seule différence de l'âge, du climat, ou par d'autres causes purement accidentelles, sont une nouvelle preuve ajoutée à tant d'autres, que la couleur ne fit jamais un caractère constant, et que dans aucun cas elle ne doit être regardée comme attribut essentiel.

Outre cette variété de couleur, il y a aussi dans l'espèce des corbeaux variété de grandeur : ceux du mont Jura, par exemple, ont paru à M. Hébert, qui a été à portée de les observer, plus grands et plus forts que ceux des montagnes du Bugey; et Aristote nous apprend que les corbeaux et les éperviers sont plus petits dans l'Égypte que dans la Grèce.

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT AU CORBEAU.

LE CORBEAU DES INDES DE BONTIUS.

Cet oiseau se trouve aux îles Moluques, et principalement dans celle de Banda. Nous ne le connoissons que par une description incomplète et par une figure très mauvaise; en sorte qu'on ne peut déterminer que par conjecture celui de nos oiseaux d'Europe auquel il doit être rapporté. Bontius, le premier et je crois le seul qui l'ait vu, l'a regardé comme un corbeau; en

quoi il a été suivi par Ray, Willughby, et quelques autres : mais M. Brisson en a fait un *calao*. J'avoue que je suis de l'avis des premiers, et voici mes raisons en peu de mots.

Cet oiseau a, suivant Bontius, le bec et la démarche de notre corbeau, et en conséquence il lui en a donné le nom, malgré son cou un peu long, et la petite protubérance que la figure fait paroître sur le bec; preuve certaine qu'il ne connoissoit aucun autre oiseau avec lequel celui-ci eût plus de rapports, et néanmoins il connoissoit le *calao* des Indes. Bontius ajoute, à la vérité, qu'il se nourrit de noix muscades, et M. Willughby a regardé cela comme un trait marqué de dissemblance avec nos corbeaux : cependant nous avons vu que ceux-ci mangent les noix du pays, et qu'ils ne sont pas aussi carnassiers qu'on le croit communément. Or cette différence, étant ainsi réduite à sa juste valeur, laisse au sentiment de l'unique observateur qui a vu et nommé l'oiseau toute son autorité.

D'un autre côté, ni la description de Bontius, ni la figure, ne présentent le moindre vestige de cette dentelure du bec dont M. Brisson a fait un des caractères de la famille des *calaos;* et la petite protubérance qui paroît sur le bec dans la figure ne semble point avoir de rapport avec celle du bec du *calao*. Enfin le *calao* n'a ni ces tempes mouchetées, ni ces plumes du cou noirâtres dont il est parlé dans la description de Bontius; et il a lui-même un bec si singulier, qu'on ne peut, ce me semble, supposer qu'un observateur l'ait vu et n'en ait rien dit, et surtout qu'il l'ait pris pour un bec de corbeau ordinaire.

La chair du corbeau des Indes de Bontius a un fumet aromatique très agréable, qu'elle doit aux muscades, dont l'oiseau fait sa principale nourriture; et il y a toute apparence que si notre corbeau se nourrissoit de même, il perdroit sa mauvaise odeur.

Il faudroit avoir vu le corbeau du désert (*raabel Zahara*), dont parle le docteur Shaw, pour le rapporter sûrement à l'espèce de notre pays dont il se rapproche le plus. Tout ce qu'en dit ce docteur c'est qu'il est un peu plus gros que notre corbeau, et qu'il a le bec et les pieds rouges. Cette rougeur des pieds et du bec est ce qui a déterminé M. Shaw à le regarder comme un grand coracias. A la vérité, l'espèce du coracias n'est point étrangère à l'Afrique, comme nous l'avons vu plus haut; mais un coracias plus grand qu'un corbeau! Quatre lignes de description bien faite dissiperoient toute cette incertitude; et c'est pour obtenir ces quatre lignes de quelque voyageur instruit, que je fais ici mention d'un oiseau dont j'ai si peu à dire.

Je trouve encore dans Kæmpfer deux oiseaux auxquels il donne le nom de *corbeaux*, sans indiquer aucun caractère qui puisse justifier cette dénomination. L'un est, selon lui, d'une grosseur médiocre, mais extrêmement fier; on l'avoit apporté de la Chine au Japon pour en faire présent à l'empereur : l'autre, qui fut aussi offert à l'empereur du Japon, étoit un oiseau de Corée, fort rare, appelé *coreigaras*, c'est-à-dire *corbeau de Corée*. Kæmpfer ajoute qu'on ne trouve point au Japon les corbeaux qui sont communs en Europe, non plus que les perroquets et quelques autres oiseaux des Indes.

Nota. Ce seroit ici le lieu de placer l'oiseau d'Arménie, que M. de Tournefort a appelé *roi des corbeaux,* si cet oiseau étoit en effet un corbeau, ou seulement s'il approchoit de cette famille. Mais il ne faut que jeter les yeux sur le dessin en miniature qui le représente, pour juger qu'il a beaucoup plus de rapports avec les paons et les faisans par sa belle aigrette, par la richesse de son plumage, par la brièveté de ses ailes, par la forme de son bec, quoiqu'il soit un peu plus allongé, et quoiqu'on remarque d'autres différences dans la forme de la queue et des pieds. Il est nommé avec raison sur ce dessin, *avis Persica paoni congener;* et c'est aussi parmi les oiseaux étrangers analogues aux faisans et aux paons que j'en aurois parlé, si ce même dessin fût venu plus tôt à ma connoissance[1].

LA CORBINE

OU CORNEILLE NOIRE[2].

Corvus Corone. L.

QUOIQUE cette corneille, n° 483, diffère à beaucoup d'égards du grand corbeau, surtout par la grosseur et

1. Il est à la Bibliothèque du Roi, dans le cabinet des estampes, et fait partie de cette belle suite de miniatures en grand qui représentent d'après nature les objets les plus intéressants de l'histoire naturelle.

2. En italien, *cornice, cornacchia, cornacchio, gracchia;* en espagnol, *corneia;* en allemand, *krahe, schwartz-krahe;* en anglois, *a crow.*

par quelques unes de ses habitudes naturelles, cependant il faut avouer que, d'un autre côté, elle a assez de rapports avec lui, tant de conformation et de couleur que d'instinct, pour justifier la dénomination de *corbine*, qui est en usage dans plusieurs endroits, et que j'adopte par la raison qu'elle est en usage.

Ces corbines passent l'été dans les grandes forêts, d'où elles ne sortent de temps en temps que pour chercher leur subsistance et celle de leur couvée. Le fonds principal de cette subsistance au printemps ce sont les œufs de perdrix, dont elles sont très friandes, et qu'elles savent même percer fort adroitement pour les porter à leurs petits sur la pointe de leur bec. Comme elles en font une grande consommation, et qu'il ne faut qu'un moment pour détruire l'espérance d'une famille entière, on peut dire qu'elles ne sont pas les moins nuisibles des oiseaux de proie, quoiqu'elles soient les moins sanguinaires. Heureusement il n'en reste pas un grand nombre pendant l'été; on en trouveroit difficilement plus de deux douzaines de paires dans une forêt de cinq ou six lieues de tour aux environs de Paris.

En hiver elles vivent avec les mantelées, les frayonnes ou les freux, et à peu près de la même manière: c'est alors que l'on voit, autour des lieux habités, des volées nombreuses, composées de toutes les sortes de corneilles, se tenant presque toujours à terre pendant le jour, errant pêle-mêle avec nos troupeaux et nos bergers, voltigeant sur les pas de nos laboureurs, et sautant quelquefois sur le dos des cochons et des brebis avec une familiarité qui les feroit prendre pour

des oiseaux domestiques et apprivoisés. La nuit, elles se retirent dans les forêts sur de grands arbres qu'elles paroissent avoir adoptés, et qui sont des espèces de rendez-vous, des points de ralliement, où elles se rassemblent le soir de tous côtés, quelquefois de plus de trois lieues à la ronde, et d'où elles se dispersent tous les matins : mais ce genre de vie, qui est commun aux trois espèces de corneilles, ne réussit pas également à toutes; car les corbines et les mantelées deviennent prodigieusement grasses, au contraire des frayonnes, qui sont presque toujours maigres ; et ce n'est pas la seule différence qui se remarque entre ces espèces. Sur la fin de l'hiver, qui est le temps de leurs amours, tandis que les frayonnes vont nicher dans d'autres climats, les corbines qui disparoissent en même temps de la plaine, s'éloignent beaucoup moins : la plupart se réfugient dans les grandes forêts qui sont à portée; et c'est alors qu'elles rompent la société générale pour former des unions plus intimes et plus douces : elles se séparent deux à deux, et semblent se partager le terrain, qui est toujours une forêt, de manière que chaque paire occupe son district d'environ un quart de lieue de diamètre, dont elle exclut toute autre paire[1], et d'où elle ne s'absente que pour aller à la provision. On assure que ces oiseaux restent constamment appariés toute leur vie; on prétend même que, lorsque l'un des deux vient à mourir, le survivant lui demeure fidèle, et passe le reste de ses jours dans une irréprochable viduité.

1. C'est peut-être ce qui a donné lieu de dire que les corbeaux chassoient leurs petits de leur district sitôt que ces petits étoient en état de voler.

On reconnoît la femelle à son plumage, qui a moins de lustre et de reflets. Elle pond cinq ou six œufs; elle les couve environ trois semaines, et pendant qu'elle couve le mâle lui apporte à manger.

J'ai eu occasion d'examiner un nid de corbine, qui m'avoit été apporté dans les premiers jours du mois de juillet. On l'avoit trouvé sur un chêne à la hauteur de huit pieds, dans un bois en coteau où il y avoit d'autres chênes plus grands. Ce nid pesoit deux ou trois livres : il étoit fait en dehors de petites branches et d'épines entrelacées grossièrement et mastiquées avec de la terre et du crotin de cheval; le dedans étoit plus mollet, et construit plus soigneusement avec du chevelu de racines. J'y trouvai six petits éclos; ils étoient encore vivants, quoiqu'ils eussent été vingt-quatre heures sans manger : ils n'avoient pas les yeux ouverts; on ne leur apercevoit aucune plume, si ce n'est les pennes de l'aile qui commençoient à poindre : tous avoient la chair mêlée de jaune et de noir, le bout du bec et des ongles jaunes, les coins de la bouche blanc sale, le reste du bec et des pieds rougeâtre.

Lorsqu'une buse ou une crécerelle vient à passer près du nid, le père et la mère se réunissent pour l'attaquer, et ils se jettent sur elle avec tant de fureur, qu'ils la tuent quelquefois en lui crevant la tête à coups de bec. Ils se battent aussi avec les pies-grièches; mais celles-ci, quoique plus petites, sont si courageuses qu'elles viennent souvent à bout de les vaincre, de les chasser, et d'enlever toute la couvée.

Les anciens assurent que les corbines, ainsi que les corbeaux, continuent leurs soins à leurs petits

bien au delà du temps où ils sont en état de voler. Cela me paroît vraisemblable : je suis même porté à croire qu'ils ne se séparent point du tout de la première année; car ces oiseaux étant accoutumés à vivre en société, et cette habitude, qui n'est interrompue que par la ponte et ses suites, devant bientôt les réunir avec les étrangers, n'est-il pas naturel qu'ils continuent la société commencée avec leur famille, et qu'ils la préfèrent même à toute autre?

La corbine apprend à parler comme le corbeau, et comme lui elle est omnivore : insectes, vers, œufs d'oiseaux, voiries, poissons, grains, fruits, toute nourriture lui convient; elle sait aussi casser les noix en les laissant tomber d'une certaine hauteur. Elle visite les lacets et les piéges, et fait son profit des oiseaux qu'elle y trouve engagés; elle attaque même le petit gibier affoibli ou blessé, ce qui a donné l'idée dans quelques pays de l'élever pour la fauconnerie : mais, par une juste alternative, elle devient à son tour la proie d'un ennemi plus fort, tel que le milan, le grand duc, etc.

Son poids est d'environ dix ou douze onces. Elle a douze pennes à la queue, toutes égales; vingt à chaque aile, dont la première est la plus courte, et la quatrième la plus longue; environ trois pieds de vol [1]; l'ouverture des narines ronde et recouverte par des espèces de soies dirigées en avant; quelques grains noirs autour des paupières; le doigt extérieur de chaque pied uni à celui du milieu jusqu'à la première articulation; la langue fourchue et même effilée; le

1. Willughby ne leur donne que deux pieds de vol; ce seroit moins qu'il n'en donne au choucas. Je crois que c'est une faute d'impression.

ventricule peu musculeux; les intestins roulés en un grand nombre de circonvolutions; les *cæcum* longs d'un demi-pouce; la vésicule du fiel grande et communiquant au tube intestinal par un double conduit; enfin le fond des plumes, c'est-à-dire la partie qui ne paroît point au dehors, d'un cendré foncé.

Comme cet oiseau est fort rusé, qu'il a l'odorat très subtil, et qu'il vole ordinairement en grandes troupes, il se laisse difficilement approcher, et ne donne guère dans les piéges des oiseleurs. On en attrape cependant quelques uns à la pipée, en imitant le cri de la chouette et tendant les gluaux sur les plus hautes branches, ou bien en les attirant à la portée du fusil ou même de la sarbacane, par le moyen d'un grand duc ou de tel autre oiseau de nuit qu'on élève sur des juchoirs dans un lieu découvert. On les détruit en leur jetant des fèves de marais, dont elles sont très friandes, et que l'on a eu la précaution de garnir en dedans d'aiguilles rouillées. Mais la façon la plus singulière de les prendre est celle-ci que je rapporte, parce qu'elle fait connoître le naturel de l'oiseau. Il faut avoir une corbine vivante : on l'attache solidement contre terre, les pieds en haut, par le moyen de deux crochets qui saisissent de chaque côté l'origine des ailes; dans cette situation pénible, elle ne cesse de s'agiter et de crier : les autres corneilles ne manquent pas d'accourir de toutes parts à sa voix, comme pour lui donner du secours; mais la prisonnière, cherchant à s'accrocher à tout pour se tirer d'embarras, saisit avec le bec et les griffes, qu'on lui a laissés libres, toutes celles qui s'approchent, et les livre ainsi à l'oiseleur. On les prend encore avec des

cornets de papier appâtés de viande crue. Lorsque la corneille introduit sa tête pour saisir l'appât qui est au fond, les bords du cornet, qu'on a eu la précaution d'engluer, s'attachent aux plumes de son cou ; elle en demeure coiffée, et, ne pouvant se débarrasser de cet incommode bandeau qui lui couvre entièrement les yeux, elle prend l'essor et s'élève en l'air presque perpendiculairement (direction la plus avantageuse pour éviter les chocs), jusqu'à ce qu'ayant épuisé ses forces, elle retombe de lassitude, et toujours fort près de l'endroit d'où elle étoit partie. En général, quoique ces corneilles n'aient le vol ni léger ni rapide, elles montent cependant à une très grande hauteur; et lorsqu'une fois elles y sont parvenues, elles s'y soutiennent long-temps, et tournent beaucoup.

Comme il y a des corbeaux blancs et des corbeaux variés, il y a aussi des corbines blanches et des corbines variées de noir et de blanc, lesquelles ont les mêmes mœurs, les mêmes inclinations que les noires.

Frisch dit avoir vu une seule fois une troupe d'hirondelles voyageant avec une bande de corneilles variées, et suivant la même route : il ajoute que ces corneilles variées passent l'été sur les côtes de l'Océan, vivant de tout ce que rejette la mer; que l'automne elles se retirent du côté du Midi; qu'elles ne vont jamais par grandes troupes; et que, bien qu'en petit nombre, elles se tiennent à une certaine distance les unes des autres; en quoi elles ressemblent tout-à-fait à la corneille noire, dont elles ne sont apparemment qu'une variété constante, ou, si l'on veut, une race particulière.

Il est fort probable que les corneilles des Maldives, dont parle François Pyrard, ne sont pas d'une autre espèce, puisque ce voyageur, qui les a vues de fort près, n'indique aucune différence; seulement elles sont plus familières et plus hardies que les nôtres : elles entrent dans les maisons pour prendre ce qui les accommode, et souvent la présence d'un homme ne leur en impose point. Un autre voyageur ajoute que ces corneilles des Indes se plaisent à faire dans une chambre, lorsqu'elles peuvent y pénétrer, toutes les malices qu'on attribue aux singes : elles dérangent les meubles, les déchirent à coups de bec, renversent les lampes, les encriers, etc.

Enfin, selon Dampier, il y a à la Nouvelle-Hollande et à la Nouvelle-Guinée beaucoup de corneilles qui ressemblent aux nôtres; il y en a aussi à la Nouvelle-Bretagne : mais il paroît que, quoiqu'il y en ait beaucoup en France, en Angleterre, et dans une partie de l'Allemagne, elles sont beaucoup moins répandues dans le nord de l'Europe; car M. Klein dit que la corbine est rare dans la Prusse, et il faut qu'elle ne soit point commune en Suède, puisqu'on ne trouve pas même son nom dans le dénombrement qu'a donné M. Linnæus des oiseaux de ce pays. Le P. Du Tertre assure aussi qu'il n'y en point aux Antilles, quoique, suivant un autre voyageur, elles soient fort communes à la Louisiane.

LE FREUX,

OU LA FRAYONNE[1].

Corvus frugilegus. L.

Le freux, n° 484, est d'une grosseur moyenne entre le corbeau et la corbine, et il a la voix plus grave que les autres corneilles. Son caractère le plus frappant et le plus distinctif c'est une peau nue, blanche, farineuse, et quelquefois galeuse, qui environne la base de son bec, à la place des plumes noires et dirigées en avant, qui, dans les autres espèces de corneilles, s'étendent jusque sur l'ouverture des narines : il a aussi le bec moins gros, moins fort, et comme râpé. Ces disparités, si superficielles en apparence, en supposent de plus réelles et de plus considérables.

Le freux n'a le bec ainsi râpé, et sa base dégarnie de plumes, que parce que, vivant principalement de grains, de petites racines, et de vers, il a coutume d'enfoncer son bec fort avant dans la terre pour chercher la nourriture qui lui convient ; ce qui ne peut manquer, à la longue, de rendre le bec raboteux, et de détruire les germes des plumes de sa base, les-

1. En latin, *frugilega, cornix, frugivora, gracculus,* suivant Belon ; en allemand, *roeck,* peut-être à cause de son bec inégal et raboteux ; en anglois, *rook;* en hollandois, *koore-kraey.*

quelles sont exposées à un frottement continuel[1]. Cependant il ne faut pas croire que cette peau soit absolument nue : on y aperçoit souvent de petites plumes isolées; preuve très forte qu'elle n'étoit point chauve dans le principe, mais qu'elle l'est devenue par une cause étrangère; en un mot, que c'est une espèce de difformité accidentelle, qui s'est changée en un vice héréditaire par les lois connues de la génération.

L'appétit du freux pour les grains, les vers, et les insectes, est un appétit exclusif; car il ne touche point aux voiries ni à aucune chair : il a de plus le ventricule musculeux et les amples intestins des granivores.

Ces oiseaux vont par troupes très nombreuses, et si nombreuses, que l'air en est quelquefois obscurci. On imagine tout le dommage que ces hordes de moissonneurs peuvent causer dans les terres nouvellement ensemencées, ou dans les moissons qui approchent

1. M. Daubenton le jeune, garde-démonstrateur du Cabinet d'Histoire naturelle au Jardin du Roi, fit dernièrement, en se promenant à la campagne, une observation qui a rapport à ceci. Ce naturaliste, à qui l'ornithologie a déjà tant d'obligations, vit de loin, dans un terrain tout-à-fait inculte, six corneilles dont il ne put distinguer l'espèce, lesquelles paroissoient fort occupées à soulever et retourner les pierres éparses çà et là, pour faire leur profit des vers et des insectes qui étoient cachés dessous. Elles y alloient avec tant d'ardeur, qu'elles faisoient sauter les pierres les moins pesantes à deux ou trois pieds. Si ce singulier exercice, que personne n'avoit encore attribué aux corneilles, est familier aux freux, c'est une cause de plus qui peut contribuer à user et faire tomber les plumes qui environnent la base de leur bec; et le nom de *tourne-pierre*, que jusqu'ici l'on avoit appliqué exclusivement au coulonchaud, deviendra désormais un nom générique qui conviendra à plusieurs espèces.

de la maturité : aussi, dans plusieurs pays, le gouvernement a-t-il pris des mesures pour les détruire. La *Zoologie britannique* réclame contre cette proscription, et prétend qu'ils font plus de bien que de mal, en ce qu'ils consomment une grande quantité de ces larves de hannetons et d'autres scarabées qui rongent les racines des plantes utiles, et qui sont si redoutés des laboureurs et des jardiniers. C'est un calcul à faire.

Non seulement le freux vole par troupes, mais il niche aussi, pour ainsi dire, en société avec ceux de son espèce, non sans faire grand bruit; car ce sont des oiseaux très criards, et principalement quand ils ont des petits. On voit quelquefois dix ou douze de leurs nids sur le même chêne, et un grand nombre d'arbres ainsi garnis dans la même forêt, ou plutôt dans le même canton. Ils ne cherchent pas les lieux solitaires pour couver : ils semblent, au contraire, s'approcher, dans cette circonstance, des endroits habités; et Schwenckfeld remarque qu'ils préfèrent communément les grands arbres qui bordent les cimetières, peut-être parce que ce sont des lieux fréquentés, ou parce qu'ils y trouvent plus de vers qu'ailleurs; car on ne peut soupçonner qu'ils y soient attirés par l'odeur des cadavres, puisque, comme nous l'avons dit, ils ne touchent point à la chair. Frisch assure que si, dans le temps de la ponte, on s'avance sous les arbres où ils sont ainsi établis, on est bientôt inondé de leur fiente.

Une chose qui pourra paroître singulière, quoique assez conforme à ce qui se passe tous les jours entre des animaux d'autre espèce, c'est que, lorsqu'un cou-

ple apparié travaille à faire son nid, il faut que l'un des deux reste pour le garder, tandis que l'autre va chercher des matériaux convenables. Sans cette précaution, et s'ils s'absentoient tous deux à la fois, on prétend que leur nid seroit pillé et détruit dans un instant par les autres freux habitants du même arbre, chacun d'eux emportant dans son bec son brin d'arbre ou de mousse pour l'employer à la construction de leur propre nid.

Ces oiseaux commencent à nicher au mois de mars, du moins en Angleterre; ils pondent quatre ou cinq œufs plus petits que ceux du corbeau, mais ayant des taches plus grandes, surtout au gros bout. On dit que le mâle et la femelle couvent tour à tour : lorsque les petits sont éclos et en état de manger, ils leur dégorgent la nourriture, qu'ils savent tenir en réserve dans leur jabot, ou plutôt dans une espèce de poche formée par la dilatation de l'œsophage.

Je trouve dans la *Zoologie britannique* que, la ponte étant finie, ils quittent les arbres où ils avoient niché; qu'ils n'y reviennent qu'au mois d'août, et ne commencent à réparer leurs nids ou à les refaire qu'au mois d'octobre. Cela suppose qu'ils passent à peu près toute l'année en Angleterre; mais en France, en Silésie, et en beaucoup d'autres contrées, ils sont certainement oiseaux de passage, à quelques exceptions près, et avec cette différence, qu'en France ils annoncent l'hiver, au lieu qu'en Silésie ils sont les avant-coureurs de la belle saison[1].

1. J'ai vu à Baume-la-Roche, qui est un village de Bourgogne à quelques lieues de Dijon, environné de montagnes et de rochers escarpés, et où la température est sensiblement plus froide qu'à Dijon;

Le freux habite en Europe, selon M. Linnæus; cependant il paroît qu'il y a quelques restrictions à faire à cela, puisque Aldrovande ne croyoit pas qu'il s'en trouvât en Italie.

On dit que les jeunes sont bons à manger, et que les vieux mêmes ne sont pas mauvais, lorsqu'ils sont bien gras[1]; mais il est fort rare que les vieux prennent de la graisse. Les gens de la campagne ont moins de répugnance pour leur chair, sachant fort bien qu'ils ne vivent pas de charognes, comme la corneille et le corbeau.

LA CORNEILLE MANTELÉE[2].

Corvus Cornix. L.

Cet oiseau, n° 76, se distingue aisément de la corbine et de la frayonne ou du freux par les couleurs

j'ai vu, dis-je, plusieurs fois en été une volée de freux qui logeoit et nichoit, depuis plus d'un siècle, à ce qu'on m'a assuré, dans des trous de rochers exposés au sud-ouest, et où l'on ne pouvoit atteindre à leurs nids que très difficilement et en se suspendant à des cordes. Ces freux étoient familiers jusqu'à venir dérober le goûter des moissonneurs. Ils s'absentoient sur la fin de l'été pour une couple de mois seulement, après quoi ils revenoient à leur gîte accoutumé. Depuis deux ou trois ans ils ont disparu, et ont été remplacés aussitôt par des corneilles mantelées.

1. M. Hébert m'assure que le freux est presque toujours maigre; en quoi il diffère, dit-il, de la corbine et de la mantelée.

2. En latin, *cornix cinerea, varia, hyberna, sylvestris, corvus semicinereus;* en italien, *mulacchia* ou *munacchia,* ou plutôt *monacchia;* en allemand, *holzkrae, schiltkrae, nabelkrae, bundtekrae, pundterkrae,*

de son plumage. Il a la tête, la queue, et les ailes d'un beau noir, avec des reflets bleuâtres; et ce noir tranche avec une espèce de scapulaire gris-blanc, qui s'étend par devant et par derrière, depuis les épaules jusqu'à l'extrémité du corps. C'est à cause de cette espèce de scapulaire ou de manteau que les Italiens lui ont donné le nom de *monacchia* (moinesse), et les François celui de *corneille mantelée.*

Elle va par troupes nombreuses, comme le freux, et elle est peut-être encore plus familière avec l'homme, s'approchant par préférence, surtout pendant l'hiver, des lieux habités, et vivant alors de ce qu'elle trouve dans les égouts, les fumiers, etc.

Elle a encore cela de commun avec le freux, qu'elle change de demeure deux fois par an, et qu'elle peut être regardée comme un oiseau de passage : car nous la voyons chaque année arriver par très grandes troupes sur la fin de l'automne, et repartir au commencement du printemps, dirigeant sa route au nord; mais nous ne savons pas précisément en quels lieux elle s'arrête. La plupart des auteurs disent qu'elle passe l'été sur les hautes montagnes, et qu'elle y fait son nid sur les pins et les sapins : il faut donc que ce soit sur des montagnes inhabitées et peu connues, comme celles des îles de Shetland, où l'on assure effectivement qu'elle fait sa ponte; elle niche aussi en Suède, dans les bois, et par préférence sur les aunes, et sa ponte est ordinairement de quatre œufs : mais elle ne niche point dans les montagnes de la Suisse, de l'Italie, etc.

winterkrae, asskrae, grauekrae; en anglois, *royston-crow, seacrow, hooded-crow.*

Enfin, quoique, selon le plus grand nombre de naturalistes, elle vive de toutes sortes de nourritures, entre autres de vers, d'insectes, de poissons[1], même de chair corrompue, et, par préférence à tout, de laitage; et quoique, d'après cela, elle dût être mise au rang des omnivores, cependant, comme ceux qui ont ouvert son estomac y ont trouvé de toutes sortes de grains mêlés avec de petites pierres, on peut croire qu'elle est plus granivore qu'autre chose; et c'est un troisième trait de conformité avec le freux. Dans tout le reste, elle ressemble beaucoup à la corbine ou corneille noire; c'est à peu près la même taille, le même port, le même cri, le même son de voix, le même vol; elle a la queue et les ailes, le bec et les pieds, et presque tout ce que l'on connoît de ses parties intérieures, conformés de même dans les plus petits détails; ou si elle s'en éloigne en quelque chose c'est pour se rapprocher de la nature du freux : elle va souvent avec lui; comme lui, elle niche sur les arbres[2]. Elle pond quatre ou cinq œufs, mange ceux

1. Frisch dit qu'elle épluche fort adroitement les arêtes de poissons; que, lorsqu'on vide les étangs, elle aperçoit très vite ceux qui restent dans la boue, et qu'elle ne perd pas de temps à les en tirer. Avec ce goût, il est tout simple qu'elle se tienne souvent au bord des eaux; mais on n'auroit pas dû pour cela lui donner le nom de *corneille aquatique* ou de *corneille marine*, puisque ces dénominations convieudroient, au même titre, à la corneille noire et au corbeau, lesquels ne sont certainement pas des oiseaux aquatiques.

2. Frisch remarque qu'elle place son nid tantôt à la cime des arbres, et tantôt sur les branches inférieures; ce qui supposeroit qu'elle fait quelquefois sa ponte en Allemagne. Je viens de m'assurer par moi-même qu'elle niche quelquefois en France, et notamment en Bourgogne. Une volée de ces oiseaux réside constamment, depuis deux ou trois années, à Baume-la-Roche, dans certains trous de rochers où

des petits oiseaux, et quelquefois les petits oiseaux eux-mêmes.

Tant de rapports et de traits de ressemblance avec la corbine et avec le freux me feroient soupçonner que la corneille mantelée seroit une race métisse, produite par le mélange de ces deux espèces; et en effet, si elle étoit une simple variété de la corbine, d'où lui viendroit l'habitude de voler par troupes nombreuses, et de changer de demeure deux fois l'année? ce que ne fit jamais la corbine, comme nous l'avons vu; et si elle étoit une simple variété du freux, d'où lui viendroient tant d'autres rapports qu'elle a avec la corbine? au lieu que cette double ressemblance s'explique naturellement, en supposant que la corneille mantelée est le produit du mélange de ces deux espèces qu'elle représente par sa nature mixte, et qui tient de l'une et de l'autre. Cette opinion pourroit paroître vraisemblable aux philosophes qui savent combien les analogies physiques sont d'un grand usage pour remonter à l'origine des êtres et renouer le fil des générations; mais on lui trouvera un nouveau degré de probabilité, si l'on considère que la corneille mantelée est une race nouvelle, qui ne fut ni connue ni nommée par les anciens, et qui, par conséquent, n'existoit pas encore de leur temps, puisque, lorsqu'il s'agit d'une race aussi multipliée et

des corneilles frayonnes étoient ci-devant en possession de nicher tous les ans depuis plus d'un siècle : ces frayonnes ayant été une année sans revenir, une volée de quinze ou vingt mantelées s'empara aussitôt de leurs gîtes; elles y ont déjà fait deux couvées, et elles sont actuellement occupées à la troisième (ce 26 mai 1773). C'est encore un trait d'analogie entre les deux espèces.

aussi familière que celle-ci, il n'y a point de milieu entre n'être point connue dans un pays, et n'y être point du tout : or, si elle est nouvelle, il faut qu'elle ait été produite par le mélange de deux autres races; et quelles peuvent être ces deux races, sinon celles qui paroissent avoir plus de rapports, d'analogie, de ressemblance avec elle?

Frisch dit que la corneille mantelée a deux cris : l'un plus grave, et que tout le monde connoît; l'autre plus aigu, et qui a quelque rapport avec celui du coq. Il ajoute qu'elle est fort attachée à sa couvée, et que, lorsqu'on coupe par le pied l'arbre où elle fait son nid, elle se laisse tomber avec l'arbre, et s'expose à tout plutôt que d'abandonner sa géniture.

M. Linnæus semble lui appliquer ce que la *Zoologie britannique* dit du freux, qu'elle est utile par la consommation qu'elle fait des insectes destructeurs dont elle purge ainsi les pâturages : mais, encore une fois, ne doit-on pas craindre qu'elle consomme elle-même plus de grains que n'auroient fait les insectes dont elle se nourrit? et n'est-ce pas pour cette raison qu'en plusieurs pays d'Allemagne on a mis sa tête à prix?

On la prend dans les mêmes piéges que les autres corneilles. Elle se trouve dans presque toutes les contrées de l'Europe, mais en différents temps. Sa chair a une odeur forte, et on en fait peu d'usage, si ce n'est parmi le petit peuple.

Je ne sais sur quel fondement M. Klein a paru ranger parmi les corneilles l'*hoexototótl* ou oiseau des saules de Fernandès, si ce n'est sur le dire de Seba, qui, décrivant cet oiseau comme le même que celui

dont parle Fernandès, le fait aussi gros qu'un pigeon ordinaire, tandis que Fernandès, à l'endroit même cité par Seba, dit que l'*hoexotototl* est un petit oiseau de la grosseur d'un moineau, ayant à peu près le chant du chardonneret et la chair bonne à manger [1]. Cela ne ressemble pas trop à une corneille; et de telles méprises, qui sont assez fréquentes dans l'ouvrage de Seba, ne peuvent que jeter beaucoup de confusion dans la nomenclature de l'histoire naturelle.

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT AUX CORNEILLES.

I.

LA CORNEILLE DU SÉNÉGAL.

Corvus Dauricus. L.

A juger de cet oiseau, n° 327, par sa forme et par ses couleurs, qui est tout ce que nous en connoissons, on peut dire que l'espèce de la corneille mantelée est celle avec qui il a plus de rapports extérieurs, ou plutôt que ce seroit une véritable corneille mantelée, si son scapulaire blanc n'étoit pas raccourci par

1. La corbine doit être répandue au loin, puisqu'elle se trouve dans la belle suite d'oiseaux que M. Sonnerat vient d'apporter, et qu'il a tirés des Indes, des îles Moluques, et même de la terre des Papous. Cet individu venoit des Philippines.

devant et beaucoup plus par derrière. On aperçoit aussi quelques différences dans la longueur des ailes, la forme du bec, et la couleur des pieds. C'est une espèce nouvelle et peu connue.

II.

LA CORNEILLE DE LA JAMAIQUE[1].

Corvus Jamaicensis. Gmel.

Cette corneille étrangère paroît modelée à peu près sur les mêmes proportions que les nôtres[2], à l'exception de la queue et du bec qu'elle a plus petits; son plumage est noir comme celui de la corbine. On a trouvé dans son estomac des baies rouges, des graines, des scarabées; ce qui fait connoître sa nourriture la plus ordinaire, et qui est aussi celle de notre freux et de notre mantelée. Elle a le ventricule musculeux et revêtu intérieurement d'une tunique très forte. Cet oiseau abonde dans la partie septentrionale de l'île, et ne quitte pas les montagnes; en quoi il se rapproche de notre corbeau.

M. Klein caractérise cette espèce par la grandeur des narines; cependant M. Sloane, qu'il cite, se contente de dire qu'elles sont passablement grandes.

1. Les Anglois de la Jamaïque l'appellent aussi *chattering* ou *gabbling-crow* (corneille babillarde), et *cacao-walke*, sans doute parce qu'elle se tient ordinairement sur les cacaotiers.

2. Elle a un pied et demi de longueur prise de la pointe du bec au bout de la queue, et trois pieds de vol. (M. Sloane s'est servi, selon toute apparence, du pied anglois, plus court que le nôtre d'environ un onzième.)

D'après ce que l'on sait de cet oiseau, on peut bien juger qu'il approche fort de nos corneilles; mais il seroit difficile de le rapporter à l'une de ces espèces plutôt qu'à l'autre, vu qu'il réunit des qualités qui sont propres à chacune d'elles. Il diffère aussi de toutes par son cri, qu'il fait entendre continuellement.

LES CHOUCAS[1].

Ces oiseaux[2] ont avec les corneilles plus de traits de conformité que de traits de dissemblance; et comme ce sont des espèces fort voisines, il est bon d'en faire une comparaison suivie et détaillée, pour répandre plus de jour sur l'histoire des uns et des autres.

Je remarque d'abord un parallélisme assez singulier entre ces deux genres d'oiseaux; car, de même qu'il y a trois espèces principales de corneilles, une noire (la corbine), une cendrée (la mantelée), et une chauve (le freux ou la frayonne), je trouve aussi trois espèces ou races correspondantes de choucas, un noir (le choucas proprement dit), un cendré (le chouc), et enfin un choucas chauve. La seule différence est que ce dernier est d'Amérique, et qu'il a peu de noir dans son plumage, au lieu que les trois espèces de cor-

1. En latin, *lupus, graccus, gracculus, monedula* (*a moneta quam furatur*); en espagnol, *graio, graia;* en italien, *ciagula, tattula, pola, monacchia;* en allemand, *tul* ou *duhl, thale* ou *dahle, thaleche* ou *dahlike, tole* ou *dohle, grauedohle;* en hollandois, *kaw, chaw;* en anglois, *kae, caddo, chough, daw, jak-daw.*

2. N° 523, le choucas proprement dit; n° 522, le chouc; et n° 521, le choucas chauve de Cayenne.

neilles appartiennent toutes à l'Europe, et sont toutes noires ou noirâtres.

En général, les choucas sont plus petits que les corneilles. Leur cri, du moins celui de nos deux choucas d'Europe, les seuls dont l'histoire nous soit connue, est plus aigre, plus perçant; il a visiblement influé sur la plupart des noms qu'on leur a donnés en différentes langues, tels que ceux-ci, *choucas, graccus, kaw, klas,* etc. : mais ils n'ont pas une seule inflexion de voix; car on m'assure qu'on les entend quelquefois crier, *tian, tian, tian.*

Ils vivent tous deux d'insectes, de grains, de fruits, et même de chair, quoique très rarement : mais ils ne touchent point aux voiries, et ils n'ont pas l'habitude de se tenir sur les côtes pour se rassasier de poissons morts et autres cadavres rejetés par la mer; en quoi ils ressemblent plus au freux, et même à la mantelée qu'à la corbine : mais ils se rapprochent de celle-ci par l'habitude qu'ils ont d'aller à la chasse aux œufs de perdrix, et d'en détruire une grande quantité.

Ils volent en grandes troupes, comme le freux; comme lui, ils forment des espèces de peuplades, et même de plus nombreuses, composées d'une multitude de nids, placés les uns près des autres, et comme entassés, ou sur un grand arbre, ou dans un clocher, ou dans le comble d'un vieux château abandonné. Le mâle et la femelle une fois appariés, ils restent longtemps fidèles, attachés l'un à l'autre; et par une suite de cet attachement personnel, chaque fois que le retour de la belle saison donne aux êtres vivants le signal d'une génération nouvelle, on les voit se recher-

cher avec empressement et se parler sans cesse; car alors le cri des animaux est un véritable langage, toujours bien parlé, toujours bien compris : on les voit se caresser de mille manières, joindre leurs becs comme pour se baiser, essayer toutes les façons de s'unir avant de se livrer à la dernière union, et se préparer à remplir le but de la nature par tous les degrés du désir, par toutes les nuances de la tendresse. Ils ne manquent jamais à ces préliminaires, non pas même dans l'état de captivité. La femelle, étant fécondée par le mâle, pond cinq ou six œufs marqués de quelques taches brunes sur un fond verdâtre; et lorsque ses petits sont éclos, elle les soigne, les nourrit, les élève avec une affection que le mâle s'empresse de partager. Tout cela ressemble assez aux corneilles, et même, à bien des égards, au grand corbeau : mais Charleton et Schwenckfeld assurent que les choucas font deux couvées par an; ce qui n'a jamais été dit du corbeau ni des corneilles, mais qui d'ailleurs s'accorde très bien avec l'ordre de la nature, selon lequel les espèces les plus petites sont aussi les plus fécondes.

Les choucas sont des oiseaux de passage, non pas autant que le freux et la corneille mantelée, car il en reste toujours un assez bon nombre dans le pays pendant l'été; les tours de Vincennes en sont peuplées en tout temps, ainsi que tous les vieux édifices qui leur offrent la même sûreté et les mêmes commodités : mais on en voit toujours moins en France l'été que l'hiver. Ceux qui voyagent se réunissent en grandes bandes, comme la frayonne et la mantelée, quelquefois même ils ne font qu'une seule bande avec

elles, et ils ne cessent de crier en volant : mais ils n'observent pas les mêmes temps en France et en Angleterre; car ils quittent l'Allemagne en automne avec leurs petits, et n'y reparoissent qu'au printemps, après avoir passé l'hiver chez nous; et Frisch a raison d'assurer qu'ils ne couvent point pendant leur absence, et qu'à leur retour ils ne ramènent point de petits avec eux; car les choucas ont cela de commun avec tous les autres oiseaux, qu'ils ne font point leur ponte en hiver.

A l'égard des parties internes, je remarquerai seulement qu'ils ont le ventricule musculeux, et près de son orifice supérieur une dilatation de l'œsophage qui leur tient lieu de jabot, comme dans les corneilles, mais que la vésicule du fiel est plus allongée.

Du reste, on les prive facilement, on leur apprend à parler sans peine; ils semblent se plaire dans l'état de domesticité : mais ce sont des domestiques infidèles, qui, cachant la nourriture superflue qu'ils ne peuvent consommer, et emportant des pièces de monnoie et des bijoux qui ne leur sont d'aucun usage, appauvrissent le maître sans s'enrichir eux-mêmes.

Pour achever l'histoire des choucas, il ne s'agit plus que de comparer ensemble les deux races du pays, et ajouter à la suite, selon notre usage, les variétés et les espèces étrangères.

Le choucas. Nous n'avons en France que deux choucas. L'un, à qui je conserve le nom de *choucas* proprement dit, est de la grosseur d'un pigeon; il a l'iris blanchâtre, quelques traits blancs sous la gorge, quelques points de même couleur autour des narines, du cendré sur la partie postérieure de la tête et du cou;

tout le reste est noir; mais cette couleur est plus foncée sur les parties supérieures, avec des reflets tantôt violets et tantôt verts.

Le chouc. L'autre espèce du pays, à laquelle je donne le nom de *chouc* d'après son nom anglois, ne diffère du précédent qu'en ce qu'il est un peu plus petit et peut-être moins connu, qu'il a l'iris bleuâtre comme le freux, que la couleur dominante de son plumage est le noir, sans aucun mélange de cendré, et qu'on lui remarque des points blancs autour des yeux. Du reste, ce sont les mêmes mœurs, les mêmes habitudes, même port, même conformation, même cri, mêmes pieds, même bec; et l'on ne peut guère douter que ces deux races n'appartiennent à la même espèce, et qu'elles ne fussent en état de se mêler avec succès et de produire ensemble des individus féconds.

On sera peu surpris qu'une espèce qui a tant de rapports avec celles des corbeaux et des corneilles présente à peu près les mêmes variétés. Aldrovande a vu en Italie un choucas qui avoit un collier blanc; c'est apparemment celui qui se trouve dans quelques endroits de la Suisse, et que, par cette raison, les Anglois nomment *choucas de Suisse.*

Schwenckfeld a eu occasion de voir un choucas blanc qui avoit le bec jaunâtre. Ces choucas blancs sont plus communs en Norwége et dans les pays froids; quelquefois même dans les climats tempérés, tels que la Pologne, on a trouvé un petit choucas blanc dans un nid de choucas noirs : et, dans ce cas, la blancheur du plumage ne dépend pas, comme l'on voit, de l'influence du climat; mais c'est une monstruosité causée

par quelque vice de nature, analogue à celui qui produit les corbeaux blancs en France et les nègres blancs en Afrique.

Schwenckfeld parle, 1° d'un choucas varié qui ressemble au vrai choucas, à l'exception des ailes, qui sont blanches, et du bec, qui est crochu; 2° d'un autre choucas très rare, qui ne diffère du choucas ordinaire que par son bec croisé[1] : mais ce peuvent être des variétés individuelles, ou même des monstres faits à plaisir.

LE CHOQUARD

OU CHOUCAS DES ALPES[2].

Corvus Pyrrhocorax. L.

Cet oiseau, n° 531, que nous avons fait représenter sous le nom de *choucas des Alpes*, Pline l'appelle de celui de *pyrrhocorax*, et ce seul nom renferme une description en raccourci : *korax*, qui signifie *corbeau*, indique la noirceur du plumage, ainsi que l'analogie de l'espèce; *pyrrhos*, qui signifie *roux*, *orangé*, ex-

1. J'ai eu cette année dans ma basse-cour quatre poulets huppés d'origine flamande, lesquels avoient le bec croisé. La pièce supérieure étoit très crochue, et du moins autant que dans le bec-croisé lui-même; la pièce inférieure étoit presque droite. Ces poulets ne prenoient pas leur nourriture à terre aussi bien que les autres; il falloit la leur présenter en grand volume.

2. J'adopte ce nom, qui est en usage dans le Valais, selon Gesner. On l'appelle aussi *chouette*. Les grisons, qui parle allemand, le nomment *tahen*.

prime la couleur du bec, qui varie en effet du jaune à l'orangé, et aussi celle des pieds, qui est encore plus variable que celle du bec, puisque dans l'individu observé par Gesner les pieds étoient rouges; qu'ils étoient noirs dans le sujet décrit par M. Brisson; que, selon cet auteur, ils sont quelquefois jaunes, et que, selon d'autres, ils sont jaunes l'hiver et rouges l'été. Ces pieds jaunes, ce bec de même couleur et plus petit que celui du choucas, ont donné lieu à quelques uns de prendre le choquard pour un merle, et de le nommer *le grand merle des Alpes*. Cependant, en l'observant et le comparant, on trouvera qu'il approche beaucoup plus des choucas par la grosseur de son corps, par la longueur de ses ailes, et même par la forme de son bec, quoique plus menu; et par ses narines recouvertes de plumes, quoique ces plumes soient moins fermes que dans le choucas.

J'ai indiqué, à l'article du crave ou coracias, les différences qui sont entre ces deux oiseaux, dont Belon et quelques autres, qui ne les avoient pas vus, n'ont fait qu'une seule espèce.

Pline croyoit son *pyrrhocorax* propre et particulier aux montagnes des Alpes : cependant Gesner, qui le distingue très bien d'avec le crave ou coracias, dit qu'il y a certaines contrées du pays des Grisons où cet oiseau ne se montre que l'hiver, d'autres où il paroît à peu près toute l'année; mais que son vrai domicile, son domicile de préférence, celui où il se trouve toujours par grandes bandes, c'est le sommet des hautes montagnes. Ces faits modifient, comme l'on voit, l'opinion de Pline un peu trop absolue; mais ils la confirment en la modifiant.

La grosseur du choquard est moyenne entre celle du choucas et celle de la corneille; il a le bec plus petit et plus arqué que l'un et l'autre, la voix plus aiguë, plus plaintive que celle des choucas, et fort peu agréable [1].

Il vit principalement de grains, et fait grand tort aux récoltes; sa chair est un manger très médiocre. Les montagnards tirent de sa façon de voler des présages météorologiques : si son vol est élevé, on dit qu'il annonce le froid, et que, lorsqu'il est bas, il promet un temps plus doux.

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT AUX CHOUCAS.

I.

LE CHOUCAS MOUSTACHE.

Cet oiseau, n° 226, qui se trouve au cap de Bonne-Espérance, est à peu près de la grosseur du merle; il a le plumage noir et changeant des choucas, et la queue plus longue à proportion qu'aucun d'entre eux; toutes les pennes qui la composent sont égales, et

1. Schwenckfeld dit que le *pyrrhocorax*, qu'il appelle aussi *corbeau de nuit*, est criard, surtout pendant la nuit, et qu'il se montre rarement pendant le jour. Mais je ne suis pas sûr que Schwenckfeld entende le même oiseau que moi, sous ce nom de *pyrrhocorax*.

les ailes étant pliées n'atteignent qu'à la moitié de sa longueur. Ce sont les quatrième et cinquième pennes de l'aile qui sont les plus longues de toutes; elles ont deux pouces et demi de plus que la première.

Il y a deux choses à remarquer dans l'extérieur de cet oiseau : 1° ces poils noirs, longs, et flexibles, qui naissent de la base du bec supérieur, et qui sont une fois plus longs que le bec, outre plusieurs autres poils plus courts, plus roides, et dirigés en avant, qui environnent cette même base jusqu'aux coins de la bouche; 2° ces plumes longues et étroites de la partie supérieure du cou, lesquelles glissent et jouent sur le dos, suivant que le cou prend différentes situations, et qui forment à l'oiseau une espèce de crinière.

II.

LE CHOUCAS CHAUVE.

Corvus calvus. L.

Ce singulier choucas, n° 521, qui se trouve dans l'île de Cayenne, est celui qui peut, comme je l'ai dit, faire pendant avec notre corneille fauve, qui est le freux : il a en effet la partie antérieure de la tête nue, comme le freux, et la gorge peu garnie de plumes. Il se rapproche des choucas en général par ses longues ailes, par la forme des pieds, par son port, par sa grosseur, par ses larges narines à peu près rondes; mais il en diffère en ce que ses narines ne sont point recouvertes de plumes, et qu'elles se trouvent placées dans un enfoncement assez profond creusé de chaque côté du bec; en ce que son bec est plus large à la

base, et qu'il est échancré sur ses bords. A l'égard de ses mœurs, je n'en peux rien dire, cet oiseau étant du grand nombre de ceux qui attendent le coup d'œil de l'observateur. On ne le trouve pas même nommé dans aucune ornithologie.

III.

LE CHOUCAS DE LA NOUVELLE-GUINÉE.

Corvus Novæ Guineæ. Gmel.

La place naturelle de cet oiseau, n° 629, est entre nos choucas de France et celui que j'ai nommé *colnud.* Il a le port de nos choucas, et le plumage gris de l'un d'eux (même un peu plus gris), au moins quant à la partie supérieure du corps; mais il est moins gros et a le bec plus large à sa base, en quoi il se rapproche du colnud. Il s'en éloigne par la longueur de ses ailes, qui atteignent presque l'extrémité de sa queue, et il s'éloigne du colnud et des choucas par les couleurs du dessous du corps, lesquelles consistent en une rayure noire et blanche qui s'étend jusque sous les ailes, et qui a quelque rapport avec celle des pics variés.

IV.

LE CHOUCARI DE LA NOUVELLE-GUINÉE[1].

Corvus Papuensis. Gmel.

La couleur dominante de cet oiseau (car nous n'en connoissons que la superficie) est un gris cendré,

1. Ainsi nommé par M. Daubenton le jeune, à qui je dois aussi sa description et celle de l'espèce précédente, n'ayant pas été à portée

plus foncé sur la partie supérieure, plus clair sur la partie inférieure, et se dégradant presque jusqu'au blanc sous le ventre et ses entours. Les deux seules exceptions qu'il y ait à faire à cette espèce d'uniformité de plumage, c'est, 1° une bande noire qui environne la base du bec, et se prolonge jusqu'aux yeux; 2° les grandes pennes des ailes, qui sont d'un brun noirâtre.

Le choucari a les narines recouvertes en entier, comme les choucas; il a aussi le bec conformé à peu près de même, si ce n'est que l'arête de la pièce supérieure est, non pas arrondie comme dans le choucas, mais anguleuse comme dans le colnud. Il a encore d'autres rapports avec cette dernière espèce, et lui ressemble par les proportions relatives de ses ailes, qui ne s'étendent pas au delà de la moitié de la queue, par ses petits pieds, par ses ongles courts; en sorte qu'on ne peut se dispenser de le placer, ainsi que le précédent, entre le colnud et le choucas. Sa longueur, prise de la pointe du bec au bout de la queue, est d'environ onze pouces.

Nous sommes redevables de cette espèce nouvelle, ainsi que de la précédente, à M. Sonnerat.

V.

LE COLNUD DE CAYENNE.

Corvus nudus. Gmel.

Je mets le colnud de Cayenne à la suite des choucas, quoiqu'il en diffère à plusieurs égards; mais, à

de voir ces oiseaux, arrivés tout récemment à Paris. Voyez les planches enluminées, n° 630.

tout prendre, il m'a paru en différer moins que de tout autre oiseau de notre continent.

Il a, comme le n° 2 ci-dessus, le bec fort large à sa base; et il a encore avec lui un autre trait de conformité, en ce qu'il est chauve; mais il l'est d'une autre manière; c'est le cou qu'il a presque nu et sans plumes. La tête est couverte, depuis et compris les narines, d'une espèce de calotte de velours noir, composée de petites plumes droites, courtes, serrées, et très douces au toucher; ces plumes deviennent plus rares sous le cou, et bien plus encore sur ses côtés et à sa partie postérieure.

Le colnud, n° 609, est à peu près de la grosseur de nos choucas, et on peut ajouter qu'il porte leur livrée; car tout son plumage est noir, à l'exception de quelques unes des couvertures et des pennes de l'aile, qui sont d'un gris blanchâtre.

A voir les pieds de celui que j'ai observé, on jugeroit que le doigt postérieur a été tourné par force en arrière; mais que naturellement et de lui-même il se tourne en avant, comme dans les martinets. J'ai même remarqué qu'il étoit lié par une membrane avec le doigt intérieur de chaque pied. C'est une espèce nouvelle.

VI.

LE BALICASE DES PHILIPPINES.

Corvus Balicassius. GMEL.

Je répugne à donner à cet oiseau étranger, n° 603, le nom de *choucas*, parce qu'il est aisé de voir, par

la description même de M. Brisson, qu'il diffère des choucas à plusieurs égards.

Il n'a que quinze à seize pouces de vol, et n'est guère plus gros qu'un merle; il a le bec plus gros et plus long à proportion que tous les choucas de notre Europe, les pieds plus grêles et la queue fourchue; enfin, au lieu de cette voix aigre et sinistre des choucas, il a le chant doux et agréable. Ces différences sont telles, qu'on doit s'attendre à en découvrir plusieurs autres lorsque cet oiseau sera mieux connu.

Au reste, il a le bec et les pieds noirs, et le plumage de la même couleur avec des reflets verts; en sorte que du moins il est choucas par la couleur.

LA PIE[1].

Corvus Pica. L.

La pie[2] a tant de ressemblance à l'extérieur avec la corneille, que M. Linnæus les a réunies toutes deux dans le même genre, et que, suivant Belon, pour faire une corneille d'une pie, il ne faut que raccourcir la queue à celle-ci et faire disparoître le blanc de son plumage. En effet, la pie a le bec, les pieds, les yeux, et la forme totale des corneilles et des choucas : elle a encore avec eux beaucoup d'autres rap-

1. En latin, *pica, cissa, avis pluvia* selon quelques uns; en italien, *gazza, ragazza, aregazza, gazzuola, gazzara, pica, putta;* en espagnol, *pega, acgerst, agelaster, algaster, agerluster* (*quasi agrilustra*); en anglois, *pie, piot, magpie, pianet.*

2. N° 488.

ports plus intimes dans l'instinct, les mœurs, et les habitudes naturelles; car elle est omnivore comme eux, vivant de toutes sortes de fruits, allant sur les charognes, faisant sa proie des œufs et des petits oiseaux foibles, quelquefois même des père et mère, soit qu'elle les trouve engagés dans les piéges, soit qu'elle les attaque à force ouverte : on en a vu une se jeter sur un merle pour le dévorer; une autre enlever une écrevisse, qui la prévint en l'étranglant avec ses pinces, etc.

On a tiré parti de son appétit pour la chair vivante en la dressant à la chasse comme on y dresse les corbeaux. Elle passe ordinairement la belle saison, appariée avec son mâle, et occupée de la ponte et de ses suites. L'hiver, elle vole par troupes, et s'approche d'autant plus des lieux habités, qu'elle y trouve plus de ressources pour vivre, et que la rigueur de la saison lui rend ces ressources plus nécessaires. Elle s'accoutume aisément à la vue de l'homme; elle devient bientôt familière dans la maison, et finit par se rendre la maîtresse. J'en connois une qui passe les jours et les nuits au milieu d'une troupe de chats, et qui sait leur en imposer.

Elle jase à peu près comme la corneille, et apprend aussi à contrefaire la voix des autres animaux et la parole de l'homme. On en cite une qui imitoit parfaitement les cris du veau, du chevreau, de la brebis, et même le flageolet du berger; une autre qui répétoit en entier une fanfare de trompettes[1]. M. Willughby en a vu plusieurs qui prononçoient des phra-

1. Plutarque raconte qu'une pie qui se plaisoit à imiter d'elle-même la parole de l'homme, le cri des animaux, et le son des instruments,

ses entières. *Margot* est le nom qu'on a coutume de lui donner, parce que c'est celui qu'elle prononce le plus volontiers ou le plus facilement; et Pline assure que cet oiseau se plaît beaucoup à ce genre d'imitation, qu'il s'attache à bien articuler les mots qu'il a appris, qu'il cherche long-temps ceux qui lui ont échappé, qu'il fait éclater sa joie lorsqu'il les a retrouvés, et qu'il se laisse quelquefois mourir de dépit lorsque sa recherche est vaine, ou que sa langue se refuse à la prononciation de quelque mot nouveau.

La pie a le plus souvent la langue noire comme le corbeau; elle monte sur le dos des cochons et des brebis, comme font les choucas, et court après la vermine de ces animaux, avec cette différence que le cochon reçoit ce service avec complaisance, au lieu que la brebis, sans doute plus sensible, paroît le redouter. Elle happe aussi fort adroitement les mouches et autres insectes ailés qui volent à sa portée.

Enfin on prend la pie dans les mêmes piéges et de la même manière que la corneille, et l'on a reconnu en elle les mêmes mauvaises habitudes, celles de voler et de faire des provisions[1]; habitudes presque toujours inséparables dans les différentes espèces d'ani-

ayant un jour entendu une fanfare de trompettes, devint muette subitement; ce qui surprit fort ceux qui avoient coutume de l'entendre babiller sans cesse : mais ils furent bien plus surpris quelque temps après lorsqu'elle rompit tout à coup le silence, non pour répéter sa leçon ordinaire, mais pour imiter le son des trompettes qu'elle avoit entendues, avec les mêmes tournures de chant, les mêmes modulations, et dans le même mouvement.

1. Je m'en suis assuré par moi-même en répandant devant une pie apprivoisée des pièces de monnoie et de petits morceaux de verre. J'ai même reconnu qu'elle cachoit son vol avec un si grand soin, qu'il

maux. On croit aussi qu'elle annonce la pluie lorsqu'elle jase plus qu'à l'ordinaire. D'un autre côté, elle s'éloigne du genre des corbeaux et des corneilles par un assez grand nombre de différences.

Elle est beaucoup plus petite et même plus que le choucas, et ne pèse que huit à neuf onces. Elle a les ailes plus courtes et la queue plus longue à proportion; par conséquent son vol est beaucoup moins élevé et moins soutenu : aussi n'entreprend-elle point de grands voyages; elle ne fait guère que voltiger d'arbre en arbre, ou de clocher en clocher; car, pour l'action de voler, il s'en faut bien que la longueur de la queue compense la brièveté des ailes. Lorsqu'elle est posée à terre, elle est toujours en action, et fait autant de sauts que de pas : elle a aussi dans la queue un mouvement brusque et presque continuel, comme la lavandière. En général, elle montre plus d'inquiétude et d'activité que les corneilles, plus de malice et de penchant à une sorte de moquerie. Elle met aussi plus de combinaisons et plus d'art dans la construction de son nid, soit qu'étant très ardente pour son mâle[1], elle soit aussi très tendre pour ses petits, ce qui va ordinairement de pair dans les animaux; soit qu'elle sache que plusieurs oiseaux de rapine sont fort avides de ses œufs et de ses petits, et de plus, que quelques uns d'entre eux sont avec elle dans le cas de la représaille. Elle multiplie les précautions en raison de sa tendresse et des dangers de ce

étoit quelquefois difficile de le trouver; par exemple, sous un lit, entre les sangles et le sommier de ce lit.

1. Les anciens en avoient cette idée, puisque de son nom grec *kissa*, ils avoient formé celui de *kissan*, qui est une expression de volupté.

qu'elle aime : elle place son nid au haut des plus grands arbres, ou du moins sur de hauts buissons [1], et n'oublie rien pour le rendre solide et sûr; aidée de son mâle, elle le fortifie extérieurement avec des bûchettes flexibles et du mortier de terre gâchée, et elle le recouvre en entier d'une enveloppe à claire-voie, d'une espèce d'abattis de petites branches épineuses et bien entrelacées; elle n'y laisse d'ouverture que dans le côté le mieux défendu, le moins accessible, et seulement ce qu'il en faut pour qu'elle puisse entrer et sortir. Sa prévoyance industrieuse ne se borne pas à la sûreté, elle s'étend encore à la commodité, car elle garnit le fond du nid d'une espèce de matelas orbiculaire [2], pour que ses petits soient plus mollement et plus chaudement; et quoique ce matelas, qui est le nid véritable, n'ait qu'environ six pouces de diamètre, la masse entière, en y comprenant les ouvrages extérieurs et l'enveloppe épineuse, a au moins deux pieds en tous sens.

1. C'est ordinairement sur la lisière des bois ou dans les vergers qu'elle l'établit.

2. *Lutea..... stragulum subjicit... et merula et pica...* (Arist., *Hist. anim.*, lib. IX, cap. 13.) Je remarque à cette occasion que plusieurs écrivains ont pensé que la *kissa* d'Aristote étoit notre geai, parce qu'il dit que cette *kissa* faisoit des amas de glands, et parce qu'en effet le gland est la principale nourriture de notre geai; cependant on ne peut nier que cette nourriture ne soit commune au geai et à la pie. Mais deux caractères qui sont propres au geai, et qui n'eussent point échappé à Aristote, ce sont les deux marques bleues qu'il a aux ailes, et cette espèce de huppe que se fait cet oiseau en relevant les plumes de sa tête, caractère dont ce philosophe ne fait aucune mention; d'où je crois pouvoir conjecturer que la pie d'Aristote et la nôtre sont le même oiseau, ainsi que cette pie variée à longue queue, qui étoit nouvelle à Rome et encore rare du temps de Pline.

Tant de précautions ne suffisent point encore à sa tendresse, ou, si l'on veut, à sa défiance ; elle a continuellement l'œil au guet sur ce qui se passe au dehors. Voit-elle approcher une corneille, elle vole aussitôt à sa rencontre, la harcelle et la poursuit sans relâche et avec de grands cris, jusqu'à ce qu'elle soit venue à bout de l'écarter. Si c'est un ennemi plus respectable, un faucon, un aigle, la crainte ne la retient point, et elle ose encore l'attaquer avec une témérité qui n'est pas toujours heureuse : cependant il faut avouer que sa conduite est quelquefois plus réfléchie, s'il est vrai ce qu'on dit, que, lorsqu'elle a vu un homme observer trop curieusement son nid, elle transporte ses œufs ailleurs, soit entre ses doigts, soit d'une manière encore plus incroyable. Ce que les chasseurs racontent à ce sujet de ses connoissances arithmétiques[1] n'est guère moins étrange, quoique ces prétendues connoissances ne s'étendent pas au delà du nombre de cinq.

Elle pond sept ou huit œufs à chaque couvée, et ne fait qu'une seule couvée par an, à moins qu'on ne détruise ou qu'on ne dérange son nid, auquel cas

1. Les chasseurs prétendent que si la pie voit entrer un homme dans une hutte construite au pied de l'arbre où est son nid, elle n'entrera pas elle-même dans son nid qu'elle n'ait vu sortir l'homme de la hutte ; que si on a voulu la tromper en y entrant deux et n'en sortant qu'un, elle s'en aperçoit très bien, et n'entre point qu'elle n'ait vu sortir aussi le second ; qu'il en est de même pour trois ou pour quatre, et même encore pour cinq ; mais que s'il en est entré six, le sixième peut rester sans qu'elle s'en doute : d'où il résulteroit que la pie auroit une appréhension nette de la suite des unités et de leur combinaison au dessous de six : et il faut avouer que l'appréhension nette du coup d'œil de l'homme est renfermée à peu près dans les mêmes limites.

elle en entreprend tout de suite un autre, et le couple y travaille avec tant d'ardeur, qu'il est achevé en moins d'un jour; après quoi elle fait une seconde ponte de quatre ou cinq œufs; et si elle est encore troublée, elle fera un troisième nid semblable aux deux premiers, et une troisième ponte, mais toujours moins abondante[1]. Ses œufs sont plus petits et d'une couleur moins foncée que ceux du corbeau, avec des taches brunes semées sur un fond vert bleu, et plus fréquentes vers le gros bout. Jean Liébault, cité par M. Salerne, est le seul qui dise que le mâle et la femelle couvent alternativement.

Les piats, ou les petits de la pie, sont aveugles et à peine ébauchés en naissant; ce n'est qu'avec le temps et par degrés que le développement s'achève et que leur forme se décide : la mère non seulement les élève avec sollicitude, mais leur continue ses soins long-temps après qu'ils sont élevés. Leur chair est un manger médiocre; cependant on y a généralement moins de répugnance que pour celle des petits corneillons.

A l'égard de la différence qu'on remarque dans le plumage, je ne la regarde point absolument comme spécifique, puisque parmi les corbeaux, les corneilles, et les choucas, on trouve des individus qui sont variés de noir et de blanc, comme la pie : cependant on ne peut nier que dans l'espèce du corbeau, de la corneille, et du choucas proprement dit, le noir

1. C'est quelque chose de semblable qui aura donné lieu d'imputer à la pie le stratagème de faire constamment deux nids, afin de donner le change aux oiseaux de proie qui en veulent à la couvée. C'est ainsi que Denys-le-Tyran avoit trente chambres à coucher.

ne soit la couleur ordinaire, comme le noir et le blanc est celle des pies; et que si l'on a vu des pies blanches, ainsi que des corbeaux et des choucas blancs, il ne soit très rare de rencontrer des pies entièrement noires. Au reste, il ne faut pas croire que le noir et le blanc, qui sont les couleurs principales de la pie, excluent tout mélange d'autres couleurs; en y regardant de près et à certains jours, on y aperçoit des nuances de vert, de pourpre, de violet, et l'on est surpris de voir un si beau plumage à un oiseau si peu renommé à cet égard. Mais ne sait-on pas que dans ce genre et dans bien d'autres la beauté est une qualité superficielle, fugitive, et qui dépend absolument du point de vue? Le mâle se distingue de la femelle par des reflets bleus, plus marqués sur la partie supérieure du corps, et non par la noirceur de la langue, comme quelques uns l'ont dit.

La pie est sujette à la mue, comme les autres oiseaux; mais on a remarqué que ses plumes ne tomboient que successivement et peu à peu, excepté celles de la tête qui tombent toutes à la fois, en sorte que chaque année elle paroît chauve au temps de la mue[1]. Les jeunes n'acquièrent leur longue queue que la seconde année, et sans doute ne deviennent adultes qu'à cette même époque.

Tout ce que je trouve sur la durée de la vie de la pie c'est que le docteur Derham en a nourri une qui a vécu plus de vingt ans, mais qui à cet âge étoit tout-à-fait aveugle de vieillesse.

Cet oiseau est très commun en France, en Angle-

1. Il en est de même du geai et de plusieurs autres espèces.

terre, en Allemagne, en Suède, et dans toute l'Europe, excepté en Laponie et dans les pays de montagnes[1], où elle est rare : d'où l'on peut conclure qu'elle craint le grand froid. Je finis son histoire par une description abrégée, qui portera sur les seuls objets que la figure ne peut exprimer aux yeux, ou qu'elle n'exprime pas assez distinctement.

Elle a vingt pennes à chaque aile, dont la première est fort courte, et les quatrième et cinquième sont les plus longues; douze pennes inégales à la queue, et diminuant toujours de longueur, plus elles s'éloignent des deux du milieu, qui sont les plus longues de toutes; les narines rondes, la paupière interne des yeux marquée d'une tache jaune, la fente du palais hérissée de poils sur ses bords, la langue noirâtre et fourchue, les intestins longs de vingt-deux pouces, le cœcum d'un demi-pouce; l'œsophage dilaté et garni de glandes à l'endroit de sa jonction avec le ventricule, celui-ci peu musculeux, la rate oblongue, et une vésicule de fiel à l'ordinaire.

J'ai dit qu'il y avoit des pies blanches, comme il y a des corbeaux blancs; et quoique la principale cause de ce changement de plumage soit l'influence des climats septentrionaux, comme on peut le supposer à l'égard de la pie blanche de Wormius, qui venoit de Norwége, et même à l'égard de quelques unes de celles dont parle Rzaczynski, cependant il faut avouer qu'on en trouve quelquefois dans les climats tempérés; témoin celle qui fut prise il y a quelques années en Sologne, et qui étoit toute blanche, à l'exception

1. M. Hébert m'assure qu'on ne voit point de pies dans les montagnes du Bugey, ni même à la hauteur de Nantua.

d'une seule plume noire qu'elle avoit au milieu des deux ailes ; soit qu'elle eût passé des pays du Nord en France après avoir subi l'influence du climat, soit qu'étant née en France, cette altération de couleur eût été produite par quelque cause particulière. Il faut dire la même chose des pies blanches que l'on voit quelquefois en Italie.

Wormius remarque que sa pie blanche avoit la tête lisse et dénuée de plumes ; apparemment qu'il la vit au temps de la mue ; ce qui confirme ce que j'ai dit de celle des pies ordinaires.

Willughby a vu dans la ménagerie du roi d'Angleterre des pies brunes ou roussâtres, qui peuvent passer pour une seconde variété de l'espèce ordinaire.

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT A LA PIE.

I.

LA PIE DU SÉNÉGAL[1].

Corvus Senegalensis. Gmel.

Elle est un peu moins grosse que la nôtre, et cependant elle a presque autant d'envergure, parce que

1. N° 538.

ses ailes sont plus longues à proportion ; sa queue est au contraire plus courte, du reste conformée de même. Le bec, les pieds, et les ongles sont noirs, comme dans la pie ordinaire : mais le plumage est très différent; il n'y entre pas un seul atome de blanc, et toutes les couleurs en sont obscures. La tête, le cou, le dos, et la poitrine sont noirs avec des reflets violets; les pennes de la queue et les grandes pennes des ailes sont brunes : tout le reste est noirâtre plus ou moins foncé.

II.

LA PIE DE LA JAMAIQUE[1].

Gracula Quiscala. LATHAM.

Cet oiseau ne pèse que six onces, et il est d'environ un tiers plus petit que la pie commune, dont il a le bec, les pieds, et la queue.

Le plumage du mâle est noir, avec des reflets pourpres; celui de la femelle est brun, plus foncé sur le dos et sur toute la partie supérieure du corps, moins foncé sous le ventre.

Ils font leur nid sur les branches des arbres. On en trouve dans tous les districts de l'île, mais plus abondamment dans les lieux les plus éloignés du bruit : c'est de là qu'après avoir fait leur ponte et donné naissance à une génération nouvelle pendant l'été, ils se répandent l'automne dans les habitations, et arrivent en si grand nombre, que l'air en est quel-

1. On lui a donné le nom de *pie*, de *choucas*, de *merops*, et de *merle des Barbades*.

quefois obscurci. Ils volent ainsi en troupes l'espace de plusieurs milles; et partout où ils se posent, ils font un dommage considérable aux cultivateurs. Leur ressource pendant l'hiver est de venir aux portes des granges. Tout cela donne lieu de croire qu'ils sont frugivores; cependant on remarque qu'ils ont l'odeur forte, que leur chair est noire et grossière, et qu'on en mange fort rarement.

Il suit de ce que je viens de dire, que cet oiseau diffère de notre pie non seulement par la façon de se nourrir, par sa taille, et par son plumage, mais en ce qu'il a le vol plus soutenu, et par conséquent l'aile plus forte; qu'il va par troupes plus nombreuses; que sa chair est encore moins bonne à manger; enfin que dans cette espèce la différence du sexe en entraîne une plus grande dans les couleurs; en sorte qu'ajoutant à ces traits de dissemblance la difficulté qu'a dû rencontrer la pie d'Europe à passer en Amérique, vu qu'elle a l'aile trop courte et trop foible pour franchir les grandes mers qui séparent les deux continents sous les zones tempérées, et qu'elle fuit les pays septentrionaux où ce passage seroit facile, on est fondé à croire que ces prétendues pies américaines peuvent bien avoir quelques rapports avec les nôtres, et les représenter dans le nouveau continent, mais qu'elles ne descendent pas d'une souche commune.

Le tesquizana du Mexique[1] paroît avoir beaucoup de ressemblance avec cette pie de la Jamaïque,

1. J'ai formé ce nom par contraction du nom mexicain *tequixquiacazanatl*. Fernandès l'appelle encore *étourneau des lacs salés*, et les Espagnols *tordo*. Cet oiseau a le chant plaintif.

puisque, suivant Fernandès, il a la queue fort longue; qu'il surpasse l'étourneau en grosseur; que le noir de son plumage a des reflets; qu'il vole en grandes troupes, lesquelles dévastent les terres cultivées où elles s'arrêtent; qu'il niche au printemps; que sa chair est dure et de mauvais goût, en un mot, qu'on peut le regarder comme une espèce d'étourneau ou de choucas : or l'on sait qu'au plumage près un choucas qui a une longue queue ressemble beaucoup à une pie.

Il n'en est pas ainsi de l'isana du même Fernandès[1], quoique M. Brisson le confonde avec la pie de la Jamaïque. Cet oiseau a, à la vérité, le bec, les pieds, et le plumage des mêmes couleurs : mais il paroît avoir le corps plus gros, et le bec du double plus long; outre cela il se plaît dans les contrées les plus froides du Mexique, et il a le naturel, les mœurs, et le cri de l'étourneau. Il est difficile, ce me semble, de reconnoître à ces traits la pie de la Jamaïque de Catesby; et, si l'on veut le rapporter au même genre, on ne peut au moins se dispenser d'en faire une espèce séparée, d'autant plus que Fernandès, le seul naturaliste qui l'ait vu, lui trouve plus d'analogie avec l'étourneau qu'avec la pie; et ce témoignage doit être de quelque poids auprès de ceux qui ont éprouvé combien le premier coup d'œil d'un observateur exercé, qui saisit rapidement le caractère naturel de la physionomie d'un animal, est plus décisif et plus sûr pour le rapporter à sa véritable espèce, que l'examen détaillé des caractères de pure convention, que chaque méthodiste établit à son gré.

1. Il l'appelle *izanatl*, d'autres *yxtlaolzanatl*.

Au reste, il est très facile et très excusable de se tromper en parlant de ces espèces étrangères, qui ne sont connues que par des descriptions incomplètes et par de mauvaises figures.

Je dois ajouter que l'isana a cette sorte de ris moqueur ordinaire à la plupart des oiseaux qu'on appelle des *pies* en Amérique.

III.

LA PIE DES ANTILLES.

Corvus Caribæus. Gmel.

M. Brisson a mis cet oiseau parmi les rolliers : je ne vois pas qu'il ait eu d'autres raisons, sinon que, dans la figure donnée par Aldrovande, les narines sont découvertes ; ce que M. Brisson établit en effet pour un des caractères du rollier. Mais, 1° ce n'est qu'avec beaucoup d'incertitude qu'on peut attribuer ce caractère à l'oiseau dont il s'agit ici, d'après une figure qui n'a point paru exacte à M. Brisson lui-même, et qu'on doit supposer encore moins exacte sur cet article que sur aucun autre, tout ce détail de petites plumes étant bien plus indifférent au peintre qui veut rendre la nature dans ses principaux effets, qu'au naturaliste qui voudroit l'assujettir à sa méthode.

2° On peut opposer à cet attribut incertain, saisi dans une figure fautive, un attribut beaucoup plus marqué, plus évident, et qui n'a échappé ni au peintre ni aux observateurs qui ont vu l'oiseau même ; ce

sont les longues pennes du milieu de la queue, attribut dont M. Brisson a fait le caractère distinctif de la pie.

3° Ajoutez à cela que la pie des Antilles ressemble à la nôtre par son cri, par son naturel très défiant, par son habitude de nicher sur les arbres et d'aller le long des rivières[1], par la qualité médiocre de sa chair; en sorte que, si l'on veut rapprocher cet oiseau étranger de l'espèce d'Europe avec laquelle il a le plus de rapports connus, il faut, ce me semble, le rapprocher de celle de la pie.

Il en diffère néanmoins par l'excès de longueur des deux pennes du milieu de la queue[2], lesquelles dépassent les latérales de huit ou dix pouces, et aussi par ses couleurs; car il a le bec et les pieds rouges, le cou bleu, avec un collier blanc, la tête de même couleur bleue, avec une tache blanche mouchetée de noir, qui s'étend depuis l'origine du bec supérieur jusqu'à la naissance du cou; le dos tanné, le croupion jaune, les deux longues pennes de la queue de couleur bleue avec du blanc au bout, et la tige blanche;

1. La pie va aussi le long des eaux, puisqu'elle enlève quelquefois des écrevisses, comme nous l'avons dit.

2 Je ne parle point d'une singularité que lui attribue Aldrovande; c'est de n'avoir que huit pennes à la queue : mais ce naturaliste ne les avoit comptées que sur la figure coloriée, et l'on sent combien cette manière de juger est équivoque et sujette à l'erreur. Il est vrai que le P. Du Tertre dit la même chose; mais il est encore plus vraisemblable qu'il le répète d'après Aldrovande, dont il connoissoit bien l'*Ornithologie*, puisqu'il la cite à la page suivante. D'ailleurs il avoit coutume de faire ses descriptions de mémoire, et la mémoire a besoin d'être aidée. (Voyez page 247 du tome II.) Enfin sa description de la pie des Antilles est peut-être la seule où il soit fait mention des pennes de la queue.

les autres pennes de la queue rayées de bleu et de blanc, celles de l'aile mêlées de vert et de bleu, et le dessous du corps blanc.

En comparant la description de la pie des Antilles du P. Du Tertre, avec celle de la pie des Indes à longue queue d'Aldrovande, on ne peut douter qu'elles n'aient été faites l'une et l'autre d'après un oiseau de la même espèce, et par conséquent que ce ne soit un oiseau d'Amérique, comme l'assure le P. Du Tertre, qui l'a observé à la Guadeloupe, et non pas un oiseau du Japon, comme le dit Aldrovande d'après une tradition fort incertaine; à moins qu'on ne veuille supposer qu'il s'est répandu du côté du Nord, d'où il aura pu passer d'un continent à l'autre.

IV.

L'HOCISANA[1].

Corvus Mexicanus. Gmel.

Quoique Fernandès donne à cet oiseau le nom de *grand étourneau*, cependant on peut le rapporter, d'après ce qu'il dit lui-même, au genre des pies : car il assure qu'il seroit exactement semblable au choucas ordinaire, s'il étoit moins gros, qu'il eût la queue et les ongles moins longs, et le plumage d'un noir plus franc et sans mélange de bleu. Or, la longue queue est un attribut, non de l'étourneau, mais de la pie, et celui par lequel elle diffère le plus à l'extérieur du choucas; et quant aux autres caractères par lesquels

1. Le nom mexicain est *hocitzanatl*. Cet oiseau s'appelle encore *caxcaxtototl* dans le pays.

l'hocisana s'éloigne du choucas, ils sont autant ou plus étrangers à l'étourneau qu'à la pie.

D'ailleurs cet oiseau cherche les lieux habités, est familier comme la pie, jase de même, et a la voix perçante : sa chair est noire et de fort bon goût.

V.

LA VARDIOLE[1].

Muscicapa Paradisi. LATHAM.

Seba lui a donné le nom d'*oiseau de paradis*, comme il le donne à presque tous les oiseaux étrangers à longue queue; et à ce titre la vardiole le méritoit bien, puisque sa queue est plus de deux fois aussi longue que tout le reste de son corps, mesuré depuis la pointe du bec jusqu'à l'extrémité opposée : mais il faut avouer que cette queue n'est point faite comme dans l'oiseau de paradis, ses plus grandes pennes étant garnies de barbes dans toute leur longueur, sans parler de plusieurs autres différences.

Le blanc est la couleur dominante de cet oiseau : il ne faut excepter que la tête et le cou, qui sont noirs avec des reflets de pourpre très vif; les pieds, qui sont d'un rouge clair; les ailes, dont les grandes pennes ont des barbes noires; et les deux pennes du milieu de la queue, qui excédent de beaucoup toutes les autres, et qui ont du noir le long de la côte, depuis leur base jusqu'à la moitié de leur longueur.

Les yeux de la vardiole sont vifs et entourés de blanc;

1. C'est la *pie de l'île Papoe*, de M. Brisson. On l'appelle dans le pays *waygehoe* et *wardioe*, d'où j'ai fait *vardiole*.

la base du bec supérieur est garnie de petites plumes noires piliformes, qui reviennent en avant et couvrent les narines; ses ailes sont courtes et ne dépassent point l'origine de la queue : dans tout cela elle se rapproche de la pie; mais elle en diffère par la brièveté de ses pieds, qu'elle a une fois plus courts à proportion, ce qui entraîne d'autres différences dans le port et dans la démarche.

On la trouve dans l'île de Papoe, selon Seba, dont la description, la seule qui soit originale, renferme tout ce que l'on sait de cet oiseau.

VI.

LE ZANOÉ[1].

Corvus Zanoe. Gmel.

Fernandès compare cet oiseau du Mexique à la pie commune, pour la grosseur, pour la longueur de la queue, pour la perfection des sens, pour le talent de parler, pour l'instinct de dérober tout ce qu'elle trouve à sa bienséance : il ajoute qu'il a le cri comme plaintif et semblable à celui des petits étourneaux, et que son plumage est noir partout, excepté sur le cou et sur la tête, où l'on aperçoit une teinte de fauve.

1. Le nom mexicain est *tsanahoei*.

LE GEAI[1].

Corvus glandarius. Gmel.

Presque tout ce qui a été dit de l'instinct de la pie peut s'appliquer au geai, n° 481; et ce sera assez faire connoître celui-ci que d'indiquer les différences qui le caractérisent.

L'une des principales c'est cette marque bleue, ou plutôt émaillée de différentes nuances de bleu, dont chacune de ses ailes est ornée, et qui suffiroit seule pour le distinguer de presque tous les autres oiseaux de l'Europe. Il a de plus sur le front un toupet de petites plumes noires, bleues, et blanches : en général, toutes ses plumes sont singulièrement douces et soyeuses au toucher, et il sait, en relevant celles de sa tête, se faire une huppe qu'il rabaisse à son gré. Il est d'un quart moins gros que la pie ; il a la queue plus courte et les ailes plus longues à proportion, et, malgré cela, il ne vole guère mieux qu'elle.

Le mâle se distingue de la femelle par la grosseur de la tête et par la vivacité des couleurs : les vieux diffèrent aussi des jeunes par le plumage ; et de là, en grande partie, les variétés et le peu d'accord des

1. En latin, *garrulus;* en espagnol, *gayo, cayo;* en italien, *ghiandaia, gaza verla, berta, bertina, baretino;* en allemand, *haher, hatzler, baum-hatzel eichen-heher, nuss-heher, nuss-hecker, jack, broekexter, marggraff, marcolfus;* en anglois, *jay, ia ia.*

descriptions; car il n'y a que les bonnes descriptions qui puissent s'accorder; et, pour bien décrire une espèce, il faut avoir vu et comparé un grand nombre d'individus.

Les geais sont fort pétulants de leur nature; ils ont les sensations vives, les mouvements brusques; et, dans leurs fréquents accès de colère, ils s'emportent et oublient le soin de leur propre conservation, au point de se prendre quelquefois la tête entre deux branches, et ils meurent ainsi suspendus en l'air[1]: leur agitation perpétuelle prend encore un nouveau degré de violence lorsqu'ils se sentent gênés; et c'est la raison pourquoi ils deviennent tout-à-fait méconnoissables en cage, ne pouvant y conserver la beauté de leurs plumes, qui sont bientôt cassées, usées, déchirées, flétries par un frottement continuel.

Leur cri ordinaire est très désagréable, et ils le font entendre souvent; ils ont aussi de la disposition à contrefaire celui de plusieurs oiseaux qui ne chantent pas mieux, tels que la crécerelle, le chat-huant, etc. S'ils aperçoivent dans le bois un renard, ou quelque autre animal de rapine, ils jettent un certain cri très perçant, comme pour s'appeler les uns les autres, et on les voit en peu de temps rassemblés en force, et se croyant en état d'en imposer par le nombre, ou du moins par le bruit. Cet instinct qu'ont les geais de se rappeler, de se réunir à la voix de l'un d'eux, et leur violente antipathie contre la chouette, offrent plus d'un moyen pour les attirer dans les piéges, et il ne se passe guère de pipée sans qu'on en prenne

1. Cet instinct rend croyables ces batailles que l'on dit s'être données entre des armées de geais et des armées de pies.

plusieurs ; car, étant plus pétulants que la pie, il s'en faut bien qu'ils soient aussi défiants et aussi rusés. Ils n'ont pas non plus le cri naturel si varié, quoiqu'ils paroissent n'avoir pas moins de flexibilité dans le gosier, ni moins de disposition à imiter tous les sons, tous les bruits, tous les cris d'animaux qu'ils entendent habituellement, et même la parole humaine. Le mot *richard* est celui, dit-on, qu'il articulent le plus facilement. Ils ont aussi, comme la pie et toute la famille des choucas, des corneilles, et des corbeaux, l'habitude d'enfouir leurs provisions superflues, et celle de dérober tout ce qu'ils peuvent emporter ; mais ils ne se souviennent pas toujours de l'endroit où ils ont enterré leur trésor ; ou bien, selon l'instinct commun à tous les avares, ils sentent plus la crainte de le diminuer que le désir d'en faire usage, en sorte qu'au printemps suivant, les glands et les noisettes qu'ils avoient cachés et peut-être oubliés, venant à germer en terre et pousser des feuilles au dehors, décèlent ces amas inutiles, et les indiquent, quoiqu'un peu tard, à qui en saura mieux jouir.

Les geais nichent dans les bois, et loin des lieux habités, préférant les chênes les plus touffus, et ceux dont le tronc est entouré de lierre ; mais ils ne construisent pas leurs nids avec autant de précaution que la pie. On m'en a apporté plusieurs dans le mois de mai ; ce sont des demi-sphères creuses formées de petites racines entrelacées, ouvertes par dessus, sans matelas au dedans, sans défense au dehors : j'y ai toujours trouvé quatre ou cinq œufs ; d'autres disent y en avoir trouvé cinq ou six. Ces œufs sont un peu moins gros que ceux du pigeon, d'un gris plus ou

moins verdâtre, avec de petites taches foiblement marquées.

Les petits subissent leur première mue dès le mois de juillet; ils suivent leurs père et mère jusqu'au printemps de l'année suivante, temps où ils les quittent pour se réunir deux à deux et former de nouvelles familles : c'est alors que la plaque bleue des ailes qui s'étoit marquée de très bonne heure paroît dans toute sa beauté.

Dans l'état de domesticité, auquel ils se façonnent aisément, ils s'accoutument à toutes sortes de nourritures, et vivent ainsi huit à dix ans; dans l'état sauvage, ils se nourrissent non seulement de glands et de noisettes, mais de châtaignes, de pois, de fèves, de sorbes, de groseilles, de cerises, de framboises, etc. Ils dévorent aussi les petits des autres oiseaux, quand ils peuvent les surprendre dans le nid en l'absence des vieux, et quelquefois les vieux, lorsqu'ils les trouvent pris au lacet; et, dans cette circonstance, ils vont, suivant leur coutume, avec si peu de précaution, qu'ils se prennent quelquefois eux-mêmes, et dédommagent ainsi l'oiseleur du tort qu'ils ont fait à sa chasse; car leur chair, quoique peu délicate, est mangeable, surtout si on la fait bouillir d'abord, et ensuite rôtir : on dit que de cette manière elle appproche de celle de l'oie rôtie.

Les geais ont la première phalange du doigt extérieur de chaque pied unie à celle du doigt du milieu; le dedans de la bouche noir; la langue de la même couleur, fourchue, mince, comme membraneuse, et presque transparente; la vésicule du fiel oblongue; l'estomac moins épais et revêtu de muscles moins forts

que le gésier des granivores. Il faut qu'ils aient le gosier fort large, s'ils avalent, comme on dit, des glands, des noisettes, et même des châtaignes tout entières, à la manière des ramiers : cependant je suis sûr qu'ils n'avalent jamais les calices d'œillets tout entiers, quoiqu'ils soient très friands de la graine qu'ils renferment. Je me suis amusé quelquefois à considérer leur manége : si on leur donne un œillet, ils le prennent brusquement; si on leur en donne un second, ils le prennent de même, et ils en prennent ainsi tout autant que leur bec en peut contenir, et même davantage; car il arrive souvent qu'en happant les nouveaux ils laissent tomber les premiers, qu'ils sauront bien retrouver. Lorsqu'ils veulent commencer à manger, ils posent tous les autres œillets, et n'en gardent qu'un seul dans leur bec; s'ils ne le tiennent pas d'une manière avantageuse, ils savent fort bien le poser pour le reprendre mieux; et ensuite ils le saisissent sous le pied droit, et à coups de bec ils emportent en détail d'abord les pétales de la fleur, puis l'enveloppe du calice, ayant toujours l'œil au guet, et regardant de tous côtés : enfin, lorsque la graine est à découvert, ils la mangent avidement, et se mettent tout de suite à éplucher un second œillet.

On trouve cet oiseau en Suède, en Écosse, en Angleterre, en Allemagne, en Italie; et je ne crois pas qu'il soit étranger à aucune contrée de l'Europe, ni même à aucune des contrées correspondantes de l'Asie.

Pline parle d'une race de geai ou de pie à cinq doigts, laquelle apprenoit mieux à parler que les autres. Cette race n'a rien de plus extraordinaire que

celle des poules à cinq doigts, qui est connue de tout le monde, d'autant plus que les geais deviennent encore plus familiers, plus domestiques que les poules; et l'on sait que les animaux qui vivent le plus avec l'homme sont aussi les mieux nourris, conséquemment qu'ils abondent le plus en molécules organiques superflues, et qu'ils sont plus sujets à ces sortes de monstruosités par excès. C'en seroit une que les phalanges des doigts multipliées dans quelques individus au delà du nombre ordinaire; ce qu'on a attribué trop généralement à toute espèce.

Mais une autre variété plus généralement connue dans l'espèce du geai c'est le geai blanc; il a la marque bleue aux ailes, et ne diffère du geai ordinaire que par la blancheur presque universelle de son plumage, laquelle s'étend jusqu'au bec et aux ongles, et par ses yeux rouges, tels qu'en ont tant d'autres animaux blancs. Au reste, il ne faut pas croire que la blancheur de son plumage soit bien pure; elle est souvent altérée par une teinte jaunâtre plus ou moins foncée. Dans un individu que j'ai observé, les couvertures qui bordent les ailes pliées étoient ce qu'il y a de plus blanc : ce même individu me parut aussi avoir les pieds plus menus que le geai ordinaire.

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT AU GEAI.

I.

LE GEAI DE LA CHINE A BEC ROUGE.

Corvus erythrorynchus. Gmel.

Cette espèce nouvelle vient de paroître en France pour la première fois. Son bec rouge fait d'autant plus d'effet, que toute la partie antérieure de la tête, du cou, et même de la poitrine, est d'un beau noir velouté ; le derrière de la tête et du cou est d'un gris tendre, qui se mêle par petites taches sur le sommet de la tête avec le noir de la partie antérieure ; le dessus du corps est brun, et le dessous blanchâtre : mais, pour se former une idée juste de ces couleurs, il faut supposer une teinte de violet répandue sur toutes, excepté sur le noir, mais plus foncée sur les ailes, un peu moins sur le dos, et encore moins sous le ventre. La queue est étagée, les ailes ne passent pas le tiers de sa longueur, et chacune de ses pennes est marquée de trois couleurs : savoir, de violet clair à l'origne, de noir à la partie moyenne, et de blanc à l'extrémité ; mais le violet tient plus d'espace que le noir, et celui-ci plus que le blanc.



Pauquet sculp

1 LE GEAI DU PEROU — 2 LE MANUCODE — 3 LE MAGNIFIQUE

Les pieds sont rouges comme le bec, les ongles blanchâtres à leur naissance, et bruns vers la pointe, du reste fort longs et fort crochus.

Ce geai, n° 622, est un peu plus gros que le nôtre, et pourroit bien n'être qu'une variété de climat.

II.

LE GEAI DU PÉROU.

Corvus Peruvianus. Gmel.

Le plumage de cet oiseau, n° 625, est d'une grande beauté; c'est un mélange des couleurs les plus distinguées, tantôt fondues avec un art inimitable, tantôt contrastées avec une dureté qui augmente l'effet. Le vert tendre, qui domine sur la partie supérieure du corps, s'étend d'une part sur les six pennes intermédiaires de la queue, et de l'autre va s'unir, en se dégradant par nuances insensibles et prenant en même temps une teinte bleuâtre, à une espèce de couronne blanche qui orne le sommet de la tête. La base du bec est entourée d'un beau bleu, qui reparoît derrière l'œil et dans l'espace au dessous. Une sorte de pièce de corps de velours noir, qui couvre la gorge et embrasse tout le devant du cou, tranche par son bord supérieur avec cette belle couleur bleue, et par son bord inférieur avec le jaune jonquille qui règne sur la poitrine, le ventre, et jusque sur les trois pennes latérales de chaque côté de la queue. Cette queue est étagée, et plus étagée que celle du geai de Sibérie.

On ne sait rien des mœurs de cet oiseau, qui n'avoit point encore paru en Europe.

III.

LE GEAI BRUN DU CANADA.

Corvus Canadensis. Gmel.

S'il étoit possible de supposer que le geai eût pu passer en Amérique, je serois tenté de regarder celui-ci comme une variété de notre espèce d'Europe; car il en a le port, la physionomie, ces plumes douces et soyeuses qui sont comme un attribut caractéristique du geai : il n'en diffère que par sa grosseur, qui est un peu moindre, par les couleurs de son plumage, par la longueur et la forme de sa queue, qui est étagée. Ces différences pourroient à toute force s'imputer à l'influence du climat : mais notre geai a l'aile trop foible et vole trop mal pour avoir pu traverser des mers; et en attendant qu'une connoissance plus détaillée des mœurs du geai brun du Canada, n° 530, nous mette en état de porter un jugement solide sur sa nature, nous nous déterminons à le produire ici comme une espèce étrangère, analogue à notre geai, et l'une de celles qui en approchent de plus près.

La dénomination de *geai brun* donne une idée assez juste de la couleur qui domine sur le dessus du corps; car le dessous, ainsi que le sommet de la tête, la gorge, et le devant du cou, sont d'un blanc sale; et cette dernière couleur se retrouve encore à l'extrémité de la queue et des ailes. Dans l'individu que j'ai observé, le bec et les pieds étoient d'un brun foncé, le dessous du corps plus rembruni, et le bec

inférieur plus renflé que dans la figure ; enfin les plumes de la gorge se portant en avant, formoient une espèce de barbe à l'oiseau.

IV.

LE GEAI DE SIBÉRIE.

Corvus Sibiricus. Gmel.

Les traits d'analogie par lesquels cette nouvelle espèce se rapproche de celle de notre geai consistent en un certain air de famille, en ce que la forme du bec et des pieds, et la disposition des narines sont à peu près les mêmes, et en ce que le geai de Sibérie, n° 608, a sur la tête, comme le nôtre, des plumes étroites, qu'il peut à son gré relever en manière de huppe.

Ses traits de dissemblance sont qu'il est plus petit, qu'il a la queue étagée, et que les couleurs de son plumage sont fort différentes, comme on pourra s'en assurer en comparant les figures enluminées qui représentent ces deux oiseaux. Les mœurs de celui de Sibérie nous sont absolument inconnues.

V.

LE BLANCHE-COIFFE,

OU LE GEAI DE CAYENNE[1].

Corvus Cayanus. Gmel.

Il est à peu près de la grosseur de notre geai commun : mais il a le bec plus court, les pieds plus hauts, la queue et les ailes plus longues à proportion ; ce qui

1. N° 373.

lui donne un air moins lourd et une forme plus développée.

On peut lui trouver encore d'autres différences, principalement dans le plumage ; le gris, le blanc, le noir, et différentes nuances de violet, font toute la variété de ses couleurs ; le gris sur le bec, les pieds, et les ongles ; le noir sur le front, les côtés de la tête, et la gorge ; le blanc autour des yeux, sur le sommet de la tête, et le chignon jusqu'à la naissance du cou, et encore sur toute la partie inférieure du corps ; le violet plus clair sur le dos et les ailes, plus foncé sur la queue : celle-ci est terminée de blanc, et composée de douze pennes, dont les deux du milieu sont un peu plus longues que les latérales.

Les petites plumes noires qu'il a sur le front sont courtes et peu flexibles : une partie, se dirigeant en avant, recouvre les narines ; l'autre partie, se relevant en arrière, forme une sorte de toupet hérissé.

VI.

LE GARLU,

OU LE GEAI A VENTRE JAUNE DE CAYENNE.

C'est celui de tous les geais qui a les ailes les plus courtes, et qu'on peut le moins soupçonner d'avoir fait le trajet des mers qui séparent les deux continents, d'autant moins qu'il se tient dans les pays chauds. Il a les pieds courts et menus, et la physionomie caractérisée. Je n'ai rien à ajouter, quant aux couleurs, à ce que la figure, n° 249, présente, et l'on ne sait encore rien de ses mœurs ; on ne sait pas

même s'il relève les plumes de sa tête en manière de huppe, comme font les autres geais. C'est une espèce nouvelle[1].

VII.

LE GEAI BLEU,

DE L'AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE.

Corvus cristatus. Gmel.

Cet oiseau, nº 529, est remarquable par la belle couleur bleue de son plumage, laquelle domine avec quelque mélange de blanc, de noir, et de pourpre, sur toute la partie supérieure de son corps, depuis le dessus de la tête jusqu'au bout de la queue.

Il a la gorge blanche avec une teinte de rouge; au dessous de la gorge une espèce de hausse-col noir, et plus bas une zone rougeâtre, dont la couleur, se dégradant insensiblement, va se perdre dans le gris et le blanc qui règnent sur la partie inférieure du corps.

Les plumes du sommet de la tête sont longues, et l'oiseau les relève, quand il veut, en manière de huppe[2] : cette huppe mobile est plus grande et plus

1. Un voyageur instruit a cru reconnoître dans la figure enluminée de cet oiseau celui qu'on appelle à Cayenne *bonjour commandeur,* parce qu'il semble prononcer ces trois mots. Mais il me reste des doutes sur l'identité de ces deux oiseaux, parce que ce même voyageur m'a paru confondre le garlu, ou geai à ventre jaune, représenté dans les planches enluminées, nº 249, avec le tyran du Brésil, représenté nº 212. Celui-ci ressemble en effet au premier par le plumage; mais il a le bec tout différent.

2. Je ne sais pourquoi M. Klein, qui a copié Catesby, avance que cette huppe est toujours droite et relevée.

belle que dans notre geai; elle est terminée sur le front par une sorte de bandeau noir, qui, se prolongeant de part et d'autre sur un fond blanc jusqu'au chignon, va se rejoindre aux branches du hausse-col de la poitrine : ce bandeau est séparé de la base du bec supérieur par une ligne blanche formée des petites plumes qui couvrent les narines. Tout cela donne beaucoup de variété, de jeu, et de caractère, à la physionomie de cet oiseau.

La queue est presque aussi longue que l'oiseau même, et composée de douze pennes étagées.

M. Catesby remarque que ce geai d'Amérique a la même pétulance dans les mouvements que notre geai commun, que son cri est moins désagréable, et que la femelle ne se distingue du mâle que par ses couleurs moins vives. Cela étant, la figure qu'il a donnée doit représenter une femelle, et celle de M. Edwards un mâle. Mais l'âge de l'oiseau peut faire aussi beaucoup à la vivacité et à la perfection des couleurs.

Ce geai nous vient de la Caroline et du Canada; et il doit y être fort commun, car on en envoie souvent de ces pays là.

LE CASSE-NOIX[1].

Corvus caryocatactes. Gmel.

Cet oiseau, n° 50, diffère des geais et des pies par la forme du bec, qu'il a plus droit, plus obtus, et composé de deux pièces inégales : il en diffère encore par l'instinct qui l'attache de préférence au séjour des hautes montagnes, et par son naturel moins défiant et moins rusé. Du reste, il a beaucoup de rapports avec ces deux espèces d'oiseaux; et la plupart des naturalistes qui n'ont pas été gênés par leur méthode n'ont pas fait difficulté de le placer entre les geais et les pies, et même avec les choucas, qui, comme l'on sait, ressemblent beaucoup aux pies : mais on prétend qu'il est encore plus babillard que les uns et les autres.

M. Klein distingue deux variétés dans l'espèce du casse-noix : l'une, qui est mouchetée comme l'étourneau, qui a le bec anguleux et fort, la langue longue et fourchue, comme toutes les espèces de pies; l'autre, qui est moins grosse, et dont le bec (car il ne dit rien du plumage) est plus menu, plus arrondi,

1. Il s'appelle en latin, *nucifraga*, *ossifragus*, et par quelques uns, *turdela saxatilis*, *merula saxatilis*, *pica abietum guttata*, *gracculus Alpinus*, *corvus cinereus*, etc.; en allemand, *nuss-bretscher*, *nuss-bicker*, etc.; *tannen-heher*, *Turckischer-holst-schreyer*; en anglois, *nut-cracker*.

composé de deux pièces inégales, dont la supérieure est la plus longue, et qui a la langue divisée profondément, très courte, et comme perdue dans le gosier[1].

Selon le même auteur, ces deux oiseaux mangent des noisettes; mais le premier les casse, et l'autre les perce : tous deux se nourrissent encore de glands, de baies sauvages, de pignons, qu'ils épluchent fort adroitement, et même d'insectes : enfin tous deux cachent, comme les geais, les pies, et les choucas, ce qu'ils n'ont pu consommer.

Les casse-noix, sans avoir le plumage brillant, l'ont remarquable par des mouchetures blanches et triangulaires qui sont répandues partout, excepté sur la tête. Ces mouchetures sont plus petites sur la partie supérieure, plus larges sur la poitrine : elles font d'autant plus d'effet et sortent d'autant mieux qu'elles tranchent sur un fond brun.

Ces oiseaux se plaisent surtout, comme je l'ai dit ci-dessus, dans les pays montagneux. On en voit communément en Auvergne, en Savoie, en Lorraine, en Franche-Comté, en Suisse, dans le Bergamasque, en Autriche, sur les montagnes couvertes de forêts de sapins : on les retrouve jusqu'en Suède, mais seulement dans la partie méridionale de ce pays, et rarement au delà. Le peuple d'Allemagne leur a donné

1. Selon Willughby, la langue ne paroît pas pouvoir s'avancer plus loin que les coins de la bouche, le bec étant fermé, parce que dans cette situation la cavité du palais, qui correspond ordinairement à la langue, se trouve remplie par une arête saillante de la mâchoire inférieure, laquelle correspond ici à cette cavité; il ajoute que le fond du palais et les bords de sa fente ou fissures sont hérissés de petites pointes.

les noms d'*oiseaux de Turquie, d'Italie, d'Afrique;* et l'on sait que, dans le langage du peuple, ces noms signifient, non pas un oiseau venant réellement de ces contrées, mais un oiseau étranger dont on ignore le pays.

Quoique les casse-noix ne soient point oiseaux de passage, ils quittent quelquefois leurs montagnes pour se répandre dans les plaines. Frisch dit qu'on les voit de temps en temps arriver en troupes avec d'autres oiseaux en différents cantons de l'Allemagne, et toujours par préférence dans ceux où ils trouvent des sapins.

Cependant, en 1754, il en passa de grandes volées en France, et notamment en Bourgogne, où il y a peu de sapins [1]. Ils étoient si fatigués en arrivant qu'ils se laissoient prendre à la main. On en tua un la même année au mois d'octobre, près de Mostyn en Flintshire, qu'on supposa venir d'Allemagne. Il faut remarquer que cette année avoit été fort sèche et

1. Un habile ornithologiste de la ville de Sarbourg * m'apprend qu'en cette même année 1754 il passa en Lorraine des volées de casse-noix si nombreuses, que les bois et les campagnes en étoient remplis : leur séjour dura tout le mois d'octobre; et la faim les avoit tellement affoiblis, qu'ils se laissoient approcher et tuer à coups de bâton. Le même observateur ajoute que ces oiseaux ont reparu en 1763, mais en beaucoup plus petit nombre; que leur passage se fait toujours en automne, et qu'ils mettent ordinairement entre chaque passage un intervalle de six à neuf années : ce qui doit se restreindre à la Lorraine; car en France, et particulièrement en Bourgogne, les passages des casse-noix sont beaucoup plus éloignés.

* M. le docteur Lottinger, qui connoît très bien les oiseaux de la Lorraine, et à qui je dois plusieurs faits concernant leurs mœurs, leurs habitudes, et leurs passages. Je me ferai un devoir de le citer pour toutes les observations qui lui seront propres; et ce que je dis ici pourra suppléer aux citations omises.

fort chaude; ce qui avoit dû tarir la plupart des fontaines, et faire tort aux fruits dont les casse-noix font leur nourriture ordinaire : et d'ailleurs, comme en arrivant ils paroissoient affamés, donnant en foule dans tous les piéges, se laissant prendre à tous les appâts, il est vraisemblable qu'ils avoient été contraints d'abandonner leurs retraites par le manque de subsistance.

Une des raisons qui les empêchent de rester et de se perpétuer dans les bons pays c'est, dit-on, que, comme ils causent un grand préjudice aux forêts en perçant les gros arbres à la manière des pics, les propriétaires leur font une guerre continuelle, de manière qu'une partie est bientôt détruite, et que l'autre est obligée de se réfugier dans des forêts escarpées, où il n'y a point de garde-bois.

Cette habitude de percer les arbres n'est pas le seul trait de ressemblance qu'ils ont avec les pics; ils nichent comme eux dans des trous d'arbres, et peut-être dans des trous qu'ils ont faits eux-mêmes : car ils ont, comme les pics, les pennes du milieu de la queue usées par le bout; ce qui suppose qu'ils grimpent aussi comme eux sur les arbres; en sorte que si on vouloit conserver au casse-noix la place qui paroît lui avoir été marquée par la nature, ce seroit entre les pics et les geais; et il est singulier que Willughby lui ait donné précisément cette place dans son *Ornithologie*, quoique la description qu'il en a faite n'indique aucun rapport entre cet oiseau et les pics.

Il a l'iris couleur de noisette; le bec, les pieds, et les ongles noirs; les narines rondes, ombragées par de petites plumes blanchâtres, étroites, peu flexibles,

et dirigées en avant; les pennes des ailes et de la queue noirâtres, sans mouchetures, mais seulement la plupart terminées de blanc, et non sans quelques variétés dans les différents individus et dans les différentes descriptions; ce qui semble confirmer l'opinion de M. Klein sur les deux races ou variétés qu'il admet dans l'espèce des casse-noix.

On ne trouve, dans les écrivains d'histoire naturelle, aucun détail sur leur ponte, leur incubation, l'éducation de leurs petits, la durée de leur vie..... c'est qu'ils habitent, comme nous avons vu, des lieux inaccessibles, où ils sont, où ils seront long-temps inconnus, et d'autant plus en sûreté, d'autant plus heureux.

LES ROLLIERS.

Si l'on prend le rollier d'Europe pour type du genre, et que l'on choisisse pour son caractère distinctif, non pas une ou deux qualités superficielles, isolées, mais l'ensemble de ses qualités connues, dont peut-être aucune en particulier ne lui est absolument propre, mais dont la somme et la combinaison le caractérisent, on trouvera qu'il y a un changement considérable à faire au dénombrement des espèces dont M. Brisson a composé ce genre, soit en écartant celles qui n'ont point assez de rapports avec notre rollier, soit en rappelant à la même espèce les individus qui ont bien quelques différences, mais moindres

cependant que celles que l'on observe souvent entre le mâle et la femelle d'une même espèce, ou entre l'oiseau jeune et le même oiseau plus âgé, et encore entre l'individu habitant un pays chaud et le même individu transporté dans un pays froid, et enfin entre un individu sortant de la mue et le même individu ayant réparé ses pertes et refait des plumes nouvelles plus brillantes qu'auparavant.

D'après ces vues, qui me paroissent fondées, je me crois en droit de réduire d'abord à une seule et même espèce le rollier d'Europe (planches enluminées, n° 486) et le shaga-rag de Barbarie dont parle le docteur Shaw.

2° Je réduis de même à une seule espèce le rollier d'Abyssinie, n° 626, et celui du Sénégal, n° 326, que M. Brisson ne paroît pas avoir connus.

3° Je réduis encore à une seule espèce le rollier de Mindanao, n° 285, celui d'Angola, n° 88, dont M. Brisson a fait ses deuxième et troisième rolliers, et celui de Goa, n° 627, dont M. Brisson n'a pas parlé: ces trois espèces n'en feront ici qu'une seule, par les raisons que je dirai à l'article des rolliers d'Angola et de Mindanao.

4° Je me crois en droit d'exclure du genre des rolliers la cinquième espèce de M. Brisson, ou le rollier de la Chine, parce que c'est un oiseau tout différent, et qui ressemble beaucoup plus au grivert de Cayenne, avec lequel je l'associerai sous la dénomination commune de *rolle;* et je les placerai tous deux avant les rolliers, parce ces deux espèces me paroissent faire la nuance entre les geais et les rolliers.

5° J'ai renvoyé aux pies les rolliers des Antilles,

qui est la sixième espèce de M. Brisson, et cela par les raisons que j'ai dites ci-dessus à l'article des pies.

6° Je laisse parmi les oiseaux de proie l'ysquauthli, dont M. Brisson a fait sa septième espèce de rollier, sous le nom de *rollier de la Nouvelle-Espagne*, et dont j'ai donné l'histoire à la suite des aigles et des balbuzards. En effet, selon Fernandès, qui est l'auteur original, et selon Seba lui-même, qui l'a copié, c'est un véritable oiseau de proie, qui donne la chasse aux lièvres et aux lapins, et qui par conséquent est très différent des rolliers. Fernandès ajoute qu'il est propre à la fauconnerie, et que sa grosseur égale celle d'un bélier.

7° Je retranche encore le hoxetot ou rollier jaune du Mexique, qui est le neuvième rollier de M. Brisson, et que j'ai mis à la suite des pies, comme ayant plus de rapports avec cette espèce qu'avec aucune autre.

Enfin j'ai renvoyé ailleurs l'ococolin de Fernandès, par les raisons exposées ci-dessus à l'article des cailles, et je ne puis admettre dans le genre du rollier l'ococolin de Seba, très différent de celui de Fernandès, quoiqu'il porte le même nom; car il a la taille du corbeau, le bec gros et court, les doigts et les ongles très longs, les yeux entourés de mamelons rouges, etc. [1] : en sorte qu'après cette réduction, qui me paroît aussi modérée que nécessaire, et en ajoutant les espèces ou variétés nouvelles, inconnues à ceux qui nous ont précédés, et même le trente-unième trou-

1. Nouvel exemple de la liberté qu'a prise cet auteur d'appliquer les noms de certains oiseaux étrangers à d'autres oiseaux tout différents. On ne peut trop avertir les commençants de ces fréquentes méprises, qui tendent à faire un chaos de l'ornithologie.

piale de M. Brisson, que je regarde comme faisant la nuance entre les rolliers et les oiseaux de paradis, il reste deux espèces de rolles et sept espèces de rolliers avec leurs variétés.

LE ROLLE DE LA CHINE.

Coracias sinensis. GMEL.

IL est vrai que cet oiseau, n° 620, a les narines découvertes comme les rolliers, et le bec fait à peu près comme eux : mais ces traits de ressemblance sont-ils assez décisifs pour qu'on ait dû le ranger parmi les rolliers? et ne sont-ils pas contre-balancés par des différences plus considérables et plus multipliées, soit dans les dimensions des pieds, que le rolle de la Chine a plus longs, soit dans les dimensions des ailes, qu'il a plus courtes, et composées d'ailleurs d'un moindre nombre de pennes, et de pennes autrement proportionnées[1], soit dans la forme de la queue, qu'il a étagée, soit enfin dans la forme de sa huppe, qui est une véritable huppe de geai, et tout-à-fait semblable à celle du geai bleu du Canada? C'est d'après ces différences, et surtout celle de la longueur des ailes, dont l'influence ne doit pas être médiocre sur les habitu-

1. Dans le rolle de la Chine, l'aile est composée de dix-huit pennes, dont la première est très courte, et dont la cinquième est la plus longue de toutes, comme dans le geai; tandis que dans le rollier l'aile est composée de vingt-trois pennes, dont la seconde est la plus longue de toutes.

des d'un oiseau, que je me suis cru en droit de séparer des rolliers le rolle de la Chine, et de le placer entre cette espèce et celle du geai, d'autant que presque toutes les disparités qui l'éloignent des rolliers, semblent le rapprocher des geais; car, indépendamment de la huppe dont j'ai parlé, on sait que les geais ont aussi les pieds plus longs que les rolliers, les ailes plus courtes, les pennes de l'aile proportionnées comme dans le rolle de la Chine, et que plusieurs enfin ont la queue étagée, tels que le geai bleu du Canada, le geai brun du même pays, et le geai de la Chine.

LE GRIVERT

OU ROLLE DE CAYENNE.

Coracias Cayennensis. Gmel.

On ne doit pas séparer cet oiseau, nº 616, du rolle de la Chine, puisqu'il a comme lui le bec fort, les ailes courtes, les pieds longs, et la queue étagée : il n'en diffère que par la petitesse de la taille et par les couleurs du plumage, qu'on a tâché d'indiquer dans le nom de *grivert.* A l'égard des mœurs de ces deux rolles, nous ne sommes point en état d'en faire la comparaison : mais il est probable que des oiseaux qui ont à peu près la même conformation de parties extérieures, surtout de celles qui servent aux fonctions principales, comme de marcher, de voler, de manger, ont à peu près les mêmes habitudes; et il me semble que l'analogie des espèces se décèle mieux

par cette similitude de conformation dans les principaux organes, que par de petits poils qui naissent autour des narines.

LE ROLLIER D'EUROPE[1].

Coracias Garrula. L.

Les noms de *geai de Strasbourg*, de *pie de mer* ou *des bouleaux*, de *perroquet d'Allemagne*, sous lesquels cet oiseau, nº 486, est connu en différents pays, lui ont été appliqués sans beaucoup d'examen, et par une analogie purement populaire, c'est-à-dire très superficielle : il ne faut qu'un coup d'œil sur l'oiseau, ou même sur une bonne figure coloriée, pour s'assurer que ce n'est point un perroquet, quoiqu'il ait du vert et du bleu dans son plumage ; et en y regardant d'un peu plus près, on jugera tout aussi sûrement qu'il n'est ni une pie ni un geai, quoiqu'il jase sans cesse comme ces oiseaux.

En effet, il a la physionomie et le port très différents, le bec moins gros, les pieds beaucoup plus

1. Gesner avoit ouï dire que son nom allemand *roller* exprimoit son cri. Schwenckfeld dit la même chose de celui de *rache*. Il faut que l'un ou l'autre se trompe; et j'incline à croire que c'est Gesner, parce que le mot *rache*, adopté par Schwenckfeld, a plus d'analogie avec la plupart des noms donnés au rollier en différents pays, et auxquels on ne peut guère assigner de racine commune que le cri de l'oiseau. En latin, *mercolfus, garrulus, cornix cœrulea, corvus dorso sanguineo : picca galgulus, marina, coracias*, etc.; en allemand, *galgen-regel, halkregel, gals-kjegel, racher;* en anglois, *roller*.

courts à proportion, plus courts même que le doigt du milieu, les ailes plus longues, et la queue faite tout autrement, les deux pennes extérieures dépassant de plus d'un demi-pouce (au moins dans quelques individus) les dix pennes intermédiaires, qui sont toutes égales entre elles. Il a de plus une espèce de verrue derrière l'œil, et l'œil lui-même entouré d'un cercle de peau jaune et sans plumes.

Enfin, pour que la dénomination de *geai de Strasbourg* fût vicieuse à tous égards, il falloit que cet oiseau ne fût rien moins que commun dans les environs de Strasbourg; et c'est ce qui m'est assuré positivement par M. Hermann, professeur de médecine et d'histoire naturelle en cette ville : « Les rolliers y sont si rares, m'écrivoit ce savant, qu'à peine il s'y en égare trois ou quatre en vingt ans. » Celui qui fut autrefois envoyé de Strasbourg à Gesner étoit sans doute un de ces égarés; et Gesner, qui n'en savoit rien, et qui crut apparemment qu'il y étoit commun, le nomma *geai de Strasbourg*, quoique, encore une fois, il ne fût point un geai, et qu'il ne fût point de Strasbourg.

D'ailleurs, c'est un oiseau de passage, dont les migrations se font régulièrement chaque année dans les mois de mai et de septembre, et malgré cela il est moins commun que la pie et le geai. Je vois qu'il se trouve en Suède et en Afrique; mais il s'en faut bien qu'il se répande, même en passant, dans toutes les régions intermédiaires. Il est inconnu dans plusieurs districts considérables de l'Allemagne, de la France, de la Suisse, etc., d'où l'on peut conclure qu'il parcourt dans sa route une zone assez étroite, depuis la

Smalande et la Scanie jusqu'en Afrique ; il y a même assez de points donnés dans cette zone pour qu'on puisse en déterminer la direction, sans beaucoup d'erreur, par la Saxe, la Franconie, la Souabe, la Bavière, le Tyrol, l'Italie, la Sicile, et enfin par l'île de Malte, laquelle est comme un entrepôt général pour la plupart des oiseaux voyageurs qui traversent la Méditerranée. Celui qu'a décrit M. Edwards avoit été tué sur les rochers de Gibraltar, où il avoit pu passer des côtes d'Afrique ; car ces oiseaux ont le vol fort élevé. On en voit aussi, quoique rarement, aux environs de Strasbourg, comme nous avons dit plus haut, de même qu'en Lorraine[1] et dans le cœur de la France : mais ce sont apparemment des jeunes qui quittent le gros de la troupe, et s'égarent en chemin.

Le rollier est aussi plus sauvage que le geai et la pie ; il se tient dans les bois les moins fréquentés et les plus épais, et je ne sache pas qu'on ait jamais réussi à le priver et à lui apprendre à parler : cependant la beauté de son plumage est un sûr garant des tentatives qu'on aura faites pour cela ; c'est un assemblage des plus belles nuances de bleu et de vert, mêlées avec du blanc, et relevées par l'opposition de couleurs plus obscures[2]. Mais une figure bien enlu-

1. M. Lottinger m'apprend qu'en Lorraine ces oiseaux passent encore plus rarement que les casse-noix, et en moindre quantité. Il ajoute qu'on ne les voit jamais qu'en automne, non plus que les casse-noix, et qu'en 1771 il en fut blessé un aux environs de Sarbourg, lequel, tout blessé qu'il étoit, vécut encore treize à quatorze jours sans manger.

2. Linnæus est le seul qui dise qu'il a le dos couleur de sang (*Fauna Suecica*, n° 73). Le sujet qu'il a décrit auroit-il été différent de tous ceux qui ont été décrits par les autres naturalistes?

minée donnera une idée plus juste de la distribution de ces couleurs que toutes les descriptions; seulement il faut savoir que les jeunes ne prennent leur bel azur que dans la seconde année, au contraire des geais, qui ont leurs belles plumes bleues avant de sortir du nid.

Les rolliers nichent, autant qu'ils peuvent, sur les bouleaux, et ce n'est qu'à leur défaut qu'ils s'établissent sur d'autres arbres; mais dans les pays où les arbres sont rares, comme dans l'île de Malte et en Afrique, on dit qu'ils font leur nid dans la terre[1]. Si cela est vrai, il faut avouer que l'instinct des animaux, qui dépend principalement de leurs facultés tant internes qu'externes, est quelquefois modifié notablement par les circonstances, et produit des actions bien différentes, selon la diversité des lieux, des temps, et des matériaux que l'animal est forcé d'employer.

Klein dit que, contre l'ordinaire des oiseaux, les petits du rollier font leurs excréments dans le nid, et c'est peut-être ce qui aura donné lieu de croire que cet oiseau enduisoit son nid d'excréments humains, comme on l'a dit de la huppe : mais cela ne

1. « Un chasseur, dit M. Godeheu, m'a assuré que dans le mois de » juin il avoit vu sortir un de ces oiseaux d'une butte de terre où il y » avoit un trou de la grosseur du poing, et qu'ayant creusé dans cet » endroit en suivant le fil du trou, qui alloit horizontalement, il » trouva, à un pied de profondeur ou environ, un nid fait de paille » et de broussailles, dans lequel il y avoit deux œufs. » Ce témoignage de chasseur, qui seroit suspect s'il étoit unique, semble confirmé par celui du docteur Shah, qui, parlant de cet oiseau, connu en Afrique sous le nom de *shaga-rag*, dit qu'il fait son nid dans les berges des lits des rivières. Malgré tout cela, je crains fort qu'il n'y ait ici quelque méprise, et que l'on n'ait pris le martin-pêcheur pour le rollier, à cause de la ressemblance des couleurs.

se concilieroit point avec son habitation dans les forêts les plus sauvages et les moins fréquentées.

On voit souvent ces oiseaux avec les pies et les corneilles dans les champs labourés qui se trouvent à portée de leurs forêts; ils y ramassent les petites graines, les racines et les vers, que le soc a ramenés à la surface de la terre, et même les grains nouvellement semés. Lorsque cette ressource leur manque, ils se rabattent sur les baies sauvages, les scarabées, les sauterelles, et même les grenouilles. Schwenckfeld ajoute qu'ils vont quelquefois sur les charognes : mais il faut que ce soit pendant l'hiver, et seulement dans les cas de disette absolue[1]; car ils passent en général pour n'être point carnassiers, et Schwenckfeld remarque lui-même qu'ils deviennent fort gras l'automne, et qu'ils sont alors un bon manger[2], ce qu'on ne peut guère dire des oiseaux qui se nourrissent de voiries.

On a observé que le rollier avoit les narines longues, étroites, placées obliquement sur le bec près de sa base, et découvertes; la langue noire, non fourchue, mais comme déchirée par le bout, et terminée en arrière par deux appendices fourchues, une de chaque côté; le palais vert, le gosier jaune, le ventricule couleur de safran, les intestins longs à peu près d'un pied, et le *cæcum* de vingt-sept lignes. On lui a trouvé environ vingt-deux pouces de vol, vingt pennes à chaque aile, et, selon d'autres, vingt-trois, dont la seconde est la plus longue de toutes; enfin on a remarqué que partout où ces pennes et celles de

1. S'ils y vont l'été, ce peut être à cause des insectes.

2. Frisch compare leur chair à celle du ramier.

la queue ont du noir au dehors, elles ont du bleu par dessous.

Aldrovande, qui paroît avoir bien connu ces oiseaux, et qui vivoit dans un pays où il y en a, prétend que la femelle diffère beaucoup du mâle, et par le bec, qu'elle a plus épais, et par le plumage, ayant la tête, le cou, la poitrine, et le ventre couleur de marron tirant au gris cendré, tandis que dans le mâle ces mêmes parties sont d'une couleur d'aigue-marine plus ou moins foncée, avec des reflets d'un vert plus obscur en certains endroits. Pour moi, je soupçonne que les deux longues pennes extérieures de la queue, et ces verrues derrière les yeux, lesquelles ne paroissent que dans quelques individus, sont les attributs du mâle, comme l'éperon l'est dans les gallinacés, la longue queue dans les paons, etc.

Variété du Rollier.

Le docteur Shaw fait mention, dans ses Voyages, d'un oiseau de Barbarie appelé par les Arabes *shagarag*, lequel a la grosseur et la forme du geai, mais avec un bec plus petit et des pieds plus courts.

Cet oiseau a le dessus du corps brun, la tête, le cou, et le ventre d'un vert clair, et sur les ailes, ainsi que sur la queue, des taches d'un bleu foncé. M. Shaw ajoute qu'il fait son nid sur le bord des rivières, et que son cri est aigre et perçant.

Cette courte description convient tellement à notre rollier, qu'on ne peut douter que le shagarag n'appartienne à la même espèce; et l'analogie de son nom avec la plupart des noms allemands donnés au rollier d'après son cri, est une probabilité de plus.

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT AU ROLLIER.

I.

LE ROLLIER D'ABYSSINIE.

Coracias Abyssinica. Gmel.

Cette espèce ressemble beaucoup, par le plumage, à notre rollier d'Europe; seulement les couleurs en sont plus vives et plus brillantes, ce qui peut s'attribuer à l'influence d'un climat plus sec et plus chaud. D'un autre côté, il se rapproche du rollier d'Angola par la longueur des deux pennes latérales de la queue, lesquelles dépassent toutes les autres de cinq pouces; en sorte que la place de cet oiseau semble marquée entre le rollier d'Europe et celui d'Angola. La pointe du bec supérieur est très crochue. C'est une espèce tout-à-fait nouvelle, n° 626.

Variété du Rollier d'Abyssinie.

On doit regarder le rollier du Sénégal, représenté dans les planches enluminées, n° 326 [1], comme une

1. Ce rollier du Sénégal est exactement le même que le rollier des Indes à queue d'hirondelle de M. Edwards (planche 327); nouvelle preuve de l'incertitude des traditions sur le pays natal des oiseaux. M. Edwards n'a compté que dix pennes à la queue de ce rollier, qui lui a paru parfaite.

variété de celui d'Abyssinie. La principale différence, que l'on remarque entre ces deux oiseaux d'Afrique consiste en ce que dans celui d'Abyssinie, la couleur orangée du dos ne s'étend pas, comme dans celui du Sénégal, jusque sur le cou et la partie supérieure de la tête; différence qui ne suffit pas, à beaucoup près, pour constituer deux espèces distinctes, et d'autant moins que les deux rolliers dont il s'agit ici appartiennent à peu près au même climat; qu'ils ont l'un et l'autre à la queue ces deux pennes latérales excédantes, dont la longueur est double de celle des pennes intermédiaires; qu'ils ont tous deux les ailes plus courtes que celles de notre rollier d'Europe; enfin qu'ils se ressemblent encore par les nuances, l'éclat, et la distribution de leurs couleurs.

II.

LE ROLLIER D'ANGOLA.

Coracias caudata. Gmel.

III.

LE CUIT[1] ou ROLLIER DE MINDANAO[2].

Coracias Bengalensis. Gmel.

Ces deux rolliers ont entre eux des rapports si frappants, qu'il n'est pas possible de les séparer. Celui d'Angola ne se distingue du cuit ou rollier de Minda-

1. C'est le nom que les habitants de Mindanao donnent à ce rollier.
2. Nos 88 et 285.

nao que par la longueur des pennes extérieures de sa queue, double de la longueur des pennes intermédiaires, et par de légers accidents de couleurs : mais on sait que de telles différences, et de plus grandes encore, sont souvent l'effet de celles du sexe, de l'âge, et même de la mue; et que cela soit ainsi à l'égard des deux rolliers dont il est question, c'est ce qui paroîtra fort probable d'après la comparaison des figures enluminées, nos 88 et 285, et même d'après l'examen des descriptions faites par M. Brisson, qui ne peut être soupçonné d'avoir voulu favoriser mon opinion sur l'identité spécifique de ces deux oiseaux, puisqu'il en fait deux espèces distinctes et séparées. Tous deux ont à peu près la grosseur de notre rollier d'Europe, sa forme totale, son bec un peu crochu, ses narines découvertes, ses pieds courts, ses longs doigts, ses longues ailes, et même les couleurs de son plumage, quoique distribuées un peu différemment : c'est toujours du bleu, du vert, et du brun, tantôt séparés et tranchant l'un sur l'autre, tantôt mélés, fondus ensemble, et formant plusieurs teintes intermédiaires différemment nuancées, et donnant des reflets différents, mais de manière que le vert bleuâtre ou vert de mer est répandu sur le sommet de la tête; le brun plus ou moins foncé, plus ou moins verdâtre, sur tout le dessus du corps et toute la partie antérieure de l'oiseau, avec quelques teintes de violet sur la gorge; le bleu, le vert, et toutes les nuances qui résultent de leur mélange, sur le croupion, la queue, les ailes, et le ventre. Seulement le rollier de Mindanao a au dessous de la poitrine une espèce de ceinture orangée que n'a point le rollier d'Angola.

On objectera peut-être contre cette identité d'espèce, que le royaume d'Angola est loin du Bengale, et bien plus encore des Philippines... Mais est-il impossible, n'est-il pas au contraire assez naturel, que ces oiseaux soient répandus en différentes parties du même continent, et dans les îles qui en sont peu éloignées ou qui y tiennent par une chaîne d'autres îles, surtout les climats étant à peu près semblables? D'ailleurs on sait qu'il ne faut pas toujours se fier sur tous les points au témoignage de ceux qui nous apportent les productions des pays éloignés, et que, même en supposant ces personnes exactes et de bonne foi, elles peuvent très bien, vu la communication perpétuelle que les vaisseaux européens établissent entre toutes les parties du monde, trouver en Afrique et apporter de Guinée ou d'Angola des oiseaux originaires des Indes orientales; et c'est à quoi ne prennent point assez garde la plupart des naturalistes lorsqu'ils veulent fixer le climat natal des espèces étrangères. Quoi qu'il en soit, si l'on veut attribuer les petites dissemblances qui sont entre le rollier de Mindanao et le rollier d'Angola à la différence de l'âge, c'est le dernier qui sera le plus vieux : que si on les attribue à la différence du sexe, ce sera encore lui qui sera le mâle; car l'on sait que, dans les rolliers, les belles couleurs des plumes, et sans doute les longues pennes de la queue, ne paroissent que la seconde année, et que, dans toutes les espèces, si le mâle diffère de la femelle, c'est toujours en plus et par la surabondance des parties, ou par l'intensité plus grande des qualités semblables.

Variété des Rolliers d'Angola et de Mindanao.

Il vient d'arriver de Goa au Cabinet du Roi un nouveau rollier qui a beaucoup de rapport avec celui de Mindanao : il en diffère seulement par sa grosseur et par une sorte de collier, couleur de lie de vin, qui n'embrasse que la partie postérieure du cou, un peu au dessous de la tête. Il n'a pas, non plus que le rollier d'Angola, la ceinture orangée du rollier de Mindanao; mais, s'il s'éloigne en cela du dernier, il se rapproche d'autant du premier, qui est certainement de la même espèce.

IV.

LE ROLLIER DES INDES.

Coracias Orientalis. Gmel.

Ce rollier, n° 619, qui est le quatrième de M. Brisson, diffère moins de ceux dont nous avons parlé, par ses couleurs, qui sont toujours le bleu, le vert, le brun, etc., que par l'ordre de leur distribution : mais en général son plumage est plus rembruni; son bec est aussi plus large à sa base, plus crochu, et de couleur jaune; enfin c'est de tous les rolliers celui qui a les ailes les plus longues.

M. Sonnerat a remis depuis peu au Cabinet du Roi un oiseau ressemblant presque en tout au rollier des Indes : il a seulement le bec encore plus large; aussi l'avoit-on étiqueté du nom de *grand'-gueule de crapaud.* Mais ce nom conviendroit mieux au tette-chèvre.



Pauquet, sculp.

1. LE ROLLIER DES INDES — 2. L'OISEAU DE PARADIS

V.

LE ROLLIER DE MADAGASCAR.

Coracias Madagascariensis. Gmel.

Cette espèce diffère de toutes les précédentes par le bec, qui est plus épais à sa base; par les yeux, qui sont plus grands; par la longueur des ailes et de la queue, quoique cependant celui-ci n'ait point les pennes extérieures plus longues que les intermédiaires; enfin par l'uniformité du plumage, dont la couleur dominante est un brun pourpre : seulement le bec est jaune; les plus grandes pennes de l'aile sont noires; le bas-ventre est d'un bleu clair; la queue est de même couleur, bordée à son extrémité d'une bande de trois nuances, pourpre, bleu clair, et la dernière bleu foncé presque noir. Du reste, cet oiseau a tous les autres caractères apparents des rolliers, les pieds courts, les bords du bec supérieur échancrés vers la pointe, les petites plumes qui naissent autour de sa base relevées en arrière, les narines découvertes, etc., n° 501.

VI.

LE ROLLIER DU MEXIQUE.

Coracias Mexicana. Gmel.

C'est le merle du Mexique de Seba, dont M. Brisson a fait son huitième rollier. Il faudroit l'avoir vu pour le rapporter à sa véritable espèce; car cela seroit

assez difficile d'après le peu qu'en a dit Seba, lequel est ici l'auteur original. Si je l'admets en ce moment parmi les rolliers c'est que, n'ayant aucune raison décisive de lui donner l'exclusion, j'ai cru devoir m'en rapporter sur cela à l'avis de M. Brisson, jusqu'à ce qu'une connoissance plus exacte confirme ou détruise cet arrangement provisionnel. Au reste, les couleurs de cet oiseau ne sont point du tout celles qui dominent ordinairement dans le plumage des rolliers : la partie supérieure du corps est d'un gris obscur mêlé d'une teinte de roux, et la partie inférieure d'un gris plus clair relevé par des marques couleur de feu.

VII.

LE ROLLIER DE PARADIS.

Oriolus aureus. Gmel.

Je place cet oiseau entre les rolliers et les oiseaux de paradis, comme faisant la nuance entre ces deux genres, parce qu'il me paroît avoir la forme des premiers, et se rapprocher des oiseaux de paradis par la petitesse et la situation des yeux au dessus et fort près de la commissure des deux pièces du bec, et par l'espèce de velours naturel qui recouvre la gorge et une partie de la tête. D'ailleurs les deux longues plumes de la queue qui se trouvent quelquefois dans notre rollier d'Europe, et qui sont bien plus longues dans celui d'Angola, sont encore un trait d'analogie, qui rapproche le genre du rollier de celui de l'oiseau de paradis.

L'oiseau dont il s'agit dans cet article a le dessus

du corps d'un orangé vif et brillant, le dessous d'un beau jaune; il n'a de noir que sous la gorge, sur une partie du maniement de l'aile, et sur les pennes de la queue. Les plumes qui revêtent le cou par derrière sont longues, étroites, flexibles, et retombent un peu de chaque côté sur les parties latérales du cou et de la poitrine.

On avoit fait l'honneur au sujet décrit et dessiné par M. Edwards, de lui arracher les pieds et les jambes, comme à un véritable oiseau de paradis; et c'est sans doute ce qui avoit engagé M. Edwards à le rapporter à cette espèce, quoiqu'il n'en eût pas les principaux caractères. Les grandes pennes de l'aile manquoient aussi, mais celles de la queue étoient complètes; il y en avoit douze de couleur noire, comme j'ai dit, et terminées de jaune. M. Edwards soupçonne que les grandes pennes de l'aile devoient aussi être noires, soit parce qu'elles sont le plus souvent de la même couleur que celles de la queue, soit par cela même qu'elles manquoient dans l'individu qu'il a observé, les marchands qui trafiquent de ces oiseaux ayant coutume, en les faisant sécher, d'arracher comme inutiles les plumes de mauvaise couleur, afin de laisser paroître les belles plumes, pour lesquelles seules ces oiseaux sont recherchés.

L'OISEAU DE PARADIS[1].

Paradisea Apoda. L.

Cette espèce est plus célèbre par les qualités fausses et imaginaires qui lui ont été attribuées, que par ses propriétés réelles et vraiment remarquables. Le nom d'*oiseau de paradis* fait naître encore dans la plupart des têtes l'idée d'un oiseau qui n'a point de pieds, qui vole toujours, même en dormant, ou se suspend tout au plus pour quelques instants aux branches des arbres, par le moyen des longs filets de sa queue; qui vole en s'accouplant, comme font certains insectes, et de plus en pondant et en couvant ses œufs[2], ce qui n'a point d'exemple dans la nature; qui ne vit que de vapeurs et de rosée; qui a la cavité de l'*abdomen* uniquement remplie de graisse, au lieu d'estomac

1. En latin, *avis paradisea, paradisiaca* et *paradisi, apus Indica, avis Dei, parvus pavo, pavo Indicus, manucodiata* (nom que les Indiens ont adopté), *manucodiata rex, manucodiata longa, hippomanucodiata, hirundo Ternatentis* (Belon lui a appliqué mal à propos le nom de *phœnix*); en allemand, *luft-vogel, paradiss-vogel;* en anglois, *bird of paradise.*

2. On a cru rendre la chose plus vraisemblable en disant que le mâle avoit sur le dos une cavité dans laquelle la femelle déposoit ses œufs, et les couvoit au moyen d'une autre cavité correspondante qu'elle avoit dans l'*abdomen,* et que, pour assurer la situation de la couveuse, ils s'entrelaçoient par leur longs filets. D'autres ont dit qu'ils nichoient dans le paradis terrestre, d'où leur est venu le nom d'*oiseaux de paradis.*

et d'intestins, lesquels lui seroient en effet inutiles par la supposition, puisque, ne mangeant rien, il n'auroit rien à digérer ni à évacuer; en un mot, qui n'a d'autre existence que le mouvement, d'autre élément que l'air, qui s'y soutient toujours tant qu'il respire, comme les poissons se soutiennent dans l'eau, et qui ne touche la terre qu'après sa mort[1].

Ce tissu d'erreurs grossières n'est qu'une chaîne de conséquences assez bien tirées de la première erreur, qui suppose que l'oiseau de paradis n'a point de pieds, quoiqu'il en ait d'assez gros[2]; et cette erreur primitive vient elle-même[3] de ce que les marchands indiens qui font le commerce des plumes de cet oiseau, ou les chasseurs qui les leur vendent, sont dans l'usage, soit pour les conserver et les transporter plus commodément, ou peut-être afin d'accréditer une

1. Les Indiens disent qu'on le trouve toujours le bec fiché en terre... Et en effet, conformés comme ils sont, ils doivent toujours tomber le bec le premier.

2. M. Barrère, qui semble ne parler que par conjecture sur cet article, avance que les oiseaux de paradis ont les pieds si courts, et tellement garnis de plumes jusqu'aux doigts, qu'on pourroit croire qu'ils n'en ont point du tout. C'est ainsi qu'en voulant expliquer une erreur, il est tombé dans une autre.

3. Les habitants des îles d'Arou croient que ces oiseaux naissent à la vérité avec des pieds, mais qu'ils sont sujets à les perdre, soit par maladie, soit par vieillesse. Si le fait étoit vrai, il seroit la cause de l'erreur et son excuse : et s'il étoit vrai, comme le dit Olaüs Wormius, que chacun des doigts de cet oiseau eût trois articulations, ce seroit une singularité de plus; car l'on sait que, dans presque tous les oiseaux, le nombre des articulations est différent dans chaque doigt, le doigt postérieur n'en ayant que deux, compris celle de l'ongle, et parmi les antérieurs l'interne en ayant trois, celui du milieu quatre, et l'externe cinq.

erreur qui leur est utile, de faire sécher l'oiseau même en plumes, après lui avoir arraché les cuisses et les entrailles; et comme on a été fort long-temps sans en avoir qui ne fussent ainsi préparés, le préjugé s'est fortifié au point qu'on a traité de menteurs les premiers qui ont dit la vérité, comme c'est l'ordinaire.

Au reste, si quelque chose pouvoit donner une apparence de probabilité à la fable du vol perpétuel de l'oiseau de paradis c'est sa grande légèreté produite par la quantité et l'étendue considérable de ses plumes; car, outre celles qu'ont ordinairement les oiseaux, il en a beaucoup d'autres et de très longues, qui prennent naissance de chaque côté dans les flancs entre l'aile et la cuisse, et qui, se prolongeant bien au delà de la queue véritable, et se confondant, pour ainsi dire, avec elle, lui font une espèce de fausse queue à laquelle plusieurs observateurs se sont mépris. Ces plumes *subalaires* [1] sont de celles que les naturalistes nomment *décomposées :* elles sont très légères en elles-mêmes, et forment, par leur réunion, un tout encore plus léger, un volume presque sans masse et comme aérien, très capable d'augmenter la grosseur apparente de l'oiseau [2], de diminuer sa pesanteur spécifique, et de l'aider à se soutenir dans l'air, mais qui doit aussi quelquefois mettre obstacle à la vitesse du vol et nuire à sa direction, pour peu que le vent soit contraire : aussi a-t-on remarqué que

1. Je les nomme ainsi parce qu'elles naissent *sub ala*.

2. Aussi dit-on qu'il a la grosseur apparente du pigeon, quoiqu'il soit en effet moins gros que le merle.

les oiseaux de paradis cherchent à se mettre à l'abri des grands vents[1], et choisissent pour leur séjour ordinaire les contrées qui y sont le moins exposées.

Ces plumes sont au nombre de quarante ou cinquante de chaque côté, et de longueurs inégales; la plus grande partie passe sous la véritable queue, et d'autres passent par dessus sans la cacher, parce que leurs barbes effilées et séparées composent, par leurs entrelacements divers, un tissu à larges mailles, et, pour ainsi dire, transparent; effet très difficile à bien rendre dans une enluminure.

On fait grand cas de ces plumes dans les Indes, et elles y sont fort recherchées. Il n'y a guère qu'un siècle qu'on les employoit aussi en Europe aux mêmes usages que celles d'autruche; et il faut convenir qu'elles sont très propres, soit par leur légèreté, soit par leur éclat, à l'ornement et à la parure; mais les prêtres du pays leur attribuent je ne sais quelles vertus miraculeuses qui leur donnent un nouveau prix aux yeux du vulgaire, et qui ont valu à l'oiseau auquel elles appartiennent le nom d'*oiseau de Dieu*.

Ce qu'il y a de plus remarquable après cela dans l'oiseau de paradis, n° 254, ce sont les deux longs filets qui naissent au dessus de la queue véritable, et qui s'étendent plus d'un pied au delà de la fausse queue formée par les plumes *subalaires*. Ces filets ne sont effectivement des filets que dans leur partie intermédiaire : encore cette partie elle-même est-elle garnie

1. Les îles d'Arou sont divisées en cinq îles : il n'y a que celle du milieu où l'on trouve ces oiseaux; ils ne paroissent jamais dans les autres, parce que, étant d'une nature très foible, ils ne peuvent pas supporter les grands vents.

de petites barbes très courtes, ou plutôt de naissances de barbes; au lieu que ces mêmes filets sont revêtus, vers leur origine et vers leur extrémité, de barbes d'une longueur ordinaire. Celles de l'extrémité sont plus courtes dans la femelle; et c'est, suivant M. Brisson, la seule différence qui la distingue du mâle[1].

La tête et la gorge sont couvertes d'une espèce de velours formé par de petites plumes droites, courtes, fermes, et serrées; celles de la poitrine et du dos sont plus longues, mais toujours soyeuses et douces au toucher. Toutes ces plumes sont de diverses couleurs, comme on le voit dans la figure, et ces couleurs sont changeantes et donnent différents reflets, selon les différentes incidences de la lumière; ce que la figure ne peut exprimer.

La tête est fort petite à proportion du corps; les yeux sont encore plus petits et placés très près de l'ouverture du bec, lequel devroit être plus long et plus arqué dans la planche enluminée. Enfin Clusius assure qu'il n'y a que dix pennes à la queue; mais sans doute il ne les avoit pas comptées sur un sujet vivant; et il est douteux que ceux qui nous viennent de si loin aient le nombre de leurs plumes bien complet, d'autant que cette espèce est sujette à une mue considérable, et qui dure plusieurs mois chaque année. Ils se cachent pendant ce temps là, qui est la saison des pluies pour le pays qu'ils habitent : mais au commencement du mois d'août, c'est-à-dire après la ponte, leurs plumes reviennent; et pendant les

1. Les habitants du pays disent que les femelles sont plus petites que les mâles.

mois de septembre et d'octobre, qui sont un temps de calme, ils vont par troupes, comme font les étourneaux en Europe.

Ce bel oiseau n'est pas fort répandu : on ne le trouve guère que dans les parties de l'Asie où croissent les épiceries, et particulièrement dans des îles d'Arou : il n'est point inconnu dans la partie de la Nouvelle-Guinée qui est voisine de ces îles, puisqu'il y a un nom; mais ce nom même, qui est *burong-arou*, semble porter l'empreinte du pays originaire.

L'attachement exclusif de l'oiseau de paradis pour les contrées où croissent les épiceries donne lieu de croire qu'il rencontre sur ces arbres aromatiques la nourriture qui lui convient le mieux; du moins est-il certain qu'il ne vit pas uniquement de la rosée. J. Otton-Helbigius, qui a voyagé aux Indes, nous apprend qu'il se nourrit de baies rouges que produit un arbre fort élevé : Linnæus dit qu'il fait sa proie des grands papillons; et Bontius, qu'il donne quelquefois la chasse aux petits oiseaux et les mange. Les bois sont sa demeure ordinaire; il se perche sur les arbres, où les Indiens l'attendent cachés dans des huttes légères qu'ils savent attacher aux branches, et d'où ils le tirent avec leurs flèches de roseau. Son vol ressemble à celui de l'hirondelle, ce qui lui a fait donner le nom d'*hirondelle de Ternate*; d'autres disent qu'il a en effet la forme de l'hirondelle, mais qu'il a le vol plus élevé, et qu'on le voit toujours au haut de l'air.

Quoique Marcgrave place la description de cet oiseau parmi les descriptions des oiseaux du Brésil, on ne doit point croire qu'il existe en Amérique, à moins que les vaisseaux européens ne l'y aient transporté;

et je fonde mon assertion non seulement sur ce que Marcgrave n'indique point son nom brasilien, comme il a coutume de faire à l'égard de tous les oiseaux du Brésil, et sur le silence de tous les voyageurs qui ont parcouru le nouveau continent et les îles adjacentes, mais encore sur la loi du climat : cette loi ayant été établie d'abord pour les quadrupèdes, s'est ensuite appliquée d'elle-même à plusieurs espèces d'oiseaux, et s'applique particulièrement à celle-ci, comme habitant les contrées voisines de l'équateur, d'où la traversée est beaucoup plus difficile, et comme n'ayant pas l'aile assez forte, relativement au volume de ses plumes : car la légèreté seule ne suffit point pour faire une telle traversée, elle est même un obstacle dans le cas des vents contraires, ainsi que je l'ai dit. D'ailleurs comment ces oiseaux se seroient-ils exposés à franchir des mers immenses pour gagner le nouveau continent, tandis que même dans l'ancien ils se sont resserrés volontairement dans un espace assez étroit, et qu'ils n'ont point cherché à se répandre dans les contrées contiguës qui sembloient leur offrir la même température, les mêmes commodités, et les mêmes ressources?

Il ne paroît pas que les anciens aient connu l'oiseau de paradis. Les caractères si frappants et si singuliers qui le distinguent de tous les autres oiseaux, ces longues plumes subalaires, ces longs filets de la queue, ce velours naturel dont la tête est revêtue, etc., ne sont nulle part indiqués dans leurs ouvrages; et c'est sans fondement que Belon a prétendu y retrouver le phénix des anciens, d'après une foible analogie qu'il a cru apercevoir, moins entre les propriétés de ces

deux oiseaux, qu'entre les fables qu'on a débitées de l'un et de l'autre. D'ailleurs on ne peut nier que leur climat propre ne soit absolument différent, puisque le phénix se trouvoit en Arabie, et quelquefois en Égypte, au lieu que l'oiseau de paradis ne s'y montre jamais, et qu'il paroît attaché, comme nous venons de le voir, à la partie orientale de l'Asie, laquelle étoit fort peu connue des anciens.

Clusius rapporte, sur le témoignage de quelques marins, lesquels n'étoient instruits eux-mêmes que par des ouï-dire, qu'il y a deux espèces d'oiseaux de paradis : l'une constamment plus belle et plus grande, attachée à l'île d'Arou; l'autre plus petite et moins belle, attachée à la partie de la terre des Papous qui est voisine de Gilolo. Helbigius, qui a ouï dire la même chose dans les îles d'Arou, ajoute que les oiseaux de paradis de la Nouvelle-Guinée, ou de la terre des Papous, diffèrent de ceux de l'île d'Arou, non seulement par la taille, mais encore par les couleurs du plumage, qui est blanc et jaunâtre. Malgré ces deux autorités, dont l'une est trop suspecte et l'autre trop vague pour qu'on puisse en tirer rien de précis, il me paroît que tout ce qu'on peut dire de raisonnable d'après les faits les plus avérés c'est que les oiseaux de paradis qui nous viennent des Indes ne sont pas tous également conservés ni tous parfaitement semblables; qu'on trouve en effet de ces oiseaux plus petits ou plus grands, d'autres qui ont les plumes subalaires et les filets de la queue plus ou moins longs, plus ou moins nombreux; d'autres qui ont ces filets différemment posés, différemment conformés, ou qui n'en ont point du tout; d'autres enfin

qui diffèrent entre eux par les couleurs du plumage, par des huppes ou touffes de plumes, etc.; mais que, dans le vrai, il est difficile, parmi ces différences aperçues dans des individus presque tous mutilés, défigurés, ou du moins mal desséchés, de déterminer précisément celles qui peuvent constituer des espèces diverses, et celles qui ne sont que des variétés d'âge, de sexe, de saison, de climat, d'accident, etc.

D'ailleurs il faut remarquer que les oiseaux de paradis étant fort chers comme marchandise, à raison de leur célébrité, on tâche de faire passer sous ce nom plusieurs oiseaux à longue queue et à beau plumage auxquels on retranche les pieds et les cuisses pour en augmenter la valeur. Nous en avons vu ci-dessus un exemple dans le rollier de paradis, cité par M. Edwards, planche CXII, et auquel on avoit acordé les honneurs de la mutilation. J'ai vu moi-même des perruches, des promérops, d'autres oiseaux, qu'on avoit ainsi traités; et l'on en peut voir plusieurs autres exemples dans Aldrovande et dans Seba[1]. On

1. La seconde espèce de *munucodiata* d'Aldrovande n'a ni les filets de la queue, ni les plumes subalaires, ni la calotte de velours, ni le bec, ni la langue des oiseaux de paradis; la différence est si marquée, que M. Brisson s'est cru fondé à faire de cet oiseau un guêpier : cependant on l'avoit mutilé comme un oiseau de paradis. A l'égard de la cinquième espèce du même Aldrovande, qui est certainement un oiseau de paradis, c'est tout aussi certainement un individu non seulement mutilé, mais défiguré.

Des dix oiseaux représentés et décrits par Seba sous le nom d'*oiseaux de paradis,* il n'y en a que quatre qui puissent être rapportées à ce genre; savoir, ceux des planches XXXVIII, fig. 5, LX, fig. 1, et LXIII, fig. 1 et 2. Celui de la planche XXX, fig. 5, n'est point un oiseau de paradis, et n'a aucun de ses attributs distinctifs, non plus que ceux des planches XLVI et LII. Ce dernier est la vardiole, dont j'ai parlé à

trouve même assez communément de véritables oiseaux de paradis qu'on a tâché de rendre plus singuliers et plus chers en les défigurant de différentes façons. Je me contenterai donc d'indiquer à la suite des deux espèces principales, les oiseaux qui m'ont paru avoir assez de traits de conformité avec elles pour y être rapportés, et assez de traits de dissemblance pour en être distingués, sans oser décider, faute d'observations suffisantes, s'ils appartiennent à l'une ou à l'autre, ou s'ils forment des espèces séparées de toutes les deux.

LE MANUCODE[1].

Paradisea regia. GMEL.

LE manucode, n° 496, que je nomme ainsi d'après son nom indien ou plutôt superstitieux *manucodiata*, qui signifie *oiseau de Dieu*, est appelé communément *le roi des oiseaux de paradis*; mais c'est un préjugé qui

l'article des *pies*. Ces trois espèces ont à la queue deux pennes excédantes très longues, mais qui, étant emplumées dans toute leur longueur, ressemblent peu aux filets de l'oiseau de paradis. Les deux de la planche LX, fig. 2 et 3, ont aussi les deux longues pennes excédantes et garnies de barbes dans toute leur longueur; et de plus, ils ont le bec de perroquet; ce qui n'a pas empêché qu'on ne leur ait arraché les pieds, comme à des oiseaux de paradis. Enfin celui de la planche LXVI non seulement n'est point un oiseau de paradis, mais n'est pas même du pays de ces oiseaux, puisqu'il étoit venu à Seba des îles Barbades.

1. En latin, *manucodiata rex, rex paradisi, rex avium paradiseorum, avis regia;* en anglois, *kind of birds of paradise.*

tient aux fables dont on a chargé l'histoire de cet oiseau. Les marins dont Clusius tira ses principales informations avoient ouï dire dans le pays que chacune des deux espèces d'oiseaux de paradis avoit son roi, à qui tous les autres paroissoient obéir avec beaucoup de soumission et de fidélité; que ce roi voloit toujours au dessus de la troupe, et planoit sur ses sujets; que de là il leur donnoit ses ordres pour aller reconnoître les fontaines où on pouvoit aller boire sans danger, pour en faire l'épreuve sur eux-mêmes, etc.[1]; et cette fable, conservée par Clusius, quoique non moins absurde qu'aucune autre, étoit la seule chose qui consolât Nieremberg de toutes celles dont Clusius avoit purgé l'histoire des oiseaux de paradis; ce qui, pour le dire en passant, doit fixer le degré de confiance que nous pouvons avoir en la critique de ce compilateur. Quoi qu'il en soit, ce prétendu roi a plusieurs traits de ressemblance avec l'oiseau de paradis, et il s'en distingue aussi par plusieurs différences.

Il a, comme lui, la tête petite et couverte d'une espèce de velours, les yeux encore plus petits, situés au dessus de l'angle de l'ouverture du bec, les pieds assez longs et assez forts, les couleurs du plumage changeantes, deux filets à la queue à peu près semblables, excepté qu'ils sont plus courts, que leur extrémité, qui est garnie de barbes, fait la boucle en se roulant sur elle-même, et qu'elle est ornée de miroirs semblables en petit à ceux du paon. Il a aussi

1. Cela a rapport à la manière dont les Indiens se rendent quelquefois maîtres de toute une volée de ces oiseaux, en empoisonnant les fontaines où ils vont boire.

sous l'aile, de chaque côté, un paquet de sept ou huit plumes plus longues que dans la plupart des oiseaux, mais moins longues et d'une autre forme que dans l'oiseau de paradis, puisqu'elles sont garnies dans toute leur longueur de barbes adhérentes entre elles. On a disposé la figure de manière que ces plumes subalaires peuvent être aperçues. Les autres différences sont que le manucode est plus petit, qu'il a le bec blanc et plus long à proportion, les ailes aussi plus longues, la queue plus courte, et les narines couvertes de plumes.

Clusius n'a compté que treize pennes à chaque aile, et sept ou huit à la queue; mais il n'a vu que des individus desséchés, et qui pouvoient n'avoir pas toutes leurs plumes. Ce même auteur remarque, comme une singularité, que dans quelques sujets les deux filets de la queue se croisent : mais cela doit arriver souvent et très naturellement dans le même individu à deux filets longs, flexibles, et posés à côté l'un de l'autre.

LE MAGNIFIQUE

DE LA NOUVELLE-GUINÉE,

OU LE MANUCODE A BOUQUETS.

Paradisea magnifica. Gmel.

Les deux bouquets dont j'ai fait le caractère distinctif de cet oiseau se trouvent derrière le cou et à

sa naissance. Le premier est composé de plusieurs plumes étroites, de couleur jaunâtre, marquées près de la pointe d'une petite tache noire, et qui, au lieu d'être couchées comme à l'ordinaire, se relèvent sur leur base, les plus proches de la tête jusqu'à l'angle droit, et les suivantes de moins en moins.

Au dessous de ce premier bouquet, on en voit un second plus considérable, mais moins relevé et plus incliné en arrière. Il est formé de longues barbes détachées qui naissent de tuyaux fort courts, et dont quinze ou vingt se réunissent ensemble, pour former des espèces de plumes couleur de paille. Ces plumes semblent avoir été coupées carrément par le bout, et font des angles plus ou moins aigus avec le plan des épaules.

Ce second bouquet est accompagné, de droite et de gauche, de plumes ordinaires, variées de brun et d'orangé, et il est terminé en arrière, je veux dire du côté du dos, par une tache d'un brun rougeâtre et luisant, de forme triangulaire, dont la pointe ou le sommet est tourné vers la queue, et dont les plumes sont décomposées comme celles du second bouquet.

Un autre trait caractéristique de cet oiseau ce sont les deux filets de la queue : ils sont longs d'environ un pied, larges d'une ligne, d'un bleu changeant en vert éclatant, et prennent naissance au dessus du croupion. Dans tout cela ils ressemblent fort aux filets de l'espèce précédente : mais ils en diffèrent par leur forme; car ils se terminent en pointe, et n'ont de barbes que sur la partie moyenne du côté intérieur seulement.

Le milieu du cou et de la poitrine est marqué depuis la gorge par une rangée de plumes très courtes, présentant une suite de petites lignes transversales qui sont alternativement d'un beau vert clair changeant en bleu, et d'un vert canard foncé.

Le brun est la couleur dominante du bas-ventre, du croupion, et de la queue; le jaune roussâtre est celle des pennes des ailes et de leurs couvertures : mais les pennes ont de plus une tache brune à leur extrémité; du moins telles sont celles qui restent à l'individu que l'on voit au Cabinet du Roi; car il est bon d'avertir qu'on lui avoit arraché les plus longues pennes des ailes, ainsi que les pieds[1].

Au reste, ce manucode, n° 631, est un peu plus gros que celui dont nous venons de parler à l'article précédent : il a le bec de même, et les plumes du front s'étendent sur les narines, qu'elles recouvrent en partie; ce qui est une contravention assez marquée au caractère établi pour ces sortes d'oiseaux par l'un de nos ornithologistes les plus habiles : mais les ornithologistes à méthode doivent être accoutumés à voir la nature, toujours libre dans sa marche, toujours variée dans ses procédés, échapper à leurs entraves et se jouer de leurs lois.

Les plumes de la tête sont courtes, droites, serrées, et fort douces au toucher; c'est une espèce de velours de couleur changeante, comme dans presque tous les oiseaux de paradis; et le fond de cette couleur est un mordoré brun : la gorge est aussi revêtue de

1. Je ne sais si l'individu observé par Aldrovande avoit le nombre des pennes de l'aile bien complet; mais cet auteur dit que ces pennes étoient de couleur noirâtre.

plumes veloutées; mais celles-ci sont noires, avec des reflets vert doré.

LE MANUCODE NOIR
DE LA NOUVELLE-GUINÉE[1],
DIT LE SUPERBE.

Paradisea superba. Gmel.

Le noir est en effet la principale couleur qui règne sur le plumage de cet oiseau; mais c'est un noir riche et velouté, relevé sous le cou et en plusieurs autres endroits par des reflets d'un violet foncé. On voit briller sur la tête, la poitrine, et la face postérieure du cou, les nuances véritables qui composent ce qu'on appelle un beau vert changeant; tout le reste est noir, sans en excepter le bec.

Je mets cet oiseau à la suite des oiseaux de paradis, quoiqu'il n'ait point de filets à la queue; mais on peut supposer que la mue ou d'autres accidents ont fait tomber ces filets : d'ailleurs il se rapproche de ces sortes d'oiseaux non seulement par sa forme totale et celle de son bec, mais encore par l'identité de climat, par la richesse de ses couleurs, et par une certaine surabondance, ou, si l'on veut, par un certain luxe de plumes, qui est, comme on sait, propre aux oiseaux de paradis. Ce luxe de plumes se marque dans celui-ci, en premier lieu, par deux petits bouquets

1. N° 632.

de plumes noires qui recouvrent les deux narines; en second lieu, par deux autres paquets de plumes de même couleur, mais beaucoup plus longues et dirigées en sens contraire. Ces plumes prennent naissance des épaules, et, se relevant plus ou moins sur le dos, mais toujours inclinées en arrière, forment à l'oiseau des espèces de fausses ailes qui s'étendent presque jusqu'au bout des véritables, lorsque celles-ci sont dans leur situation de repos.

Il faut ajouter que ces plumes sont de longueurs inégales, et que celles de la face antérieure du cou et des côtés de la poitrine sont longues et étroites.

LE SIFILET,

OU MANUCODE A SIX FILETS.

Paradisea aurea. Gmel.

Si l'on prend les filets pour le caractère spécifique des manucodes, celui-ci est le manucode par excellence; car au lieu de deux filets il en a six, et de ces six il n'en sort pas un seul du dos, mais tous prennent naissance de la tête, trois de chaque côté : ils sont longs d'un demi-pied, et se dirigent en arrière; ils n'ont de barbes qu'à leur extrémité, sur une étendue d'environ six lignes : ces barbes sont noires et assez longues.

Indépendamment de ces filets, l'oiseau dont il s'agit dans cet article a encore deux autres attributs,

qui, comme nous l'avons dit, semblent propres aux oiseaux de paradis, le luxe des plumes et la richesse de couleurs.

Le luxe des plumes consiste, dans le sifilet, 1° en une sorte de huppe composée de plumes roides et étroites, laquelle s'élève sur la base du bec supérieur; 2° dans la longueur des plumes du ventre et du bas-ventre, lesquelles ont jusqu'à quatre pouces et plus : une partie de ces plumes, s'étendant directement, cache le dessous de la queue, tandis qu'une autre partie, se relevant obliquement de chaque côté, recouvre la face supérieure de cette même queue jusqu'au tiers de sa longueur, et toutes répondent aux plumes subalaires de l'oiseau de paradis et du manucode.

A l'égard du plumage, les couleurs les plus éclatantes brillent sur son cou; par derrière, le vert doré et le violet bronzé; par devant, l'or de la topaze, avec des reflets qui se jouent dans toutes les nuances du vert : et ces couleurs tirent un nouvel éclat de leur opposition avec les teintes rembrunies des parties voisines; car la tête est d'un noir changeant en violet foncé, et tout le reste du corps est d'un brun presque noirâtre, avec des reflets du même violet foncé.

Le bec de cet oiseau est le même à peu près que celui des oiseaux de paradis; la seule différence c'est que son arête supérieure est anguleuse et tranchante, au lieu qu'elle est arrondie dans la plupart des autres espèces.

On ne peut rien dire des pieds ni des ailes, parce qu'on les avoit arrachés à l'individu qui a servi de

sujet à cette description, suivant la coutume des chasseurs ou marchands indiens, tout ce monde ayant intérêt, comme nous avons dit, de supprimer ce qui augmente inutilement le poids ou le volume, et bien plus encore ce qui peut offusquer les belles couleurs de ces oiseaux.

LE CALYBÉ

DE LA NOUVELLE-GUINÉE[1].

Paradisea viridis. Gmel.

Nous retrouvons ici, sinon le luxe et l'abondance des plumes, au moins les belles couleurs et le plumage velouté des oiseaux de paradis.

Le velours de la tête est d'un beau bleu changeant en vert, dont les reflets imitent ceux de l'aigue-marine. Le velours du cou a le poil un peu plus long; mais il brille des mêmes couleurs, excepté que chaque plume étant d'un noir lustré dans son milieu, et d'un vert changeant en bleu seulement sur les bords, il en résulte des nuances ondoyantes qui ont beaucoup plus de jeu que celles de la tête. Le dos, le croupion, la queue, et le ventre, sont d'un bleu d'acier poli, égayé par des reflets très brillants.

1. C'est le nom que M. Daubenton le jeune a donné à cet oiseau, pour exprimer la principale couleur de son plumage, qui est celle de l'acier bronzé; et c'est au même M. Daubenton que je dois tous les éléments des descriptions de ces quatre espèces nouvelles.

Les petites plumes veloutées du front se prolongent en avant jusque sur une partie des narines, lesquelles sont plus profondes que dans les espèces précédentes. Le bec est aussi plus grand et plus gros; mais il est de même forme, et ses bords sont pareillement échancrés vers la pointe. Pour la queue, on n'y a compté que six pennes; mais probablement elle n'étoit pas entière.

L'individu qui a servi de sujet à cette description, ainsi que ceux qui ont servi de sujets aux trois descriptions précédentes, est enfilé, dans toute sa longueur, d'une baguette qui sort par le bec, et le déborde de deux ou trois pouces. C'est de cette manière très simple, et en retranchant les plumes de mauvais effet, que les Indiens savent se faire sur-le-champ une aigrette ou une espèce de panache tout-à-fait agréable, avec le premier petit oiseau à beau plumage qu'ils trouvent sous la main : mais aussi c'est une manière sûre de déformer ces oiseaux et de les rendre méconnoissables, soit en leur allongeant le cou outre mesure, soit en altérant toutes les autres proportions; et c'est par cette raison qu'on a eu beaucoup de peine à retrouver dans le calybé l'insertion des ailes qui lui avoient été arrachées aux Indes, en sorte qu'avec un peu de crédulité on n'eût pas manqué de dire que cet oiseau joignoit à la singularité d'être né sans pieds la singularité bien plus grande d'être né sans ailes.

Le calybé, n° 634, s'éloigne plus des manucodes que des trois espèces précédentes; c'est pourquoi je l'ai renvoyé à la dernière place, et lui ai donné un nom particulier.

LE PIQUE-BOEUF.

Buphaga Africana. L.

M. Brisson est le premier qui ait décrit et fait connoître ce petit oiseau[1], envoyé du Sénégal par M. Adanson. Il a environ quatorze pouces de vol, et n'est guère plus gros qu'une alouette huppée. Son plumage n'a rien de distingué : en général, le gris brun domine sur la partie supérieure du corps, et le gris jaunâtre sur la partie inférieure. Le bec n'est pas d'une couleur constante; dans quelques individus il est tout brun; dans d'autres, rouge à la pointe, et jaune à la base; dans tous il est de forme presque quadrangulaire, et ses deux pièces sont renflées par le bout en sens contraire. La queue est étagée, et on y remarque une petite singularité, c'est que les douze pennes dont elle est composée sont toutes fort pointues. Enfin, pour ne rien oublier de ce que la figure ne peut dire aux yeux, la première phalange du doigt extérieur et étroitement unie avec celle du doigt du milieu.

Cet oiseau est très friand de certains vers ou larves d'insectes qui éclosent sous l'épiderme des bœufs, et y vivent jusqu'à leur métamorphose : il a l'habitude de se poser sur le dos de ces animaux, et de leur entamer le cuir à coups de bec, pour en tirer ces vers; c'est de là que lui vient son nom de *pique-bœuf*.

1. N° 293.

L'ÉTOURNEAU[1].

Sturnus vulgaris. L.

Il est peu d'oiseaux aussi généralement connus que celui-ci, surtout dans nos climats tempérés; car outre qu'il passe toute l'année dans le canton qui l'a vu naître, sans jamais voyager au loin[2], la facilité qu'on trouve à le priver et à lui donner une sorte d'éducation, fait qu'on en nourrit beaucoup en cage, et qu'on est dans le cas de les voir souvent et de fort près; en sorte qu'on a des occasions sans nombre d'observer leurs habitudes et d'étudier leurs mœurs, dans l'état de domesticité comme dans l'état de nature.

Les merles sont de tous les oiseaux ceux avec qui l'étourneau, n° 75, a le plus de rapport; les jeunes

1. En latin, *sturnus, sturnellus;* en italien, *sturno, storno, stornello;* en espagnol, *estornino;* en allemand, *staar, staer, stoer, starn, rinder-star* (parce qu'ils suivent les troupeaux de bœufs), *spreche, sprehe;* en anglois, *stare, starll, starling, sterlyng.*

Polydore Virgile prétend que cet oiseau, appelé *sterlyng* en anglois, a donné son nom à la livre numéraire angloise, dite *sterling.* Il auroit pu faire venir tout aussi naturellement du mot françois *étourneau* notre livre livre *tournois :* mais il est constant que ce mot *tournois* est formé du mot *Tours,* nom d'une ville de France, et il est probable que le mot *sterling* est formé du nom d'une ville d'Écosse, appelé *Sterling.*

2. Il paroît que dans des climats plus froids, tels que la Suède et la Suisse, ils sont moins sédentaires et deviennent oiseaux de passage.



Pauquet, sculp.

1 L'ETOURNEAU _ 2. L'ETOURNEAU DE LA LOUISIANE

de l'une et l'autre espèce se ressemblent même si parfaitement, qu'on a peine à les distinguer[1]. Mais lorsqu'avec le temps ils ont pris chacun leur forme décidée, leurs traits caractéristiques, on reconnoît que l'étourneau diffère du merle par les mouchetures et les reflets de son plumage, par la conformation de son bec plus obtus, plus plat, et sans échancrure vers la pointe[2], par celle de sa tête aussi plus aplatie, etc. Mais une autre différence fort remarquable, et qui tient à une cause plus profonde, c'est que l'espèce de l'étourneau est une espèce isolée dans notre Europe, au lieu que les espèces des merles y paroissent fort multipliées.

Les uns et les autres se ressemblent encore, en ce qu'ils ne changent point de domicile pendant l'hiver : seulement ils choisissent, dans le canton où ils sont établis, les endroits les mieux exposés[3] et qui sont le plus à portée des fontaines chaudes; mais avec cette différence que les merles vivent alors solitairement, ou plutôt qu'ils continuent de vivre seuls, ou presque seuls, comme ils font le reste de l'année; au lieu que les étourneaux n'ont pas plus tôt fini leur

1. Cette ressemblance entre les jeunes merles et les jeunes étourneaux est telle, que j'ai vu un procès véritable, une instance juridique, entre deux particuliers, dont l'un réclamoit un étourneau ou sansonnet qu'il prétendoit avoir mis en pension chez l'autre pour lui apprendre à parler, siffler, chanter, etc., et l'autre représentoit un merle fort bien élevé, et réclamoit son salaire, prétendant en effet n'avoir reçu qu'un merle.

2. M. Barrère dit que l'étourneau a le bec quadrangulaire. Il conviendra au moins que les angles en sont fort arrondis.

3. C'est apparemment ce qui a fait dire à Aristote que l'étourneau se tient caché pendant l'hiver.

couvée, qu'ils se rassemblent en troupes très nombreuses : ces troupes ont une manière de voler qui leur est propre, et semble soumise à une tactique uniforme et régulière, telle que seroit celle d'une troupe disciplinée, obéissant avec précision à la voix d'un seul chef. C'est à la voix de l'instinct que les étourneaux obéissent, et leur instinct les porte à se rapprocher toujours du centre du peloton, tandis que la rapidité de leur vol les emporte sans cesse au delà; en sorte que cette multitude d'oiseaux, ainsi réunis par une tendance commune vers le même point, allant et venant sans cesse, circulant et se croisant en tous sens, forme une espèce de tourbillon fort agité, dont la masse entière, sans suivre de direction bien certaine, paroît avoir un mouvement général de révolution sur elle-même, résultant des mouvements particuliers de circulation propres à chacune de ses parties, et dans lequel le centre tendant perpétuellement à se développer, mais sans cesse pressé, repoussé par l'effort contraire des lignes environnantes qui pèsent sur lui, est constamment plus serré qu'aucune de ces lignes, lesquelles le sont elles-mêmes d'autant plus qu'elles sont plus voisines du centre.

Cette manière de voler a ses avantages et ses inconvénients. Elle a ses avantages contre les entreprises de l'oiseau de proie, qui, se trouvant embarrassé par le nombre de ces foibles adversaires, inquiété par leur battement d'ailes, étourdi par leurs cris, déconcerté par leur ordre de bataille, enfin ne se jugeant pas assez fort pour enfoncer des lignes si serrées, que la peur concentre encore de plus en plus, se voit contraint fort souvent d'abandonner une si ri-

che proie sans avoir pu s'en approprier la moindre partie.

Mais, d'autre côté, un inconvénient de cette façon de voler des étourneaux c'est la facilité qu'elle offre aux oiseleurs d'en prendre un grand nombre à la fois, en lâchant à la rencontre d'une de ces volées un ou deux oiseaux de la même espèce, ayant à chaque patte une ficelle engluée : ceux-ci ne manquent pas de se mêler dans la troupe, et, au moyen de leurs allées et venues perpétuelles, d'en embarrasser un grand nombre dans la ficelle perfide, et de tomber bientôt avec eux aux pieds de l'oiseleur.

C'est surtout le soir que les étourneaux se réunissent en grand nombre, comme pour se mettre en force et se garantir des dangers de la nuit : ils la passent ordinairement tout entière, ainsi rassemblés, dans les roseaux, où ils se jettent vers la fin du jour avec grand fracas. Ils jasent beaucoup le soir et le matin avant de se séparer, mais beaucoup moins le reste de la journée, et point du tout pendant la nuit.

Les étourneaux sont tellement nés pour la société, qu'ils ne vont pas seulement de compagnie avec ceux de leur espèce, mais avec des espèces différentes. Quelquefois au printemps et en automne, c'est-à-dire avant et après la saison des couvées, on les voit se mêler et vivre avec les corneilles et les choucas, comme aussi avec les litornes et les mauvis, et même avec les pigeons.

Le temps des amours commence pour eux sur la fin de mars; c'est alors que chaque paire s'assortit : mais ici comme ailleurs ces unions si douces sont préparées par la guerre, et décidées par la force. Les fe-

melles n'ont pas le droit de faire un choix; les mâles, peut-être plus nombreux et toujours plus pressés, surtout au commencement, se les disputent à coups de bec : et elles appartiennent au vainqueur. Leurs amours sont presque aussi bruyants que leurs combats; on les entend alors gazouiller continuellement : chanter et jouir, c'est toute leur occupation ; et leur ramage est même si vif, qu'ils semblent ne pas connoître la langueur des intervalles.

Après qu'ils ont satisfait au plus pressant des besoins, ils songent à pourvoir à ceux de la future couvée, sans cependant y prendre beaucoup de peine ; car souvent ils s'emparent d'un nid de pivert, comme le pivert s'empare quelquefois du leur : lorsqu'ils veulent le construire eux-mêmes, toute la façon consiste à amasser quelques feuilles sèches, quelques brins d'herbe et de mousse, au fond d'un trou d'arbre ou de muraille. C'est sur ce matelas fait sans art que la femelle dépose cinq ou six œufs d'un cendré verdâtre, et qu'elle les couve l'espace de dix-huit à vingt jours : quelquefois elle fait sa ponte dans les colombiers, au dessus des entablements des maisons, et même dans des trous de rochers sur les côtes de la mer, comme on le voit dans l'île de Wight et ailleurs. On m'a quelquefois apporté dans le mois de mai de prétendus nids d'étourneaux qu'on avoit trouvés, disoit-on, sur des arbres; mais, comme deux de ces nids entre autres ressembloient tout-à-fait à des nids de grives, j'ai soupçonné quelque supercherie de la part de ceux qui me les avoient apportés; à moins qu'on ne veuille imputer la supercherie aux étourneaux eux-mêmes, et supposer qu'ils s'emparent quelquefois des

nids de grives et d'autres oiseaux, comme nous avons vu qu'ils s'emparoient souvent des trous de piverts. Je ne nie pas cependant que, dans certaines circonstances, ces oiseaux ne fassent leurs nids eux-mêmes; un habile observateur m'ayant assuré avoir vu plusieurs de ces nids sur le même arbre. Quoi qu'il en soit, les jeunes étourneaux restent fort long-temps sous la mère; et, par cette raison, je douterois que cette espèce fît jusqu'à trois couvées par an, comme l'assurent quelques auteurs, si ce n'est dans les pays chauds, où l'incubation, l'éducation, et toutes les périodes du développement animal, sont abrégées en raison du degré de chaleur.

En général, les plumes des étourneaux sont longues et étroites, comme dit Belon; leur couleur est, dans le premier âge, un brun noirâtre, uniforme, sans mouchetures comme sans reflets. Les mouchetures ne commencent à paroître qu'après la première mue, d'abord sur la partie inférieure du corps, vers la fin de juillet; puis sur la tête, et enfin sur la partie supérieure du corps, aux environs du 20 août. Je parle toujours des jeunes étourneaux qui étoient éclos au commencement de mai.

J'ai observé que, dans cette première mue, les plumes qui environnent la base du bec tombèrent presque toutes à la fois, en sorte que cette partie fut chauve pendant le mois de juillet, comme elle l'est habituellement dans la frayonne pendant toute l'année. Je remarquai aussi que le bec étoit presque tout jaune le 15 de mai : cette couleur se changea bientôt en couleur de corne, et Belon assure qu'avec le temps elle devient orangée.

Dans les mâles, les yeux sont plus bruns ou d'un brun plus uniforme, les mouchetures du plumage plus tranchées, plus jaunâtres, et la couleur rembrunie des plumes, qui n'ont point de mouchetures, est égayée par des reflets plus vifs, qui varient entre le pourpre et le vert foncé. Outre cela, le mâle est plus gros; il pèse environ trois onces et demie. M. Salerne ajoute une autre différence entre les deux sexes; c'est que la langue est pointue dans le mâle, et fourchue dans la femelle. Il semble en effet que M. Linnæus ait vu cette partie pointue en certains individus, et fourchue en d'autres; pour moi, je l'ai vue fourchue dans les sujets que j'ai eu occasion d'observer.

Les étourneaux vivent de limaces, de vermisseaux, de scarabées, surtout de ces jolis scarabées d'un beau vert bronzé luisant, avec des reflets rougeâtres, qu'on trouve au mois de juin sur les fleurs et principalement sur les roses; ils se nourrissent aussi de blé, de sarrasin, de mil, de panis, de chènevis, de graine de sureau, d'olives, de cerises, de raisins, etc. On prétend que cette dernière nourriture est celle qui corrige le mieux l'amertune naturelle de leur chair[1], et que les cerises sont celle pour laquelle ils montrent un appétit de préférence : aussi s'en sert-on comme

1. Voyez Schwenckfeld, M. Salerne, etc. Cardan dit qué, pour bonifier la chair des étourneaux, il ne s'agit que de leur couper la tête sitôt qu'ils sont tués; Albin, qu'il faut leur enlever la peau; d'autres, que les étourneaux de montagne valent mieux que les autres : mais tout cela doit s'entendre des jeunes; car, malgré les montagnes et les précautions, la chair des vieux sera toujours sèche, amère, et un très mauvais manger.

d'un appât infaillible pour les attirer dans des nasses d'osier que l'on tend parmi les roseaux où ils ont coutume de se retirer tous les soirs, et l'on en prend de cette manière jusqu'à cent dans une seule nuit; mais cette chasse n'a plus lieu lorsque la saison des cerises est passée.

Ils suivent volontiers les bœufs et autre gros bétail paissant dans les prairies, attirés, dit-on, par les insectes qui voltigent autour d'eux, ou peut-être par ceux qui fourmillent dans leur fiente, et en général dans toutes les prairies. C'est de cette habitude que leur est venu le nom allemand *rinderstaren.* On les accuse encore de se nourrir de la chair des cadavres exposés sur les fourches patibulaires; mais ils n'y vont apparemment que parce qu'ils y trouvent des insectes. Pour moi, j'ai fait élever de ces oiseaux, et j'ai remarqué que, lorsqu'on leur présentoit de petits morceaux de viande crue, ils se jetoient dessus avec avidité et les mangeoient de même : si c'étoit un calice d'œillet, contenant de la graine formée, ils ne le saisissoient pas sous leurs pieds, comme font les geais, pour l'éplucher avec le bec; mais, le tenant dans le bec, ils le secouoient souvent et le frappoient à plusieurs reprises contre les bâtons ou le fond de la cage, jusqu'à ce que le calice s'ouvrît et laissât paroître et sortir la graine. J'ai aussi remarqué qu'ils buvoient à peu près comme les gallinacés, et qu'ils prenoient grand plaisir à se baigner. Selon toute apparence, l'un de ceux que je faisois élever est mort de refroidissement, pour s'être trop baigné pendant l'hiver.

Ces oiseaux vivent sept ou huit ans, et même plus,

dans l'état de domesticité. Les sauvages ne se prennent point à la pipée, parce qu'ils n'accourent point à l'appeau, c'est-à-dire au cri de la chouette. Mais, outre la ressource des ficelles engluées et des nasses dont j'ai parlé plus haut, on a trouvé le moyen d'en prendre des couvées entières à la fois, en attachant aux murailles et sur les arbres où ils ont coutume de nicher des pots de terre cuite, d'une forme commode, et que ces oiseaux préfèrent souvent aux trous d'arbre et de muraille pour y faire leur ponte. On en prend aussi beaucoup au lacet et à la pantière. En quelques endroits de l'Italie, on se sert de belettes apprivoisées pour les tirer de leurs nids, ou plutôt de leurs trous; car le grand art de l'homme est de se servir d'une espèce esclave pour étendre son empire sur les autres.

Les étourneaux ont une paupière interne, les narines à demi recouvertes par une membrane, les pieds d'un brun rougeâtre [1], le doigt extérieur uni à celui du milieu jusqu'à la première phalange, l'ongle postérieur plus fort qu'aucun autre; le gésier peu charnu, précédé d'une dilatation de l'œsophage, et contenant quelquefois de petites pierres dans sa cavité; le tube intestinal long de vingt pouces d'un orifice à l'autre; la vésicule du fiel à l'ordinaire; les *cœcum* fort petits, et plus près de l'anus qu'ils ne le sont ordinairement dans les oiseaux.

En disséquant un jeune étourneau de ceux qui avoient été élevés chez moi, j'ai remarqué que les

1. Je ne sais pourquoi Willughby a dit : *Tibiæ ad articulos usque plumosæ*. Je n'ai rien vu de pareil dans tous les étourneaux qui m'ont passé sous les yeux.

matières contenues dans le gésier et dans les intestins étoient absolument noires, quoique cet oiseau eût été nourri uniquement avec de la mie de pain et du lait. Cela suppose une grande abondance de bile noire, et rend en même temps raison de l'amertume de la chair de ces oiseaux, et de l'usage qu'on a fait de leurs excréments dans les cosmétiques.

Un étourneau peut apprendre à parler indifférement françois, allemand, latin, grec, etc., et à prononcer de suite des phrases un peu longues : son gosier souple se prête à toutes les inflexions, à tous les accents. Il articule franchement la lettre *r*, et soutient très bien son nom de *sansonnet*, ou plutôt de *chansonnet*, par la douceur de son ramage acquis, beaucoup plus agréable que son ramage naturel.

Cet oiseau est fort répandu dans l'ancien continent : on le trouve en Suède, en Allemagne, en France, en Italie, dans l'île de Malte, au cap de Bonne-Espérance, et partout, à peu près le même : au lieu que les oiseaux d'Amérique, auxquels on a donné le nom d'*étourneaux*, forment des espèces assez multipliées, comme nous le verrons bientôt.

Variétés de l'Étourneau.

Quoique l'empreinte du moule primitif ait été assez ferme dans l'espèce de notre étourneau pour empêcher que ses races diverses, s'éloignant à un certain point, formassent enfin des espèces distinctes et séparées, elle n'a pu cependant rendre absolument nulle la tendance perpétuelle qui porte la nature à la variété ; tendance qui se manifeste ici d'une

manière fort marquée, puisqu'on trouve des étourneaux noirs (ce sont les jeunes), d'autres tout blancs, d'autres blancs et noirs, enfin d'autres gris, c'est-à-dire dont le noir s'est fondu dans le blanc.

Il faut remarquer que souvent on a trouvé ces variétés dans les nids des étourneaux ordinaires; en sorte qu'on ne peut les considérer que comme des variétés individuelles, ou purement éphémères, que la nature semble produire en se jouant sur la superficie, qu'elle anéantit à chaque génération pour les renouveler et les détruire encore, mais qui ne pouvant ni se perpétuer, ni pénétrer jusqu'au type spécifique, ne peuvent conséquemment donner aucune atteinte à sa pureté, à son unité. Telles sont les variétés suivantes dont parlent les auteurs.

I.

L'étourneau blanc d'Aldrovande, aux pieds couleur de chair, et au bec jaune-rougeâtre, tel qu'il est dans nos étourneaux devenus vieux. Aldrovande remarque que celui-ci avoit été pris avec les étourneaux ordinaires; et Rzaczynski assure que, dans un certain canton de la Pologne, on voyoit souvent sortir du même nid un étourneau noir et un blanc. Willughby parle aussi de deux étourneaux de cette dernière couleur qu'il avoit vus dans le Cumberland.

II.

L'étourneau noir et blanc. Je rapporte à cette variété, 1° l'étourneau à tête blanche d'Aldrovande.

Cet oiseau avoit en effet la tête blanche, ainsi que le bec, le cou, tout le dessous du corps, les couvertures des ailes, et les deux pennes extérieures de la queue; les autres pennes de la queue et toutes celles des ailes étoient comme dans l'étourneau ordinaire : le blanc de la tête étoit relevé par deux petites taches noires situées au dessus des yeux, et le blanc du dessous du corps étoit varié par de petites taches bleuâtres. 2° L'étourneau-pie de Schwenckfeld, qui avoit le sommet de la tête, la moitié du bec du côté de la base, le cou, les pennes des ailes et de la queue, noirs, et tout le reste blanc. 3° L'étourneau à tête noire, vu par Willughby, ayant tout le reste du corps blanc.

III.

L'étourneau gris cendré d'Aldrovande. Cet auteur est le seul qui en ait vu de cette couleur, laquelle n'est autre chose, comme nous l'avons dit, que le blanc fondu avec le noir. On conçoit aisément combien ces variétés peuvent être multipliées, soit par les différentes distributions du noir et du blanc, soit par les différentes nuances de gris résultant des différentes proportions de ces couleurs fondues ensemble.

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT A L'ÉTOURNEAU.

I.

L'ÉTOURNEAU DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE,

OU L'ÉTOURNEAU-PIE.

Sturnus Capensis. GMEL.

J'AI donné à cet oiseau d'Afrique le nom d'*étourneau-pie*[1], parce qu'il m'a paru avoir plus de rapports, quant à sa forme totale, avec notre étourneau qu'avec aucune autre espèce, et parce que le noir et le blanc, qui sont les seules couleurs de son plumage, y sont distribués à peu près comme dans le plumage de la pie.

S'il n'avoit pas le bec plus gros et plus long que notre étourneau d'Europe, on pourroit le regarder comme une de ses variétés, d'autant plus que notre étourneau se retrouve au cap de Bonne-Espérance : cette variété se rapporteroit naturellement à celle dont j'ai fait mention ci-dessus, et où le noir et le blanc sont distribués par grandes taches. La plus re-

1. N° 280.

marquable et celle qui caractérise le plus la physionomie de cet oiseau, c'est une tache blanche fort grande, de forme ronde, située de chaque côté de la tête, sur laquelle l'œil paroît placé presque en entier, et qui, se prolongeant en pointe par devant jusqu'à la base du bec, a par derrière une espèce d'appendice variée de noir qui descend le long du cou.

Cet oiseau est le même que l'étourneau noir et blanc des Indes d'Edwards, planche CLXXXVII; que le *contra* de Bengale d'Albin, tome III, planche XXI; que l'étourneau du cap de Bonne-Espérance, de M. Brisson, tome II, page 446, et même que son neuvième troupiale, tome II, page 94. Il a avoué et rectifié ce double emploi, page 54 de son supplément, et il est en vérité bien excusable au milieu de ce chaos de descriptions incomplètes, de figures tronquées, et d'indications équivoques qui embarrassent et surchargent l'histoire naturelle. Cela fait voir combien il est essentiel, lorsqu'on fait l'histoire d'un oiseau, de le reconnoître dans les diverses descriptions que les auteurs en ont faites, et d'indiquer les différents noms qu'on lui a donnés en différents temps et en différents lieux; seul moyen d'éviter ou de rectifier la stérile multiplication des espèces purement nominales.

II.

L'ÉTOURNEAU DE LA LOUISIANE[1],

OU LE STOURNE.

Sturnus Ludovicianus. Gmel.

Ce mot de *stourne* est formé du latin *sturnus;* je l'ai appliqué à un oiseau d'Amérique assez différent de notre étourneau pour mériter un nom distinct, mais qui a assez de rapports avec lui pour mériter un nom analogue. Il a le dessus du corps d'un gris varié de brun et le dessous du corps jaune. Les marques les plus distinctives de cet oiseau en fait de couleurs sont, 1° une plaque noirâtre variée de gris, située au bas du cou, et se détachant très bien du fond, qui, comme nous venons de le dire, est de couleur jaune; 2° trois bandes blanches qu'il a sur la tête, toutes les trois partant de la base du bec supérieur, et s'étendant jusqu'à l'*occiput :* l'une tient le sommet ou le milieu de la tête; les deux autres, qui sont parallèles à cette première, passent de chaque côté au dessus des yeux. En général, cet oiseau se rapproche de notre étourneau d'Europe par les proportions relatives des ailes et de la queue, et en ce que ses couleurs sont disposées par petites taches : il a aussi la tête plate, mais son bec est plus allongé.

Un correspondant du Cabinet nous assure que la Louisiane est fort incommodée par des nuées d'étourneaux; ce qui indiqueroit quelque conformité dans

1. N° 256.

la manière de voler des étourneaux de la Louisiane avec celle de nos étourneaux d'Europe : mais il n'est pas bien sûr que le correspondant veuille parler de l'espèce dont il s'agit ici.

III.

LE TOLCANA[1].

Sturnus obscurus. Gmel.

La courte notice que Fernandès nous donne de cet oiseau est non seulement incomplète, mais elle est faite très négligemment; car, après avoir dit que le tolcana est semblable à l'étourneau pour la forme et pour la grosseur, il ajoute tout de suite qu'il est un peu plus petit : cependant c'est le seul auteur original qu'on puisse citer sur cet oiseau, et c'est d'après son témoignage que M. Brisson l'a rangé parmi les étourneaux. Il me semble néanmoins que ces deux auteurs caractérisent le genre de l'étourneau par des attributs très différents : M. Brisson, par exemple, établit pour l'un de ses attributs caractéristiques le bec droit, obtus, et convexe; et Fernandès, parlant d'un oiseau du genre de *tzanatl* ou étourneau, dit qu'il est court, épais, et un peu courbé; et, dans un autre endroit, il rapporte un même oiseau nommé *cacalototl*, au genre du corbeau (qui se nomme en effet *cacalotl* en mexicain, chapitre CLXXXIV) et à celui de l'étourneau; en sorte que l'identité des noms em-

1. Nom formé du nom mexicain *tolocatzanatl*, et qui signifie *étourneau des roseaux*.

ployés par ces deux écrivains ne garantit nullement l'identité de l'espèce dénommée, et c'est ce qui m'a déterminé à conserver à l'oiseau de cet article son nom mexicain, sans assurer ni nier qu'il soit un étourneau.

Le tolcana se plaît, comme nos étourneaux d'Europe, dans les joncs et les plantes aquatiques. Sa tête est brune, et tout le reste de son plumage est noir. Cet oiseau n'a point de chant, mais seulement un cri, et il a cela de commun avec beaucoup d'autres oiseaux d'Amérique, qui sont en général plus recommandables par l'éclat de leurs couleurs que par l'agrément de leur ramage.

IV.

LE CACASTOL[1].

Sturnus Mexicanus. Gmel.

Je ne mets cet oiseau étranger à la suite de l'étourneau que sur la foi très suspecte de Fernandès, et aussi d'après l'un de ses noms mexicains qui indique quelque analogie avec l'étourneau. D'ailleurs je ne vois pas trop à quel autre oiseau d'Europe on pourroit le rapporter. M. Brisson, qui a voulu en faire un cottinga, a été obligé, pour l'y amener, de retrancher de la description de Fernandès, déjà trop courte, les mots qui indiquoient la forme allongée et pointue du bec,

1. Nom formé du nom mexicain *caxcaxtototl*. On lui donne encore dans la Nouvelle-Espagne le nom de *hueitzanatl;* et nous avons vu que le mot mexicain *tzanatl* répondoit à notre mot *étourneau*.

cette forme de bec étant en effet plus de l'étourneau que du cottinga. Outre cela, le cacastol est à peu près de la grosseur de l'étourneau; il a la tête petite comme lui, et n'est pas un meilleur manger; enfin il se tient dans les pays tempérés et les pays chauds. Il est vrai qu'il chante mal; mais nous avons vu que le ramage naturel de l'étourneau d'Europe n'étoit pas fort agréable, et il est à présumer que s'il passoit en Amérique, où presque tous les oiseaux chantent mal, il chanteroit bientôt tout aussi mal, par la facilité qu'il a d'apprendre, c'est-à-dire d'imiter le chant d'autrui.

V.

LE PIMALOT[1].

Le bec large de cet oiseau pourroit faire douter qu'il appartînt au genre de l'étourneau; mais s'il est vrai, comme le dit Fernandès, qu'il eût la nature et les mœurs des autres étourneaux, on ne pourroit s'empêcher de le regarder comme une espèce analogue, d'autant plus qu'il se tient ordinairement sur les côtes de la mer du Sud, apparemment parmi les plantes aquatiques, de même que notre étourneau d'Europe se plaît dans les roseaux, comme nous avons vu. Le pimalot est un peu plus gros.

1. Mot formé du nom mexicain de cet oiseau *pitzmalotl*.

VI.

L'ÉTOURNEAU DES TERRES MAGELLANIQUES,

OU LE BLANCHE-RAIE[1].

Sturnus milibarus. Gmel.

Je donne à cette espèce nouvelle, apportée par M. de Bougainville, le nom de *blanche-raie*, à cause d'une longue raie blanche qui, de chaque côté, prenant naissance près de la commissure des deux pièces du bec, semble passer par dessous l'œil, puis reparoît au delà pour descendre le long du cou. Cette raie blanche fait d'autant plus d'effet, qu'elle est environnée au dessus et au dessous de couleurs très rembrunies : ces couleurs sombres dominent sur la partie supérieure du corps; seulement les pennes des ailes et leurs couvertures sont bordées de fauve. La queue est d'un noir décidé, fourchue de plus, et ne s'étend pas beaucoup au delà des ailes, qui sont fort longues. Le dessous du corps, y compris la gorge, est d'un beau rouge cramoisi, moucheté de noir sur les côtés; la partie antérieure de l'aile est du même cramoisi sans mouchetures; et cette couleur se retrouve encore autour des yeux et dans l'espace qui est entre l'œil et le bec. Ce bec, quoique obtus, comme celui des étourneaux, et moins pointu que celui des troupiales, m'a paru cependant, à tout prendre, avoir plus de rapport avec celui des troupiales;

1. N° 113.



Pauquet, sculp.

1 L'ETOURNEAU DES TERRES MAGELLANIQUES _ 2 LE BALTIMORE.
3 LE CASSIQUE DE LA LOUISIANE.

et si l'on ajoute à cela que le blanche-raie a beaucoup de la physionomie de ces derniers, on ne fera pas difficulté de le regarder comme faisant la nuance entre ces deux espèces, qui d'ailleurs ont beaucoup de rapports entre elles.

LES TROUPIALES.

Ces oiseaux ont, comme je viens de le dire, beaucoup de rapports avec nos étourneaux d'Europe; et ce qui le prouve c'est que souvent le peuple et les naturalistes ont confondu ces deux genres, et ont donné le nom d'*étourneau* à plus d'un troupiale : ceux-ci pourroient donc être regardés, à bien des égards, comme les représentants de nos étourneaux en Amérique, concurremment avec les étourneaux américains dont je viens de parler, quoique cependant ils aient des habitudes très différentes, ne fût-ce que dans la manière de construire leurs nids.

Le nouveau continent est la vraie patrie, la patrie originaire des troupiales et de tous les autres oiseaux qu'on a rapportés à ce genre, tels que les cassiques, les baltimores, et les carouges; et si l'on en cite quelques uns, soi-disant de l'ancien continent, c'est parce qu'ils y avoient été transportés originairement d'Amérique : tels sont probablement le troupiale du Sénégal appelé *capmore*, et représenté dans nos planches enluminées, à deux âges différents, sous les nos 375 et 376; le carouge du cap de Bonne-Espérance, plan-

che 607, et tous les prétendus troupiales de Madras auxquels on a donné ce nom sans les avoir bien connus.

Je retrancherai donc du genre des troupiales, 1° les quatre espèces venant de Madras, et que M. Brisson a empruntées de M. Ray, parce que la raison du climat ne permet pas de les regarder comme de vrais troupiales; que d'ailleurs je ne vois rien de caractéristique dans les descriptions originales, et que les figures des oiseaux décrits sont trop négligées pour qu'on puisse en tirer des marques distinctives qui les constituent troupiales plutôt que pies, geais, merles, loriots, gobe-mouches, etc. Un habile ornithologiste (M. Edwards) croit que le geai jaune et le geai-bouffe de Petiver, dont M. Brisson a fait son sixième et son quatrième troupiale, ne sont autre chose que le loriot mâle et sa femelle; que le geai bigarré de Madras, du même Petiver, dont M. Brisson a fait son cinquième troupiale, est son étourneau jaune des Indes; et enfin que le troupiale huppé de Madras, dont M. Brisson a fait sa septième espèce, est le même oiseau que le gobe-mouche huppé de Bonne-Espérance du même M. Brisson.

2° Je retrancherai le troupiale de Bengale, qui est le neuvième de M. Brisson, puisque cet auteur s'est aperçu lui-même que c'étoit sa seconde espèce d'étourneau.

3° Je retrancherai encore le troupiale à queue fourchue, qui est le seizième de M. Brisson, et la grive noire de Seba: tout ce qu'en dit ce dernier c'est qu'il surpasse de beaucoup la grive en grosseur; que son plumage est noir; qu'il a le bec jaune, le dessous

de la queue blanc, le dessus, ainsi que le dos, comme voilé par une légère teinte de bleu, et une queue longue, large et fourchue; enfin, qu'à la différence près dans la forme de la queue et dans la grosseur du corps, il avoit beaucoup de rapports à notre grive d'Europe : or je ne vois rien dans tout cela qui ressemble à un troupiale; et la figure donnée par Seba, et que M. Brisson trouve très mauvaise, ne ressemble pas plus à un troupiale qu'à une grive.

4° Je retrancherai le carouge bleu de Madras, parce que, d'une part, il m'est fort suspect à raison du climat; que, de l'autre, la figure ni la description de M. Ray n'ont absolument rien qui caractérise un carouge, et que même il n'en a pas le plumage : il a, selon cet auteur, la tête, la queue, et les ailes de couleur bleue, mais la queue d'une teinte plus claire; le reste du plumage est noir ou cendré, excepté cependant le bec et les pieds, qui sont roussâtres.

5° Enfin je retrancherai le troupiale des Indes, non seulement à cause de la différence de climat, mais encore pour d'autres raisons tout aussi fortes qui me l'ont fait placer ci-dessus entre les rolliers et les oiseaux de paradis.

Au reste, quoiqu'on ait réuni dans un même genre avec les troupiales, comme je l'ai dit plus haut, les cassiques, les baltimores, et les carouges, il ne faut pas croire que ces divers oiseaux n'aient pas des différences, et même assez caractérisées, pour constituer de petits genres subordonnés, puisqu'ils en ont eu assez pour qu'on leur donnât des noms différents. En général, je suis en état d'assurer, d'après la comparaison faite d'un assez grand nombre de ces oiseaux,

que les cassiques ont le bec plus fort, ensuite les troupiales, puis les carouges. A l'égard des baltimores, ils ont le bec non seulement plus petit que tous les autres, mais encore plus droit et d'une forme particulière, comme nous le verrons plus bas. Ils paroissent d'ailleurs avoir d'autres mœurs et d'autres allures; ce qui suffit, ce me semble, pour m'autoriser à leur conserver leurs noms particuliers, et à traiter à part chacune de ces familles étrangères.

Les caractères communs que leur assigne M. Brisson ce sont les narines découvertes et le bec en cône allongé, droit, et très pointu. J'ai aussi remarqué que la base du bec supérieur se prolonge sur le crâne, en sorte que le toupet, au lieu de faire la pointe, fait au contraire un angle rentrant assez considérable; disposition qui se retrouve à la vérité dans quelques autres espèces, mais qui est plus marquée dans celles-ci.

LE TROUPIALE[1].

Oriolus icterus. L.

Ce qu'il y a de plus remarquable dans l'extérieur de cet oiseau, n° 532, c'est son long bec pointu, les

1. En latin, *icterus* (l'un des noms latins du loriot, et qui ne peut convenir aux troupiales noirs), *pica, cissa, picus, turdus, xanthornus, coracias.* Les sauvages du Brésil le nomment *guira, tangemia;* ceux de la Guiane, *yapou;* nos colons, *cul-jaune.* Les Anglois lui ont donné dans leur langue une partie des noms ci-dessus; Albin, celui d'*oiseau de Banana.*



1. LE TROUPIALE _ 2 LE TROUPIALE COMMANDEUR

plumes étroites de sa gorge, et la grande variété de son plumage : on n'y compte cependant que trois couleurs, le jaune orangé, le noir, et le blanc ; mais ces couleurs semblent se multiplier par leurs interruptions réciproques et par l'art de leur distribution. Le noir est répandu sur la tête, la partie antérieure du cou, le milieu du dos, la queue et les ailes : le jaune orangé occupe les intervalles et tout le dessous du corps ; il reparoît encore dans l'iris[1] et sur la partie antérieure des ailes : le noir qui règne sur le reste est interrompu par deux taches blanches oblongues, dont l'une est située à l'endroit des couvertures de ces mêmes ailes, et l'autre à l'endroit de leurs pennes moyennes.

Les pieds et les ongles sont tantôt noirs et tantôt plombés : le bec ne paroît pas non plus avoir de couleur constante ; car il a été observé gris blanc dans les uns, brun cendré dessus et bleu dessous dans les autres ; et enfin dans d'autres, noir dessus et brun dessous.

Cet oiseau, qui a neuf ou dix pouces de longueur de la pointe du bec au bout de la queue, en a quatorze d'envergure, et la tête fort petite, selon Marcgrave. Il se trouve répandu depuis la Caroline jusqu'au Brésil, et dans les îles Caraïbes. Il a la grosseur du merle : il sautille comme la pie, et a beaucoup de ses allures, suivant M. Sloane ; il en a même le cri, selon Marcgrave : mais Albin assure qu'il ressemble dans toutes ses actions à l'étourneau, et il ajoute

1. Albin ajoute que l'œil est entouré d'une large bande de bleu ; mais il est le seul qui l'ait vue : c'est apparemment une variété accidentelle.

qu'on en voit quelquefois quatre ou cinq s'associer pour donner la chasse à un autre oiseau plus gros, et que lorsqu'ils l'ont tué, ils dévorent leur proie avec ordre, chacun mangeant à son rang; cependant M. Sloane, qui est un auteur digne de foi, dit que les troupiales vivent d'insectes. Au reste, cela n'est pas absolument contradictoire : car tout animal qui se nourrit d'autres animaux vivants, quoique très petits, est un animal de proie, et en dévorera à coup sûr de plus grands, s'il trouve l'occasion de le faire avec sûreté; par exemple, en s'associant comme les troupiales d'Albin.

Ces oiseaux doivent avoir les mœurs très sociales, puisque l'amour qui divise tant d'autres sociétés semble au contraire resserrer les liens de la leur. Bien loin de se séparer deux à deux pour s'apparier et remplir sans témoin les vues de la nature sur la multiplication de l'espèce. on en voit quelquefois un très grand nombre de paires sur un seul arbre, et presque toujours sur un arbre fort élevé et voisin des habitations, construisant leurs nids, pondant leurs œufs, les couvant et soignant leur famille naissante.

Ces nids sont de forme cylindrique, suspendus à l'extrémité des hautes branches, et flottant librement dans l'air, en sorte que les petits nouvellement éclos y sont bercés continuellement. Mais des gens qui se croient bien au fait des intentions des oiseaux assurent que c'est par une sage défiance que les père et mère suspendent ainsi leur nid, et pour mettre la couvée en sûreté contre certains animaux terrestres, et surtout contre les serpents.

On met encore sur la liste des vertus du troupiale

la docilité, c'est-à-dire la disposition naturelle à subir l'esclavage domestique ; disposition qui se rencontre presque toujours avec les mœurs sociales.

L'ACOLCHI DE SEBA[1].

Oriolus Novæ-Hispaniæ. Gmel.

Seba a pris ce nom dans Fernandès, et l'ayant appliqué arbitrairement, selon son usage, à un oiseau tout différent de celui dont parle cet auteur, au moins quant au plumage, il a encore appliqué à ce même oiseau ce qu'a dit Fernandès du véritable acolchi, savoir. que les Espagnols l'appellent *tordo*, c'est-à-dire étourneau.

Ce faux acolchi de Seba a un long bec jaune, sortant d'une tête toute noire ; la gorge de cette dernière couleur ; la queue noirâtre, ainsi que les ailes : celles-ci ont pour ornement de petites plumes couleur d'or qui font un bon effet sur ce fond rembruni.

Seba donne son acolchi pour un oiseau d'Amérique ; et j'ignore pourquoi M. Brisson, qui ne cite d'autre autorité que celle de Seba, ajoute qu'on le trouve surtout au Mexique. Il est vrai que le mot *acolchi* est mexicain ; mais on ne peut assurer la même chose de l'oiseau auquel Seba a trouvé bon de l'appliquer.

1. Le vrai nom est *acolchichi*, que j'ai raccourci pour le rendre d'une prononciation moins désagréable.

L'ARC-EN-QUEUE.

Oriolus annulatus. Gmel.

Fernandès donne le nom d'*oziniscan*[1] à deux oiseaux qui ne se ressemblent point du tout, et Seba a pris la licence d'appliquer ce même nom à un troisième oiseau qui diffère entièrement des deux autres, excepté pour la grosseur; car ils sont dits tous trois avoir la grosseur d'un pigeon.

Ce troisième *oziniscan* c'est l'arc-en-queue, dont il s'agit dans cet article. Je le nomme ainsi à cause d'un arc ou croissant noir qui paroît et se dessine très bien sur la queue lorsqu'elle est épanouie, d'autant qu'elle est d'une belle couleur jaune, ainsi que le bec et le corps entier, tant dessus que dessous; la tête et le cou sont noirs, et les ailes de la même couleur, avec une légère teinte de jaune.

J'oubliois de dire que le croissant de la queue a sa concavité tournée du côté du corps de l'oiseau.

Seba ajoute qu'il a reçu d'Amérique plusieurs de ces oiseaux, et qu'ils passent dans le pays pour des espèces d'oiseaux de proie; peut-être ont-ils les mêmes habitudes que notre premier troupiale : d'ailleurs la figure que donne Seba présente un bec un peu crochu vers la pointe.

1. La véritable orthographe sauvage ou brasilienne de ce mot est *otzinitzcan*.

LE JAPACANI[1].

Oriolus Japacani. Gmel.

Je sais que M. Sloane a cru que son *petit gobe-mouche jaune et brun* étoit le même que le japacani de Marcgrave : cependant, indépendamment des différences du plumage, le japacani est huit fois plus gros, masse pour masse, toutes ses dimensions étant doubles de celles de l'oiseau de M. Sloane; car celui-ci n'a que quatre pouces de longueur et sept pouces de vol, tandis que, selon Marcgrave, le japacani est de la grosseur du bemtère, et le bemtère de celle de l'étourneau : or l'étourneau a plus de huit pouces de longueur et plus de quatorze pouces de vol. Il est difficile de rapporter à la même espèce deux oiseaux, et surtout deux oiseaux sauvages de tailles si différentes.

Le japacani a le bec noir, long, un peu courbé; la tête noirâtre; l'iris couleur d'or; la partie postérieure du cou, le dos, les ailes, et le croupion, variés de noir et de brun clair; la queue noirâtre par dessus, marquée de blanc par dessous; la poitrine, le ventre, les jambes, variés de jaune et de blanc, avec des lignes transversales de couleur noirâtre; les pieds bruns, les ongles noirs et pointus.

Le petit oiseau de M. Sloane a le bec rond, presque droit, long d'un demi-pouce; la tête et le dos

1. C'est le nom brasilien de cet oiseau.

d'un brun clair, avec quelques taches noires; la queue longue de dix-huit lignes et de couleur brune, ainsi que les ailes, qui ont un peu de blanc à leur extrémité; le tour des yeux, la gorge, les côtés du cou, et les couvertures de la queue, jaunes; la poitrine de même couleur, mais avec des marques brunes, le ventre blanc, les pieds bruns, longs de quinze lignes, et du jaune dans les doigts.

Cet oiseau est commun aux environs de San-Jago, capitale de la Jamaïque. Il se tient ordinairement dans les buissons. Son estomac est très musculeux, et doublé comme sont tous les gésiers, d'une membrane mince, insensible et sans adhérence. M. Sloane n'a rien trouvé dans le gésier de l'individu qu'il a disséqué; mais il a observé que ses intestins faisoient un grand nombre de circonvolutions.

Le même auteur fait mention d'une variété d'espèce qui ne diffère de son petit oiseau qu'en ce qu'elle a moins de jaune dans son plumage.

Cet oiseau sera, si l'on veut, un troupiale, à cause de la forme de son bec; mais ce sera certainement un troupiale autre que le japacani.

LE XOCHITOL ET LE COSTOTOL.

Oriolus Costotol. Gmel.

M. Brisson fait sa dixième espèce ou son *troupiale de la Nouvelle-Espagne*, du *xochitol* de Fernandès, chap. cxxii, que celui-ci dit n'être autre chose que

le *costotol* adulte. Or il fait mention de deux costotols, l'un au chap. XXVIII, l'autre au chap. CXLIII, et tous deux se ressemblent assez; mais s'ils différoient à un certain point, il faudroit nécessairement appliquer ce que dit ici Fernandès au costotol du chapitre XXVIII, puisque c'est au chap. CXXII qu'il en parle comme d'un oiseau dont il a déjà été question, et que l'autre costotol est, comme nous l'avons dit, du chap. CXLIII.

Maintenant si l'on compare la description du xochitol du chapitre CXXII à celle du costotol du chapitre XXVIII, on y trouvera des contradictions qui ne seront pas faciles à concilier. En effet, comment le costotol, qui, étant déjà assez formé pour avoir son chant, n'est alors que de la grosseur d'un serin de Canarie, peut-il parvenir dans la suite à celle de l'étourneau? comment cet oiseau, qui, étant encore jeune, ou, si l'on veut, n'étant encore que costotol, a le ramage agréable du chardonneret, peut-il, étant devenu xochitol, n'avoir plus que le cri rebutant de la pie? sans parler de la grande et trop grande différence qui se trouve entre les plumages; car le costotol a la tête et le dessous du corps jaunes, et le xochitol du chap. CXXII a ces mêmes parties noires : celui-là a les ailes jaunes, terminées de noir; celui-ci les a variées de noir et de blanc par dessus et cendrées par dessous, sans une seule plume jaune.

Or toutes ces contradictions s'évanouissent, si au xochitol du chapitre CXXII on substitue le xochitol ou l'oiseau fleuri du chapitre CXXV. Les grosseurs se rapprochent, puisqu'il n'est que de celle d'un moineau; il a le ramage agréable comme le costotol; le jaune de

celui-ci se trouve mêlé avec les autres couleurs qui varient le plumage de celui-là ; ils sont tous deux un bon manger, et de plus le xochitol présente des traits de conformité avec les troupiales ; car il vit comme eux d'insectes et de graines, et il suspend son nid à l'extrémité de petites branches. La seule différence qu'on peut remarquer entre le xochitol du chapitre CXXV et le costotol c'est que celui-ci se trouve dans les pays chauds, au lieu que l'autre habite indifféremment tous les climats : mais n'est-il pas naturel de penser que les xochitols viennent nicher dans les pays chauds, où par conséquent leurs petits, c'est-à-dire les jeunes costotols, restent jusqu'à ce qu'étant devenus plus grands, c'est-à-dire xochitols, ils soient en état de suivre leurs père et mère dans des pays plus froids? Le costotol a le plumage jaune avec le bout des ailes noir, comme j'ai dit, et le xochitol du chapitre CXXV a le plumage varié de jaune pâle, de brun, de blanc, et de noirâtre.

Il est vrai que M. Brisson a fait de ce dernier son premier carouge : mais comme il suspend son nid précisément à la manière des troupiales, c'est une raison décisive de le ranger avec ceux-ci, sauf à faire un autre troupiale du xochitol du chapitre CXXII de Fernandès, lequel a la grosseur de l'étourneau, la poitrine, le ventre, et la queue, couleur de safran, variée d'un peu de noir ; les ailes variées de noir et de blanc par dessus et cendrées par dessous, la tête et le reste du corps noirs, le chant de la pie, et la chair bonne à manger.

C'est, ce me semble, tout ce qu'on peut dire d'oiseaux si peu connus et si imparfaitement décrits.

LE TOCOLIN[1].

Oriolus griseus. GMEL.

FERNANDÈS regardoit cet oiseau comme un pic, à cause de son bec long et pointu : mais ce caractère convient aussi aux troupiales, et je ne vois d'ailleurs dans la description de Fernandès aucun des autres caractères des pics ; je le laisserai donc avec les troupiales, où l'a mis M. Brisson.

Il est de la grosseur de l'étourneau ; il se tient dans les bois, et se niche sur les arbres : son plumage est agréablement varié de jaune et de noir, excepté le dos, le ventre, et les pieds, qui sont cendrés.

Le tocolin n'a point de ramage ; mais sa chair est un bon manger : on le trouve au Mexique.

LE COMMANDEUR[2].

Oriolus phœniceus. GMEL.

C'EST ici le véritable acolchi de Fernandès ; il doit son nom de *commandeur* à la belle marque rouge qu'il

1. Son vrai nom c'est l'*ococolin ;* mais comme j'ai déjà appliqué ce nom à un autre oiseau (tome XX, page 344), je l'ai changé en y ajoutant la première lettre du mot *troupiale.*

2. On lui a donné presque dans toutes les langues le nom d'*étour-*

a sur la partie antérieure de l'aile, et qui semble avoir quelque rapport avec la marque d'un ordre de chevalerie : elle fait ici d'autant plus d'effet, qu'elle se trouve comme jetée sur un fond d'un noir brillant et lustré; car le noir est la couleur générale non seulement du plumage, mais du bec, des pieds, et des ongles : il y a cependant de légères exceptions à faire; l'iris des yeux est blanc, et la base du bec est bordée d'un cercle rouge fort étroit; le bec est aussi quelquefois plutôt brun que noir, suivant Albin. Au reste, la vraie couleur de la marque des ailes n'est pas d'un rouge décidé, selon Fernandès, mais d'un rouge affoibli par une teinte de roux, qui prévaut avec le temps, et devient à la fin la couleur dominante de cette tache : quelquefois même ces deux couleurs se séparent de manière que le rouge occupe la partie antérieure et la plus élevée de la tache, et le jaune la partie postérieure et la plus basse. Mais cela est-il vrai de tous les individus, et n'aura-t-on pas attribué à l'espèce entière ce qui ne convient qu'aux femelles? On sait qu'en effet dans celles-ci la marque des ailes est d'un rouge moins vif : outre cela, le noir de leur plumage est mêlé de gris; et elles sont aussi plus petites.

Le commandeur, nº 402, est à peu près de la grosseur et de la forme de l'étourneau : il a environ huit à neuf pouces de longueur de la pointe du bec au bout de la queue, et treize à quatorze pouces de vol; il pèse trois onces et demie.

Ces oiseaux sont répandus dans les pays froids

neau-rouges-ailes. En latin, *icterus pterophœniceus, avis rubeorum humerorum;* en anglois, *red-winged starling;* en espagnol, *commendadoza.*

comme dans les pays chauds; on les trouve dans la Virginie, la Caroline, la Louisiane, le Mexique, etc. Ils sont propres et particuliers au Nouveau-Monde, quoiqu'on en ait tué un dans les environs de Londres; mais c'étoit sans doute un oiseau privé qui s'étoit échappé de sa prison. Ils se privent en effet très facilement, apprennent à parler, et se plaisent à chanter et à jouer, soit qu'on les tienne en cage, soit qu'on les laisse courir dans la maison; car ce sont des oiseaux très familiers et fort actifs.

L'estomac de celui qui fut tué près de Londres ayant été ouvert, on y trouva des débris de scarabées, de cerfs-volants, et de ces petits vers qui s'engendrent dans les chairs; cependant leur nourriture de préférence en Amérique c'est le froment, le maïs, etc., et ils en consomment beaucoup. Ces redoutables consommateurs vont ordinairement par troupes nombreuses, et se joignant, comme font nos étourneaux d'Europe, à d'autres oiseaux non moins nombreux et non moins destructeurs, tels que les pies de la Jamaïque, malheur aux moissons, aux terres nouvellement ensemencées sur lesquelles tombent ces essaims affamés! mais ils ne font nulle part tant de dommages que dans les pays chauds et sur les côtes de la mer.

Quand on tire sur ces volées combinées, il tombe ordinairement des oiseaux de plusieurs espèces, et avant qu'on ait rechargé, il en revient autant qu'auparavant.

Catesby assure qu'ils font leur ponte, dans la Caroline et la Virginie, toujours parmi les joncs. Ils savent

en entrelacer les pointes pour faire une espèce de comble ou d'abri sous lequel ils établissent leur nid à une hauteur si juste et si bien mesurée, qu'il se trouve toujours au dessus des marées les plus hautes. Cette construction de nid est bien différente de celle de notre premier troupiale, et annonce un instinct, une organisation, et par conséquent une espèce différente.

Fernandès prétend qu'ils nichent sur les arbres à portée des lieux habités. Cette espèce auroit-elle des usages différents, selon les différents pays où elle se trouve?

Les commandeurs ne paroissent à la Louisiane que l'hiver, mais en si grand nombre, qu'on en prend quelquefois trois cents d'un seul coup de filet. On se sert pour cette chasse d'un filet de soie très long et très étroit, en deux parties, comme le filet d'alouette. « Lorsqu'on veut le tendre, dit M. Lepage Duprats, on va nettoyer un endroit près du bois; on fait une espèce de sentier dont la terre soit bien battue, bien unie; on tend les deux parties du filet des deux côtés du sentier, sur lequel on fait une traînée de riz ou d'autre graine, et l'on va de là se mettre en embuscade derrière une broussaille où répond la corde du tirage : quand les volées de commandeurs passent au dessus, leur vue perçante découvre l'appât: fondre dessus et se trouver pris n'est l'affaire que d'un instant; on est contraint de les assommer, sans quoi il seroit impossible d'en ramasser un si grand nombre. » Au reste, on ne leur fait la guerre que comme à des oiseaux nuisibles : car, quoiqu'ils pren-

nent quelquefois beaucoup de graisse, dans aucun cas leur chair n'est un bon manger; nouveau trait de conformité avec nos étourneaux d'Europe.

J'ai vu chez M. l'abbé Aubri une variété de cette espèce, qui avoit la tête et le haut du cou d'un fauve clair : tout le reste du plumage étoit à l'ordinaire. Cette première variété semble indiquer que l'oiseau représenté dans nos planches enluminées, n° 343, sous le nom de *carouge de Cayenne*, en est une seconde, laquelle ne diffère de la première que par la privation des marques rouges des ailes; car elle a tout le reste du plumage de même : à peu près même grosseur, mêmes proportions; et la différence des climats n'est pas si grande, qu'on ne puisse aisément supposer que le même oiseau peut s'habituer également dans tous les deux.

Il ne faut que jeter un coup d'œil de comparaison sur les planches enluminées, n° 402 et n° 236, fig. 2, pour se persuader que l'oiseau représenté dans cette dernière sous le nom de *troupiale de Cayenne* n'est qu'une seconde variété de l'espèce représentée, n° 402, sous le nom de *troupiale à ailes rouges de la Louisiane*, qui est notre commandeur : c'est à peu près la même grosseur, la même forme, les mêmes proportions, les mêmes couleurs distribuées de même, excepté que, dans le n° 236, le rouge colore non seulement la partie antérieure des ailes, mais la gorge, le devant du cou, une partie du ventre, et même l'iris.

Si l'on compare ensuite cet oiseau du n° 236 avec celui représenté n° 536, sous le nom de *troupiale de la Guiane*, on jugera tout aussi sûrement que le der-

nier est une variété d'âge ou de sexe du premier, dont il ne diffère que comme la femelle troupiale diffère du mâle, c'est-à-dire par des couleurs plus foibles; toutes ses plumes rouges sont bordées de blanc, et les noires, ou plutôt les noirâtres, sont bordées de gris clair, en sorte que le contour de chaque plume se dessine très nettement, et que l'oiseau paroît comme s'il étoit couvert d'écailles : c'est d'ailleurs la même distribution de couleurs, même grosseur, même climat, etc. Il est impossible de trouver des rapports aussi détaillés entre deux oiseaux d'espèces différentes.

J'ai appris que ceux-ci fréquentoient ordinairement les savanes dans l'île de Cayenne, qu'ils se tenoient volontiers sur les arbustes, et que quelques uns leur donnoient le nom de *cardinal*.

LE TROUPIALE NOIR[1].

Oriolus niger. Gmel.

Le plumage noir de cet oiseau lui a valu les noms de *corneille*, de *merle*, et de *choucas* : cependant il n'est pas aussi profondément noir, d'un noir aussi uniforme qu'on l'a dit; car, à certains jours, ce noir paroît changeant, et jette des reflets verdâtres, principalement sur la tête et sur la partie supérieure du corps, de la queue, et des ailes.

1. On a appelé cet oiseau en anglois *small black bird.*

Ce troupiale, n° 534, est environ de la grosseur du merle, ayant dix pouces de longueur [1] et quinze à seize pouces de vol : les ailes, dans leur état de repos, vont à la moitié de la queue, qui a quatre pouces et demi de long, est étagée et composée de douze pennes. Le bec a plus d'un pouce, et le doigt du milieu est plus long que le pied ou plutôt que le tarse.

Cet oiseau se plaît à Saint-Domingue, et il est fort commun en certains endroits de la Jamaïque, particulièrement entre Spanish-town et Passage-fort. Il a l'estomac musculeux, et on le trouve ordinairement rempli de débris de scarabées et d'autres insectes.

LE PETIT TROUPIALE NOIR.

Oriolus minor. Gmel.

J'ai vu un autre troupiale noir venant d'Amérique, mais beaucoup plus petit, plus petit même que le mauvis; il n'avoit que six à sept pouces de longueur, et sa queue, qui étoit carrée, n'avoit que deux pouces six lignes; elle débordoit les ailes d'un pouce.

Le plumage étoit tout noir sans exception ; mais ce noir étoit plus lustré, et rendoit des reflets bleuâtres sur la tête et les parties environnantes. On dit que

1. J'entends toujours la longueur prise de la pointe du bec au bout de la queue.

cet oiseau s'apprivoise aisément, et qu'il s'accoutume à vivre familièrement dans la maison.

L'oiseau représenté n° 606, fig. 1 de nos planches enluminées, est vraisemblablement la femelle de ce petit troupiale; car il est partout de couleur noire ou noirâtre, excepté sur la tête et le cou, qui sont d'une teinte plus claire, ou, si l'on veut, plus foible, comme cela a lieu dans toutes les femelles d'oiseau. On retrouve encore dans le plumage de celle-ci les reflets bleus qu'on a remarqués dans le plumage du mâle : mais au lieu d'être sur les plumes de la tête, comme dans le mâle, ils se trouvent sur celles de la queue et des ailes.

Aucun naturaliste, que je sache, n'a fait mention de cette espèce.

LE TROUPIALE

A CALOTTE NOIRE.

Oriolus Mexicanus. Gmel.

Cet oiseau, n° 533, me paroît être absolument de la même espèce que le troupiale brun de la Nouvelle-Espagne de M. Brisson. Pour se former une idée juste de son plumage, qu'on se représente un oiseau d'un beau jaune avec une calotte et un manteau noirs. La queue est de la même couleur, sans aucune tache; mais le noir des ailes est un peu égayé par du blanc

qui borde les couvertures, et qui reparoît à l'extrémité des pennes.

Cet oiseau a le bec gris clair avec une teinte orangée, et les pieds marrons. Ils se trouve au Mexique et dans l'île de Cayenne.

LE TROUPIALE TACHETÉ

DE CAYENNE.

Oriolus melancolicus. Gmel.

Les taches de ce petit troupiale[1] résultent de ce que presque toutes ses plumes, qui ont du brun ou du noirâtre dans leur milieu, sont bordées tout autour d'un jaune plus ou moins orangé sur les ailes, la queue, et la partie inférieure du corps, et d'un jaune plus ou moins rembruni sur le dos et toute la partie supérieure du corps. La gorge est sans tache et de couleur blanche : un trait de même couleur qui passe immédiatement sur l'œil, se prolonge en arrière entre deux traits noirs parallèles, dont l'un accompagne le trait blanc par dessus, et l'autre embrasse l'œil par dessous; l'iris est d'un orangé vif et presque rouge. Tout cela donne du jeu et de l'expression à la physionomie du mâle : je dis du mâle, car la femelle n'a aucune physionomie, quoiqu'elle ait aussi l'iris orangé; à l'égard de son plumage c'est du jaune lavé qui, se

1. N° 448; fig. 1, le mâle, et fig. 2, la femelle.

brouillant avec du blanc sale, produit la plus fade uniformité.

Ces oiseaux ont le bec épais et pointu des troupiales, et d'un cendré bleuâtre; leurs pieds sont couleur de chair. On jugera des proportions de leur forme par la figure indiquée ci-dessus.

Le carouge tacheté de M. Brisson, qui a plusieurs traits de ressemblance avec le troupiale de cet article, en diffère cependant à beaucoup d'égards, non seulement parce qu'il est plus de moitié plus petit, mais parce qu'il a l'ongle postérieur plus long, l'iris noisette, le bec couleur de chair, la gorge noire, ainsi que les côtés du cou, enfin le ventre, les jambes, les couvertures du dessus et du dessous de la queue, sans aucune tache.

M. Edwards hésitoit à laquelle des deux espèces il falloit le rapporter, celle de la grive ou de l'ortolan : M. Klein décide assez lestement que ce n'est ni à l'une ni à l'autre, mais à celle du pinson. Malgré sa décision, la forme du bec et l'identité du climat me déterminent pour l'opinion de M. Brisson, qui en fait un carouge.

LE TROUPIALE OLIVE

DE CAYENNE.

Oriolus olivaceus. Gmel.

Cet oiseau, n° 506, fig. 2, n'a que six à sept pouces de longueur : il doit son nom à la couleur olivâtre

qui règne sur la partie postérieure du cou, sur le dos, la queue, le ventre, et les couvertures des ailes. Mais cette couleur n'est point partout la même : plus sombre sur le cou, le dos, et les couvertures des ailes les plus voisines, un peu moins sur la queue, elle devient beaucoup plus claire sous le ventre, comme aussi sur la plus grande partie des couvertures des ailes les plus éloignées du dos, avec cette différence entre les grandes et les petites, que celles-ci sont sans mélange d'autre couleur, au lieu que les grandes sont variées de brun. La tête, la gorge, le devant du cou, et la poitrine sont d'un brun mordoré, plus foncé sous la gorge et tirant à l'orangé sur la poitrine, où le mordoré se fond avec la couleur olivâtre du dessous du corps. Le bec et les pieds sont noirs ; les pennes de l'aile et quelques unes de ses grandes couvertures les plus proches du bord extérieur sont de la même couleur, mais bordées de blanc.

Au reste, la forme du bec est celle des troupiales ; la queue est assez longue, et les ailes, dans leur situation de repos, ne s'étendent pas au tiers de sa longueur.

LE CAP-MORE.

Oriolus textor. L.

Les deux individus représentés dans les planches 375 le mâle adulte et 376 le jeune mâle ont été apportés par un capitaine de vaisseau, qui avoit ra-

massé une quarantaine d'oiseaux de différents pays, entre autres du Sénégal, de Madagascar, etc., et qui avoit nommé ceux-ci *pinsons du Sénégal*. Je leur ai donné le nom de *cap-more*, à cause de leur capuchon mordoré, et j'ai substitué ce nom, qui exprime l'accident le plus remarquable de leur plumage, à la dénomination impropre de *troupiales du Sénégal*. Elle m'a paru impropre, cette dénomination, soit à raison du climat indiqué, qui n'est point celui des troupiales, soit à raison même de l'espèce désignée : car le cap-more s'éloigne assez de l'espèce des troupiales, et par les proportions du bec, de la queue, et des ailes, et par la manière dont il travaille son nid, pour qu'on doive l'en distinguer par un nom particulier; et il pourroit se faire que, sans être un véritable troupiale, il fût en Afrique le représentant de cette espèce américaine. Les deux dont il s'agit ici ont appartenu à une personne d'un haut rang, qui nous a permis de les faire dessiner chez elle; et cette personne ayant jeté un coup d'œil sur leurs façons de faire, et ayant bien voulu nous communiquer ce qu'elle avoit vu, elle nous a appris sur l'histoire de cette espèce étrangère et nouvelle tout ce que nous en savons.

Le plus vieux avoit une sorte de capuchon brun, qui paroissoit mordoré au soleil : ce capuchon s'effaça à la mue de l'arrière-saison, laissant à la tête une couleur jaune; mais il reparut au printemps, ce qui se renouvela constamment les années suivantes. La couleur principale du reste du corps étoit le jaune plus ou moins orangé; cette couleur régnoit sur le dos comme sur la partie inférieure du corps, et elle bordoit les couvertures des ailes, leurs pennes et

celles de la queue, lesquelles avoient toutes le fond noirâtre.

Le jeune fut deux ans sans avoir le capuchon, et même sans changer de couleurs; ce qui fut cause qu'on le prit d'abord pour une femelle, et qu'on le dessina sous cette dénomination, n° 176. La méprise étoit excusable, puisque, dans la plupart des animaux, le premier âge fait presque disparoître les différences qui distinguent les mâles des femelles, et qu'un des principaux caractères de ces dernières consiste à conserver très long temps les attributs de la jeunesse : mais enfin, lorsqu'au bout de deux ans le jeune troupiale eut pris le capuchon mordoré et toutes les couleurs du vieux, on ne put s'empêcher de le reconnoître pour un mâle.

Avant ce changement de couleurs, le jaune de son plumage étoit d'une teinte plus foible que dans le vieux; il régnoit sur la gorge, le cou, la poitrine, et bordoit, comme dans le vieux, toutes les plumes de la queue et des ailes. Le dos étoit d'un brun olivâtre, qui s'étendoit derrière le cou et jusque sur la tête. Dans l'un et l'autre, l'iris des yeux étoit orangé, le bec couleur de corne, plus épais et moins long que celui du troupiale, et les pieds rougeâtres.

Ces deux oiseaux vécurent d'abord en assez bonne intelligence dans la même cage; le plus jeune étoit ordinairement sur le bâton le plus bas, ayant le bec fort près de l'autre; il lui répondoit toujours en battant des ailes et avec l'air de la subordination.

Comme on s'aperçut dans l'été qu'ils entrelaçoient des tiges de mourron dans la grille de leur cage, on prit cela pour l'indice d'une disposition prochaine à

nicher, et on leur donna de petits brins de jonc, dont ils eurent bientôt construit un nid, lequel avoit assez de capacité pour que l'un des deux y fût caché tout entier. L'année suivante ils recommencèrent; mais alors le vieux chassa le jeune, qui prenoit déjà la livrée de son sexe, et celui-ci fut obligé de travailler à part à l'autre bout de la cage. Nonobstant une conduite si soumise, il étoit souvent battu, et quelquefois si rudement, qu'il restoit sur la place : on fut obligé de les séparer tout-à-fait, et depuis ce temps ils ont travaillé chacun de leur côté, mais sans suite ; l'ouvrage du jour étoit ordinairement défait le lendemain : un nid n'est pas l'ouvrage d'un seul.

Ils avoient tous deux un chant singulier un peu aigre, mais fort gai. Le plus vieux est mort subitement, et le plus jeune à la suite de quelques attaques d'épilepsie. Leur grosseur étoit un peu au dessous de celle de notre premier troupiale; ils avoient aussi les ailes et la queue un peu plus courtes à proportion.

LE SIFFLEUR.

Oriolus viridis. Gmel.

Je ne sais pourquoi M. Brisson a fait un baltimore de cet oiseau; car il me semble que, soit par la forme du bec, soit par les proportions du tarse, il est plutôt troupiale que baltimore. A reste, je laisse la question indécise, en plaçant le siffleur entre les baltimores et les troupiales, sous le nom vulgaire qu'on

lui donne à Saint-Domingue, nom qu'il doit sans doute aux sons aigus et perçants de sa voix.

En général, cet oiseau est brun par dessus, excepté les environs du croupion et les petites couvertures des ailes, qui sont d'un jaune verdâtre comme tout le dessous du corps; mais cette dernière couleur est plus rembrunie sous la gorge, et elle est variée de roux sur le cou et la poitrine : les grandes couvertures et les pennes des ailes, ainsi que les douze pennes de la queue, sont bordées de jaune. Mais, pour avoir une idée juste du plumage du siffleur, il faut supposer une teinte olive plus ou moins forte, répandue sur toutes ses différentes couleurs sans exception; d'où il résulte que, pour caractériser cet oiseau par la couleur dominante de son plumage, il eût fallu choisir l'olive, et non pas le vert, comme a fait M. Brisson.

Le siffleur, n° 236, *fig.* 1, est de la grosseur du pinson; il a environ sept pouces de longueur et dix à onze pouces de vol; la queue, qui est étagée, a trois pouces, et le bec neuf à dix lignes.

LE BALTIMORE.

Oriolus Baltimore: Gmel.

Cet oiseau[1] d'Amérique a pris son nom de quelque rapport aperçu entre les couleurs de son plumage ou leur distribution, et les armoiries de milord Balti-

1. N° 506, fig. 1.

more. C'est un petit oiseau de la grosseur d'un moineau franc, pesant un peu plus d'une once, qui a six à sept pouces de longueur, onze à douze de vol, la queue composée de douze pennes, longue de deux à trois pouces, et dépassant les ailes en repos presque de la moitié de sa longueur. Une sorte de capuchon d'un beau noir lui couvre la tête, et descend par devant sur la gorge, et par derrière jusque sur les épaules. Les grandes couvertures et les pennes des ailes sont pareillement noires, ainsi que les pennes de la queue; mais les premières sont bordées de blanc, et les dernières ont de l'orangé à leur extrémité, et d'autant plus qu'elles s'éloignent davantage des deux pennes du milieu, qui n'en ont point du tout : le reste du plumage est d'un très bel orangé; enfin le bec et les pieds sont de couleur de plomb.

La femelle que j'ai observée dans le Cabinet du Roi avoit toute la partie antérieure d'un beau noir, comme le mâle, la queue de la même couleur, les grandes couvertures et les pennes des ailes noirâtres, le tout sans aucun mélange d'autre couleur[1]; et tout ce qui est d'un si bel orangé dans le mâle, elle l'avoit d'un rouge terne.

J'ai dit plus haut que le bec des baltimores étoit non seulement plus court à proportion et plus droit que celui des carouges, des troupiales, et des cassiques, mais d'une forme particulière : c'est celle d'une pyramide à cinq pans, dont deux pour le bec supé-

1. M. Brisson remarque que l'oiseau donné par Catesby pour la femelle du baltimore bâtard paroît être plutôt celle du baltimore véritable.

rieur, et trois pour le bec inférieur. J'ajoute qu'ils ont le pied ou plutôt le tarse plus grêle que les carouges et les troupiales.

Les baltimores disparoissent l'hiver, du moins en Virginie et dans le Maryland, où Catesby les a observés. Ils se trouvent aussi dans le Canada; mais Catesby n'en a point vu dans la Caroline.

Ils font leur nid sur les plus grands arbres, tels que peupliers, tulipiers, etc. : ils l'attachent à l'extrémité d'une grosse branche, et il est ordinairement soutenu par deux petits rejetons qui entrent dans ses bords; en quoi les nids des baltimores me paroissent avoir du rapport avec celui de nos loriots.

LE BALTIMORE BATARD.

Oriolus spurius. Gmel.

On a sans doute appelé cet oiseau[1] ainsi parce que les couleurs de son plumage sont moins vives que celles du baltimore, et qu'à cet égard on l'a considéré comme une espèce abâtardie : et en effet, lorsqu'on s'est assuré, par une comparaison exacte, que ces deux oiseaux sont ressemblants presque en tout[2], excepté pour les couleurs, qu'ils ne diffèrent, à vrai dire, que par les teintes des mêmes couleurs distribuées presque absolument de même, on ne peut

1. N° 506, fig. 2.

2. Le bâtard a les ailes un peu plus courtes.

guère se dispenser d'en conclure que le baltimore bâtard n'est qu'une variété de l'espèce franche, variété dégénérée, soit par l'influence du climat, soit par quelque autre cause. Le noir de la tête est un peu marbré, celui de la gorge est pur; la partie du coqueluchon qui tombe par derrière est d'un gris olivâtre, qui se fonce de plus en plus en approchant du dos. Presque tout ce qui est d'un orangé si brillant dans l'autre, est dans celui-ci d'un jaune tirant sur l'orangé, plus vif sur la poitrine et sur les couvertures de la queue que partout ailleurs. Les ailes sont brunes; mais leurs grandes couvertures et leurs pennes sont bordées de blanc sale. Des douze pennes de la queue, les deux du milieu sont noirâtres dans leur partie moyenne, olivâtres à leur naissance, et marquées de jaune à leur extrémité : la suivante de chaque côté présente les deux premières couleurs mêlées confusément, et dans les quatre pennes suivantes les deux dernières couleurs sont fondues ensemble.

En un mot, le baltimore franc est au baltimore bâtard, par rapport aux couleurs du plumage, à peu près ce que celui-ci est à sa femelle : or cette femelle a les couleurs du dessus du corps et de la queue plus ternes, et le dessous du corps d'un blanc jaunâtre.

LE CASSIQUE JAUNE[1] DU BRÉSIL,

OU L'YAPOU[2].

Oriolus Persicus. Gmel.

En comparant les cassiques aux troupiales, aux carouges, et aux baltimores, avec lesquels ils ont beaucoup de choses communes, on s'apercevra qu'ils sont plus gros, qu'ils ont le bec plus fort et les pieds plus courts à proportion, sans parler du caractère de leur physionomie, aussi facile à saisir par le coup d'œil, ou même à exprimer dans une figure, que difficile à rendre avec le seul pinceau de la parole.

Plusieurs auteurs ont donné la description et la figure du cassique jaune, n° 148, sous différents noms, et il y a à peine deux de ces figures ou de ces descriptions qui s'accordent parfaitement. Mais, avant d'entrer dans le détail de ces variétés, il est bon d'écarter tout-à-fait un oiseau qui me paroît avoir des différences trop caractérisées pour appartenir même de loin à l'espèce de l'yapou ; c'est la pie de Perse d'Aldrovande. Ce naturaliste ne l'a décrite que d'après un dessin qui lui avoit été envoyé de Venise : il la juge de la grosseur de notre pie; sa couleur dominante

1. N° 148.

2. On lui a donné plusieurs noms latins, *pica*, *picus minor*, *cissa nigra*, etc.; en italien, *gazza* ou *zalla di Terra-Nuova*; en anglois, *black and yellow daw of Brasil*; en françois, *cul-jaune*.

n'est pas le noir, elle est seulement rembrunie (*subfuscum*); elle a le bec fort épais, un peu court (*breviusculum*) et blanchâtre; les yeux blancs, et les ongles petits; tandis que notre yapou n'est guère plus gros que le merle, que tout ce qui est noir dans son plumage est d'un noir décidé; que son bec est assez long et de couleur de soufre, l'iris de ses yeux couleur de saphir, et ses ongles assez forts, selon M. Edwards, et même bien forts et crochus, selon Belon. On ne peut guère douter que des oiseaux si différents n'appartiennent à des espèces différentes, surtout si celui d'Aldrovande étoit réellement originaire de Perse, comme on le lui avoit dit; car l'yapou est certainement d'Amérique.

Les couleurs principales de ce dernier sont constamment le noir et le jaune; mais la distribution de ces couleurs n'est pas la même dans tous les individus observés; par exemple, dans celui que nous avons fait dessiner, tout est noir, excepté le bec et l'iris des yeux, comme nous venons de le dire, et encore les grandes couvertures des ailes les plus voisines du corps, qui sont jaunes, ainsi que toute la partie postérieure du corps tant dessus que dessous, depuis et compris les cuisses jusques et par de là moitié de la queue.

Dans un autre individu venant de Cayenne, qui est au Cabinet du Roi, et qui est plus gros que le précédent, il y a moins de jaune sur les ailes, et point du tout au bas de la jambe; enfin les pieds paroissent plus forts à proportion : ce peut être le mâle.

Dans la pie noire et jaune de M. Edwards, qui est évidemment le même oiseau que le nôtre, il y a sur quatre ou cinq des couvertures jaunes des ailes une

tache noire près de leur extrémité : outre cela, le noir du plumage a des reflets couleur de pourpre, et l'oiseau paroît être un peu plus gros.

Dans l'yapou ou le jupuba de Marcgrave, la queue n'est mi-partie de noir et de jaune que par dessous; car sa face supérieure est toute noire, excepté la penne la plus extérieure de chaque côté, qui est jaune jusqu'à la moitié de sa longueur.

Il suit de toutes ces diversités que les couleurs du plumage ne sont rien moins que fixes et constantes dans cette espèce; et c'est ce qui me feroit pencher à croire, avec Marcgrave, que l'oiseau appelé par M. Brisson *cassique rouge* est encore une variété dans cette espèce : j'en dirai les raisons plus bas.

LE CASSIQUE ROUGE DU BRÉSIL,

OU LE JUPUBA.

Oriolus hæmorrhous. Gmel.

Ce nom est l'un de ceux que Marcgrave donne à l'yapou, et je l'applique au cassique rouge de M. Brisson, parce qu'il lui ressemble exactement dans les points essentiels : mêmes proportions, même grosseur, même physionomie, même bec, mêmes pieds, même noir foncé sur la plus grande partie du plumage. Il est vrai que la moitié inférieure du dos est rouge, au lieu d'être jaune, et que le dessous du corps et de la queue est noir en entier : mais cette diffé-

rence ne peut guère être un caractère spécifique, dans une espèce surtout où les couleurs sont très variables, comme nous avons eu occasion de le remarquer plus haut; d'ailleurs le jaune et le rouge sont des couleurs voisines, analogues, sujettes à se mêler, à se fondre ensemble dans l'orangé, qui est la couleur intermédiaire, ou à se remplacer réciproquement; et cela, par la seule différence du sexe, de l'âge, du climat, ou de la saison.

Ces oiseaux ont environ douze pouces de longueur, dix-sept pouces de vol, la langue fourchue et bleuâtre, les deux pièces du bec recourbées également en bas, la première phalange du doigt extérieur de chaque pied unie et comme soudée à celle du doigt du milieu, la queue composée de douze pennes, et le fond des plumes blanc, tant sous le noir que sous le jaune du plumage.

Ils construisent leurs nids de feuilles de *gramen* entrelacées avec des crins de cheval et des soies de cochon, ou avec des productions végétales qu'on a prises pour des crins d'animaux : ils leur donnent la forme d'une cucurbite étroite surmontée de son alambic. Ces nids sont bruns en dehors; leur longueur totale est d'environ dix-huit pouces, mais la cavité intérieure n'est que d'un pied : la partie supérieure est pleine et massive sur la longueur d'un demi-pied; et c'est par là que ces oiseaux les suspendent à l'extrémité des petites branches. On a vu quelquefois quatre cents de ces nids sur un seul arbre, de ceux que les Brasiliens appellent *uti;* et comme les yapous pondent trois fois l'année, on peut juger de leur prodigieuse multiplication. Cette habitude de nicher ainsi

en société sur un même arbre est un trait de conformité qu'ils ont avec nos choucas.

LE CASSIQUE VERT

DE CAYENNE.

Oriolus cristatus. Gmel.

Je n'aurai point à comparer ou à concilier les témoignages des auteurs au sujet de ce cassique, n° 75, car aucun n'en a parlé : aussi ne pourrai-je rien dire moi-même de ses mœurs et de ses habitudes. Il est plus gros que les précédents ; il a le bec plus épais à sa base et plus long ; il paroît avoir aussi les pieds plus forts, mais également courts. On l'a très bien nommé *cassique vert ;* car toute la partie antérieure, tant dessus que dessous, et compris les couvertures des ailes, est de cette couleur : la partie postérieure est marron ; les pennes des ailes sont noires, celles de la queue en partie noires et en partie jaunes, les pieds tout-à-fait noirs, et le bec rouge dans toute son étendue.

Ce cassique a environ quatorze pouces de longueur, et dix-huit à dix-neuf de vol.

LE CASSIQUE HUPPÉ

DE CAYENNE[1].

C'EST encore ici une espèce nouvelle, et la plus grande de celles qui sont parvenues à notre connoissance ; elle a le bec plus long et plus fort à proportion que toutes les autres, mais ses ailes sont plus courtes ; la longueur totale de l'oiseau est d'environ dix-huit pouces, celle de la queue de cinq pouces, et celle du bec de deux pouces ; il est, outre cela, distingué des espèces précédentes par de petites plumes qu'il hérisse à volonté sur le sommet de sa tête, et qui lui font une espèce de huppe mobile. Toute la partie antérieure de ce cassique, n° 280, tant dessus que dessous, compris les ailes et les pieds, est noire ; toute la partie postérieure est marron foncé. La queue, qui est étagée, a les deux pennes du milieu noires comme celles des ailes ; mais toutes les latérales sont jaunes : le bec est de cette dernière couleur.

J'ai vu au Cabinet du Roi un individu dont les dimensions étoient un peu plus foibles, et qui avoit la queue entièrement jaune : mais je n'oserois assurer que les deux pennes intermédiaires n'eussent point été arrachées ; car il n'y avoit que huit pennes en tout.

1. Même espèce que la précédente.

LE CASSIQUE DE LA LOUISIANE.

Oriolus Ludovicianus. Gmel.

Le blanc et le violet changeant, tantôt mêlés ensemble, et tantôt séparés, composent toutes les couleurs de cet oiseau, n° 646. Il a la tête blanche, ainsi que le cou, le ventre, et le croupion; les pennes des ailes et de la queue sont d'un violet changeant et bordées de blanc; tout le reste du plumage est mêlé de ces deux couleurs.

C'est une espèce nouvelle, tout récemment arrivée de la Louisiane; on peut ajouter que c'est le plus petit des cassiques connus : il n'a que dix pouces de longueur totale; et ses ailes, dans leur état de repos, ne s'étendent que jusqu'au milieu de la queue, qui est un peu étagée.

LE CAROUGE[1].

Oriolus Bonana. Gmel.

En général, les carouges sont moins gros et ont le bec moins fort à proportion que les troupiales. Celui

1. En latin, *icterus minor, turdus minor varius, xanthornus minor;*

de cet article, n° 535, fig. 1, a le plumage peint de trois couleurs distribuées par grandes masses : ces couleurs sont, 1° le brun rougeâtre, qui règne sur toute la partie antérieure de l'oiseau, c'est-à-dire la tête, le cou, et la poitrine; 2° le noir plus ou moins velouté, sur le dos, les pennes de la queue, celles des ailes, et sur leurs grandes couvertures, et même sur le bec et les pieds; 3° enfin l'orangé foncé, sur les petites couvertures des ailes, le croupion, et les couvertures de la queue. Toutes ces couleurs sont plus ternes dans la femelle.

La longueur du carouge est de sept pouces, celle du bec de dix lignes, celle de la queue de trois pouces et plus; le vol de onze pouces, et les ailes, dans leur état de repos, s'étendent jusqu'à la moitié de la queue et par delà. Cet oiseau a été envoyé de la Martinique. Celui de Cayenne, représenté planche 607, fig. 1, en diffère, parce qu'il est plus petit; que l'espèce de coqueluchon qui couvre la tête, le cou, etc., est noir, égayé par quelques taches blanches sur les côtés du cou, et par de petites mouchetures rougeâtres sur le dos; enfin, parce que les grandes couvertures et les pennes moyennes des ailes sont bordées de blanc : mais ces différences ne sont pas, à mon avis, si considérables, qu'on ne puisse regarder le carouge de Cayenne comme une variété dans l'espèce de la Martinique. On sait que celle-ci construit des nids tout-à-fait singuliers. Si l'on coupe un globe creux en quatre tranches égales, la forme de l'une de ces tranches sera celle du nid des carouges : ils savent le coudre

en françois, *carouge*. Quelques uns lui ont donné le nom d'*oiseau de Banana*, comme au troupiale.

sous une feuille de bananier, qui lui sert d'abri, et qui fait elle-même partie du nid; le reste est composé de petites fibres de feuilles.

Il est difficile de reconnoître dans ce qui vient d'être dit le rossignol d'Espagne de M. Sloane; car cet oiseau est plus petit que le carouge, selon toutes ses dimensions, n'ayant que six pouces anglois de longueur et neuf de vol : il a le plumage différent, et il construit son nid sur un tout autre modèle; ce sont des espèces de sacs suspendus à l'extrémité des petites branches par un fil que ces oiseaux savent filer eux-mêmes avec une matière qu'ils tirent d'une plante parasite, nommée *barbe de vieillard;* fil que bien des gens ont pris mal à propos pour du crin de cheval. L'oiseau de M. Sloane avoit la base du bec blanchâtre et entourée d'un filet noir; le sommet de la tête, le cou, le dos, et la queue d'un brun clair, ou plutôt d'un gris rougeâtre; les ailes d'un brun plus foncé, varié de quelques plumes blanches; la partie inférieure du cou marquée dans son milieu d'une ligne noire; les côtés du cou, la poitrine, et le ventre, de couleur feuille morte.

M. Sloane fait mention d'une variété d'âge ou de sexe, qui ne différoit de l'oiseau précédent que parce que le dos étoit plus jaune, la poitrine et le ventre d'un jaune plus vif, et qu'il y avoit plus de noir sous le bec.

Ces oiseaux habitent les bois et chantent assez agréablement. Ils se nourrissent d'insectes et de vermisseaux; car on en a trouvé des débris dans leur estomac ou gésier, qui n'est point fort musculeux. Leur

foie est partagé en un grand nombre de lobes, et de couleur noirâtre.

J'ai vu une variété des carouges de Saint-Domingue, autrement des culs-jaunes de Cayenne, dont je vais parler, laquelle approchoit fort de la femelle du carouge de la Martinique, excepté qu'elle avoit la tête et le cou plus noirs. Cela me confirme dans l'idée que la plupart de ces espèces sont fort voisines, et que, malgré notre attention continuelle à en réduire le nombre, nous pourrions encore mériter le reproche de les avoir trop multipliées, surtout à l'égard des oiseaux étrangers, qui sont si peu observés et si peu connus.

LE PETIT CUL-JAUNE

DE CAYENNE[1].

Oriolus Xanthornus. Gmel.

C'est le nom que l'on donne dans cette île à l'oiseau représenté dans les planches enluminées, n° 5, fig. 1, sous le nom de *carouge du Mexique;* et fig. 2, sous le nom de *carouge de Saint-Domingue :* c'est le mâle et la femelle. Ils ont un jargon à peu près semblable à celui de notre loriot, et pénétrant comme celui de la pie.

1. On leur donne à Saint-Domingue le nom de *demoiselles*.

Ils suspendent leurs nids en forme de bourses à l'extrémité des petites branches, comme les troupiales; mais on m'assure que c'est aux branches longues et dépourvues de rameaux des arbres qui ont la tête mal faite, et qui sont penchés sur une rivière : on ajoute que dans chacun de ces nids il y a de petites séparations où sont autant de nichées; ce qui n'a point été observé dans les nids de troupiales.

Ces oiseaux sont extrêmement rusés et difficiles à surprendre. Ils sont à peu près de la grosseur de l'alouette; ils ont huit pouces de longueur, douze à treize pouces de vol, la queue étagée, longue de trois à quatre pouces, dépassant de plus de la moitié de sa longueur l'extrémité des ailes en repos. Les couleurs principales des deux individus représentés au n° 5, sont le jaune et le noir. Dans la fig. 1, le noir règne sur la gorge, le bec, l'espace compris entre le bec et l'œil, les grandes couvertures et les pennes des ailes, les pennes de la queue et les pieds; le jaune sur tout le reste : mais il faut remarquer que les pennes moyennes et les grandes couvertures de l'aile sont bordées de blanc, et que les dernières sont quelquefois toutes blanches. Dans la fig. 2, une partie des petites couvertures des ailes, les jambes, et le ventre, jusqu'à la queue, sont jaunes; tout le reste est noir.

On peut rapporter à cette espèce, comme variétés, 1° le carouge à tête jaune d'Amérique de M. Brisson, qui a en effet le sommet de la tête, les petites couvertures de la queue, celles des ailes, et le bas de la jambe, jaunes, et tout le reste noir ou noirâtre : il a environ huit pouces de longueur, douze pouces de vol; la queue étagée, composée de douze pennes, et

longue de près de quatre pouces. 2° Le carouge de l'île de Saint-Thomas, n° 535, fig. 2, qui a aussi le plumage noir, à la réserve d'une tache jaune jetée sur les petites couvertures des ailes. Il a la queue composée de douze pennes, étagée comme dans les culs-jaunes, mais un peu plus longue[1]. M. Edwards a dessiné un individu de la même espèce, *pl.* CCCXXII, qui avoit un enfoncement remarquable à la base du bec supérieur. 3° Le jamac de Marcgrave, qui n'en diffère que très peu, quant à la grosseur, et dont les couleurs sont les mêmes et à peu près distribuées de la même manière que dans la fig. 1, excepté que la tête est noire, que le blanc des ailes est rassemblé dans une seule tache, et que le dos est traversé d'une aile à l'autre par une ligne noire.

LES COIFFES JAUNES.

Oriolus icterocephalus. Gmel.

Ce sont des carouges de Cayenne qui ont le plumage noir, et une espèce de coiffe jaune qui recouvre la tête et une partie du cou, mais qui descend plus bas par devant que par derrière. On auroit dû faire sentir dans la fig. n° 343 un trait noir qui va des narines aux yeux, et tourne autour du bec. L'individu représenté dans cette planche paroît notablement

1. Dans la fig. 2, n° 5, le dessinateur a fait la queue trop courte et le bec trop long.

plus grand qu'un autre individu que j'ai vu au Cabinet du Roi : est-ce une variété d'âge, ou de sexe, ou de climat, ou bien un vice de la préparation? Je l'ignore; mais c'est d'après cette variété que M. Brisson a fait sa description. Sa grosseur est celle d'un pinson d'Ardenne : il a environ sept pouces de longueur, et onze pouces de vol.

LE CAROUGE OLIVE

DE LA LOUISIANE.

Oriolus Capensis. Gmel.

C'est l'oiseau représenté dans les planches enluminées, n° 607, fig. 2, sous le nom de *carouge du cap de Bonne-Espérance.* J'avois soupçonné depuis longtemps que ce carouge, quoique apporté peut-être du cap de Bonne-Espérance en Europe, n'étoit point originaire d'Afrique, et mes soupçons viennent d'être justifiés par l'arrivée récente (en octobre 1773) d'un carouge de la Louisiane, qui est visiblement de la même espèce, et qui n'en diffère absolument que par la couleur de la gorge, laquelle est noire dans celui-ci, et orangée dans celui-là. Je suis persuadé qu'il en sera de même de tous les prétendus carouges et troupiales de l'ancien continent, et que l'on reconnoîtra tôt ou tard, ou que ce sont des oiseaux d'une autre espèce, ou que leur patrie véritable, leur climat originaire, est l'Amérique.

Le carouge olive de la Louisiane a en effet beaucoup d'olivâtre dans son plumage, principalement sur la partie supérieure du corps; mais cette couleur n'a pas la même teinte partout : sur le sommet de la tête elle est fondue avec du gris; derrière le cou, sur le dos, les épaules, les ailes, et la queue, avec du brun; sur le croupion et l'origine de la queue, avec un brun plus clair; sur les flancs et les jambes, avec du jaune : enfin elle borde les grandes couvertures et les pennes des ailes, dont le fond est brun. Tout le dessous du corps est jaune, excepté la gorge, qui est orangée; le bec et les pieds sont d'un brun cendré.

Cet oiseau a à peu près la grosseur du moineau franc, six à sept pouces de longueur, et dix à onze pouces de vol. Le bec a près d'un pouce, et la queue deux pouces et plus : celle-ci est carrée et composée de douze pennes. Dans l'aile, c'est la première penne qui est la plus courte, et ce sont les troisième et quatrième qui sont les plus longues.

LE KINK.

Oriolus Sinensis. Gmel.

Cette nouvelle espèce, arrivée dernièrement de la Chine, nous a paru avoir assez de rapport avec le carouge, d'une part, et, de l'autre, avec le merle, pour faire la nuance entre les deux. Il a le bec comprimé par les côtés, comme le merle; mais les bords en sont sans échancrures, comme dans celui du carouge;



Pauquet, sculp.

1 LE LORIOT _ 2 LE LORIOT DES INDES

et c'est avec raison que M. Daubenton le jeune lui a donné un nom particulier, comme à une espèce distincte et séparée des deux autres espèces, qu'elle semble réunir par un chaînon commun.

Le kink, n° 617, est plus petit que notre merle ; il a la tête, le cou, le commencement du dos et de la poitrine, d'un gris cendré ; et cette couleur se fonce davantage aux approches du dos : tout le reste du corps, tant dessus que dessous, est blanc, ainsi que les couvertures des ailes, dont les pennes sont d'une couleur d'acier poli, luisante, avec des reflets qui jouent entre le verdâtre et le violet. La queue est courte, étagée, et mi-partie de cette même couleur d'acier poli et blanc, de manière que, sur les deux pennes du milieu, le blanc ne consiste qu'en une petite tache à leur extrémité : cette tache blanche s'étend d'autant plus haut sur les pennes suivantes, qu'elles s'éloignent davantage des deux pennes du milieu ; et la couleur d'acier poli, se retirant toujours devant le blanc qui gagne du terrain, se réduit enfin, sur les deux pennes les plus extérieures, à une petite tache près de leur origine.

LE LORIOT[1].

Oriolus Galbula. L.

On a dit des petits de cet oiseau qu'ils naissoient en détail et par parties séparées, mais que le premier

1. En latin, *chlorion, chloris, chloreus, oriolus, merula aurea, turdus aureus, luteus, lutea, luteolus, ales luridus, picus nidum suspendens,*

soin des père et mère étoit de rejoindre ces parties, et d'en former un tout vivant par la vertu d'une certaine herbe. La difficulté de cette merveilleuse réunion n'est peut-être pas plus grande que celle de séparer les noms anciens que les modernes ont appliqués confusément à cette espèce, de lui conserver tous ceux qui lui conviennent en effet, et de rapporter les autres aux espèces que les anciens ont eues réellement en vue, tant ceux-ci ont décrit superficiellement des objets trop connus, et tant les modernes se sont déterminés légèrement dans l'application des noms imposés par les anciens. Je me contenterai donc de dire ici que, selon toute apparence, Aristote n'a connu le loriot que par ouï-dire. Quelque répandu que soit cet oiseau, il y a des pays qu'il semble éviter : on ne le trouve ni en Suède, ni en Angleterre, ni dans les montagnes du Bugey, ni même à la hauteur de Nantua, quoiqu'il se montre régulièrement en Suisse deux fois l'année. Belon ne paroît pas l'avoir aperçu dans ses voyages de Grèce; et d'ailleurs, comment supposer qu'Aristote ait connu par lui-même cet oiseau, sans connoître la singulière construction de son nid, ou que, la connoissant, il n'en ait point parlé?

avis icterus, galgulus (ces quatre derniers noms sont de Pline), *galbulus, galbula, vireo, vineo;* en italien, *oriolo, regalbulo, gualbedro, galbero, reigalbero, garbella, rigeyo, melziozullo, becquafigo, becquafiga brusola;* en espagnol, *oropendola, oroyendola;* en allemand, *bierholdt, bierolf, brouder berolft, byrolt, tyrolt, kirscholdt, gerolft, kersenrife, goldamsel, goldmerle, gutmerle, olimerle, gelbilug, widdewal, witwol;* en anglois, *a witwol.* M. Salerne soupçonne que c'est le bel oiseau jaune qu'on appelle la *lutionne* du côté d'Abbeville. On a dérivé le nom du *loriot*, les uns du mot grec *chlorion*, les autres du latin *aureolus*, d'autres enfin du cri de l'oiseau.

Pline, qui a fait mention du *chlorion* d'après Aristote, mais qui ne s'est pas toujours mis en peine de comparer ce qu'il empruntoit des Grecs avec ce qu'il trouvoit dans ses Mémoires, a parlé du loriot sous quatre dénominations différentes, sans avertir que c'étoit le même oiseau que le *chlorion*. Quoi qu'il en soit, le loriot est un oiseau très peu sédentaire, qui change continuellement de contrées, et semble ne s'arrêter dans les nôtres que pour faire l'amour, ou plutôt pour accomplir la loi imposée par la nature à tous les êtres vivants, de transmettre à une génération nouvelle l'existence qu'ils ont reçue d'une génération précédente; car l'amour n'est que cela dans la langue des naturalistes. Les loriots suivent cette loi avec beaucoup de zèle et de fidélité. Dans nos climats c'est vers le milieu du printemps que le mâle et la femelle se recherchent, c'est-à-dire presque à leur arrivée. Ils font leur nid sur des arbres élevés, quoique souvent à une hauteur fort médiocre; ils les façonnent avec une singulière industrie, et bien différemment de ce que font les merles, quoiqu'on ait placé ces deux espèces dans le même genre. Ils l'attachent ordinairement à la bifurcation d'une petite branche, et ils enlacent autour des deux rameaux qui forment cette bifurcation, de longs brins de paille ou de chanvre, dont les uns allant droit d'un rameau à l'autre, forment le bord du nid par devant, et les autres pénétrant dans le tissu du nid, ou passant par dessous et revenant se rouler sur le rameau opposé, donnent la solidité à l'ouvrage. Ces longs brins de chanvre ou de paille qui prennent le nid par dessous, en sont l'enveloppe extérieure; le matelas intérieur, destiné

à recevoir les œufs, est tissu de petites tiges de *gramen*, dont les épis sont ramenés sur la partie convexe, et paroissent si peu dans la partie concave, qu'on a pris plus d'une fois ces tiges pour des fibres de racines; enfin, entre le matelas intérieur et l'enveloppe extérieure, il y a une quantité assez considérable de mousse, de lichen, et d'autres matières semblables, qui servent, pour ainsi dire, d'ouate intermédiaire, et rendent le nid plus impénétrable au dehors, et tout à la fois plus mollet au dedans. Ce nid étant ainsi préparé, la femelle y dépose quatre ou cinq œufs, dont le fond blanc sale est semé de quelques petites taches bien tranchées, d'un brun presque noir, et plus fréquentes sur le gros bout que partout ailleurs; elle les couve avec assiduité l'espace d'environ trois semaines; et lorsque les petits sont éclos, non seulement elle leur continue ses soins affectionnés pendant très longtemps, mais elle les défend contre leurs ennemis, et même contre l'homme, avec plus d'intrépidité qu'on n'en attendroit d'un si petit oiseau. On a vu le père et la mère s'élancer courageusement sur ceux qui leur enlevoient leur couvée; et, ce qui est encore plus rare, on a vu la mère prise avec le nid continuer de couver en cage, et mourir sur ses œufs.

Dès que les petits sont élevés, la famille se met en marche pour voyager; c'est ordinairement vers la fin d'août ou le commencement de septembre : ils ne se réunissent jamais en troupes nombreuses, ils ne restent pas même assemblés en famille; car on n'en trouve guère plus de deux ou trois ensemble. Quoiqu'ils volent peu légèrement et en battant des ailes, comme le merle, il est probable qu'ils vont passer

leur quartier d'hiver en Afrique : car, d'une part, M. le chevalier des Mazy, commandeur de l'ordre de Malte, m'assure qu'ils passent à Malte dans le mois de septembre, et qu'ils repassent au printemps; et d'autre part, Thevenot dit qu'ils passent en Égypte au mois de mai, et qu'ils repassent en septembre. Il ajoute qu'au mois de mai ils sont très gras; et alors leur chair est un bon manger. Aldrovande s'étonne de ce qu'en France on n'en sert pas sur nos tables.

Le loriot, n° 26, est à peu près de la grosseur du merle; il a neuf à dix pouces de longueur, seize pouces de vol, la queue d'environ trois pouces et demi, et le bec de quatorze lignes. Le mâle est d'un beau jaune sur tout le corps, le cou, et la tête, à l'exception d'un trait noir qui va de l'œil à l'angle de l'ouverture du bec. Les ailes sont noires, à quelques taches jaunes près, qui terminent la plupart des grandes pennes et quelques unes de leurs couvertures; la queue est aussi mi-partie de jaune et de noir, de façon que le noir règne sur ce qui paroît des deux pennes du milieu, et que le jaune gagne toujours de plus en plus sur les pennes latérales, à commencer de l'extrémité de celles qui suivent immédiatement les deux du milieu : mais il s'en faut bien que le plumage soit le même dans les deux sexes; presque tout ce qui est d'un noir décidé dans le mâle n'est que brun dans la femelle, avec une teinte verdâtre; et presque tout ce qui est d'un si beau jaune dans celui-là est dans celle-ci olivâtre, ou jaune pâle, ou blanc; olivâtre sur la tête et le dessus du corps, blanc sale varié de traits bruns sous le corps, blanc à l'extrémité de la plupart des pennes des ailes,

et jaune pâle à l'extrémité de leurs couvertures; il n'y a de vrai jaune qu'au bout de la queue, et sur ses couvertures inférieures. J'ai observé de plus dans une femelle un petit espace derrière l'œil, qui étoit sans plumes et de couleur ardoisé clair.

Les jeunes mâles ressemblent d'autant plus à la femelle pour le plumage, qu'ils sont plus jeunes : dans les premiers temps, ils sont mouchetés encore plus que la femelle; ils le sont même sur la partie supérieure du corps : mais, dès le mois d'août, le jaune commence déjà à paroître sous le corps. Ils ont aussi un cri différent de celui des vieux; ceux-ci disent *yo, yo, yo,* qu'ils font suivre quelquefois d'une sorte de miaulement, comme celui du chat : mais indépendamment de ce cri, que chacun entend à sa manière, ils ont encore une espèce de sifflement, surtout lorsqu'il doit pleuvoir, si toutefois ce sifflement est autre chose que le miaulement dont je viens de parler.

Ces oiseaux ont l'iris des yeux rouge, le bec rouge brun, le dedans du bec rougeâtre, les bords du bec inférieur un peu arqués sur leur longueur, la langue fourchue et comme frangée par le bout, le gésier musculeux, précédé d'une poche formée par la dilatation de l'œsophage, la vésicule du fiel verte, des *cæcum* très petits et très courts, enfin la première phalange du doigt extérieur soudée à celle du doigt du milieu.

Lorsqu'ils arrivent au printemps, ils font la guerre aux insectes, et vivent de scarabées, de chenilles, de vermisseaux, en un mot, de ce qu'ils peuvent attraper : mais leur nourriture de choix, celle dont ils

sont le plus avides, ce sont les cerises, les figues[1], les baies de sorbiers, les pois, etc. Il ne faut que deux de ces oiseaux pour dévaster en un jour un cerisier bien garni, parce qu'ils ne font que béqueter les cerises les unes après les autres, et n'entament que la partie la plus mûre.

Les loriots ne sont point faciles à élever ni à apprivoiser. On les prend à la pipée, à l'abreuvoir, et avec différentes sortes de filets.

Ces oiseaux se sont répandus quelquefois jusqu'à l'extrémité du continent sans subir aucune altération dans leur forme extérieure ni dans leur plumage; car on a vu des loriots de Bengale, et même de la Chine, parfaitement semblables aux nôtres : mais aussi on en a vu d'autres, venant à peu près des mêmes pays, qui ont quelques différences dans les couleurs, et que l'on peut regarder, pour la plupart, comme des variétés de climat, jusqu'à ce que des observations faites avec soin sur lès allures et les mœurs de ces espèces étrangères, sur la forme de leurs nids, etc., éclairent ou rectifient nos conjectures.

1. C'est de là qu'on leur donne en certains pays le nom de becfigues, de *sucophagos*, etc., et c'est peut-être cette nourriture qui rend leur chair si bonne à manger. On sait que les figues produisent le même effet sur la chair des merles et d'autres oiseaux.

VARIÉTÉS DU LORIOT.

I.

LE COULAVAN[1].

Oriolus Sinensis. Gmel.

Le *coulavan*, n° 570. Cet oiseau de la Cochinchine est peut-être un tant soit peu plus gros que notre loriot; il a aussi le bec plus fort à proportion; les couleurs du plumage sont absolument les mêmes, et distribuées de la même manière partout, excepté sur les couvertures des ailes, qui sont entièrement jaunes, et sur la tête, où l'on voit une espèce de fer à cheval noir; la partie convexe de ce fer à cheval borde l'occiput, et ses branches vont, en passant sur l'œil, aboutir aux coins de l'ouverture du bec : c'est le trait de dissemblance le plus caractérisé du coulavan; encore retrouve-t-on dans le loriot une tache noire entre l'œil et le bec, qui semble être la naissance de ce fer à cheval.

J'ai vu quelques individus coulavans qui avoient le dessus du corps d'un jaune rembruni. Tous ont le bec jaunâtre et les pieds noirs.

1. Les Cochinchinois le nomment *couliavan*.

II.

LE LORIOT DE LA CHINE[1].

Oriolus melanocephalus. Gmel.

Le *loriot de la Chine*, n° 79. Il est un peu moins gros que le nôtre; mais c'est la même forme, les mêmes proportions, et les mêmes couleurs, quoique disposées différemment. La tête, la gorge, et la partie antérieure du cou, sont entièrement noires, et dans toute la queue il n'y a de noir qu'une large bande qui traverse les deux pennes intermédiaires près de leur extrémité, et deux taches situées aussi près de l'extrémité des deux pennes suivantes. La plupart des couvertures des ailes sont jaunes, les autres sont mi-parties de noir et de jaune : les plus grandes pennes sont noires dans ce qui paroît au dehors, l'aile étant dans son repos, et les autres sont bordées ou terminées de jaune. Tout le reste du plumage est de cette dernière couleur et de la plus belle teinte.

La femelle est différente, car elle a le front, ou l'espace entre l'œil et le bec, d'un jaune vif; la gorge et le devant du cou, d'une couleur claire plus ou moins jaunâtre, avec des mouchetures brunes; le reste du dessous du corps, d'un jaune plus foncé; le dessus, d'un jaune brillant; toutes les ailes variées de brun et de jaune; la queue jaune aussi, excepté les deux pennes du milieu, qui sont brunes, encore ont-elles un œil jaunâtre et sont-elles terminées de jaune.

1. N° 79.

III.

LE LORIOT DES INDES.

Oriolus Indicus. Brisson.

Le *loriot des Indes*. C'est le plus jaune des loriots, car il est en entier de cette couleur, excepté, 1° un fer à cheval qui embrasse le sommet de la tête et aboutit des deux côtés à l'angle de l'ouverture du bec; 2° quelques taches longitudinales sur les couvertures des ailes; 3° une bande qui traverse la queue vers le milieu de sa longueur, le tout de couleur azurée : mais le bec et les pieds sont d'un rouge éclatant.

IV.

LE LORIOT RAYÉ.

Cet oiseau ayant été regardé par les uns comme un merle, et par les autres comme un loriot, sa vraie place semble marquée entre les loriots et les merles; et, comme d'ailleurs il paroît autrement proportionné que l'une ou l'autre de ces deux espèces, je suis porté à le regarder plutôt comme une espèce voisine et mitoyenne que comme une simple variété.

Le loriot rayé est moins gros qu'un merle, et modelé sur des proportions plus légères; il a le bec, la queue, et les pieds plus courts, mais les doigts plus longs : sa tête est brune, finement rayée de blanc; les pennes des ailes sont brunes aussi, et bordées de blanc; tout le corps est d'un bel orangé, plus foncé sur la partie supérieure que sur l'inférieure; le bec

et les ongles sont à peu près de la même couleur, et les pieds sont jaunes.

LES GRIVES.

La famille des grives a sans doute beaucoup de rapports avec celle des merles[1], mais pas assez néanmoins pour qu'on doive les confondre toutes deux sous une même dénomination, comme ont fait plusieurs naturalistes; et en cela le commun des hommes me paroît avoir agi plus sagement en donnant des noms distincts à des choses vraiment distinctes. On a appelé *grives* ceux de ces oiseaux dont le plumage étoit grivelé[2], ou marqué sur la poitrine de petites mouchetures disposées avec une sorte de régularité[3]. Au contraire, on a appelé *merles* ceux dont le plumage étoit uniforme, ou varié seulement par de grandes parties. Nous adoptons cette distinction de noms d'autant plus volontiers, que la différence du plu-

1. *Merulæ et turdi amicæ sunt aves,* dit Pline. On ne peut guère douter que les merles et les grives n'aillent de compagnie, puisqu'on les prend communément dans les mêmes piéges.

2. Ce mot *grivelé* est formé visiblement du mot *grive*, et celui-ci paroît l'être d'après le cri de la plupart de ces oiseaux.

3. Quoique les anciens ne fissent guère la description des oiseaux très connus, cependant un trait échappé à Aristote suppose que tous les oiseaux compris sous le nom grec *cichlai,* qui répond à notre mot françois *grives,* étoient mouchetés, puisqu'en parlant du *turdus iliacus,* qui est notre mauvis, il dit que c'est l'espèce qui a le moins de mouchetures.

mage n'est pas la seule qui se trouve entre ces oiseaux; et, réservant les merles pour un autre article, nous nous bornons dans celui-ci à parler uniquement des grives. Nous en distinguons quatre espèces principales vivant dans notre climat, à chacune desquelles nous rapporterons, selon notre usage, ses variétés, et, autant qu'il sera possible, les espèces étrangères analogues.

La première espèce sera la grive proprement dite, représentée dans les planches enluminées, n° 406, sous le nom de *litorne*. Je rapporte à cette espèce, comme variétés, la *grive à tête blanche* d'Aldrovande, et la *grive huppée* de Schwenckfeld; et, comme espèces étrangères analogues, la *grive de la Guiane*, représentée dans les planches enluminées, n° 398, fig. 1, et la *grivette d'Amérique* dont parle Catesby.

La seconde espèce sera la *draine* de nos planches enluminées, n° 489, qui est le *turdus viscivorus* des anciens, et à laquelle je rapporte, comme variété, la *draine blanche*.

La troisième espèce sera la *litorne*, représentée dans les planches enluminées, n° 490, sous le nom de *calandrote*. C'est le *turdus pilaris* des anciens. J'y rapporte comme variétés la *litorne tachetée* de Klein, la *litorne à tête blanche* de M. Brisson, et comme espèces étrangères analogues la *litorne de la Caroline* de Catesby, dont M. Brisson a fait sa huitième grive, et la *litorne de Canada* du même Catesby, dont M. Brisson a fait sa neuvième grive.

La quatrième espèce sera le *mauvis* de nos planches enluminées, n° 51, qui est le *turdus aliacus* des anciens, et notre véritable *calandrote de Bourgogne*.

Enfin je placerai à la suite de ces quatre espèces principales quelques grives étrangères qui ne sont point assez connues pour pouvoir les rapporter à l'une plutôt qu'à l'autre, telles que la *grive verte de Barbarie* du docteur Shaw, et le *hoami de la Chine* de M. Brisson, que j'admets parmi les grives, sur la parole de ce naturaliste, quoiqu'il me paroisse différer des grives, non seulement par son plumage, qui n'est pas grivelé, mais encore par les proportions du corps.

Des quatre espèces principales appartenant à notre climat, les deux premières, qui sont la grive et la draine, ont de l'analogie entre elles; toutes deux paroissent moins assujetties à la nécessité de changer de lieu, puisqu'elles font souvent leur ponte en France, en Allemagne, en Italie, en un mot, dans les pays où elles ont passé l'hiver; toutes deux chantent très bien, et sont du petit nombre des oiseaux dont le ramage est composé de différentes phrases; toutes deux paroissent d'un naturel sauvage et moins sociable, car elles voyagent seules, selon quelques observateurs. M. Frisch reconnoît encore entre ces deux espèces d'autres traits de conformité dans les couleurs du plumage et l'ordre de leur distribution, etc.

Les deux autres espèces, je veux dire la litorne et le mauvis, se ressemblent aussi de leur côté, en ce qu'elles vont par bandes nombreuses, qu'elles sont plus passagères, qu'elles ne nichent presque jamais dans notre pays, et que par cette raison elles n'y chantent l'une et l'autre que très rarement, en sorte que leur chant est inconnu non seulement au plus grand nombre des naturalistes, mais encore à la plupart des chasseurs. Elles ont plutôt un gazouillement

qu'un chant, et quelquefois, lorsqu'elles se trouvent une vingtaine sur un peuplier, elles babillent toutes à la fois, et font un très grand bruit et très peu mélodieux.

En général, parmi les grives, les mâles et les femelles sont à peu près de même grosseur, et également sujets à changer de couleurs d'une saison à l'autre : toutes ont la première phalange du doigt extérieur unie à celle du doigt du milieu, les bords du bec échancrés vers la pointe, et aucune ne vit de grains, soit qu'ils ne conviennent point à leur appétit, soit qu'elles aient le bec ou l'estomac trop foible pour les broyer ou les digérer. Les baies sont le fond de leur nourriture, d'où leur est venue la dénomination de *baccivores*. Elles mangent aussi des insectes, des vers; et c'est pour attraper ceux qui sortent de terre après les pluies, qu'on les voit courir alors dans les champs et gratter la terre, surtout les draines et les litornes : elles font la même chose l'hiver dans les endroits bien exposés où la terre est dégelée.

Leur chair est un très bon manger, surtout celle de nos première et quatrième espèces, qui sont la grive proprement dite et le mauvis; mais les anciens Romains en faisoient encore plus de cas que nous, et ils conservoient ces oiseaux toute l'année dans des espèces de volières qui méritent d'être connues.

Chaque volière contenoit plusieurs milliers de grives et de merles, sans compter d'autres oiseaux bons à manger, comme ortolans, cailles, etc.; et il y avoit une si grande quantité de ces volières aux environs de Rome, surtout au pays des Sabins, que la fiente des grives étoit employée comme engrais pour fertili-

ser les terres ; et, ce qui est à remarquer, on s'en servoit encore pour engraisser les bœufs et les cochons.

Les grives avoient moins de liberté dans ces volières que nos pigeons fuyards n'en ont dans nos colombiers, car on ne les en laissoit jamais sortir ; aussi n'y pondoient-elles point : mais, comme elles y trouvoient une nourriture abondante et choisie. elles y engraissoient, au grand avantage du propriétaire[1]. Les individus sembloient prendre leur servitude en gré ; mais l'espèce restoit libre. Ces sortes de *grivières* étoient des pavillons voûtés, garnis en dedans d'une quantité de juchoirs, vu que la grive est du nombre des oiseaux qui se perchent : la porte en étoit très basse ; elles avoient peu de fenêtres, et tournées de manière qu'elles ne laissoient voir aux grives prisonnières ni la campagne, ni les bois, ni les oiseaux sauvages voltigeant en liberté, ni rien de tout ce qui auroit pu renouveler leurs regrets et les empêcher d'engraisser. Il ne faut pas que des esclaves voient trop clair : on ne leur laissoit de jour que pour distinguer les choses destinées à satisfaire leurs principaux besoins. On les nourrissoit de millet et d'une espèce de pâtée faite avec des figues broyées et de la farine, et outre cela de baies de lentisque, de myrte, de lierre, en un mot, de tout ce qui pouvoit rendre leur chair succulente et de bon goût. On les abreuvoit avec un filet d'eau courante qui traversoit la vo-

1. Chaque grive grasse se vendoit, hors des temps du passage, jusqu'à trois deniers romains, qui reviennent à environ trente sous de notre monnoie; et, lorsqu'il y avoit un triomphe ou quelque festin public, ce genre de commerce rendoit jusqu'à douze cents pour cent.

lière. Vingt jours avant de les prendre pour les manger, on augmentoit leur ordinaire et on le rendoit meilleur; on poussoit l'attention jusqu'à faire passer doucement dans un petit réduit qui communiquoit à la volière les grives grasses et bonnes à prendre, et on ne les prenoit en effet qu'après avoir bien refermé la communication, afin d'éviter tout ce qui auroit pu inquiéter et faire maigrir celles qui restoient; on tâchoit même de leur faire illusion en tapissant la volière de ramée et de verdure souvent renouvelées, afin qu'elles pussent se croire encore au milieu des bois; en un mot, c'étoient des esclaves bien traités, parce que le propriétaire entendoit ses intérêts. Celles qui étoient nouvellement prises se gardoient quelque temps dans de petites volières séparées avec plusieurs de celles qui avoient déjà l'habitude de la prison : et moyennant tous ces soins on venoit à bout de les accoutumer un peu à l'esclavage, mais presque jamais on n'a pu en faire des oiseaux vraiment privés.

On remarque encore aujourd'hui quelques traces de cet usage des anciens, perfectionné par les modernes, dans celui où l'on est en certaines provinces de France d'attacher au haut des arbres fréquentés par les grives des pots où elles puissent trouver un abri commode et sûr sans perdre la liberté, et où elles ne manquent guère de pondre leurs œufs, de les couver, et d'élever leurs petits : tout cela se fait plus sûrement dans ces espèces de nids artificiels que dans ceux qu'elles auroient faits elles-mêmes : ce qui contribue doublement à la multiplication de l'espèce, soit par la conservation de la couvée, soit parce que, per-

dant moins de temps à arranger leurs nids, elles peuvent faire aisément deux pontes chaque année[1]. Lorsqu'elles ne trouvent point de pots préparés, elles font leurs nids sur les arbres, et même dans les buissons, et les font avec beaucoup d'art : elles les revêtent par dehors de mousse, de paille, de feuilles sèches, etc. ; mais le dedans est fait d'une sorte de carton assez ferme, composé avec de la boue mouillée, gâchée et battue, fortifiée avec des brins de paille et de petites racines : c'est sur ce carton que la plupart des grives déposent leurs œufs à cru, et sans aucun matelas, au contraire de ce que font les pies et les merles.

Ces nids sont des hémisphères creux, d'environ quatre pouces de diamètre. La couleur des œufs varie, selon les diverses espèces, du bleu au vert, avec quelques petites taches obscures, plus fréquentes au gros bout que partout ailleurs. Chaque espèce a aussi son cri différent : quelquefois même on est venu à bout de leur apprendre à parler; ce qui doit s'entendre de la grive proprement dite ou de la draine, qui paroît avoir les organes de la voix plus perfectionnés.

On prétend que les grives, avalant les graines entières du genièvre, du gui, du lierre, etc., les rendent souvent assez bien conservées pour pouvoir germer et produire lorsqu'elles tombent en terrain convena-

1. Il paroît même qu'elles font quelquefois trois couvées; car M. Salerne a trouvé au commencement de septembre un nid de grives de vigne où il y avoit trois œufs qui n'étoient point encore éclos; ce qui avoit bien l'air d'une troisième ponte.

ble : cependant Aldrovande assure avoir fait avaler à ces oiseaux des raisins de vigne sauvage et des baies de gui, sans avoir jamais retrouvé dans leurs excréments aucune de ces graines qui eût conservé sa forme.

Les grives ont le ventricule plus ou moins musculeux, point de jabot, ni même de dilatation de l'œsophage qui puisse en tenir lieu, et presque point de *cæcum ;* mais toutes ont une vésicule du fiel, le bout de la langue divisé en deux ou plusieurs filets, dix-huit pennes à chaque aile, et douze à la queue.

Ce sont des oiseaux tristes, mélancoliques, et, comme c'est l'ordinaire, d'autant plus amoureux de leur liberté : on ne les voit guère se jouer ni même se battre ensemble, encore moins se plier à la domesticité. Mais s'ils ont un grand amour pour leur liberté, il s'en faut bien qu'ils aient autant de ressources pour la conserver ni pour se conserver eux-mêmes : l'inégalité d'un vol oblique et tortueux est presque le seul moyen qu'ils aient pour échapper au plomb du chasseur[1] et à la serre de l'oiseau carnassier; s'ils peuvent gagner un arbre touffu, ils s'y tiennent immobiles de peur, et on ne les fait partir que difficilement[2]. On en prend par milliers dans des piéges ; mais la grive proprement dite et le mauvis sont les deux espèces qui se prennent le plus aisément au lacet, et presque les seules qui se prennent à la pipée.

1. D'habiles chasseurs m'ont assuré que les grives étoient fort difficiles à tirer, et plus difficiles que les bécassines.

2. C'est peut-être ce qui a fait dire qu'ils étoient sourds, et qui a fait passer leur surdité en proverbe, *cophoseros cichle ;* mais c'est une vieille erreur : tous les chasseurs savent que la grive a l'ouïe fort bonne.

Les lacets ne sont autre chose que deux ou trois crins de cheval tortillés ensemble et qui font un nœud coulant ; on les place autour des genièvres, sous les aliziers, dans le voisinage d'une fontaine ou d'une mare ; et quand l'endroit est bien choisi et les lacets bien tendus, dans un espace de cent arpents, on prend plusieurs centaines de grives par jour.

Il résulte des observations faites en différents pays que lorsque les grives paroissent en Europe vers le commencement de l'automne, elles viennent des climats septentrionaux avec ces volées innombrables d'oiseaux de toute espèce qu'on voit aux approches de l'hiver traverser la mer Baltique, et passer de la Laponie, de la Sibérie, de la Livonie, en Pologne, en Prusse, et de là dans les pays plus méridionaux. L'abondance des grives est telle alors sur la côte méridionale de la Baltique, que, selon le calcul de M. Klein, la seule ville de Dantzick en consomme chaque année quatre-vingt-dix mille paires. Il n'est pas moins certain que lorsque celles qui ont échappé aux dangers de la route repassent après l'hiver, c'est pour retourner dans le Nord. Au reste, elles n'arrivent pas toutes à la fois : en Bourgogne, c'est la grive qui arrive la première, vers la fin de septembre ; ensuite le mauvis, puis la litorne avec la draine : mais cette dernière espèce est beaucoup moins nombreuse que les trois autres ; et elle doit le paroître moins en effet, ne fût-ce que parce qu'elle est plus dispersée.

Il ne faut pas croire non plus que toutes les espèces de grives passent toujours en même quantité : quelquefois elles sont en très petit nombre, soit que le

temps ait été contraire à leur multiplication, ou qu'il soit contraire à leur passage[1]; d'autres fois elles arrivent en grand nombre; et un observateur très instruit[2] m'a dit avoir vu des nuées prodigieuses de grives de toute espèce, mais principalement de mauvis et de litornes, tomber au mois de mars dans la Brie, et couvrir, pour ainsi dire, un espace d'environ sept ou huit lieues : cette passée, qui n'avoit point d'exemple, dura près d'un mois, et on remarqua que le froid avoit été fort long cet hiver.

Les anciens disoient que les grives venoient tous les ans en Italie de delà les mers, vers l'équinoxe du printemps (ce qui n'est pas généralement vrai de toutes les espèces, du moins pour notre Bourgogne), et que, soit en allant, soit en venant, elles se rassembloient et se reposoient dans les îles de Pontia, Palmaria, et Pandataria, voisines des côtes d'Italie[3]. Elles se reposent aussi dans l'île de Malte, où elles arrivent en octobre et novembre. Le vent de nord-ouest y en amène quelques volées; celui de sud ou de sud-ouest les fait quelquefois disparoître : mais elles n'y vont pas toujours avec des vents déterminés, et leur apparition dépend souvent plus de la tempé-

1. On m'assure qu'il y a des années où les mauvis sont très rares en Provence; et la même chose est vraie des contrées plus septentrionales.

2. M. Hébert, receveur général de l'extraordinaire des guerres, qui a fait de nombreuses et très bonnes observations sur la partie la plus obscure de l'ornithologie, je veux dire les mœurs et les habitudes naturelles des oiseaux.

3. Ces îles sont situées au midi de la ville de Rome, tirant un peu à l'est. On croit que l'île de *Pandataria* est celle qui est connue aujourd'hui sous le nom de *Ventotene*.

rature de l'air que de son mouvement ; car si, dans un temps serein, le ciel se charge tout à coup avec apparence d'orage, la terre se trouve alors couverte de grives.

Au reste, il paroît que l'île de Malte n'est point le terme de la migration des grives du côté du midi, vu la proximité des côtes de l'Afrique, et qu'il s'en trouve dans l'intérieur de ce continent, d'où elles passent, dit-on, tous les ans, en Espagne[1].

Celles qui restent en Europe se tiennent l'été dans les bois en montagnes; aux approches de l'hiver, elles quittent l'intérieur des bois, où elles ne trouvent plus de fruits ni d'insectes, et elles s'établissent sur les lisières des forêts ou dans les plaines qui leur sont contiguës. C'est sans doute dans le moment de cette migration que l'on en prend une si grande quantité au commencement de novembre dans la forêt de Compiègne. Il est rare, suivant Belon, que les différentes espèces se trouvent en grand nombre, en même temps, dans les mêmes endroits.

1. « Étant en Espagne en 1707, dit le traducteur d'Edwards, dans » le royaume de Valence, sur les côtes de la mer, à deux pas de Castil- » lon de la Plane, je vis en octobre de grandes troupes d'oiseaux qui » venoient d'Afrique en ligne directe. On en tua quelques uns, qui se » trouvèrent être des grives, mais si sèches et si maigres, qu'elles n'a- » voient ni substance ni goût. Les habitants de la campagne m'assu- » rèrent que tous les ans en pareille saison elles venoient par troupes » chez eux, mais que la plupart alloient encore plus loin. »

En admettant le fait, je me crois fondé à douter que ces grives qui arrivoient en Espagne au mois d'octobre, vinssent en effet d'Afrique, parce que la marche ordinaire de ces oiseaux est toute contraire, et que d'ailleurs la direction de leur route, au moment de leur arrivée, ne prouve rien, cette direction pouvant varier dans un trajet un peu long par mille causes différentes.

Toutes, ou presque toutes, ont les bords du bec supérieur échancrés vers la pointe, l'intérieur du bec jaune, sa base accompagnée de quelques poils ou soies noires dirigées en avant, la première phalange du doigt extérieur unie à celle du doigt du milieu, la partie supérieure du corps d'une couleur plus rembrunie, et la partie inférieure d'une couleur plus claire et grivelée ; enfin dans toutes, ou presque toutes, la queue est à peu près le tiers de la longueur totale de l'oiseau, laquelle varie, dans ces différentes espèces, entre huit et onze pouces, et n'est ellemême que les deux tiers du vol : les ailes, dans leur situation de repos, s'étendent au moins jusqu'à la moitié de la queue, et le poids de l'individu varie, d'une espèce à l'autre, de deux onces et demie à quatre onces et demie.

M. Klein prétend être bien informé que la partie septentrionale de l'Inde a aussi ses grives, mais qui diffèrent des nôtres, en ce qu'elles ne changent point de climat.



1

2

Panquet sculp.

1. LA GRIVE — 2. LA ROUSSEROLLE

LA GRIVE[1].

Turdus musicus. L.

CETTE espèce[2], que je place ici la première, parce qu'elle a donné son nom au genre, n'est que la troisième dans l'ordre de la grandeur. Elle est fort commune en certains cantons de la Bourgogne, où les gens de la campagne la connoissent sous les noms de *grivette* et de *mauviette.* Elle arrive ordinairement chaque année à peu près au temps des vendanges, et semble être attirée par la maturité des raisins, et c'est pour cela sans doute qu'on lui a donné le nom de *grive de vigne :* elle disparoît aux gelées, et se remontre aux mois de mars et d'avril, pour disparoître encore au mois de mai. Chemin faisant, la troupe perd toujours quelques traîneurs qui ne peuvent suivre, ou qui, plus pressés que les autres par les douces influences du printemps, s'arrêtent dans les forêts qui se trouvent sur leur passage pour y faire leur ponte[3]. C'est par cette raison qu'il reste toujours

1. En latin, *turdus, turdus minor, turdus musicus;* en italien, *tardo mezzano;* en espagnol, *zorzal;* en allemand, *drossel* ou *drostel* (mot qui s'altère de sept ou huit façons différentes, selon les différents dialectes, et auquel on ajoute quelquefois des épithètes qui ont rapport ou au plumage ou au chant de l'oiseau), *sing-drostel, weiss-drostel,* etc.; en anglois, *throstle, throssel, thrush, song-thrush, mavis.*

2. N° 406, où cette grive est nommée par erreur *la litorne.*

3. M. le docteur Lottinger m'assure qu'elles arrivent aux mois de

quelques grives dans nos bois, où elles font leur nid sur les pommiers et les poiriers sauvages, et même sur les genévriers et dans les buissons, comme on l'a observé en Silésie et en Angleterre. Quelquefois elles l'attachent contre le tronc d'un gros arbre à dix ou douze pieds de hauteur; et dans sa construction elles emploient par préférence le bois pourri et vermoulu.

Elles s'apparient ordinairement sur la fin de l'hiver, et forment des unions durables : elles ont coutume de faire deux pontes par an, et quelquefois une troisième, lorsque les premières ne sont pas venues à bien. La première ponte est de cinq ou six œufs d'un bleu foncé, avec des taches noires plus fréquentes sur le gros bout que partout ailleurs; et dans les pontes suivantes, le nombre des œufs va toujours en diminuant. Il est difficile, dans cette espèce, de distinguer les mâles des femelles, soit par la grosseur, qui est égale dans les deux sexes, soit par le plumage, dont les couleurs sont variables, comme je l'ai dit. Aldrovande avoit vu et fait dessiner trois de ces grives, prises en des saisons différentes, et qui différoient toutes trois par la couleur du bec, des pieds, et des plumes : dans l'une, les mouchetures de la poitrine étoient fort peu apparentes. M. Frisch pré-

mars et d'avril dans les montagnes de la Lorraine, et qu'elles s'en retournent aux mois de septembre et d'octobre; d'où il s'ensuivroit que c'est dans les montagnes, ou plutôt dans les bois dont elles sont couvertes, qu'elles passent l'été, et que c'est de là qu'elles nous viennent en automne. Mais ce que dit M. Lottinger doit-il s'appliquer à toute l'espèce, ou seulement à un certain nombre de familles qui s'arrêtent en passant dans les forêts de la Lorraine, comme elles font dans les nôtres? C'est ce qui ne peut être décidé que par de nouvelles observations.

tend néanmoins que les vieux mâles ont une raie blanche au dessus des yeux, et M. Linnæus fait de ces sourcils blancs un des caractères de l'espèce : presque tous les autres naturalistes s'accordent à dire que les jeunes mâles ne se font guère reconnoître qu'en s'essayant de bonne heure à chanter ; car cette espèce de grive chante très bien, surtout dans le printemps[1], dont elle annonce le retour : et l'année a plus d'un printemps pour elle, puisqu'elle fait plusieurs pontes ; aussi dit-on qu'elle chante les trois quarts de l'année. Elle a coutume, pour chanter, de se mettre tout en haut des grands arbres, et elle s'y tient des heures entières. Son ramage est composé de plusieurs couplets différents, comme celui de la draine ; mais il est encore plus varié et plus agréable, ce qui lui a fait donner en plusieurs pays la dénomination de *grive chanteuse*. Au reste, ce chant n'est pas sans intention ; et l'on ne peut en douter, puisqu'il ne faut que savoir le contrefaire, même imparfaitement, pour attirer ces oiseaux.

Chaque couvée va séparément sous la conduite des père et mère. Quelquefois plusieurs couvées se rencontrant dans les bois, on pourroit penser, à les voir ainsi rassemblées, qu'elles vont par troupes nombreuses : mais leurs réunions sont fortuites, momentanées ; bientôt on les voit se diviser en autant de petits pelotons qu'il y avoit de familles réunies[2], et

1. Dans les premiers jours de son arrivée, sur la fin de l'hiver, elle ne fait entendre qu'un petit sifflement, la nuit comme le jour, de même que les ortolans ; ce que les chasseurs provençaux appellent *pister*.

2. M. le docteur Lottinger dit aussi que, quoiqu'elles ne voyagent

même se disperser absolument lorsque les petits sont assez forts pour aller seuls[1].

Ces oiseaux se trouvent, ou plutôt voyagent en Italie, en France, en Lorraine, en Allemagne, en Angleterre, en Écosse, en Suède, où ils se tiennent dans les bois qui abondent en érables : ils passent de Suède en Pologne quinze jours avant la Saint-Michel et quinze jours après, lorsqu'il fait chaud, et que le ciel est serein.

Quoique la grive ait l'œil perçant, et qu'elle sache fort bien se sauver de ses ennemis déclarés et se garantir des dangers manifestes, elle est peu rusée au fond, et n'est point en garde contre les dangers moins apparents : elle se prend facilement, soit à la pipée, soit au lacet, mais moins cependant que le mauvis. Il y a des cantons en Pologne où on en prend une si grande quantité, qu'on en exporte de petits bateaux chargés. C'est un oiseau des bois, et c'est dans les bois qu'on peut lui tendre des piéges avec succès : on le trouve très rarement dans les plaines; et lors même que ces grives se jettent aux vignes, elles se retirent habituellement dans les taillis voisins le soir et dans le chaud du jour, en sorte que, pour faire de bonnes chasses, il faut choisir son temps, c'est-à-dire le matin à la sortie, le soir à la rentrée, et encore l'heure de la journée où la chaleur est la plus forte. Quelquefois elles s'enivrent à manger des raisins mûrs, et c'est alors que tous les piéges sont bons.

pas en troupes, on en trouve plusieurs ensemble, ou peu éloignées les unes des autres.

1. On m'assure cependant qu'elles aiment la compagnie des calandres.

Willughby, qui nous apprend que cette espèce niche en Angleterre et qu'elle y passe toute l'année, ajoute que sa chair est d'un goût excellent; mais, en général, la qualité du gibier dépend beaucoup de sa nourriture : celle de notre grive, en automne, consiste dans les baies, la faîne, les raisins, les figues, la graine de lierre, le genièvre, l'alize, et plusieurs autres fruits : on ne sait pas si bien de quoi elle subsiste au printemps; on la trouve alors le plus communément à terre dans les bois, aux endroits humides, et le long des buissons qui bordent les prairies où l'eau s'est répandue; on pourroit croire qu'elle cherche les vers de terre, les limaces, etc. S'il survient au printemps de fortes gelées, les grives, au lieu de quitter le pays, et de passer dans des climats plus doux dont elles savent le chemin, se retirent vers les fontaines, où elles maigrissent et deviennent étiques; il en périt même un grand nombre, si ces secondes gelées durent trop : d'où l'on pourroit conclure que le froid n'est point la cause, du moins la seule cause déterminante de leurs migrations, mais que leur route est tracée indépendamment des températures de l'atmosphère, et qu'elles ont chaque année un cercle à parcourir dans un certain espace de temps. On dit que les pommes de grenade sont un poison pour elles. Dans le Bugey, on recherche les nids de ces grives, ou plutôt leurs petits, dont on fait de fort bons mets.

Je croirois que cette espèce n'étoit point connue des anciens; car Aristote n'en compte que trois toutes différentes de celle-ci, et dont il sera question dans les articles suivants : et l'on ne peut pas dire non plus,

ce me semble, que Pline l'ait eue en vue en parlant de l'espèce nouvelle qui parut en Italie dans le temps de la guerre entre Othon et Vitellius; car cet oiseau étoit presque de la grosseur du pigeon, et par conséquent quatre fois plus gros que la grive proprement dite, qui ne pèse que trois onces.

J'ai observé, dans une de ces grives que j'ai eue quelque temps vivante, que, lorsqu'elle étoit en colère, elle faisoit craquer son bec, et mordoit à vide. J'ai aussi remarqué que son bec supérieur étoit mobile, quoique beaucoup moins que l'inférieur. Ajoutez à cela que cette espèce a la queue un peu fourchue, ce que la figure n'indique pas assez clairement.

Variétés de la Grive proprement dite.

I.

La *grive blanche;* elle n'en diffère que par la blancheur de son plumage : on attribue communément cette blancheur à l'influence des climats du Nord, quoiqu'elle puisse être produite par des causes particulières sous les climats les plus tempérés, comme nous l'avons vu dans l'histoire du corbeau. Au reste, cette couleur n'est ni pure, ni universelle; elle est presque toujours semée, à l'endroit du cou et de la poitrine, de ces mouchetures qui sont propres aux grives, mais qui sont ici plus foibles et moins tranchées; quelquefois elle est obscurcie sur le dos par un mélange de brun plus ou moins foncé, altérée sur la poitrine par une teinte de roux, comme dans celles que Frisch a représentées, sans les décrire, plan-

che xxxiii. Quelquefois il n'y a, dans toute la partie supérieure, que le sommet de la tête qui soit blanc, comme dans l'individu que décrit Aldrovande; d'autres fois c'est la partie postérieure du cou qui a une bande transversale blanche en manière de demi-collier : et l'on ne doit pas douter que cette couleur ne se combine de beaucoup d'autres manières en différents individus avec des couleurs propres à l'espèce; mais on doit aussi se souvenir que ces différentes combinaisons, loin de constituer des races diverses, ne constituent pas même des variétés constantes.

II.

La *grive huppée*, dont parle Schwenckfeld, doit être aussi regardée comme variété de cette espèce, non seulement parce qu'elle en a la grosseur et le plumage, à l'exception de son aigrette blanchâtre, faite comme celle de l'alouette huppée, et de son collier blanc, mais encore parce qu'elle est très rare; on peut même dire qu'elle est unique jusqu'ici, puisque Schwenckfeld est le seul qui l'ait vue, et qu'il ne l'a vue qu'une seule fois : elle avoit été prise en 1599 dans les forêts du duché de Lignitz. Il est bon de remarquer que les oiseaux acquièrent quelquefois en se desséchant une huppe par une certaine contraction des muscles de la peau qui recouvre la tête.

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT A LA GRIVE

PROPREMENT DITE.

I.

LA GRIVE DE LA GUIANE.

Turdus Guyanensis. Gmel.

La figure enluminée n° 398, fig. 1, dit de ce petit oiseau à peu près tout ce que nous en savons : on voit qu'il a la queue plus longue et les ailes plus courtes à proportion que la grive; mais ce sont presque les mêmes couleurs : seulement les mouchetures sont répandues jusque sur les dernières couvertures inférieures de la queue.

Comme la grive proprement dite fréquente les pays du Nord, et que d'ailleurs elle aime à changer de lieux, elle a pu très bien passer dans l'Amérique septentrionale, et de là se répandre dans les parties du midi, où elle aura éprouvé les altérations que doit produire le changement de climat et de nourriture.

II.

LA GRIVETTE D'AMÉRIQUE.

Turdus minor. GMEL.

Cette grive, nº 556, fig. 2, se trouve non seulement au Canada, mais encore dans la Pensylvanie, la Caroline, et jusqu'à la Jamaïque, avec cette différence qu'elle ne passe que l'été seulement en Pensylvanie, en Canada, et autres pays septentrionaux où les hivers sont trop rudes; au lieu qu'elle passe l'année entière dans les contrées plus méridionales, comme la Jamaïque[1], et même la Caroline, et que, dans cette dernière province, elle choisit pour le lieu de sa retraite les bois les plus épais aux environs des marécages, tandis qu'à la Jamaïque, qui est un pays plus chaud, c'est toujours dans les bois qu'elle habite, mais dans les bois qui se trouvent sur les montagnes.

Les individus décrits ou représentés par les divers naturalistes diffèrent entre eux par la couleur des plumes, du bec, et des pieds; ce qui donne lieu de croire (si tous ces individus appartiennent à la même espèce) que le plumage des grives d'Amérique n'est pas moins variable que celui de nos grives d'Europe, et qu'elles sortent toutes d'une souche commune. Cette conjecture est fortifiée par le grand nombre des rapports qu'a l'oiseau dont il s'agit ici avec nos grives, et

1. M. Sloane, qui parle des endroits où habite cette grive, ne dit point que ce soit un oiseau de passage; d'où l'on peut présumer qu'il ne la regardoit point comme telle.

dans sa forme, et dans son port, et dans son habitude de voyager, et dans celle de se nourrir de baies, et dans la couleur jaune de ses parties intérieures, observées par M. Sloane*, et dans les mouchetures de la poitrine : mais il paroît avoir des rapports encore plus particuliers avec la grive proprement dite et le mauvis qu'avec les autres; et ce n'est qu'en comparant les traits de conformité que l'on peut déterminer à laquelle de ces deux espèces elle doit être spécialement rapportée.

Cet oiseau est plus petit qu'aucune de nos grives, comme sont en général tous les oiseaux d'Amérique relativement à ceux de l'ancien continent : il ne chante point, non plus que le mauvis; il a moins de mouchetures que le mauvis, qui en a moins qu'aucune de nos quatre espèces; enfin sa chair est, comme celle du mauvis, un très bon manger. Tels sont les rapports de la grive du Canada avec notre mauvis : mais elle en a davantage, et, à mon avis, de beaucoup plus décisifs, avec notre grive proprement dite, à laquelle elle ressemble par les barbes qu'elle a autour du bec; par une espèce de plaque jaunâtre qu'on lui voit sur la poitrine; par sa facilité à devenir sédentaire dans tout pays où elle trouve sa subsistance; par son cri assez semblable au cri d'hiver de la grive, et par conséquent fort peu agréable, comme sont ordinairement les cris de tous les oiseaux de ces contrées sauvages habitées par des sauvages; et si l'on ajoute à tous ces rapports l'induction résultant de ce que la grive, et non le mauvis, se trouve en Suède, d'où elle aura pu facilement passer en Amérique, il semble qu'on sera en droit de conclure que la grive du Ca-

nada doit être rapportée à notre grive proprement dite.

Cette grive, qui, comme je l'ai dit, est passagère dans le nord de l'Amérique, arrive en Pensylvanie au mois d'avril; elle y reste tout l'été, pendant lequel temps elle fait sa ponte et élève ses petits. Catesby nous apprend qu'on voit peu de ces grives à la Caroline, soit parce qu'il n'y en reste qu'une partie de celles qui y arrivent, ou parce que, comme on l'a vu plus haut, elles se tiennent cachées dans les bois : elles se nourrissent de baies de houx, d'aubépine, etc.

Les sujets décrits par M. Sloane avoient les ouvertures des narines plus amples et les pieds plus longs que ceux décrits par Catesby et M. Brisson; ils n'avoient pas non plus le même plumage; et si ces différences étoient permanentes, on seroit fondé à les regarder comme les caractères d'une autre race, ou, si l'on veut, d'une variété constante dans l'espèce dont il s'agit ici.

LA ROUSSEROLLE[1].

Turdus arundinaceus. L.

On a donné à cet oiseau le nom de *rossignol de rivière*, parce que le mâle chante la nuit comme le jour,

1. On lui a donné le nom de *rousserolle* à cause de la couleur rousse de son plumage, d'autres celui de *roucherolle*, parce qu'elle se tient

tandis que la femelle couve, et parce qu'il se plaît dans les endroits humides : mais il s'en faut bien que son chant soit aussi agréable que celui du rossignol, quoiqu'il ait plus d'étendue; il l'accompagne ordinairement d'une action très vive, et d'un trémoussement de tout son corps : il grimpe le long des roseaux et des saules peu élevés, comme font les grimpereaux, et il vit des insectes qu'il y trouve.

L'habitude qu'a la rousserolle, n° 513, de fréquenter les marécages, semble l'éloigner de la classe des grives : mais elle s'en rapproche tellement par sa forme extérieure, que M. Klein, qui l'a vue presque vivante, puisqu'on en tua une en sa présence, doute qu'on puisse la rapporter à un autre genre. Il nous apprend que ces oiseaux se tiennent dans les îles de l'embouchure de la Vistule; qu'ils font leur nid à terre sur le penchant des petits tertres couverts de mousse [1]. Enfin il soupçonne qu'il passe l'hiver la nuit dans les bois épais et marécageux [2] : il ajoute qu'ils ont toute la partie supérieure du corps d'un brun roux, la partie inférieure d'un brun sale, avec quelques taches cendrées; le bec noir, le dedans de la bouche orangé, comme les grives, et les pieds plombés.

Un habile observateur m'a assuré qu'il connoissoit

parmi les *rouches*, c'est-à-dire parmi les joncs ; d'autres celui de *tire-arrache*, à cause de son cri : selon Belon, elle prononce très distinctement ces syllabes, *toro, tret, fuys, huy, sret*. En latin, *turdus-palustris, junco cinctus, passer aquaticus;* en italien, *passere d'acqua;* en allemand, *bruchweiden-tohr-drossel;* en anglois, *greater redsparow.*

1. Ils le font entre les cannes et les rouches, avec de petites pailles de roseaux, suivant Belon, et ils pondent cinq à six œufs (pag. 224).

2. Belon, qui avoit d'abord regardé la rousserolle comme oiseau de passage, assure que depuis il avoit connu le contraire.



Panquet, sculp

1 LA DRAINE__2 LE MOQUEUR.

en Brie une petite rousserolle nommée vulgairement *effarvatte*, laquelle babille aussi continuellement, et se tient dans les roseaux comme la grande. Cela explique la contrariété des opinions sur la taille de la rousserolle, que M. Klein a vue grosse comme une grive, et M. Brisson, seulement comme une alouette. C'est un oiseau qui vole pesamment et en battant des ailes : les plumes qu'il a sur la tête sont plus longues que les autres, et lui font une espèce de huppe assez peu marquée.

M. Sonnerat a rapporté des Philippines une véritable rousserolle, parfaitement semblable à celle du n° 513.

LA DRAINE[1].

Turdus viscivorus. L.

Cette grive, n° 489, se distingue de toutes les autres par sa grandeur, et cependant il s'en faut bien qu'elle soit aussi grosse que la pie, comme on le fait dire à Aristote, peut-être par une erreur de copiste, car la pie a presque le double de masse ; à moins que

1. En latin, *turdus major, maximus, viscivorus;* en italien, *tordo, turdela, gardenna, dressa, dressano, gasotto, columbina;* en allemand, *krambsvogel, schnarre, ziering, zeher, zerrer, schenerrer;* en anglois, *missle* ou *misselbird, shrite, shreitch, misse-toe thrush.* La draine s'appelle aussi *haute grive* en Lorraine, et *verquette* en Bugey, où le gui se nomme *verquet*.

les grives ne soient plus grosses en Grèce, qu'ici, où la draine, qui est certainement la plus grosse de toutes, ne pèse guère que cinq onces.

Les Grecs et les Romains regardoient les grives comme oiseaux de passage; et ils n'avoient point excepté la draine, qu'ils connoissoient parfaitement sous le nom de *grive viscivore*, ou *mangeuse de gui*.

En Bourgogne, les draines arrivent en troupes aux mois d'octobre et de novembre, venant, selon toute apparence, des montagnes de Lorraine[1] : une partie continue sa route, et s'en va, toujours par bandes, dès le commencement de l'hiver, tandis qu'une autre partie demeure jusqu'au mois de mars, et même plus long-temps; car il en reste toujours beaucoup pen-

1. M. le docteur Lottinger, de Sarbourg, m'assure que celles de ces grives qui s'éloignent des montagnes de Lorraine aux approches de l'hiver, partent en septembre et en octobre, qu'elles reviennent aux mois de mars et d'avril, qu'elles nichent dans les forêts dont ces montagnes sont couvertes, etc. Tout cela s'accorde fort bien avec ce que nous avons dit d'après nos connoissances particulières; mais je ne dois pas dissimuler la contrariété qui se trouve entre une autre observation que le même M. Lottinger m'a communiquée et celle d'un ornithologiste habile : celui-ci (M. Hébert) prétend qu'en Brie les grives ne se réunissent dans aucun temps de l'année: et M. Lottinger assure qu'en Lorraine elles volent toujours par troupes, soit au printemps, soit en automne. Et en effet, nous les voyons arriver par bandes aux environs de Montbard, comme je l'ai remarqué : leurs allures seroient-elles différentes en des pays et en des temps différents? Cela n'est pas sans exemple; et je crois devoir ajouter ici, d'après une observation plus détaillée, que le passage du mois de novembre étant fini, celles qui restent l'hiver dans nos cantons vivent séparément, et continuent de vivre ainsi jusqu'après la couvée; en sorte que les assertions des deux observateurs se trouvent vraies, pourvu qu'on leur ôte leur trop grande généralité, et qu'on les restreigne à un certain temps et à de certains lieux.

dant l'été tant en Bourgogne qu'en plusieurs autres provinces de France et d'Allemagne, de Pologne, etc. Il en reste même une si grande quantité en Italie et en Angleterre, qu'Aldrovande a vu les jeunes de l'année se vendre dans les marchés, et qu'Albin ne regarde point du tout les draines comme oiseaux de passage. Celles qui restent pondent, comme on voit, et couvent avec succès : elles établissent leur nid tantôt sur des arbres de hauteur médiocre, tantôt sur la cime des plus grands arbres, préférant ceux qui sont les plus garnis de mousse ; elles le construisent, tant en dehors qu'en dedans, avec des herbes, des feuilles, et de la mousse, mais surtout de la mousse blanche ; et ce nid ressemble moins à ceux des autres grives qu'à celui du merle, ne fût-ce qu'en ce qu'il est matelassé en dedans. Elles produisent à chaque ponte quatre ou cinq œufs gris tachetés, et nourrissent leurs petits avec des chenilles, des vermisseaux, des limaces, et même des limaçons, dont elles cassent la coquille. Pour elles, elles mangent toutes sortes de baies pendant la bonne saison ; des cerises, des cornouilles, des raisins, des alizes, des olives, etc. ; pendant l'hiver, des graines de genièvre, de houx, de lierre et de nerprun, des prunelles, des senelles, de la faîne, et surtout du gui. Leur cri d'inquiétude est *tré tré tré tré* ; d'où paroît formé leur nom bourguignon *draine*, et même quelques uns de leurs noms anglois. Au printemps, les femelles n'ont pas un cri différent ; mais les mâles chantent alors fort agréablement, se plaçant à la cime des arbres, et leur ramage est coupé par phrases différentes qui ne se succèdent jamais deux fois dans le même ordre : l'hiver on ne les en-

tend plus. Le mâle ne diffère extérieurement de la femelle que parce qu'il a plus de noir dans son plumage.

Ces oiseaux sont tout-à-fait pacifiques : on ne les voit jamais se battre entre eux, et avec cette douceur de mœurs ils n'en sont pas moins attentifs à leur conservation; ils sont même plus méfiants que les merles, qui passent pour l'être beaucoup, car on prend nombre de ceux-ci à la pipée, et l'on n'y prend jamais de draine; mais, comme il est difficile d'éviter tous les piéges, elle se prend quelquefois au lacet, moins cependant que la grive proprement dite et le mauvis.

Belon assure que la chair de la draine qu'il appelle *grande grive* est de meilleur goût que celle des trois autres espèces; mais cela est contredit par tous les autres naturalistes et par notre propre expérience. Il est vrai que nos draines ne vivent pas d'olives, ni nos petites grives de gui, comme celles dont il parle; et l'on sait jusqu'à quel point la différence de nourriture peut influer sur la qualité et le fumet du gibier.

Variété de la Draine.

La seule variété que je trouve dans cette espèce c'est la draine blanchâtre observée par Aldrovande. Elle avoit les pennes de la queue et des ailes d'une couleur foible et presque blanchâtre, et la tête cendrée, ainsi que tout le dessus du corps.

Il faut remarquer dans cette variété l'altération de la couleur des pennes des ailes et de la queue, lesquelles on regarde ordinairement comme moins sujettes au changement, et comme étant, pour ainsi

dire, de meilleur teint que toutes les autres plumes.

Je dois ajouter ici qu'il y a toujours des draines qui nichent au Jardin du Roi sur les arbres effeuillés. Elles paroissent très friandes de la graine de l'if, et en mangent tant, que leur fiente en est rouge. Elles sont aussi fort avides de la graine de micocoulier.

En Provence on a une sorte d'appeau avec lequel on imite en automne le chant que les draines et les grives font entendre au printemps : on se cache dans une loge de verdure, d'où l'on peut découvrir par une petite fenêtre une perche que l'on a attachée sur un arbre à portée; l'appeau attire les grives sur cette perche, où elles accourent croyant trouver leurs semblables; elles n'y trouvent que les embûches de l'homme et la mort; on les tue de la loge à coups de fusil.

LA LITORNE[1].

Turdus pilaris. GMEL.

CETTE grive [2] est la plus grosse après la draine, et ne se prend guère plus qu'elle à la pipée; mais elle se prend comme elle au lacet. Elle diffère des autres

1. En latin, *tordus pilaris, trichas;* en italien, *tordo, viscada, viscardo;* en espagnol, *tordo, zorzol;* en allemand, *krammet-vogel, kranwit-vogel, ziemmer;* en anglois, *field-fare.* M. Salerne dit qu'elle s'appelle en Picardie *columbasse.* Ce nom, qui vraisemblablement a été donné à la plus grosse des grives, conviendroit mieux à la draine, d'autant qu'en italien on la nomme *lumbina.*

2. N° 490, où la litorne a été représentée mal à propos sous le nom de *calandrote.*

grives par son bec jaunâtre, par ses pieds d'un brun plus foncé, et par la couleur cendrée, quelquefois variée de noir, qui règne sur sa tête, derrière son cou et sur son croupion.

Le mâle et la femelle ont le même cri, et peuvent également servir pour attirer les litornes sauvages dans le temps du passage; mais la femelle se distingue du mâle par la couleur de son bec, laquelle est beaucoup plus obscure. Ces oiseaux, qui nichent en Pologne et dans la basse Autriche, ne nichent point dans notre pays; ils y arrivent en troupes après les mauvis, vers le commencement de décembre, et crient beaucoup en volant : ils se tiennent alors dans les friches où croît le genièvre; et, lorsqu'ils reparoissent au printemps[1], ils préfèrent le séjour des prairies humides, et en général ils fréquentent beaucoup moins les bois que les deux espèces précédentes. Quelquefois ils font, dès le commencement de l'automne, une première et courte apparition dans le moment de la maturité des alizes, dont ils sont très avides, et ils n'en reviennent pas moins au temps accoutumé. Il n'est pas rare de voir les litornes se rassembler au nombre de deux ou trois mille dans un endroit où il y a des alizes mûres; et elles les mangent si avidement, qu'elles en jettent la moitié par terre. On les voit aussi fort souvent après les pluies courir dans les sillons pour attraper les vers et les limaces. Dans les fortes gelées, elles vivent de gui, du fruit de l'épine blanche, et d'autres baies[2].

1. Elles arrivent en Angleterre vers le commencement d'octobre, et elles s'en vont au mois de mars.

2. M. le docteur Lottinger.

On peut conclure de ce qui vient d'être dit, que les litornes ont les mœurs différentes de celles de la grive ou de la draine, et beaucoup plus sociales. Elles vont quelquefois seules : mais le plus souvent elles forment, comme je l'ai remarqué, des bandes très nombreuses; et, lorsqu'elles se sont ainsi réunies, elles voyagent et se répandent dans les prairies sans se séparer; elles se jettent aussi toutes ensemble sur un même arbre à certaines heures du jour, ou lorsqu'on les approche de trop près.

M. Linnæus parle d'une litorne qui, ayant été élevée chez un marchand de vin, se rendit si familière, qu'elle couroit sur la table et alloit boire du vin dans les verres : elle en but tant, qu'elle devint chauve; mais, ayant été renfermée pendant un an dans une cage sans boire de vin, elle reprit ses plumes. Cette petite anecdote nous offre deux choses à remarquer, l'effet du vin sur les plumes des oiseaux, et l'exemple d'une litorne apprivoisée, ce qui est assez rare, les grives, comme je l'ai dit plus haut, ne se privant pas aisément.

Plus le temps est froid, plus les litornes abondent : il semble même qu'elles en pressentent la cessation; car les chasseurs et les habitants de la campagne sont dans l'opinion que tant qu'elles se font entendre l'hiver n'est pas encore passé. Elles se retirent l'été dans les pays du Nord, où elles font leur ponte, et où elles trouvent du genièvre en abondance. Frisch attribue à cette nourriture le bon goût qu'il reconnoît dans leur chair. J'avoue qu'il ne faut point disputer des goûts; mais au moins puis-je dire qu'en Bourgogne cette grive passe pour un manger assez médiocre, et

qu'en général le fumet que communique le genièvre est mêlé de quelque amertume. D'autres prétendent que la chair de la litorne n'est jamais meilleure ni plus succulente que dans le temps où elle se nourrit de vers et d'insectes.

La litorne a été connue des anciens sous le nom de *turdus pilaris*, non point parce que de tout temps elle s'est prise au lacet, comme le dit M. Salerne, car cette propriété ne l'auroit point distinguée des autres espèces, qui toutes se prennent de même; mais parce qu'elle a autour du bec des espèces de poils ou de barbes noires qui viennent en avant, et qui sont plus longues que dans la grive et la draine. Il faut ajouter qu'elle a la serre très forte, comme l'ont remarqué les auteurs de la *Zoologie britannique*. Frisch rapporte que lorsqu'on met les petits de la draine dans le nid de la litorne celle-ci les adopte, les nourrit, et les élève comme siens : mais je ne conclurois point de cela seul, comme fait M. Frisch, qu'on peut espérer de tirer des mulets du mélange de ces deux espèces; car on ne s'attend pas sans doute à voir éclore une race nouvelle du mélange de la poule et du canard, quoiqu'on ait vu souvent des couvées entières de canetons menées et élevées par une poule.

Variété de la Litorne.

La *litorne pie* ou *tachetée*. Elle est en effet variée de blanc, de noir, et de plusieurs autres couleurs distribuées de manière qu'excepté la tête et le cou, qui sont blancs tachetés de noir, et la queue, qui est toute noire, les couleurs sombres règnent sur la partie su-

périeure du corps, avec des taches blanches; et, au contraire, les couleurs claires, et surtout le blanc, sur la partie inférieure, avec des mouchetures noires, dont la plupart ont la forme de petits croissants. Cette litorne est de la grosseur de l'espèce ordinaire.

On doit rapporter à cette variété la litorne à tête blanche de M. Brisson; elle a, comme elle, la tête blanche, ainsi qu'une partie du cou, mais sans mouchetures noires; et elle ne diffère de la litorne que par cette tête blanche, en sorte qu'on peut la regarder comme la nuance entre la litorne commune et la litorne pie. Il est même assez naturel de croire que la variation du plumage commence par la tête, le plumage de cette partie étant en effet sujet à varier dans cette espèce d'un individu à l'autre, comme je l'ai indiqué dans l'article précédent.

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT A LA LITORNE.

I.

LA LITORNE DE CAYENNE.

Turdus Cayennensis. Gmel.

Je rapporte cette grive[1] à la litorne, parce qu'elle me paroît avoir plus de rapport à cette espèce qu'à

1 N° 515, où cet oiseau est représenté sous le nom de *grive de Cayenne*.

toute autre par la couleur du dessus du corps et par celle des pieds. Au reste, elle diffère de toutes ces grives, en ce qu'elle n'a pas, à beaucoup près, les grivelures de la poitrine et du dessus du corps aussi marquées; en ce que son plumage est varié plus universellement, quoique d'une autre manière, presque toutes les plumes du dessus et du dessous du corps ayant un bord de couleur plus claire, qui dessine nettement leur contour; en ce que la gorge est de couleur cendrée, sans mouchetures; enfin en ce qu'elle a les bords du bec inférieur échancrés vers le bout: ce qui m'autorise à en faire une espèce différente, jusqu'à ce que l'on connoisse mieux sa nature, ses mœurs, et ses habitudes.

II.

LA LITORNE DU CANADA.

Turdus migratorius. Gmel.

C'est ainsi que Catesby appelle la grive qu'il a décrite et fait représenter dans son *Histoire de la Caroline;* et j'adopte cette dénomination d'autant plus volontiers, que la litorne se trouvant en Suède, du moins une partie de l'année, elle a bien pu passer de notre continent dans l'autre, et y produire des races nouvelles.

La litorne du Canada, n° 556, fig. 1, a le tour de l'œil blanc, une marque de cette même couleur entre l'œil et le bec, le dessus du corps rembruni, le dessous orangé dans sa partie antérieure, et varié

dans sa partie postérieure de blanc sale, et d'un brun roux, voilé d'une teinte verdâtre; elle a aussi quelques mouchetures sous la gorge, dont le fond est blanc. Pendant l'hiver, elle passe par troupes nombreuses du nord de l'Amérique à la Virginie et à la Caroline, et s'en retourne au printemps, comme fait notre litorne; mais elle chante mieux[1]. M. Catesby dit qu'elle a la voix perçante, comme la grive du gui, qui est notre draine. Ce même auteur nous apprend qu'une de ces litornes du Canada, ayant fait la découverte du premier alaterne qui eût été planté dans la Virginie, prit tant de goût à son fruit, qu'elle resta tout l'été pour en manger. On a assuré à Catesby que ces oiseaux nichoient dans le Maryland, et y demeuroient toute l'année.

LE MAUVIS[2].

Turdus Iliacus. Gmel.

Il ne faut pas confondre le mauvis, nº 51, avec les mauviettes qu'on sert sur les tables à Paris pendant l'hi-

1. Il faut toujours se rappeler qu'on ne sait point comment chante un oiseau quand on ne l'a pas entendu chanter au temps de l'amour, et que la litorne ne niche point dans nos contrées.

2. En latin, *turdus Ilias, Iliacus, tylas;* en italien, *malvizzo, tordo-sacello, cion, cipper;* en espagnol, *malvis;* en allemand, *wein-drostel, roth-drostel, heide-drostel, pfieff-drostel, rottrostel, heide-ziemmer, beemer-ziemmer, behemle, boemerlin, boemerle, weingarfvogel;* en anglois, *wind-thrush, red-wing, swine-pipe.* Les payans de Brie lui donnent le

ver, et qui ne sont autre chose que des alouettes ou d'autres petits oiseaux tout différents du mauvis. Cette petite grive est la plus intéressante de toutes, parce qu'elle est la meilleure à manger, du moins dans notre Bourgogne, et que sa chair est d'un goût très fin[1]; d'ailleurs elle se prend plus fréquemment au lacet qu'aucune autre[2] : ainsi c'est une espèce précieuse et par la qualité et par la quantité. Elle paroît ordinairement la seconde, c'est-à-dire après la grive et avant la litorne; elle arrive en grandes bandes au mois de novembre, et repart avant Noël. Elle fait sa ponte dans les bois qui sont aux environs de Dantzick. Elle ne niche presque jamais dans nos cantons, non plus qu'en Lorraine, où elle arrive en avril, et qu'elle abandonne sur la fin de ce même mois pour ne reparoître qu'en automne, quoiqu'elle pût trouver dans les vastes forêts de cette province une nourriture abondante et convenable; mais du moins elle y séjourne quelque temps, au lieu qu'elle ne fait que passer en certains endroits de l'Allemagne, selon M. Frisch. Sa nourriture ordinaire ce sont les baies et les vermisseaux, qu'elle sait fort bien trouver en grattant la terre. On

nom de *can* ou *quan*, qui paroît évidemment formé de son cri. Nos paysans des environs de Montbard lui donnent celui de *boute-quelon* et celui de *calandrote*, qui dans nos planches enluminées a été donné mal à propos à la litorne, n° 490.

1. M. Linnæus dit le contraire. Cette différence d'un pays à l'autre dépend apparemment de celle de la nourriture, ou peut-être de celle des goûts.

2. M. Frisch et les oiseleurs assurent qu'elle ne se prend pas aisément aux lacets, quand ils sont faits de crin blanc ou de noir; et il est vrai qu'en Bourgogne l'usage est de les faire de crins noirs et de crins blancs tortillés ensemble.

la reconnoît à ce qu'elle a les plumes plus lustrées, plus polies que les autres grives, à ce qu'elle a le bec et les yeux plus noirs que la grive proprement dite, dont elle approche pour la grosseur, et à ce qu'elle a moins de mouchetures sur la poitrine : elle se distingue encore par la couleur orangée du dessous de l'aile : raison pourquoi on la nomme en plusieurs langues *grive à ailes rouges.*

Son cri ordinaire est *tan tan, kan kan ;* et lorsqu'elle a aperçu un renard, son ennemi naturel, elle le conduit fort loin, comme font aussi les merles, en répétant toujours le même cri. La plupart des naturalistes remarquent qu'elle ne chante point : cela me semble trop absolu ; il faut dire qu'on ne l'entend guère chanter dans les pays où elle ne se trouve pas dans la saison de l'amour, comme en France, en Angleterre, etc. Cette restriction est d'autant plus nécessaire, qu'un très bon observateur (M. Hébert) m'a assuré en avoir entendu chanter dans la Brie, au printemps ; elles étoient au nombre de douze ou quinze sur un arbre, et gazouilloient à peu près comme des linottes. Un autre observateur, habitant de la province méridionale, m'assure que le mauvis ne fait que siffler, et qu'il siffle toujours ; d'où l'on peut conclure qu'il ne niche pas dans ce pays.

Aristote en a parlé sous le nom de *turdus Iliacus,* comme de la plus petite grive et la moins tachetée. Ce nom de *turdus Iliacus* semble indiquer qu'elles passoient en Grèce des côtes d'Asie, où se trouvoit la ville d'*Ilium.*

L'analogie que j'ai établie entre cette espèce et la litorne se fonde sur ce qu'elles sont l'une et l'autre

étrangères à notre climat, où on ne les voit que deux fois l'année [1]; sur ce qu'elles se réunissent en troupes nombreuses à certaines heures, pour gazouiller toutes ensemble, et encore sur une certaine conformité dans la grivelure de la poitrine : mais cette analogie n'est point exclusive, et on doit avouer que le mauvis a aussi quelque chose de commun avec la grive proprement dite; sa chair n'est pas moins délicate : il a le dessous de l'aile jaune, mais, à la vérité, d'une teinte orangée, et beaucoup plus vive. On le trouve quelquefois seul dans les bois, et il se jette aux vignes, comme la grive, avec laquelle M. Lottinger a observé qu'il voyage souvent de compagnie, surtout au printemps. Il résulte de tout cela que cette espèce a les moyens de subsister des deux autres, et qu'à bien des égards on peut la regarder comme faisant la nuance entre la grive et la litorne.

1. En histoire naturelle, comme en bien d'autres matières, il ne faut rien prendre trop absolument : quoiqu'il soit très vrai en général que le mauvis ne passe point l'hiver dans notre pays, cependant M. Hébert m'assure qu'il en a tué une année, par un froid rigoureux, plusieurs douzaines sur une aubépine qui étoit encore chargée de ses fruits rouges.

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT AUX GRIVES ET AUX MERLES.

I.

LA GRIVE BASSETTE DE BARBARIE.

Turdus Barbaricus. Gmel.

J'appelle ainsi cet oiseau à cause de ses pieds courts : il ressemble aux grives par sa forme totale, par son bec, par les mouchetures de la poitrine semées régulièrement sur un fond blanc ; en un mot, par tous les caractères extérieurs, excepté les pieds et le plumage. Ses pieds sont non seulement plus courts, mais plus forts; en quoi il est directement opposé à l'hoamy, et semble se rapprocher un peu de la draine, qui a les pieds plus courts à proportion que nos trois autres grives. A l'égard du plumage, il est d'une grande beauté : la couleur dominante du dessus du corps, compris la tête et le cou, est un vert clair et brillant ; le croupion est teint d'un beau jaune, ainsi que l'extrémité des couvertures de la queue et des ailes, dont les pennes sont d'une couleur moins vive. Mais il s'en faut bien que cette énumération de couleurs, fût-elle détaillée, pût donner une idée juste de l'effet qu'elles produisent dans l'oiseau même : pour rendre ces sortes d'effets, il faut

un pinceau, et non pas des paroles. M. Shaw, qui a observé cette grive de son pays natal, en compare le plumage à celui des plus beaux oiseaux d'Amérique : il ajoute qu'elle n'est pas fort commune, et qu'elle ne paroît qu'en été au temps de la maturité des figues; ce qui suppose que ces fruits ont quelque influence sur l'ordre de sa marche; et, dans ce seul fait, j'aperçois deux nouvelles analogies entre cet oiseau et les grives, qui sont pareillement des oiseaux de passage, et qui aiment beaucoup les figues[1].

II.

LE TILLY,

OU LA GRIVE CENDRÉE D'AMÉRIQUE.

Turdus plumbeus. Gmel.

Tout le dessus du corps, de la tête, et du cou, est d'un cendré foncé dans l'oiseau dont il s'agit ici, n° 560. fig. 1 : cette couleur s'étend sur les petites couvertures des ailes, et, passant sous le corps, remonte d'une part jusqu'à la gorge exclusivement, et descend d'autre part, mais en se dégradant, jusqu'au bas du ventre, qui est de couleur blanche, ainsi que les couvertures du dessous de la queue : la gorge est blanche aussi, mais grivelée de noir; les pennes et les grandes couvertures des ailes sont noirâtres et

1. Nous avons vu plus haut que c'étoit la nourriture que les anciens recommandoient de donner aux grives qu'on vouloit engraisser pour la table; et nous verrons plus bas qu'elle rend la chair des merles plus délicate.

bordées extérieurement de cendré. Les douze pennes de la queue sont étagées et noirâtres, comme celles de l'aile; mais les trois latérales de chaque côté sont terminées par une marque blanche d'autant plus grande dans chaque penne que cette penne est plus extérieure. L'iris, le tour des yeux, le bec, et les pieds sont rouges, l'espace entre l'œil et le bec est noir, et le palais est teint d'un orangé fort vif.

La longueur totale du tilly est d'environ dix pouces, son vol de près de quatorze, sa queue de quatre, son pied de dix-huit lignes, son bec de douze, et son poids de deux onces et demie : enfin ses ailes dans leur repos ne vont pas jusqu'à la moitié de la queue.

Cette espèce est sujette à des variétés ; car l'individu observé par Catesby avoit le bec et la gorge noirs : cette différence de couleurs ne tiendroit-elle pas à celle du sexe ? Catesby se contente de dire que la femelle est d'un tiers plus petite que le mâle ; il ajoute que ces oiseaux mangent les baies de l'arbre qui donne la gomme élemi.

Ils se trouvent à la Caroline, et sont très communs dans les îles d'Andros et d'Ilathera, suivant M. Brisson.

III.

LA PETITE GRIVE DES PHILIPPINES.

Turdus Philippensis. Gmel.

On peut rapporter au genre des grives cette nouvelle espèce, dont nous sommes redevables à M. Sonnerat : elle a le devant du cou et la gorge grivelés de

blanc sur un fond roux ; le reste du dessous du corps d'un blanc sale tirant au jaune, et le dessous du corps d'un brun fondu avec une teinte olivâtre.

La grosseur de cette grive étrangère est au dessus de celle du mauvis : on ne peut rien dire de l'étendue de son vol, parce que le nombre des pennes des ailes n'étoit point complet dans le sujet qui a été observé.

IV.

L'HOAMI DE LA CHINE.

Turdus Sinensis. L.

M. Brisson est le premier qui ait décrit cet oiseau, ou plutôt la femelle de cet oiseau. Cette femelle est un peu moins grosse que le mauvis. Elle lui ressemble, ainsi qu'à la grive proprement dite, et bien plus encore à la grivette du Canada, en ce qu'elle a les pieds plus longs proportionnellement que les autres grives ; ils sont jaunâtres, de même que le bec : le dessus du corps est d'un brun tirant sur le roux ; le dessous d'un roux clair, uniforme : la tête et le cou sont rayés longitudinalement de brun ; la queue l'est aussi de la même couleur, mais transversalement.

Voilà à peu près ce qu'on dit de l'extérieur de cet oiseau étranger ; mais on ne nous apprend rien de ses mœurs et de ses habitudes. Si c'est en effet une grive, comme on le dit, il faut avouer cependant qu'elle n'a point de grivelures sur la poitrine, non plus que la rousserolle.

V.

LA GRIVELETTE DE SAINT-DOMINGUE.

Motacilla aurocapilla. L.

Cette grive, n° 398, fig. 2, est voisine, pour la petitesse, de la grivette d'Amérique, et elle est encore plus petite; elle a la tête ornée d'une espèce de couronne ou de calotte d'un orangé vif et presque rouge.

L'individu qu'a dessiné M. Edwards (pl. 252) diffère du nôtre, en ce qu'il n'est point du tout grivelé sous le ventre. Il avoit été pris au mois de novembre 1751, sur mer, à huit ou dix lieues de l'île de Saint-Domingue; ce qui donna l'idée à M. Edwards que c'étoit un de ces oiseaux de passage qui quittent chaque année le continent de l'Amérique septentrionale aux approches de l'hiver, et partent du cap de la Floride pour aller passer cette saison dans des climats plus doux. Cette conjecture a été justifiée par l'observation; car M. Bartram a mandé ensuite à M. Edwards que ces oiseaux arrivoient en Pensylvanie au mois d'avril, et qu'ils y demeuroient tout l'été : il ajoute que la femelle bâtit son nid à terre, ou plutôt dans des tas de feuilles sèches, où elle fait une espèce d'excavation en manière de four; qu'elle le matelasse avec de l'herbe; qu'elle l'établit toujours sur le penchant d'une montagne, à l'exposition du midi, et qu'elle y pond cinq œufs blancs mouchetés de brun. Cette différence dans la couleur des œufs, dans celle

du plumage, dans la manière de nicher à terre, et non sur les arbres, quoique les arbres ne manquent point, semble indiquer une nature fort différente de celle de nos grives d'Europe.

VI.

LE PETIT MERLE HUPPÉ DE LA CHINE.

Je place encore cet oiseau, n° 508, entre les grives et les merles, parce qu'il a le port et le fond des couleurs des grives, sans en avoir les grivelures, que l'on regarde généralement comme le caractère distinctif de ce genre. Les plumes du sommet de la tête sont plus longues que les autres, et l'oiseau peut, en les relevant, s'en former une huppe. Il a une marque couleur de rose derrière l'œil; il en a une plus considérable de même couleur, mais moins vive sous la queue, et ses pieds sont d'un brun rougeâtre, en sorte que ce sera, si l'on veut, dans l'espèce des grives, le pendant du merle couleur de rose. Sa grosseur est à peu près celle de l'alouette; et les ailes, qui, déployées, lui font une envergure d'environ dix pouces, ne s'étendent guère, dans leur repos, qu'à la moitié de la queue. Cette queue est composée de douze pennes étagées. Le brun plus ou moins foncé est la couleur dominante du dessus du corps, compris les ailes, la huppe, et la tête : mais les quatre pennes latérales de chaque côté de la queue sont terminées de blanc; le dessus du corps est de cette dernière couleur, avec quelques teintes de brun au dessus de la poitrine. Je ne dois point omettre deux

traits noirâtres qui, partant des coins du bec, et se prolongeant en arrière sur un fond blanc, font à cet oiseau une espèce de moustache, dont l'effet est marqué.

LES MOQUEURS.

Un oiseau remarquable par quelque endroit a toujours beaucoup de noms; et lorsque cet oiseau est étranger, cette multitude embarrassante de noms, qui est un abus en soi, donne lieu à un autre abus plus fâcheux encore, celui de la multiplication des espèces purement nominales, et par conséquent imaginaires, dont l'extinction n'importe pas moins à l'histoire naturelle que la découverte de nouvelles espèces véritables : c'est ce qui est arrivé à l'égard des moqueurs d'Amérique. En effet, il est aisé de reconnoître, en comparant le moqueur de M. Brisson et le merle cendré de Saint-Domingue, représentés dans nos planches enluminées, n° 558, que ces deux oiseaux appartiennent à la même espèce, et qu'ils ne diffèrent entre eux que par la couleur du dessous de son corps, qui est un peu moins grise dans le merle cendré de Saint-Domingue que dans le moqueur : on reconnoîtra pareillement, et par la même voie de comparaison, que le merle de Saint-Domingue de M. Brisson est encore le même oiseau, ne différant du moqueur que par quelques teintes plus ou moins foncées dans les couleurs du plumage, parce que les pennes de la queue ne sont point ou presque point

étagées. On se convaincra de la même manière que le tzonpan de Fernandès est ou la femelle du *cencontlatolli*, c'est-à-dire du moqueur, comme le soupçonne Fernandès lui-même, ou tout au plus une variété constante dans cette même espèce. Il est vrai que son plumage est moins uniforme, étant mêlé par dessus de blanc, de noir et de brun, et par dessous de blanc, de noir et de cendré : mais le fond en est absolument le même, ainsi que la taille, la forme totale, le ramage, et le climat. On en doit dire autant du *tetzonpan* et du *centzonpantli* de Fernandès ; car la courte notice qu'en donne cet auteur ne présente que quelques traits de ressemblance pour la grosseur, les couleurs, le chant, et pas un seul trait de disparité. Si l'on joint à cela la conformité des noms *tzonpan*, *tetzonpan*, *centzonpantli*, on sera fondé à croire que tous ces noms ne désignent qu'une seule espèce réelle qui aura produit plusieurs espèces nominales, soit par l'erreur des copistes, soit par la diversité des dialectes mexicains. Enfin l'on ne pourra s'empêcher d'admettre aussi dans l'espèce du moqueur l'oiseau appelé *grand moqueur* par M. Brisson, et qu'il dit être le même que le moqueur de M. Sloane, quoique, selon les dimensions qu'en a données M. Sloane, il soit le plus petit des moqueurs connus : d'ailleurs M. Sloane le regarde comme étant de la même espèce que le *cencontlatolli* de Fernandès, dont M. Brisson a fait son moqueur simplement dit. Mais il y a plus, et M. Brisson lui-même a reconnu, sans s'en apercevoir, cette identité d'espèce que je prétends établir ; car M. Ray ayant parlé du moqueur, pages 64 et 65, et en ayant renvoyé la description à l'*appendix* (p. 159), M. Brisson

a rapporté la première citation au grand moqueur, et la dernière au petit, quoique, dans l'intention de M. Ray, elles se rapportassent évidemment toutes deux au même oiseau. Les seules différences qui distinguent le prétendu grand moqueur de l'autre, c'est que son plumage est un peu plus rembruni, qu'il semble avoir les pieds plus longs[1], et que les descripteurs n'ont pas dit qu'il eût la queue étagée.

Cette réduction ainsi faite, il ne nous restera que deux espèces de moqueurs; savoir, le moqueur françois et le moqueur proprement dit. Je vais parler de ces deux espèces dans l'ordre où je les ai nommées, parce que c'est à peu près l'ordre de leur ressemblance avec les grives.

LE MOQUEUR FRANÇOIS.

Turdus rufus. L.

PARMI les oiseaux d'Amérique appelés *moqueurs* c'est celui-ci, n° 645, qui ressemble le plus à nos grives par les grivelures ou mouchetures de la poitrine : mais il en diffère d'une manière assez marquée par les proportions relatives de la queue et des

1. L'expression de M. Sloane a quelque chose d'équivoque : il dit que *les jambes et les pieds* ont un pouce trois quarts de longs. Mais que doit-on entendre par *les jambes et les pieds?* est-ce la jambe véritable avec le tarse, ou bien le tarse avec les doigts? M. Brisson l'a entendu du tarse seule.

ailes, celles-ci, dans leur état de repos, finissant presque où la queue commence. La queue a plus de quatre pouces de longueur, c'est-à-dire plus du tiers de la longueur totale de l'oiseau, qui n'est que de douze pouces. Sa grosseur est moyenne entre celle de la draine et de la litorne. Il a les yeux jaunes, le bec noirâtre, les pieds bruns, et tout le dessus du corps du même roux que le poil du renard, cependant avec quelque mélange de brun : ces deux couleurs règnent aussi sur les pennes des ailes, mais séparément; savoir, le roux sur les barbes extérieures, et le brun sur les intérieures. Les grandes et les moyennes couvertures des ailes sont terminées de blanc; ce qui forme deux traits de cette couleur qui traversent obliquement les ailes.

Le dessous du corps est blanc sale, tacheté de brun obscur; mais les taches sont plus clairsemées que dans le plumage de nos grives : la queue est étagée, un peu tombante, et entièrement rousse. Le ramage du moqueur françois a quelque variété; mais il n'est pas comparable à celui du moqueur proprement dit.

Il se nourrit ordinairement du fruit d'une sorte de cerisier noir, fort différent de nos cerisiers d'Europe, puisque ces fruits sont disposés en grappes. Il reste toute l'année à la Caroline et à la Virginie; et par conséquent il n'est pas, au moins dans ces contrées, un oiseau de passage : nouveau trait de dissemblance avec nos grives.

LE MOQUEUR[1].

Turdus Orpheus. L.

Nous trouvons dans cet oiseau[2] singulier une exception frappante à une observation générale faite sur les oiseaux du Nouveau-Monde. Presque tous les voyageurs s'accordent à dire qu'autant les couleurs de leur plumage sont vives, riches, éclatantes, autant le son de leur voix est aigre, rauque, monotone, en un mot, désagréable. Celui-ci est au contraire, si l'on en croit Fernandès, Nieremberg, et les Américains, le chantre le plus excellent parmi tous les volatiles de l'univers, sans même en excepter le rossignol : car il charme, comme lui, par les accents flatteurs de son ramage, et de plus il amuse par le talent inné qu'il a de contrefaire le chant ou plutôt le cri des autres oiseaux; et c'est de là sans doute que lui est venu le nom de *moqueur :* cependant, bien loin de rendre ridicules ces chants étrangers qu'il répète, il paroît ne les imiter que pour les embellir; on croiroit qu'en s'appropriant ainsi tous les sons qui

1. En latin, *mimus, turdus, sylvia, avis polyglotta;* en anglois, *American mock-bird, nightingale, American song-thrush, singing bird, grey-mokking-bird.* Des voyageurs ont pris pour moqueurs certaines espèces de troupiales.

2. N° 558, fig. 1, où cet oiseau est représenté sous le nom de *merle cendré de Saint-Domingue.*

frappent ses oreilles, il ne cherche qu'à enrichir et perfectionner son propre chant, et qu'à exercer de toutes les manières possibles son infatigable gosier : aussi les sauvages lui ont-ils donné le nom de *cencontlatolli*, qui veut dire *quatre cents langues*, et les savants celui de *polyglotte*, qui signifie à peu près la même chose. Non seulement le moqueur chante bien et avec goût, mais il chante avec action, avec âme, ou plutôt son chant n'est que l'expression de ses affections intérieures ; il s'anime à sa propre voix, et l'accompagne par des mouvements cadencés, toujours assortis à l'inépuisable variété de ses phrases naturelles et acquises. Son prélude ordinaire est de s'élever d'abord peu à peu les ailes étendues, de retomber ensuite la tête en bas, au même point d'où il étoit parti; et ce n'est qu'après avoir continué quelque temps ce bizarre exercice que commence l'accord de ses mouvements divers, ou, si l'on veut, de sa danse, avec les différents caractères de son chant. Exécute-t-il avec sa voix des roulements vifs et légers, son vol décrit en même temps dans l'air une multitude de ces cercles qui se croisent; on le voit suivre en serpentant les tours et retours d'une ligne tortueuse, sur laquelle il monte, descend, et remonte sans cesse. Son gosier forme-t-il une cadence brillante et bien battue, il l'accompagne d'un battement d'ailes également vif et précipité. Se livre-t-il à la volubilité des arpèges et des batteries, il les exécute une seconde fois par les bonds multipliés d'un vol inégal et sautillant. Donne-t-il essor à sa voix dans ces tenues si expressives où les sons, d'abord pleins et éclatants, se dégradent ensuite par nuances, et semblent enfin s'éteindre tout-

à-fait et se perdre dans un silence qui a son charme comme la plus belle mélodie ; on le voit en même temps planer moelleusement au dessus de son arbre, ralentir encore par degrés les ondulations imperceptibles de ses ailes, et rester enfin immobile et comme suspendu au milieu des airs.

Il s'en faut bien que le plumage de ce rossignol d'Amérique réponde à la beauté de son chant; les couleurs en sont très communes et n'ont ni éclat ni variété. Le dessus du corps est gris-brun plus ou moins foncé; le dessus des ailes et de la queue est encore plus brun : seulement ce brun est égayé, 1° sur les ailes, par une marque blanche, qui les traverse obliquement vers le milieu de leur longueur, et quelquefois par de petites mouchetures blanches qui se trouvent à la partie antérieure; 2° sur la queue, par une bordure de même couleur blanche; enfin, sur la tête, par un cercle encore de même couleur, qui lui forme une espèce de couronne, et qui, se prolongeant sur les yeux, lui dessine comme deux sourcils assez marqués [1]. Le dessous du corps est blanc depuis la gorge jusqu'au bout de la queue. On aperçoit dans le sujet représenté par M. Edwards quelques grivelures, les unes sur les côtés du cou, et les autres sur le blanc des grandes couvertures des ailes.

Le moqueur approche du mauvis par la grosseur; il a la queue un peu étagée [2], les pieds noirâtres, le bec de la même couleur, accompagné de longues barbes qui naissent au dessus des angles de son ouverture;

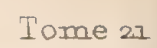
1. Tel est l'individu représenté par M. Edwards, planche 78.

2. Cela ne paroît point du tout dans la figure de M. Sloane, et il n'en est point question dans la description.

enfin il a les ailes plus courtes que nos grives, mais cependant moins courtes que le moqueur françois.

Il se trouve à la Caroline, à la Jamaïque, à la Nouvelle-Espagne, etc. En général, il se plaît dans les pays chauds, et subsiste dans les tempérés : à la Jamaïque, il est fort commun dans les savanes des contrées où il y a beaucoup de bois. Il se perche sur les plus hautes branches, et c'est de là qu'il fait entendre sa voix. Il niche souvent sur les ébéniers. Ses œufs sont tachetés de brun. Il vit de cerises, de baies d'aubépine, et de cornouiller, et même d'insectes; sa chair passe pour un fort bon manger. Il n'est pas facile de l'élever en cage; cependant on en vient à bout lorsqu'on sait s'y prendre, et l'on jouit une partie de l'année de l'agrément de son ramage, mais il faut pour cela se conformer à ses goûts, à son instinct, à ses besoins; il faut, à force de bons traitements, lui faire oublier son esclavage, ou plutôt la liberté. Au demeurant c'est un oiseau assez familier, qui semble aimer l'homme, s'approche des habitations, et vient se percher jusque sur les cheminées.

Celui qu'a ouvert M. Sloane avoit le ventricule peu musculeux, le foie blanchâtre, et les intestins roulés et repliés en un grand nombre de circonvolutions.



Panquet, sculp.

1 LE MERLE — 2. LE MERLE COULEUR DE ROSE — 3. LE MERLE BLEU

LE MERLE[1].

Turdus Merula. L.

Le mâle adulte, n° 2, dans cette espèce, est encore plus noir que le corbeau; il est d'un noir plus décidé, plus pur, mois altéré par des reflets : excepté le bec, le tour des yeux, le talon, et la plante du pied, qu'il a plus ou moins jaune, il est noir partout et dans tous les aspects; aussi les Anglois l'appellent-ils l'*oiseau noir* par excellence. La femelle, au contraire, n'a point de noir décidé dans tout son plumage, mais différentes nuances de brun mêlées de roux et de gris; son bec ne jaunit que rarement; elle ne chante pas non plus comme le mâle, et tout cela a donné lieu de la prendre pour un oiseau d'une autre espèce.

Les merles ne s'éloignent pas seulement du genre des grives par la couleur du plumage et par la différente livrée du mâle et de la femelle, mais encore par leur cri que tout le monde connoît, et par quelques unes de leurs habitudes. Ils ne voyagent ni ne vont en troupes comme les grives, et néanmoins, quoique plus sauvages entre eux, ils le sont moins à l'égard de l'homme; car nous les apprivoisons plus aisément que les grives, et ils ne se tiennent pas si loin des lieux habités. Au reste, ils passent communément pour être très fins, parce qu'ayant la vue perçante, ils dé-

1. En latin, *merula, merulus, nigretum;* en italien, *merlo;* en espagnol, *mierla;* en bas allemand, *merl.*

couvrent les chasseurs de fort loin et se laissent approcher difficilement; mais, en les étudiant de plus près, on reconnoît qu'ils sont plus inquiets que rusés, plus peureux que défiants, puisqu'ils se laissent prendre aux gluaux, aux lacets, et à toutes sortes de piéges, pourvu que la main qui les a tendus sache se rendre invisible.

Lorsqu'ils sont renfermés avec d'autres oiseaux plus foibles, leur inquiétude naturelle se change en pétulance; ils poursuivent, ils tourmentent continuellement leurs compagnons d'esclavage, et, par cette raison, on ne doit pas les admettre dans les volières où l'on veut rassembler et conserver plusieurs espèces de petits oiseaux.

On peut, si l'on veut, en élever à part à cause de leur chant, non pas de leur chant naturel, qui n'est guère supportable qu'en pleine campagne, mais à cause de la facilité qu'ils ont de le perfectionner, de retenir les airs qu'on leur apprend, d'imiter différents bruits, différents sons d'instruments, et même de contrefaire la voix humaine.

Comme les merles entrent de bonne heure en amour, et presque aussitôt que les grives, ils commencent aussi à chanter de bonne heure; et comme ils ne font pas pour une seule ponte, ils continuent de chanter bien avant dans la belle saison : ils chantent donc lorsque la plupart des autres chantres des bois se taisent et éprouvent la maladie périodique de la mue; ce qui a pu faire croire à plusieurs que le merle n'étoit point sujet à cette maladie; mais cela n'est ni vrai, ni même vraisemblable; pour peu qu'on fréquente les bois, on voit ces oiseaux en mue sur la

fin de l'été ; on en trouve même quelquefois qui ont la tête entièrement chauve : aussi Olina et les auteurs de la *Zoologie britannique* disent-ils que le merle se tait, comme les autres oiseaux, dans le temps de la mue, et les zoologues ajoutent qu'il recommence quelquefois à chanter au commencement de l'hiver; mais le plus souvent, dans cette saison, il n'a qu'un cri enroué et désagréable.

Les anciens prétendoient que, pendant cette même saison, son plumage changeoit de couleur et prenoit du roux, et Olina, l'un des modernes qui a le mieux connu les oiseaux dont il a parlé, dit que cela arrive en automne, soit que ce changement de couleur soit un effet de la mue, soit que les femelles et les jeunes merles, qui sont en effet plus roux que noirs, soient en plus grand nombre et se montrent alors plus fréquemment que les mâles adultes.

Ces oiseaux font leur première ponte sur la fin de l'hiver ; elle est de cinq ou six œufs d'un vert bleuâtre, avec des taches couleur de rouille, fréquentes et peu distinctes. Il est rare que cette première ponte réussisse, à cause de l'intempérie de la saison; mais la seconde va mieux, et n'est que de quatre ou cinq œufs. Le nid des merles est construit à peu près comme celui des grives, excepté qu'il est matelassé en dedans : ils le font ordinairement dans les buissons, ou sur des arbres de hauteur médiocre; il semble même qu'ils soient portés naturellement à le placer près de terre, et que ce n'est que par l'expérience des inconvénients qu'ils apprennent à le mettre plus haut. On m'en a rapporté un, une seule fois, qui avoit été pris dans le tronc d'un pommier creux.

De la mousse, qui ne manque jamais sur le tronc des arbres, du limon qu'ils trouvent au pied ou dans les environs, sont les matériaux dont ils font le corps du nid; des brins d'herbe et de petites racines sont la matière d'un tissu plus mollet dont ils le revêtent intérieurement, et ils travaillent avec une telle assiduité, qu'il ne leur faut que huit jours pour finir l'ouvrage. Le nid achevé, la femelle se met à pondre, et ensuite à couver ses œufs : elle les couve seule, et le mâle ne prend part à cette opération qu'en pourvoyant à la subsistance de la couveuse. L'auteur du *Traité du rossignol* assure avoir vu un jeune merle de l'année, mais déjà fort, se charger volontiers de nourrir des petits de son espèce nouvellement dénichés; mais cet auteur ne dit point de quel sexe étoit ce jeune merle.

J'ai observé que les petits éprouvoient plus d'une mue dans la première année, et qu'à chaque mue le plumage des mâles devient plus noir et le bec plus jaune, à commencer par la base. A l'égard des femelles, elles conservent, comme je l'ai dit, les couleurs du premier âge, comme elles en conservent aussi la plupart des attributs; elles ont cependant le dedans de la bouche et du gosier du même jaune que les mâles; et l'on peut aussi remarquer dans les uns et les autres un mouvement assez fréquent de la queue de haut en bas, qu'ils accompagnent d'un léger trémoussement d'ailes et d'un petit cri bref et coupé.

Ces oiseaux ne changent point de contrée pendant l'hiver [1]; mais ils choisissent, dans la contrée qu'ils ha-

1. Bien des gens prétendent qu'ils quittent la Corse vers le 15 février, et qu'ils ne reviennent que sur la fin d'octobre : mais M. Artier, professeur de philosophie à Bastia, doute du fait, et il se fonde sur

bitent, l'asile qui leur convient le mieux pendant cette saison rigoureuse : ce sont ordinairement les bois les plus épais, surtout ceux où il y a des fontaines chaudes et qui sont peuplées d'arbres toujours verts, tels que picéas, sapins, lauriers, myrtes, cyprès, genévriers, sur lesquels ils trouvent plus de ressources, soit pour se mettre à l'abri des frimas, soit pour vivre; aussi viennent-ils quelquefois les chercher jusque dans nos jardins, et l'on pourroit soupçonner que les pays où l'on ne voit point de merles en hiver sont ceux où il ne se trouve point de ces sortes d'arbres ni de fontaines chaudes.

Les merles sauvages se nourrissent outre cela de toutes sortes de baies, de fruits, et d'insectes, et comme il n'est point de pays si dépourvu qui ne présente quelqu'une de ces nourritures, et que d'ailleurs le merle est un oiseau qui s'accommode à tous les climats, il n'est non plus guère de pays où cet oiseau ne se trouve, au nord et au midi, dans le vieux et dans le nouveau continent, mais plus ou moins différent de lui-même, selon qu'il a reçu plus ou moins fortement l'empreinte du climat où il s'est fixé.

Ceux que l'on tient en cage mangent aussi de la viande cuite ou hachée, du pain, etc. ; mais on prétend que

ce qu'en toute saison ils peuvent trouver dans cette île la température qui leur convient ; pendant les froids, qui sont toujours modérés, dans les plaines ; et pendant les chaleurs sur les montagnes. M. Artier ajoute qu'ils y trouvent aussi une abondante nourriture en tout temps, des fruits sauvages de toute espèce, des raisins, et surtout des olives, qui, dans l'île de Corse, ne sont cueillies totalement que sur la fin d'avril. M. Lottinger croit que les mâles passent l'hiver en Lorraine, mais que les femelles s'en éloignent un peu dans les temps les plus rudes.

les pépins de pomme de grenade sont un poison pour eux comme pour les grives. Quoi qu'il en soit, ils aiment beaucoup à se baigner, et il ne faut pas leur épargner l'eau dans les volières. Leur chair est un fort bon manger, et ne le cède point à celle de la draine ou de la litorne; il paroît même qu'elle est préférée à celle de la grive et du mauvis dans les pays où ils se nourrissent d'olives qui la rendent succulente, et de baies de myrte qui la parfument. Les oiseaux de proie en sont aussi avides que les hommes, et leur font une guerre presque aussi destructive; sans cela, ils se multiplieroient à l'excès. Olina fixe la durée de leur vie à sept ou huit ans.

J'ai disséqué une femelle qui avoit été prise sur ses œufs vers le 15 mai, et qui pesoit deux onces deux gros. Elle avoit la grappe de l'ovaire garnie d'un grand nombre d'œufs de grosseur inégales : les plus gros avoient près de deux lignes de diamètre, et étoient de couleur orangée; les plus petits étoient d'une couleur plus claire, d'une substance moins opaque, et n'avoient guère qu'un tiers de ligne de diamètre. Elle avoit le bec absolument jaune ainsi que la langue et tout le dedans de la bouche, le tube intestinal long de dix-sept à dix-huit pouces, le gésier très musculeux, précédé d'une poche fermée par la dilatation de l'œsophage, la vésicule du fiel oblongue, et point de *cœcum*.

Variétés du Merle.

Les *merles blancs et tachetés de blanc*. Quoique le merle ordinaire soit l'oiseau noir par excellence, et

plus noir que le corbeau, cependant on ne peut nier que son plumage ne prenne quelquefois du blanc, et que même il ne change en entier du noir au blanc, comme il arrive dans l'espèce du corbeau et dans celle des corneilles, des choucas, et de presque tous les oiseaux, tantôt par l'influence du climat, tantôt par d'autres causes plus particulières et moins connues. En effet, la couleur blanche semble être, dans la plupart des animaux comme dans les fleurs d'un grand nombre de plantes, la couleur dans laquelle dégénèrent toutes les autres, y compris le noir, et cela brusquement et sans passer par les nuances intermédiaires. Rien cependant de si opposé en apparence que le noir et le blanc; celui-là résulte de la privation ou l'absorption totale des rayons colorés, et le blanc, au contraire, de leur réunion la plus complète: mais, en physique, on trouve à chaque pas que les extrêmes se rapprochent, et que les choses qui, dans l'ordre de nos idées et même de nos sensations, paroissent les plus contraires, ont, dans l'ordre de la nature, des analogies secrètes qui se déclarent souvent par des effets inattendus.

Entre tous les merles blancs ou tachetés de blanc qui ont été décrits, les seuls qui me paroissent devoir se rapporter à l'espèce du merle ordinaire sont, 1° le merle blanc qui avoit été envoyé de Rome à Aldrovande, et 2° celui à tête blanche du même auteur, lesquels ayant tous deux le bec et les pieds jaunes comme le merle ordinaire, sont censés appartenir à cette espèce. Il n'en est pas de même de quelques autres en plus grand nombre et plus généralement connus, dont je ferai mention dans l'article suivant.

LE MERLE[1] A PLASTRON BLANC[2].

Turdus torquatus. L.

J'AI changé la dénomination de *merle à collier*, que plusieurs avoient jugé à propos d'appliquer à cet oiseau; et je lui ai substitué celle de *merle à plastron blanc*, comme ayant plus de justesse, et même comme étant nécessaire pour distinguer cette race de celle du véritable merle à collier dont je parlerai plus bas.

Dans l'espèce dont il s'agit ici, n° 516, le mâle a en effet au dessus de la poitrine une sorte de plastron blanc très remarquable : je dis le mâle, car le plastron de la femelle est d'un blanc plus terne, plus mêlé de roux; et comme d'ailleurs le plumage de cette femelle est d'un brun roux, son plastron tranche beaucoup moins sur ce fond presque de même couleur, et cesse quelquefois tout-à-fait d'être apparent : c'est sans doute ce qui a donné lieu à quelques nomen-

1. Je dois dire par exactitude que, dans deux individus que j'ai eu occasion d'observer, le bec étoit moins rougeâtre qu'il ne le paroît ici, que les pieds étoient plus bruns, les taches blanches de l'aile moins marquées, et qu'au contraire celles du ventre et de la poitrine l'étoient davantage.

2. Ce merle se nomme en italien, *merlo alpestro;* en allemand, *ring-amselm*, *rotz-amsel* (parce qu'il se nourrit quelquefois des vers qu'il trouve dans la fiente de cheval, etc.), *wald-amsel*, *stein-amsel*, *birg-amsel*, *curer-amsel*, *schnee-amsel*, *meer-amsel*, *krametz-merle;* en anglois, *ring-ouzel*.

clateurs de faire de cette femelle une espèce particulière sous le nom de *merle de montagne*, espèce purement nominale, qui a les mêmes mœurs que le merle à plastron blanc, et qui en diffère moins, soit en grosseur, soit en couleur, que les femelles ne diffèrent de leurs mâles dans la plupart des espèces.

Ce merle a beaucoup de rapports avec le merle ordinaire; il a, comme lui, le fond du plumage noir, les coins de l'intérieur du bec jaunes, et à peu près la même taille, le même port : mais il s'en distingue par son plastron; par le blanc dont son plumage est émaillé, principalement sur la poitrine, le ventre, et les ailes; par son bec plus court et moins jaune; par la forme des pennes moyennes des ailes, qui sont carrées par le bout, avec une petite pointe saillante au milieu, formée par l'extrémité de la côte : enfin il en diffère par son cri[1], ainsi que par ses habitudes et par ses mœurs. C'est un véritable oiseau de passage, mais qui parcourt chaque année la circonférence d'un cercle dont tous les points ne sont pas encore bien connus; on sait seulement qu'en général il suit les chaînes des montagnes, sans néanmoins tenir de route bien certaine[2]. On n'en voit guère paroître aux environs de Montbard que dans les premiers jours d'octobre; ils arrivent alors par petits pelotons de douze ou quinze, et jamais en grand nombre : il semble que ce soit quelques familles égarées qui ont quitté le gros de la

1. Ce cri est en automne, *crr, crr, cri;* mais un homme digne de foi avoit assuré à Gesner qu'il avoit entendu chanter ce merle au printemps, et d'une manière fort agréable.

2. Il ne se montre pas tous les ans en Silésie, selon Schwenckfeld; et c'est la même chose dans certains cantons de la Bourgogne.

troupe. Ils restent rarement plus de deux ou trois semaines, et la moindre gelée suffit alors pour les faire disparoître : cependant je ne dois point dissimuler que M. Klein nous apprend qu'on lui a apporté de ces oiseaux vivants pendant l'hiver. Ils repassent vers le mois d'avril ou de mai, du moins en Bourgogne, en Brie[1], et même dans la Silésie et la Frise, selon Gesner.

Il est très rare que ces merles habitent les plaines dans la partie tempérée de l'Europe : néanmoins M. Salerne assure qu'on a trouvé de leurs nids en Sologne et dans la forêt d'Orléans; que ces nids étoient faits comme ceux du merle ordinaire; qu'ils contenoient cinq œufs de même grosseur, de même couleur, et (ce qui s'éloigne des habitudes du merle) que ces oiseaux nichent contre terre, au pied des buissons, d'où leur vient apparemment le nom de *merles terriers* ou *buissonniers*. Ce qui paroît sûr, c'est qu'ils sont très communs, en certains temps de l'année, sur les hautes montagnes de la Suède, de l'Écosse, de l'Auvergne, de la Savoie, de la Suisse, de la Grèce, etc. : il y a même apparence qu'ils sont répandus en Asie, en Afrique, et jusqu'aux Açores; car c'est à cette espèce voyageuse, sociale, ayant du blanc dans son plumage, et se tenant sur les montagnes, que s'applique naturellement ce que dit Tavernier des volées de merles qui passent de temps en temps sur les fron-

1. M. Hébert m'assure qu'en Brie, où il a beaucoup chassé en toute saison, il a tué grand nombre de ces merles dans les mois d'avril et de mai, et qu'il ne lui est jamais arrivé d'en rencontrer au mois d'octobre. En Bourgogne, au contraire, ils semblent être moins rares en automne qu'au printemps.

tières de la Médie et de l'Arménie et délivrent le pays des sauterelles, comme aussi ce que dit M. Adanson de ces merles noirs tachetés de blanc qu'il a vus sur les sommets des montagnes de l'île Fayal, se tenant par compagnies sur les arbousiers, dont ils mangeoient le fruit en jasant contiuellement.

Ceux qui voyagent en Europe se nourrissent aussi de baies. M. Willughby a trouvé dans leur estomac des débris d'insectes et des baies semblables à celle du groseillier; mais ils aiment de préférence celles de lierre et les raisins. C'est dans le temps de la vendange qu'ils sont ordinairement le plus gras, et que leur chair devient à la fois savoureuse et succulente.

Quelques chasseurs prétendent que ces merles attirent les grives, et que, lorsqu'on peut en avoir de vivants, on fait de très bonnes chasses de grives au lacet; on a aussi remarqué qu'ils se laissent plus aisément approcher que nos merles communs, quoiqu'ils soient plus difficiles à prendre dans les piéges.

J'ai trouvé en les disséquant, la vésicule du fiel oblongue, fort petite, et par conséquent, fort différente de ce que dit Willughby; mais l'on sait combien la forme et la situation des parties molles sont sujettes à varier dans l'intérieur des animaux : le ventricule étoit musculeux, sa membrane interne ridée à l'ordinaire et sans adhérence; dans cette membrane, je vis des débris de grains de genièvre, et rien autre chose : le canal intestinal, mesuré entre ses deux orifices extrêmes, avoit environ vingt pouces; le ventricule ou gésier se trouvoit placé entre le quart et le cinquième de sa longueur : enfin j'aperçus quelques vestiges de *cœcum*, dont l'un paroissoit double.

Variétés du Merle à plastron.

I.

Les *merles blancs*, ou *tachetés de blanc*. J'ai dit que la plupart de ces variétés devoient se rapporter à l'espèce du plastron blanc : en effet, Aristote, qui connoissoit les merles blancs, en fait une espèce distincte du merle ordinaire, quoique ayant la même grosseur et le même cri; mais il savoit bien qu'ils n'avoient pas les mêmes habitudes, et qu'ils se plaisoient dans les pays montueux. Belon ne reconnoît non plus d'autres différences entre les deux espèces que celle du plumage et celle de l'instinct qui attache le merle blanc aux montagnes. On le trouve, en effet, non seulement sur celles d'Arcadie, de Savoie, et d'Auvergne, mais encore sur celles de Silésie, sur les Alpes, l'Apennin, etc. Or cette disparité d'instinct par laquelle le merle blanc s'éloigne de la nature du merle ordinaire est un trait de conformité par lequel il se rapproche de celle du merle à plastron blanc; d'ailleurs il est oiseau de passage comme lui et passe dans le même temps. Enfin n'est-il pas évident que la nature du merle à plastron blanc a plus de tendance au blanc, et n'est-il pas naturel de croire que la couleur blanche qui existe dans son plumage, peut s'étendre avec plus de facilité sur les plumes voisines que le plumage du merle ordinaire ne peut changer en entier du noir au blanc? Ces raisons m'ont paru suffisantes pour m'autoriser à regarder la plupart des merles blancs, ou tachetés de blanc, comme des variétés dans l'es-

pèce du merle à plastron blanc. Le merle blanc que j'ai observé avoit les pennes des ailes et de la queue plus blanches que tout le reste, et le dessus du corps, excepté le sommet de la tête, d'un gris plus clair que le dessous du corps; le bec étoit brun, avec un peu de jaune sur les bords : il y avoit aussi du jaune sous la gorge et sur la poitrine, et les pieds étoient d'un gris brun foncé. On l'avoit pris aux environs de Montbard, dans les premiers jours de novembre, avant qu'il eût encore gelé, c'est-à-dire, au temps juste du passage des merles à plastron blanc, puisque peu de jours auparavant on m'en avoit apporté deux de cette dernière espèce.

Parmi les merles tachetés de blanc, cette dernière couleur se combine diversement avec le noir : quelquefois elle se répand exclusivement sur les pennes de la queue et les ailes, que cependant l'on dit être moins sujettes aux variations de couleur, tandis que toutes les autres plumes, que l'on regarde comme étant d'une couleur moins fixe, conservent leur noir dans toute sa pureté; d'autres fois elle forme un véritable collier qui tourne tout autour du cou de l'oiseau, et qui est moins large que le plastron blanc du merle précédent. Cette variété n'a point échappé à Belon, qui dit avoir vu en Grèce, en Savoie, et dans la vallée de Maurienne, une grande quantité de merles au collier, ainsi nommés parce qu'ils ont une ligne blanche qui leur tourne tout le cou. M. Lottinger, qui a eu occasion d'étudier ces oiseaux dans les montagnes de la Lorraine, où ils font quelquefois leur ponte, m'assure qu'ils y nichent de très bonne heure; qu'ils construisent et posent leur nid à peu

près comme la grive; que l'éducation de leurs petits se trouve achevée dès la fin de juin; qu'ils font un voyage tous les ans, mais que leur départ n'est rien moins qu'à jour nommé : il commence sur la fin de juillet, et dure tout le mois d'août, pendant lequel temps on ne voit pas un seul de ces oiseaux dans la plaine, quel qu'en soit le nombre; ce qui prouve bien qu'ils suivent la montagne. On ignore le lieu où ils se retirent. M. Lottinger ajoute que cet oiseau, qui étoit autrefois fort commun dans les Vosges, y est devenu assez rare.

II.

Le *grand merle de montagne*. Il est tacheté de blanc, mais n'a point de plastron, et il est plus gros que la draine. Il passe en Lorraine tout à la fin de l'automne, et il est alors singulièrement chargé de graisse. Les oiseleurs n'en prennent que très rarement. Il fait la guerre aux limaçons, et sait casser adroitement leur coquille sur un rocher pour se nourrir de leur chair. A défaut de limaçons, il se rabat sur la graine de lierre. Cet oiseau est un fort bon gibier, mais il dégénère des merles quant à la voix, qu'il a fort aigre et fort triste [1].

1. Je tiens ces faits de M. le docteur Lottinger.

LE MERLE COULEUR DE ROSE[1].

Turdus roseus. Gmel.

Tous les ornithologistes qui ont fait mention de ce merle, n° 251, n'en ont parlé que comme d'un oiseau rare, étranger, peu connu, que l'on ne voyoit qu'à son passage, et dont on ignoroit la véritable patrie. M. Linnæus est le seul qui nous apprenne qu'il habite la Laponie et la Suisse; mais il ne nous dit rien de ce qu'il y fait, de ses amours, de son nid, de sa ponte, de sa nourriture, de ses voyages, etc. Aldrovande, qui a parlé le premier des merles couleur de rose, dit seulement qu'ils paroissent quelquefois dans les campagnes des environs de Bologne, où ils sont connus des oiseleurs sous le nom d'*étourneaux de mer*; qu'ils se posent sur les tas de fumier; qu'ils prennent beaucoup de graisse, et que leur chair est un bon manger. On en a vu deux en Angleterre, que M. Edwards suppose y avoir été portés par quelque coup de vent. Nous en avons observé plusieurs en Bourgogne, lesquels avoient été pris dans le temps du passage; et il est probable qu'ils poussent leurs excursions jusqu'en Espagne, s'il est vrai, comme le dit M. Klein, qu'ils aient un nom dans la langue espagnole.

1. En latin, *turdus roseus, merula rosea, avis incognita;* les oiseleurs des environs de Bologne l'appellent *storno marino;* en espagnol, *tordos;* en anglois, *the rose or carnation-coloured ouzel;* en allemand, *haarkopsige-drossel.*

Le plumage du mâle est distingué ; il a la tête, le cou, les pennes des ailes et de la queue, noirs, avec des reflets brillants qui jouent entre le vert et le pourpre ; la poitrine, le ventre, le dos, le croupion, et les petites couvertures des ailes, sont d'une couleur de rose de deux teintes, l'une plus claire et l'autre plus foncée, avec quelques taches noires répandues çà et là sur cette espèce de scapulaire qui descend par dessus jusqu'à la queue, et par dessous jusqu'au bas-ventre exclusivement : outre cela, la tête a pour ornement une espèce de huppe qui se jette en arrière comme celle du jaseur, et qui doit faire un bel effet lorsque l'oiseau la relève.

Le bas-ventre, les couvertures inférieures de la queue, et les jambes sont d'une couleur rembrunie, le tarse et les doigts d'un orangé terne, le bec mi-partie de noir et de couleur de chair (mais la distribution de ces couleurs semble n'être point fixe en cette partie ; car dans les individus que nous avons observés, et dans ceux d'Aldrovande, la base du bec étoit noirâtre, et tout le reste couleur de chair, au lieu que, dans les individus observés par M. Edwards, c'étoit la pointe du bec qui étoit noire, et ce noir se changeoit par nuances en un orangé terne, qui étoit la couleur de la base du bec et celle des pieds) ; le dessous de la queue paroît comme marbré, effet produit par la couleur de ses couvertures inférieures, qui sont noirâtres et terminées de blanc.

La femelle a la tête noire comme le mâle, mais non pas le cou ni les pennes de la queue et des ailes, qui sont d'une teinte moins foncée ; les couleurs du scapulaire sont aussi moins vives.

Cet oiseau est plus petit que notre merle ordinaire; il a le bec, les ailes, les pieds, et les doigts plus longs à proportion : il a beaucoup plus de rapports de grandeur, de conformation, et même d'instinct, avec le merle à plastron blanc; car il est voyageur comme lui. Cependant il faut avouer que l'un des merles couleur de rose qui a été tué en Angleterre alloit de compagnie avec des merles à bec jaune. Sa longueur, prise de la pointe du bec jusqu'au bout de la queue, est de sept pouces trois quarts, et jusqu'au bout des ongles, de sept pouces et demi; il en a treize à quatorze de vol, et ses ailes, dans leur repos, atteignent presque l'extrémité de la queue[1].

LE MERLE DE ROCHE.

Turdus saxatilis. Gmel.

Le nom qu'on a donné à cet oiseau, n° 562, indique assez les lieux où il faut le chercher : il habite les rochers et les montagnes; on le trouve sur celles du Bugey et dans les endroits les plus sauvages. Il se pose ordinairement sur les grosses pierres, et toujours à découvert : il est très rare qu'il se laisse approcher à la portée du fusil; dès qu'on s'avance un peu trop, il part et va se poser à une juste distance sur une

1. Voici ses autres dimensions : la queue a trois pouces, le bec environ treize lignes, le pied quatorze, et le doigt du milieu de quatorze à quinze.

autre pierre située de manière qu'il puisse dominer ce qui l'environne. Il semble qu'il n'est sauvage que par défiance, et qu'il connoît tous les dangers du voisinage de l'homme. Ce voisinage a cependant moins de dangers pour lui que pour bien d'autres oiseaux : il ne risque guère que sa liberté; car, comme il chante bien naturellement et qu'il est susceptible d'apprendre à chanter encore mieux, on le recherche bien moins pour le manger, quoiqu'il soit un fort bon morceau, que pour jouir de son chant, qui est doux, varié, et fort approchant de celui de la fauvette : d'ailleurs il a bientôt fait de s'approprier le ramage des autres oiseaux, et même celui de notre musique. Il commence tous les jours à se faire entendre un peu avant l'aurore, qu'il annonce par quelques sons éclatants, et il fait de même au coucher du soleil. Lorsqu'on s'approche de sa cage au milieu de la nuit avec une lumière, il se met aussitôt à chanter; et pendant la journée, lorsqu'il ne chante point, il semble s'exercer à demi-voix et préparer de nouveaux airs.

Par une suite de leur caractère défiant, ces oiseaux cachent leur nid avec grand soin, et l'établissent dans des trous de rocher, près du plafond des cavernes les plus inaccessibles ; ce n'est qu'avec beaucoup de risque et de peine qu'on peut grimper jusqu'à leur couvée, et ils la défendent avec courage contre les ravisseurs, en tâchant de leur crever les yeux.

Chaque ponte est de trois ou quatre œufs. Lorsque leurs petits sont éclos, ils les nourrissent de vers et d'insectes, c'est-à-dire des aliments dont ils vivent eux-mêmes : cependant ils peuvent s'accommoder d'une autre nourriture; et lorsqu'on les élève en cage,

on leur donne avec succès la même pâtée qu'aux rossignols. Mais, pour pouvoir les élever, il faut les prendre dans le nid; car dès qu'ils ont fait usage de leurs ailes et qu'ils ont pris possession de l'air, ils ne se laissent attraper à aucune sorte de piéges; et quand on viendroit à bout de les surprendre ce seroit toujours à pure perte, ils ne survivroient pas à leur liberté.

Les merles de roche se trouvent en quelques endroits de l'Allemagne, dans les Alpes, les montagnes du Tirol, du Bugey, etc. On m'a apporté une femelle de cette espèce, prise le 12 mai sur ses œufs; elle avoit établi son nid sur un rocher dans les environs de Montbard, où ces oiseaux sont fort rares et tout-à-fait inconnus: ses couleurs avoient moins d'éclat que celles du mâle. Celui-ci est un peu moins gros que le merle ordinaire, et proportionné tout différemment: ses ailes sont très longues, et telles qu'il convient à un oiseau qui niche au plafond des cavernes; elles forment, étant déployées, une envergure de treize à quatorze pouces, et elles s'étendent, étant repliées, presque jusqu'au bout de la queue, qui n'a pas trois pouces de long: le bec a environ un pouce.

A l'égard du plumage, la tête et le cou sont comme recouverts d'un coqueluchon cendré, varié de petites taches rousses: le dos est rembruni près du cou, et d'une couleur plus claire près de la queue: les dix pennes latérales de celle-ci sont rousses, et les deux intermédiaires brunes; les pennes des ailes et leurs couvertures sont d'une couleur obscure et bordées d'une couleur plus claire: enfin la poitrine et tout le dessous du corps sont orangés, variés par de petites

mouchetures, les unes blanches et les autres brunes; le bec et les pieds sont noirâtres.

LE MERLE BLEU[1].

Turdus cyanus. Gmel.

On retrouve dans ce merle[2] le même fond de couleur que dans le merle de roche, c'est-à-dire le cendré bleu (mais sans aucun mélange d'orangé), la même taille, à peu près les mêmes proportions, le goût des mêmes nourritures, le même ramage, la même habitude de se tenir sur le sommet des montagnes et de poser son nid sur les rochers les plus escarpés, en sorte qu'on seroit tenté de le regarder comme une race appartenant à la même espèce que le merle de roche; aussi plusieurs ornithologistes les ont pris l'un pour l'autre. Les couleurs de son plumage varient un peu dans les descriptions, et sont probablement sujettes à des variations réelles d'un individu à l'autre, selon l'âge, le sexe, le climat, etc. Le mâle, que M. Edwards a représenté pl. xviii, n'étoit pas d'un bleu uniforme partout; la teinte de la

1. Je doute fort que ce soit le *cuanos* d'Aristote (*Hist. anim.*, lib. IX, cap. 21), qui avoit le bec long, le pied grand, et le tarse court; ce qui ne convient guère au merle bleu. En latin, *cyanus, cœruleus,* etc.; en italien, *merlo biavo;* en allemand, *blau-vogel, blau-stein amsel, klein blau-zimmer.* On lui a aussi appliqué les noms qui conviennent au *merle de roche,* et même ceux de *moineau* ou *passereau solitaire.*

2. La planche enluminée, n° 250, représente la femelle, et la planche 18 de M. Edwards représente le mâle.

partie supérieure du corps étoit plus foncée que la teinte de la partie inférieure : il avoit les pennes de la queue noirâtres, celles des ailes brunes, ainsi que les grandes couvertures, et celles-ci terminées de blanc, les yeux entourés d'un cercle jaune, le dedans de la bouche orangé, le bec et les pieds d'un brun presque noir. Il paroît qu'il y a plus d'uniformité dans le plumage de la femelle.

Belon, qui a vu de ces oiseaux à Raguse en Dalmatie, nous dit qu'il y en a aussi dans les îles de Négrepont, de Candie, de Zante, de Corfou, etc., et qu'on les recherche beaucoup à cause de leur chant : mais il ajoute qu'il ne s'en trouve point naturellement en France, ni en Italie. Cependant le bras de mer qui sépare la Dalmatie de l'Italie n'est point une barrière insurmontable, surtout pour ces oiseaux, qui, suivant Belon lui-même, volent beaucoup mieux que le merle ordinaire, et qui, au pis aller, pourroient faire le tour et pénétrer en Italie en passant par l'état de Venise. D'ailleurs c'est un fait que ces merles se trouvent en Italie : celui que M. Brisson a décrit, et celui que nous avons fait représenter, nº 250, ont été tous deux envoyés de ce pays. M. Edwards avoit appris par la voix publique qu'ils y nichoient sur les rochers inaccessibles, ou dans les vieilles tours abandonnées[1]; et de plus il en a vu quelques uns qui

1. M. Lottinger me parle d'un merle plombé qui passe dans les montagnes de Lorraine aux mois de septembre et d'octobre, qui est alors beaucoup plus gras et de meilleur goût que nos merles ordinaires, mais qui ne ressemble ni au mâle ni à la femelle de cette dernière espèce. Comme la notice que j'ai reçue de cet oiseau n'étoit point accompagnée de description, je ne puis décider s'il doit être rapporté

avoient été tués aux environs de Gibraltar : d'où il conclut, avec assez de fondement, qu'ils sont répandus dans tout le midi de l'Europe. Mais cela doit s'entendre seulement des montagnes ; car il est rare qu'on rencontre de ces oiseaux dans la plaine. Leur ponte est ordinairement de quatre ou cinq œufs ; et leur chair, surtout celle des jeunes, passe pour un fort bon manger.

LE MERLE SOLITAIRE[1].

Turdus solitarius. L.

Voici encore un merle habitant des montagnes, et renommé pour sa belle voix. On sait que le roi François Ier prenoit un singulier plaisir à l'entendre, et qu'aujourd'hui même un mâle apprivoisé de cette espèce se vend fort cher à Genève et à Milan, et beaucoup plus cher encore à Smyrne et à Constantinople. Le ramage naturel du merle solitaire est en effet très doux, très flûté, mais un peu triste, comme doit être

comme variété à l'espèce du merle bleu dont il semble se rapprocher par le plumage et par les mœurs.

1. Il est probable que c'est ici le *cossuphos baios*, ou petit merle, dont Aristote dit (liv. IX, chap. 19 de son *Histoire des Animaux*) qu'il est semblable au merle noir, excepté que son plumage est brun, que son bec n'est point jaune, et qu'il a coutume de se tenir sur les rochers ou sur les toits. Je ne sache que le solitaire à qui tout cela puisse convenir. D'ailleurs cet oiseau se trouve dans les îles de l'Archipel, et par conséquent ne put être inconnu à Aristote ou à ses correspondants. En latin, *passer seu turdus solitarius,* dont les Italiens ont fait *passera solitaria;* les François, *paisse solitaire;* les Allemands, *passer solitary;* et les Anglois, *solitary sparrow.*

le chant de tout oiseau vivant en solitude. Celui-ci se tient toujours seul, excepté dans la saison de l'amour. A cette époque, non seulement le mâle et la femelle se recherchent, mais souvent ils quittent de compagnie les sommets agrestes et déserts, où jusque là ils avoient fort bien vécu séparément, pour venir dans les lieux habités, et se rapprocher de l'homme. Ils sentent le besoin de la société dans le moment où la plupart des animaux qui ont coutume d'y vivre se passeroient de tout l'univers : on diroit qu'ils veulent avoir des témoins de leur bonheur, afin d'en jouir de toutes les manières possibles. A la vérité, ils savent se garantir des inconvénients de la foule, et se faire une solitude au milieu de la société, en s'élevant à une hauteur où les importunités ne peuvent atteindre que difficilement. Ils ont coutume de poser leur nid, fait de brins d'herbes et de plumes, tout au haut d'une cheminée isolée, ou sur le comble d'un vieux château, ou sur la cime d'un grand arbre, et presque toujours à portée d'un clocher ou d'une tour élevée : c'est sur le coq de ce clocher, ou sur la girouette de cette tour, que le mâle se tient des heures et des journées entières, sans cesse occupé de sa compagne tandis qu'elle couve, et s'efforçant de charmer les ennuis de sa situation par un chant continuel. Ce chant, tout pathétique qu'il est, ne suffit pas à l'expression du sentiment dont il est plein; un oiseau solitaire sent plus, et plus profondément qu'un autre : on voit quelquefois celui-ci s'élever en chantant, battre des ailes, étaler les plumes de sa queue, relever celles de sa tête, et décrire en piaffant plusieurs cercles, dont sa femelle chérie est le centre unique.

Si quelque bruit extraordinaire, ou la présence de quelque objet nouveau, donne de l'inquiétude à la couveuse, elle se réfugie dans son fort, c'est-à-dire sur le clocher ou sur la tour habitée par son mâle, et bientôt elle revient à sa couvée, qu'elle ne renonce jamais.

Dès que les petits sont éclos, le mâle cesse de chanter, mais il ne cesse pas d'aimer : au contraire, il ne se tait que pour donner à celle qu'il aime une nouvelle preuve de son amour, et partager avec elle le soin de porter la becquée à leurs petits ; car, dans les animaux, l'ardeur de l'amour n'annonce pas seulement une plus grande fidélité au vœu de la nature pour la génération des êtres, mais encore un zèle plus vif et plus soutenu pour leur conservation.

Ces oiseaux pondent ordinairement cinq ou six œufs. Il nourrissent leurs petits d'insectes, et ils s'en nourrissent eux-mêmes, ainsi que de raisins et d'autres fruits. On les voit arriver au mois d'avril dans les pays où ils ont coutume de passer l'été ; ils s'en vont à la fin d'août, et reviennent constamment chaque année au même endroit où ils ont en premier lieu fixé leur domicile. Il est rare qu'on en voie deux paires établies dans le même canton[1].

Les jeunes, pris dans le nid, sont capables d'instruction : la souplesse de leur gosier se prête à tout, soit aux airs, soit aux paroles ; car ils apprennent aussi à parler, et ils se mettent à chanter au milieu de la nuit, sitôt qu'ils voient la lumière d'une chandelle.

1. Il y en a tous les ans une paire sur le clocher de Sainte-Reine, petite ville de mon voisinage, située à mi-côte d'une montagne passablement élevée.

Ils peuvent vivre en cage jusqu'à huit ou dix ans, lorsqu'ils sont bien gouvernés. On en trouve sur les montagnes de France et d'Italie, dans presque toutes les îles de l'Archipel, surtout dans celles de Zira et de Nia, où l'on dit qu'ils nichent parmi des tas de pierres, et dans l'île de Corse, où ils ne sont point regardés comme oiseaux de passage[1]. Cependant en Bourgogne il est inouï que ceux que nous voyons arriver au printemps et nicher sur les cheminées ou sur les combles des églises, y passent l'hiver. Mais il est possible de concilier tout cela : le merle solitaire peut très bien ne point quitter l'île de Corse, et néanmoins passer d'un canton à l'autre, et changer de domicile suivant les saisons, à peu près comme il fait en France.

Les habitudes singulières de cet oiseau et la beauté de sa voix ont inspiré au peuple une sorte de vénération pour lui. Je connois des pays où il passe pour un oiseau de bon augure, où l'on souffriroit impatiemment qu'il fût troublé dans sa ponte, et où sa mort seroit presque regardée comme un malheur public.

Le merle solitaire est un peu moins gros que le merle ordinaire; mais il a le bec plus fort et plus crochu par le bout[2], et les pieds plus courts à proportion. Son plumage est d'un brun plus ou moins foncé, et moucheté de blanc partout, excepté sur le croupion et sur les pennes des ailes et de la queue;

1. C'est ce que j'apprends par M. Artier, professeur d'histoire naturelle à Bastia, que j'ai déjà eu occasion de citer.

2. Cela seul auroit dû le faire exclure du genre des merles dans toute distribution méthodique où l'on a établi pour l'un des caractères de ce genre, *le bout de la mandibule supérieure presque droit.*

outre cela, le cou, la gorge, la poitrine, et les couvertures des ailes, ont dans le mâle une teinte de bleu et des reflets pourpres qui manquent absolument dans le plumage de la femelle : celle-ci est d'un brun plus uniforme, et ses mouchetures sont jaunâtres. L'un et l'autre ont l'iris d'un jaune orangé, l'ouverture des narines assez grande, les bords du bec échancrés près de la pointe, comme dans presque tous les merles et toutes les grives; l'intérieur de la bouche jaune; la langue divisée par le bout en trois filets, dont celui du milieu est le plus long; douze pennes à la queue, dix-neuf à chaque aile, dont la première est très courte; enfin la première phalange du doigt extérieur unie à celle du doigt du milieu. La longueur totale de ces oiseaux est de huit à neuf pouces, leur vol de douze à treize, leur queue de trois, leur pied de treize lignes, leur bec de quinze; les ailes repliées s'étendent au delà du milieu de la queue.

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT AU MERLE SOLITAIRE.

I.

LE MERLE SOLITAIRE DE MANILLE.

Turdus Manillensis. Gmel.

Cette espèce paroît faire la nuance entre notre merle solitaire et notre merle de roche : elle a les

couleurs de celui-ci, et distribuées en partie dans le même ordre; mais elle n'a pas les ailes si longues, quoiqu'elles s'étendent dans leur repos jusqu'aux deux tiers de la queue. Son plumage est d'un bleu d'ardoise, uniforme sur la tête, la face postérieure du cou, et le dos; presque entièrement bleu sur le croupion; moucheté de jaune sur la gorge, la face antérieure du cou, et le haut de la poitrine; plus foncé sur les couvertures des ailes, avec des mouchetures semblables, mais beaucoup plus clairsemées, et quelques taches blanches encore moins nombreuses : le reste du dessous du corps est orangé, moucheté de bleu et de blanc; les grandes pennes des ailes et de la queue sont noirâtres, et les dernières bordées de roux; enfin le bec est brun, et les pieds presque noirs.

Ce solitaire, n° 636, approche de la grosseur de notre merle de roche. Sa longueur totale est d'environ huit pouces, son vol de douze ou treize, sa queue de trois, et son bec d'un seul pouce.

La femelle, n° 564, fig. 2, n'a point de bleu ni d'orangé dans son plumage, mais deux ou trois nuances de brun, qui forment entre elles des mouchetures assez régulières sur la tête, le dos, et tout le dessus du corps. Ces deux oiseaux faisoient partie de l'envoi de M. Sonnerat.

II.

LE MERLE SOLITAIRE DES PHILIPPINES.

Turdus eremita.

On retrouve dans cet oiseau la figure, le port, et le bec des solitaires, et quelque chose du plumage de

celui de Manille; mais il est un peu plus petit. Chaque plume du dessus du corps est d'un roux plus ou moins clair, bordé de brun; celles du dessous du corps sont brunes et ont un double bord, le plus intérieur noirâtre, et le plus extérieur blanc sale : les petites couvertures des ailes ont une teinte de cendré, et celles du croupion et de la queue sont absolument cendrées; la tête est d'un olive tirant au jaune, le tour des yeux blanchâtres, les pennes de la queue et des ailes brunes bordées de gris, le bec et les pieds bruns.

La longueur totale de ce solitaire, n° 339, est d'environ sept pouces et demi : il a plus de douze pouces de vol, et ses ailes repliées vont jusqu'aux trois quarts de la queue, qui est composée de douze pennes, et n'a que deux pouces deux tiers de long.

Cet oiseau, qui a été envoyé par M. Poivre, a tant de rapports avec le solitaire de Manille, que je serois peu surpris qu'il fût reconnu dans la suite pour n'être qu'une simple variété d'âge dans cette espèce, d'autant qu'il vient des mêmes contrées, qu'il est plus petit, et que ses couleurs sont, pour ainsi dire, moyennes entre celles du mâle et celles de la femelle.

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT AUX MERLES D'EUROPE.

I.

LE JAUNOIR DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.

Turdus morio. L.

Ce merle d'Afrique a l'uniforme de nos merles d'Europe, du noir et du jaune, et de là son nom de *jaunoir;* mais le noir de son plumage est plus brillant, et il a des reflets qui lui donnent à certains jours un œil verdâtre : on ne voit du jaune, ou plutôt du roux, que sur les grandes pennes des ailes, dont les trois premières sont terminées de brun, et les suivantes de ce noir brillant dont j'ai parlé. Ce même noir brillant et à reflets se retrouve sur les deux pennes intermédiaires de la queue, et sur ce qui paroît au dehors des pennes moyennes des ailes; tout ce qui est caché de ces pennes moyennes, et toutes les pennes latérales de la queue en entier, sont d'un noir pur; le bec est de ce même noir; mais les pieds sont bruns.

Le jaunoir, n° 199, est un peu plus gros que notre merle ordinaire. Sa longueur est de onze pouces, son vol de quinze et demi, sa queue de quatre, son bec,

qui est gros et fort, de quinze lignes, et son pied de quatorze, ses ailes dans leur repos ne vont qu'à la moitié de la queue.

II.

LE MERLE HUPPÉ DE LA CHINE[1].

Gracula cristatella. LATHAM.

Quoique cet oiseau, n° 507, soit un peu plus gros que le merle, il a le bec et les pieds plus courts, et la queue beaucoup plus courte; presque tout son plumage est noirâtre, avec une teinte obscure de bleu, mais sans aucun reflet; on voit au milieu des ailes une tache blanche, appartenant aux grandes pennes de ces mêmes ailes, et un peu de blanc à l'extrémité des pennes latérales de la queue; le bec et les pieds sont jaunes, et l'iris d'un bel orangé. Ce merle a sur le front une petite touffe de plumes longuettes, qu'il hérisse quand il veut: mais, malgré cette marque distinctive et la différence remarquée dans ses proportions, je ne sais si l'on ne pourroit pas le regarder comme une variété de climat dans l'espèce de notre merle à bec jaune; il a, comme lui, une grande facilité pour apprendre à siffler des airs et articuler des paroles. On le transporte difficilement en vie de la Chine en Europe. Sa longueur est de huit pouces et demi; ses ailes dans leur repos s'étendent à la moitié de la queue, qui n'a que deux pouces et demi de long, et qui est composée de douze pennes à peu près égales.

1. Les voyageurs parlent d'un merle noir de Madagascar qui a une huppe posée précisément comme celle du merle de cet article.

III.

LE PODOBÉ DU SÉNÉGAL.

Turdus erythropterus. Gmel.

Nous sommes redevables à M. Adanson de cette espèce étrangère et nouvelle, n° 354, qui a le bec brun, les ailes et les pieds de couleur rousse, les ailes courtes, la queue longue, étagée, marquée de blanc à l'extrémité de ses pennes latérales et de ses couvertures inférieures. Dans tout le reste, le podobé est noir comme nos merles, et leur ressemble pour la grosseur comme pour la forme du bec, qui cependant n'est point jaune.

VI.

LE MERLE DE LA CHINE.

Turdus perspicillatus. Lath.

Ce merle, n° 604, est plus grand que le nôtre; il a les pieds beaucoup plus forts, la queue plus longue et d'une autre forme, puisqu'elle est étagée. L'accident le plus remarquable de son plumage c'est comme une paire de lunettes qui paroît posée sur la base de son bec, et qui s'étend de part et d'autre sur ses yeux; les côtés de ces lunettes sont de figure à peu près ovale et de couleur noire, en sorte qu'ils tranchent sur le plumage gris de la tête et du cou. Cette même couleur grise, mêlée d'une teinte verdâtre, règne sur

tout le dessus du corps, compris les ailes et les pennes intermédiaires de la queue; les pennes latérales sont beaucoup plus rembrunies; une partie de la poitrine et le ventre sont d'un blanc sale, un peu jaune jusqu'aux couvertures inférieures de la queue, qui sont rousses. Les ailes dans leur repos ne s'étendent pas fort au delà de l'origine de la ueue.

V.

LE VERT-DORÉ,

OU MERLE A LONGUE QUEUE DU SÉNÉGAL.

Turdus æneus. L.

La queue de ce merle, n° 220, est en effet très longue, puisque la longueur de l'oiseau entier, qui est d'environ sept pouces, mesurée de la pointe du bec à l'extrémité du corps, ne fait pas les deux tiers de la longueur de cette queue. L'étendue de son vol ne répond pas, à beaucoup près, à cette dimension excessive; elle est même bien moindre à proportion, puisqu'elle surpasse à peine celle du merle, qui est un oiseau plus petit. Le vert-doré a aussi le bec plus court proportionnellement; mais il a les pieds plus longs[1]. La couleur générale de cet oiseau est ce beau vert éclatant que l'on voit briller sur le plumage des canards, et elle ne varie que par différentes tein-

1. Voici ses mesures précises, suivant M. Brisson : longueur totale, dix-huit pouces; longueur prise de la pointe du bec au bout des ongles, dix pouces et demi; vol, quatorze pouces un quart; queue, onze; bec, treize lignes; pied, dix-huit.

tes, par différents reflets qu'elle prend en différents endroits : sur la tête c'est une teinte noirâtre à travers laquelle perce la couleur d'or ; sur le croupion et les deux longues pennes intermédiaires de la queue ce sont des reflets pourpres ; sur le ventre et les jambes c'est un vert changeant en une couleur de cuivre de rosette ; dans presque tout le reste c'est un beau vert doré, comme l'indique le nom que j'ai donné à cet oiseau, en attendant que l'on sache celui sous lequel il est connu dans son pays.

Il y a au Cabinet du Roi un oiseau tout-à-fait ressemblant à celui-ci[1], excepté qu'il n'a pas la queue si longue à beaucoup près. Il est probable que c'est un vert-doré qui aura été pris au temps de la mue, temps où cet oiseau peut perdre sa longue queue, comme la veuve perd la sienne.

VI.

LE FER-A-CHEVAL,

OU MERLE A COLLIER D'AMÉRIQUE.

Une marque noire en forme de fer à cheval, qui descend sur la poitrine de cet oiseau, et une bande de même couleur sortant de chaque côté de dessous son œil pour se jeter en arrière, sont tout ce qu'il y a de noir dans son plumage ; et la première de ces taches, par sa forme déterminée, m'a paru ce qu'il y avoit de plus propre à caractériser cette espèce, c'est-à-dire à la distinguer des autres merles à collier. Ce

1. Cet oiseau est étiqueté, *merle vert du Sénégal.*

fer à cheval se dessine sur un fond jaune, qui est la couleur de la gorge et de tout le dessous du corps, et qui reparoît encore entre le bec et les yeux; le brun règne sur la tête et derrière le cou, et le gris clair sur les côtés; outre cela, le sommet de la tête est marqué d'une raie blanchâtre; tout le dessus du corps est gris de perdrix; les pennes des ailes et de la queue sont brunes, avec quelques taches roussâtres[1]; les pieds sont bruns et fort longs, et le bec, qui est presque noir, a la forme de celui des merles. Cet oiseau a encore cela de commun avec eux, qu'il chante très bien au printemps, quoique son chant ait peu d'étendue. Il ne se nourrit presque que de menues graines qu'il trouve sur la terre[2], en quoi il ressemble aux alouettes; mais il est beaucoup plus gros, plus gros même que notre merle, et il n'a point l'ongle postérieur allongé comme les alouettes. Il se perche sur la cime des arbrisseaux, et l'on a remarqué qu'il avoit dans la queue un mouvement fort brusque de bas en haut. A vrai dire, ce n'est ni une alouette ni un merle; mais, de tous les oiseaux d'Europe, celui avec qui il semble avoir le plus de rapport c'est notre merle ordinaire. Il se trouve non seulement dans la Virginie et la Caroline, mais dans presque tout le continent de l'Amérique[3].

Le sujet qu'a observé Casteby pesoit trois onces et un quart; il avoit dix pouces de la pointe du bec au bout des ongles, le bec long de quinze lignes, et les

1. M. Linnæus dit que les trois pennes latérales de la queue sont blanches en partie.

2. Par exemple, celle de l'*ornithogalum* à fleurs jaunes.

3. M. Linnæus prétend qu'il se trouve aussi en Afrique.

pieds de dix-huit; ses ailes dans leur repos s'étendoient à la moitié de la queue.

VII.

LE MERLE VERT D'ANGOLA.

Turdus nitens. Gmel.

Le dessus du corps, de la tête, du cou, de la queue, et des ailes, est, dans cet oiseau, d'un vert olivâtre; mais on aperçoit sur les ailes des taches rembrunies, et le croupion est bleu : on voit aussi sur le dos, comme devant le cou, quelque mélange de bleu avec le vert; le bleu se retrouve pur sur la partie supérieure de la gorge; le violet règne sur la poitrine, le ventre, les jambes, et les plumes qui recouvrent l'oreille; enfin les couvertures inférieures de la queue sont d'un jaune olivâtre, le bec et les pieds d'un noir décidé.

Cet oiseau, n° 561, est de la même grandeur que celui auquel M. Brisson a donné le même nom, et il lui ressemble aussi par les proportions du corps; mais le plumage de ce dernier est différent : c'est partout un beau vert canard, avec une tache de violet d'acier poli sur la partie antérieure de l'aile.

La grosseur de ces oiseaux est à peu près celle de notre merle, leur longueur d'environ neuf pouces, leur vol de douze pouces et un quart, et leur bec de onze à douze lignes; leurs ailes dans leur repos vont à la moitié de la queue, qui est composée de douze pennes égales.

Il est probable que ces deux oiseaux appartiennent

à la même espèce; mais j'ignore quel est celui des deux qui représente la tige primitive, et quel est celui qui doit n'être regardé que comme une branche collatérale, ou, si l'on veut, comme une simple variété.

VIII.

LE MERLE VIOLET DU ROYAUME DE JUIDA.

Turdus auratus. Gmel.

Le plumage de cet oiseau est peint des mêmes couleurs que celui du précédent; c'est toujours du violet, du vert, et du bleu, mais distribué différemment : le violet pur règne sur la tête, le cou, et tout le dessus du corps; le bleu sur la queue et les couvertures supérieures; le vert enfin sur les ailes : mais celles-ci ont une bande bleue près de leur bord inférieur.

Ce merle, n° 540, est encore de la même taille que notre merle vert d'Angola; il paroît avoir le même port; et comme il vient aussi des mêmes climats, je serois fort tenté de le rapporter à la même espèce, s'il n'avoit les ailes plus longues, ce qui suppose d'autres allures et d'autres habitudes : mais, comme le plus ou moins de longueur des ailes dans les oiseaux desséchés dépend en grande partie de la manière dont ils ont été préparés, on ne peut guère établir là-dessus une différence spécifique, et il est sage de rester dans le doute, en attendant des observations plus décisives.

IX.

LE PLASTRON NOIR DE CEYLAN.

Turdus Zeylanus. Gmel.

Je donne un nom particulier à cet oiseau, parce que ceux qui l'ont vu ne sont pas d'accord sur l'espèce à laquelle il appartient. M. Brisson en a fait un merle, et M. Edwards une pie ou une pie-grièche. Pour moi, j'en fais un plastron noir, en attendant que ses mœurs et ses habitudes, mieux connues, mettent en état de le rapporter à ses véritables analogues européens. Il est plus petit que le merle, et il a le bec plus fort à proportion; sa longueur totale est d'environ sept pouces et demi, son vol de onze, sa queue de trois et demi, son bec de douze à treize lignes, et son pied de quatorze; ses ailes dans leur repos vont au delà du milieu de la queue, qui est un peu étagée.

Le plastron noir, n° 272, par lequel cet oiseau est caractérisé, fait d'autant plus d'effet qu'il est contigu par en haut et par en bas à une couleur plus claire; car la gorge et tout le dessous du corps sont d'un jaune assez vif. Des deux extrémités du bord supérieur de ce plastron, partent comme deux cordons de même couleur, qui d'abord, s'élevant de chaque côté vers la tête, servent de cadre à la belle plaque jaune orangée de la gorge, et qui, se courbant ensuite pour passer au dessous des yeux, vont se terminer et en quelque manière s'implanter à la base du bec; deux

sourcils jaunes, qui prennent naissance tout proche des narines, embrassent l'œil par dessus, et, se trouvant en opposition avec les espèces de cordons noirs qui l'embrassent par dessous, donnent encore du caractère à la physionomie. Toute la partie supérieure de cet oiseau est olivâtre; mais cette couleur semble ternie par un mélange de cendré sur le sommet de la tête, et elle est au contraire plus éclatante sur le croupion et sur le bord extérieur des pennes de l'aile: les plus grandes de ces pennes sont terminées de brun; les deux intermédiaires de la queue sont d'un vert olive comme tout le dessus du corps, et les dix latérales sont noires, terminées de jaune.

La femelle n'a ni la plaque noire de la poitrine, ni les cordons de même couleur qui semblent lui servir d'attaches; elle a la gorge grise, la poitrine et le ventre d'un jaune verdâtre, et tout le dessus du corps de la même couleur, mais plus foncée. En général, cette femelle ne diffère pas beaucoup de l'oiseau représenté dans les planches enluminées, n° 358, sous le nom de *merle à ventre orangé du Sénégal.*

M. Brisson a donné le plastron noir dont il s'agit dans cet article comme venant du cap de Bonne-Espérance, et il en venoit certainement, puisqu'il en avoit été rapporté par M. l'abbé de La Caille; mais, s'il en faut croire M. Edwards, il venoit encore de plus loin, et son véritable climat est l'île de Ceylan. M. Edwards a été à portée de prendre des informations exactes à ce sujet de M. Jean Gédéon Loten, qui avoit été gouverneur de Ceylan, et qui, à son retour des Indes, fit présent à la Société royale de plusieurs oiseaux de ce pays, parmi lesquels étoit un

plastron noir. M. Edwards ajoute une réflexion très juste, que j'ai déjà prévenue dans les volumes précédents, et qu'il ne sera pas inutile de répéter ici, c'est que le cap de Bonne-Espérance étant un point de partage où les vaisseaux abordent de toutes parts, on doit y trouver des marchandises, par conséquent des oiseaux de tous les pays, et que très souvent on se trompe en supposant que tous ceux qui viennent de cette côte en sont originaires. Cela explique assez bien pourquoi il y a dans les cabinets un si grand nombre d'oiseaux et d'autres animaux soi-disant du cap de Bonne-Espérance.

X.

L'ORANVERT,

OU MERLE A VENTRE ORANGÉ DU SÉNÉGAL[1].

J'ai appliqué à cette nouvelle espèce le nom d'*oranvert*, n° 358, parce qu'il rappelle l'idée des deux principales couleurs de l'oiseau : un beau vert foncé, enrichi par des reflets qui se jouent entre différentes nuances de jaune, règne sur tout le dessus du corps, compris la queue, les ailes, la tête, et même la gorge ; mais il est moins foncé sur la queue que partout ailleurs ; le reste du dessous du corps, depuis la gorge, est d'un orangé brillant : outre cela, on aperçoit sur les ailes repliées un trait blanc qui appartient au bord extérieur de quelques unes des grandes pennes : le bec est brun, ainsi que les pieds. Cet oiseau est plus petit que le merle ; sa longueur est d'environ huit

1. Réuni à l'espèce précédente.

pouces, son vol de onze et demi, sa queue de deux pouces deux tiers, et son bec de onze à douze lignes.

Variété de l'Oranvert.

L'oranbleu. J'ai dit que l'oranvert avoit beaucoup de rapports avec la femelle du plastron noir; mais il n'en a pas moins avec un autre oiseau représenté dans les planches enluminées, n° 221, sous le nom de *merle du cap de Bonne-Espérance*, et que j'appelle *oranbleu*, parce qu'il a tout le dessous du corps orangé, depuis la gorge jusqu'au bas-ventre inclusivement, et que le bleu domine sur la partie supérieure, depuis la base du bec jusqu'au bout de la queue. Ce bleu est de deux teintes, et la plus foncée borde chaque plume, d'où résulte une variété douce, régulière, et de bon effet. Le bec et les pieds sont noirs, ainsi que les pennes des ailes; mais plusieurs des moyennes sont bordées de gris blanc. Enfin les pennes de la queue sont de toutes les plumes du corps celles dont la couleur paroît le plus uniforme.

XI.

LE MERLE BRUN

DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE[1].

Turdus bicolor. L.

C'est une espèce nouvelle dont nous sommes redevables à M. Sonnerat; elle est à peu près de la gros-

1. Il ne faut pas le confondre avec un autre merle brun du Cap, dont je parlerai bientôt sous le nom de *brunet*, et qui est beaucoup plus petit.

seur du merle; sa longueur totale est de dix pouces, et ses ailes s'étendent un peu au delà du milieu de la queue. Presque tout son plumage est d'un brun changeant, et jette des reflets d'un vert sombre; le ventre et le croupion sont blancs.

XII.

LE BANIAHBOU DU BENGALE[1].

Turdus canorus. Gmel.

Le plumage brun partout, mais plus foncé sur la partie supérieure du corps, plus clair sur la partie inférieure, comme aussi sur le bord des couvertures et des pennes des ailes; le bec et les pieds jaunes; la queue étagée, longue d'environ trois pouces, et dépassant les ailes repliées d'environ la moitié de sa longueur : voilà les principaux traits qui caractérisent cet oiseau étranger, dont la grosseur surpasse un peu celle de la grive.

M. Linnæus nous apprend, d'après les naturalistes suédois qui ont voyagé en Asie, que ce même oiseau se retrouve à la Chine : mais il paroît y avoir subi l'influence du climat; car les baniahbous de ce pays sont gris par dessus, de couleur de rouille par dessous, et ils ont un trait blanc de chaque côté de la tête. La dénomination d'*oiseaux chanteurs* que leur applique M. Linnæus, sans doute sur de bons mémoires, suppose que ces merles étrangers ont le ramage agréable.

1. En allemand, *braungelber mistler;* quelques uns l'ont nommé *beniahbou.*

XIII.

L'OUROVANG,

OU MERLE CENDRÉ DE MADAGASCAR.

Turdus Uravang. Gmel.

La dénomination de *merle cendré* donne en général une idée fort juste de la couleur qui règne dans le plumage de cet oiseau ; mais il ne faut pas croire que cette couleur soit partout du même ton : elle est très foncée et presque noirâtre, avec une légère teinte de vert, sur les plumes longues et étroites qui couvrent la tête; elle est moins foncée, mais sans mélange d'aucune autre teinte, sur les pennes de la queue et des ailes, et sur les grandes couvertures de celles-ci; elle a un œil olive sur la partie supérieure du corps, les petites couvertures des ailes, le cou, la gorge, et la poitrine; enfin elle est plus claire sous le corps, et prend à l'endroit du bas-ventre une légère teinte de jaune.

Ce merle, n° 557, fig. 2, est à peu près de la grosseur de notre mauvis; mais il a la queue un peu plus longue, les ailes un peu plus courtes, et les pieds beaucoup plus courts[1]; il a le bec jaune comme nos merles, marqué vers le bout d'une raie brune, et accompagné de quelques barbes autour de sa base ; la queue composée de douze pennes égales, et les pieds d'un brun clair.

1. La longueur totale de l'oiseau est de huit pouces et demi, son vol de douze, sa queue de trois et demi, son bec de douze lignes, et son pied de huit ou neuf.

XIV.

LE MERLE DES COLOMBIERS.

Turdus columbinus. Gmel.

On l'appelle aux Philippines l'*étourneau des colombiers*, parce qu'il est familier par instinct, qu'il semble rechercher l'homme, ou plutôt ses propres commodités dans les habitations de l'homme, et qu'il vient nicher jusque dans les colombiers; mais il a plus de rapport avec notre merle ordinaire qu'avec notre étourneau, soit par la forme du bec et des pieds, soit par les proportions des ailes, qui ne vont qu'à la moitié de la queue, etc. Sa grosseur est à peu près celle du mauvis, et la couleur de son plumage est unie; mais il s'en faut bien qu'elle soit uniforme et monotone : c'est un vert changeant qui présente sans cesse des nuances différentes, et qui se multiplie par les reflets. Cette espèce est nouvelle, et nous en sommes redevables à M. Sonnerat. On trouve aussi, dans sa collection, des individus venant du cap de Bonne-Espérance, lesquels appartiennent visiblement à la même espèce, mais qui en diffèrent en ce qu'ils ont le croupion blanc tant dessus que dessous, et qu'ils sont plus petits. Est-ce une variété de climat, ou seulement une variété d'âge?

XV.

LE MERLE OLIVE

DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.

Turdus olivaceus. Gmel.

Le dessus du corps de cet oiseau, compris tout ce qui paroît des pennes de la queue et des ailes lorsqu'elles sont en repos, est d'un brun olivâtre; la gorge est d'un brun fauve, moucheté de brun décidé; le cou et la poitrine sont de la même couleur que la gorge, mais sans mouchetures; tout le reste du dessous du corps est d'un beau fauve; enfin le bec est brun, ainsi que les pieds, et le côté intérieur des pennes des ailes et des pennes latérales de la queue.

Ce merle est de la grosseur du mauvis; il a près de treize pouces de vol, et huit un quart de longueur totale; le bec a dix lignes, le pied quatorze; la queue, qui est composée de douze pennes égales, a trois pouces, et les ailes repliées ne vont qu'à la moitié de sa longueur.

XVI.

LE MERLE A GORGE NOIRE

DE SAINT-DOMINGUE.

Turdus ater. Gmel.

L'espèce de pièce noire qui recouvre la gorge de cet oiseau s'étend d'une part jusque sous l'œil, et même sur le petit espace qui est entre l'œil et le bec, et de l'autre elle descend sur le cou et jusque sur la poitrine; de plus, elle est bordée d'une large bande

d'un roux plus ou moins rembruni, qui se prolonge sur les yeux et sur la partie antérieure du sommet de la tête : le reste de la tête, la face postérieure du cou, le dos, et les petites couvertures des ailes, sont d'un gris blanc, varié légèrement de quelques teintes plus brunes : les grandes couvertures des ailes sont, ainsi que les pennes, d'un brun noirâtre, bordé de gris clair, et séparées des petites couvertures par une ligne jaune olivâtre, appartenant à ces petites couvertures. Ce même jaune olivâtre règne sur le croupion et tout le dessous du corps; mais sous le corps il est varié par quelques taches noires assez grandes et clairsemées dans tout l'espace compris entre la pièce noire de la gorge et les jambes. La queue est du même gris que le dessus du corps, mais dans son milieu seulement, les pennes latérales étant bordées extérieurement de noirâtre; le bec et les pieds sont noirs.

Cet oiseau, n° 559, qui n'avoit pas encore été décrit, est à peu près de la grosseur du mauvis; sa longueur totale est d'environ sept pouces et demi, le bec d'un pouce, la queue de trois, et les ailes, qui sont fort courtes, ne vont guère qu'au quart de la longueur de la queue.

XVII.

LE MERLE DU CANADA.

Turdus Novsboracensis. Lath.

Celui de tous nos merles dont semble approcher le plus l'oiseau dont il s'agit ici c'est le merle de montagne, qui n'est qu'une variété du plastron blanc. Le merle du Canada est moins gros; mais ses ailes sont

proportionnées de même relativement à la queue, ne s'étendant pas dans leur repos au delà du milieu de sa longueur; et les couleurs du plumage, qui ne sont pas fort différentes, sont à peu près distribuées de la même manière; c'est toujours un fond rembruni, varié d'une couleur plus claire partout, excepté sur les pennes de la queue et des ailes, qui sont d'un brun noirâtre et uniforme. Les couvertures des ailes ont des reflets d'un vert foncé, mais brillant : toutes les autres plumes sont noirâtres et terminées de roux; ce qui, les détachant les unes des autres, produit une variété régulière, et fait que l'on peut compter le nombre des plumes par le nombre des marques rousses.

XVIII.

LE MERLE OLIVE DES INDES.

Turdus Indicus. Gmel.

Toute la partie supérieure de cet oiseau, compris les pennes de la queue, et ce qui paroît des pennes de l'aile, est d'un vert d'olive foncé; toute la partie inférieure est du même fond de couleur, mais d'une teinte plus claire et tirant sur le jaune : les barbes intérieures des pennes de l'aile sont brunes, bordées en partie de jaunâtre; le bec et les pieds sont presque noirs. Cet oiseau, n° 564, fig. 1, est moins gros que le mauvis; sa longueur totale est de huit pouces, son vol de douze et demi, sa queue de trois et demi, son bec de treize lignes, son pied de neuf, et ses ailes dans leur repos vont à la moitié de la queue.

XIX.

LE MERLE CENDRÉ DES INDES.

Turdus cinereus. Gmel.

La couleur cendrée du dessus du corps est plus foncée que celle du dessous : les grandes couvertures et les pennes des ailes sont bordées de gris blanc en dehors; mais les pennes moyennes ont ce bord plus large, et de plus elles ont un autre bord de même couleur en dedans, depuis leur origine jusqu'aux deux tiers de leur longueur. Des douze pennes de la queue, les deux du milieu sont du même cendré que le dessus du corps; les deux suivantes sont en partie de la même couleur, mais leur côté intérieur est noir : les huit autres sont noires, comme le bec, les pieds, et les ongles; le bec est accompagné de quelques barbes noirâtres près des angles de son ouverture.

Cet oiseau est plus petit que le mauvis; il a sept pouces trois quarts de longueur totale, douze pouces deux tiers de vol, la queue de trois pouces, le bec de onze lignes, et le pied de dix.

XX.

LE MERLE BRUN DU SÉNÉGAL.

Turdus Senegalensis. Gmel.

Rien de plus uniforme et de plus commun que le plumage de cet oiseau, n° 563, fig. 2, mais aussi rien de plus facile à décrire : du gris brun sur la partie su-

périeure et sur l'antérieure, du blanc sale sur la partie inférieure, du brun sur les pennes des ailes et de la queue, comme sur le bec et les pieds : voilà son signalement fait en trois coups de crayon. Il n'égale pas le mauvis en grosseur; mais il a la queue plus longue et le bec plus court. Sa longueur totale, suivant M. Brisson, est de huit pouces, son vol de onze et demi, sa queue de trois et demi, son bec de neuf lignes, et son pied de onze; ajoutez à cela que les ailes dans leur repos ne vont qu'à la moitié de la queue, qui est composée de douze pennes égales.

XXI.

LE TANAOMBÉ,

OU MERLE DE MADAGASCAR.

Turdus Madagascariensis. Gmel.

Je conserve à cet oiseau le nom qu'il a dans sa patrie, et il seroit à souhaiter que les voyageurs nous apportassent ainsi les vrais noms des oiseaux étrangers; ce seroit le seul moyen de nous mettre en état d'employer avec succès toutes les observations faites sur chaque espèce, et de les appliquer sans erreur à leur véritable objet.

Le tanaombé, nº 557, fig. 1, est un peu moins gros que le mauvis. Son plumage en général est très rembruni sur la tête, le cou, et tout le dessous du corps; mais les couvertures de la queue et des ailes ont une teinte de vert : la queue est vert doré, bordée de blanc, ainsi que les ailes, qui ont, outre cela, du violet changeant en vert à l'extrémité des grandes pen-

nes; une couleur d'acier poli sur les pennes moyennes et les grandes couvertures, et une marque oblongue d'un beau jaune doré sur ces mêmes pennes moyennes; la poitrine d'un brun roux, le reste du dessous du corps blanc; le bec et les pieds sont noirs, et le tarse est fort court. La queue est un peu fourchue : les ailes dans leur repos ne vont qu'à la moitié de sa longueur; néanmoins ce merle a le vol plus étendu à proportion que le mauvis[1]. Il est à remarquer que, dans un individu que j'ai eu occasion de voir, le bec étoit plus crochu vers la pointe qu'il ne paroît dans la figure enluminée, et qu'à cet égard le tanaombé semble se rapprocher du merle solitaire.

XXII.

LE MERLE DE MINDANAO.

Turdus Mindanaoensis. Gmel.

La couleur d'acier poli qui se trouve sur une partie des ailes du tanaombé est répandue dans le merle de cet article, n° 627, fig. 1, sur la tête, la gorge, le cou, la poitrine, et tout le dessus du corps jusqu'au bout de la queue : les ailes ont une bande blanche près du bord extérieur, et le reste du dessous du corps est blanc.

La longueur totale de l'oiseau n'est que de sept pouces, et les ailes ne vont pas jusqu'à la moitié de la queue, qui est un peu étagée. C'est une espèce nouvelle apportée par M. Sonnerat.

1. Voici ses dimensions précises, d'après M. Brisson : longueur totale, sept pouces un tiers; vol, douze pouces un tiers; queue, deux pouces deux tiers; bec, onze lignes; pied, neuf.

M. Daubenton le jeune a observé un autre individu de la même espèce qui avoit les extrémités des longues pennes des ailes et de la queue d'un vert foncé et changeant, et plusieurs taches de violet changeant sur le corps, mais principalement derrière la tête. C'est peut-être une femelle ou même un jeune mâle.

XXIII.

LE MERLE VERT DE L'ILE-DE-FRANCE.

Turdus Mauritianus. Gmel.

Le plumage de cet oiseau, n° 648, fig. 2, est de la plus grande uniformité; c'est partout à l'extérieur un vert bleuâtre rembruni, mais son bec et ses pieds sont cendrés. Il est au dessous du mauvis pour la grosseur : sa longueur totale est d'environ sept pouces, son vol de dix et demi, son bec de dix lignes, et ses ailes dans leur repos vont au tiers de sa queue, qui n'a que deux pouces et demi. Les plumes qui recouvrent la tête et le cou sont longues et étroites. C'est une espèce nouvelle.

XXIV.

LE CASQUE NOIR,

OU MERLE A TÊTE NOIRE DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.

Turdus atricapillus. Gmel.

Quoique au premier coup d'œil le casque noir, n° 392, ressemble par le plumage à l'espèce suivante,

qui est le *brunet*, et surtout au *merle à cul jaune du Sénégal*, que je regarde comme une variété de cette même espèce; cependant, si l'on veut prendre la peine de comparer ces oiseaux en détail, on trouvera des différences assez marquées dans les couleurs, et de plus considérables encore dans les proportions des membres. Le casque noir est moins gros que le mauvis : sa longueur totale est de neuf pouces, son vol de neuf et demi, sa queue de trois et deux tiers, son bec de treize lignes, et son pied de quatorze; d'où il suit qu'il a le vol moins étendu, et au contraire le bec, la queue, et les pieds proportionnellement plus longs que le brunet. Il a aussi la queue autrement faite, et composée de douze pennes étagées : chaque aile en a dix-neuf, dont les plus longues sont la cinquième et la sixième.

A l'égard du plumage, il lui ressemble par la couleur brune de la partie supérieure du corps; mais il en diffère par la couleur du casque, qui est un noir brillant, par la couleur rousse du croupion et des couvertures supérieures de la queue, par la couleur roussâtre de la gorge et de tout le dessous du corps jusques et compris les couvertures inférieures de la queue, par la petite rayure brune des flancs, par la petite tache blanche qui paroît sur les ailes et qui appartient aux grandes pennes, par la couleur noirâtre des pennes de la queue, et enfin par la marque blanche qui termine les latérales, et qui est d'autant plus grande que la penne est plus extérieure.

XXV.

LE BRUNET

DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.

Turdus Capensis. Gmel.

La couleur dominante du plumage de cet oiseau est le brun foncé : elle règne sur la tête, le cou, tout le dessus du corps, la queue, et les ailes; elle s'éclaircit un peu sur la poitrine et les côtés; elle prend un œil jaunâtre sur le ventre et les jambes, et elle disparoît enfin sur les couvertures inférieures de la queue pour faire place à un beau jaune. Cette tache jaune fait d'autant plus d'effet, qu'elle tranche avec la couleur des pennes de la queue, lesquelles sont d'un brun encore plus foncé par dessous que par dessus. Le bec et les pieds sont tout-à-fait noirs.

Ce merle n'est pas plus gros qu'une alouette : il a dix pouces et demi de vol; ses ailes ne vont guère qu'au tiers de la queue, qui a près de trois pouces de long, et qui est composée de douze pennes égales.

Variété du Brunet du Cap.

L'oiseau représenté dans les planches enluminées, sous le nom de *merle à queue jaune du Sénégal*[1], a beaucoup de rapport avec le brunet, seulement il est un peu plus gros, et il a la tête et la gorge noires : dans tout le reste, ce sont les mêmes couleurs, et à

1. Le dessus du corps est moins jaunâtre et plus brun dans un individu que j'ai observé, qu'il ne le paroît dans la planche 317.

peu près les mêmes proportions; ce qui m'avoit fait croire d'abord que c'étoit une simple variété d'âge ou de sexe : mais ayant eu dans la suite occasion de remarquer que, parmi un grand nombre d'oiseaux envoyés par M. Sonnerat, il s'en étoit trouvé plusieurs étiquetés *merles du Cap*, lesquels étoient parfaitement semblables au sujet décrit par M. Brisson, et pas un seul individu à tête et gorge noires, il me paroît plus vraisemblable que l'oiseau du nº 317 représente une variété de climat. Le bec de cet oiseau est plus large à sa base et plus courbe que celui du merle ordinaire.

XXVI.

LE MERLE BRUN DE LA JAMAIQUE[1].

Turdus aurantius. Gmel.

Le brun foncé règne en effet sur la tête, le dessus du corps, les ailes, et la queue de cet oiseau : un brun plus clair sur le devant de la poitrine et du cou, du blanc sale sur le ventre et le reste du dessous du corps. Ce qu'il y a de remarquable dans ce merle, c'est sa gorge blanche, son bec et ses pieds orangés. Il a les ouvertures des narines fort grandes. Sa longueur totale est d'environ six pouces quatre lignes, son vol de neuf pouces quelques lignes, sa queue de deux pouces huit ou neuf lignes, son pied de deux pouces un quart, son bec de onze lignes, le tout réduction faite de la mesure angloise à la nôtre. On

1. En anglois, *thrush*.

peut juger par ces dimensions qu'il est moins gros que notre mauvis. Il se tient ordinairement dans les bois en montagne, et passe pour un bon gibier. Tout ce que M. Sloane nous apprend de l'intérieur de cet oiseau, c'est que sa graisse est d'un jaune orangé.

XXVII.

LE MERLE A CRAVATE DE CAYENNE.

Turdus cinnamomeus. Gmel.

La cravate de ce merle est fort ample, et d'un beau noir bordé de blanc ; elle s'étend depuis la base du bec inférieur, et même depuis l'espace compris entre le bec supérieur et l'œil, jusque sur la partie moyenne de la poitrine, où la bordure blanche, qui s'élargit en cet endroit, est rayée transversalement de noir; elle couvre les côtés de la tête jusqu'aux yeux, et elle embrasse les trois quarts de la circonférence du cou. Les petites et les grandes couvertures des ailes sont du même noir que la cravate : mais les petites sont terminées de blanc, ce qui produit des mouchetures de cette couleur; et les deux rangs de grandes couvertures sont terminés par une bordure fauve. Le reste du plumage est cannelle; mais le bec et les pieds sont noirs.

Ce merle, n° 560, fig. 2, est plus petit que notre mauvis, et il a la pointe du bec crochue comme les solitaires. Sa longueur totale est d'environ sept pouces, sa queue de deux et demi, son bec de onze lignes, et ses ailes, qui sont courtes, dépassent fort peu l'origine de la queue.

XXVIII.

LE MERLE HUPPÉ

DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE[1].

Turdus Cafer. GMEL.

La huppe de cet oiseau, n° 653, fig. 1, n'est point une huppe permanente; mais ce sont des plumes plus longues et étroites, qui, dans les moments de tranquillité, se couchent naturellement sur le sommet de la tête, et que l'oiseau hérisse quand il veut. La couleur de cette huppe, du reste de la tête et de la gorge, est d'un beau noir, avec des reflets violets; le devant du cou et la poitrine ont les mêmes reflets, sur un fond brun. Cette dernière couleur brune domine sur tout le dessous du corps, et s'étend sur le cou, sur les couvertures des ailes, sur une partie des pennes de la queue, et même sous le corps, où elle forme une espèce de large ceinture qui passe au dessus du ventre; mais, dans tous ces endroits, elle est égayée par une couleur blanchâtre, qui borne et dessine le contour de chaque plume à peu près comme dans le merle à plastron blanc. Celui de cet article a les couvertures inférieures de la queue rouges, les supérieures blanches, le bas-ventre de cette dernière couleur, enfin le bec et les pieds noirs. Les angles de l'ouverture du bec sont accompagnés de longues barbes noi-

1. Cet oiseau a environ huit pouces de la pointe du bec jusqu'au bout de la queue, six et demi jusqu'au bout des ongles; la queue a trois pouces et demi, le bec douze lignes, le pied autant, le doigt du milieu neuf lignes.

res dirigées en avant. Ce merle n'est guère plus gros que l'alouette huppée. Il a onze à douze pouces de vol ; ses ailes, dans leur situation de repos, ne s'étendent pas jusqu'à la moitié de la queue ; leurs pennes les plus longues sont la quatrième et la cinquième, et la première est la plus courte de toutes.

XXIX.

LE MERLE D'AMBOINE.

Turdus Amboinensis. Gmel.

Je laisse cet oiseau parmi les merles, où M. Brisson l'a placé, sans être bien sûr qu'il appartienne à ce genre plutôt qu'à un autre. Seba, qui le premier nous l'a fait connoître, nous dit qu'on le met au rang des rossignols à cause de la beauté de son chant : non seulement il chante ses amours au printemps, mais il relève alors sa longue et belle queue, et la ramène sur son dos d'une manière remarquable. Il a tout le dessus du corps d'un brun rougeâtre, compris la queue et les ailes, excepté que celles-ci sont marquées d'une tache jaune ; tout le dessous du corps est de cette dernière couleur, mais le dessous des pennes de la queue est doré. Ces pennes sont au nombre de douze, et régulièrement étagées.

XXX.

LE MERLE DE L'ILE DE BOURBON.

Turdus Borbonicus. Gmel.

La grosseur de ce petit oiseau est à peu près celle de l'alouette huppée : il a sept pouces trois quarts de

longueur totale, et onze un tiers de vol; son bec a dix à onze lignes, son pied autant, et ses ailes dans leur repos ne vont pas jusqu'à la moitié de la queue, qui a trois pouces et demi, et fait par conséquent elle seule presque la moitié de la longueur totale de l'oiseau.

Le sommet de la tête est recouvert d'une espèce de calotte noire; tout le reste du dessus du corps, les petites couvertures des ailes, le cou en entier, et la poitrine, sont du cendré olivâtre; le reste du dessous du corps est d'un olivâtre tirant au jaune, à l'exception du milieu du ventre, qui est blanchâtre. Les grandes couvertures des ailes sont brunes, avec quelque mélange de roux; les pennes des ailes mi-parties de ces deux mêmes couleurs, de manière que le brun est en dedans et par dessous, et le roux en dehors. Il faut cependant excepter les trois pennes du milieu, qui sont entièrement brunes : celles de la queue sont brunes aussi, et traversées vers leur extrémité par deux bandes de deux bruns différents et fort peu apparentes, étant sur un fond brun. Le bec et les pieds sont jaunâtres.

XXXI.

LE MERLE DOMINICAIN DES PHILIPPINES.

Turdus Dominicanus. Gmel.

La longueur des ailes est un des attributs les plus remarquables de cette nouvelle espèce : elles s'étendent dans leur repos presque jusqu'au bout de la queue.

Leur couleur, ainsi que celle du dessus du corps,

est un fond brun, sur lequel on voit quelques taches irrégulières d'acier poli, ou plutôt de violet changeant [1]. Ce fond brun prend un œil violet à l'origine de la queue, et un œil verdâtre à son extrémité; il s'éclaircit du côté du cou, et devient blanchâtre sur la tête et sur toute la partie inférieure du corps. Le bec et les pieds sont d'un brun clair.

Cet oiseau, n° 627, fig. 2, n'a guère que six pouces de longueur. C'est une nouvelle espèce dont on est redevable à M. Sonnerat.

XXXII.

LE MERLE VERT DE LA CAROLINE [2].

Muscicapa viridis. LATH.

Catesby, qui a observé cet oiseau dans son pays natal nous apprend qu'il n'est guère plus gros qu'une alouette, qu'il en a à peu près la figure, qu'il est fort sauvage, qu'il se cache très bien, qu'il fréquente les bords des grandes rivières à deux ou trois cents milles de la mer, qu'il vole les pieds étendus en arrière comme font ceux de nos oiseaux qui ont la queue très courte, et qu'il a un ramage éclatant. Il y a apparence qu'il se nourrit de la graine de *solanum* à fleur couleur de pourpre.

Ce merle a tout le dessus du corps d'un vert obscur, l'œil presque entouré de blanc, la mâchoire inférieure

1. Ces taches violettes, irrégulièrement semées sur le dessus du corps, ont fait soupçonner à M. Daubenton le jeune que cet individu avoit été tué sur la fin de la mue, et avant que les vraies couleurs du plumage eussent pris consistance.

1. En anglois, *yellow-brested chat;* en latin, *œnanthe Americana,* etc.

bordée finement de la même couleur, la queue brune, le dessus du corps jaune, excepté le bas-ventre, qui est blanchâtre ; le bec et les pieds noirs. Les pennes des ailes ne dépassent pas de beaucoup l'origine de la queue.

La longueur totale de l'oiseau est d'environ six pouces un quart, sa queue de trois, son pied de douze lignes, son bec de dix.

XXXIII.

LE TERAT-BOULAN,

OU LE MERLE DES INDES.

Turdus Orientalis. Gmel.

Ce qui caractérise cette espèce c'est un bec, un pied, et des doigts plus courts à proportion que dans les autres merles, et une queue étagée, mais autrement que de coutume : les six pennes du milieu sont d'égale longueur, et ce sont proprement les trois pennes latérales de chaque côté qui sont étagées. Ce merle, n° 273, fig. 2, a le dessus du corps, du cou, de la tête, et de la queue, noir, le croupion cendré, et les trois pennes latérales de chaque côté terminées de blanc. Cette même couleur blanche règne sur tout le dessus du corps et de la queue, sur le devant du cou, sur la gorge, et s'étend de part et d'autre jusqu'au dessus des yeux ; mais il y a de chaque côté un petit trait noir qui part de la base du bec, semble passer par dessous l'œil, et reparoît au delà. Les grandes pennes de l'aile sont noirâtres, bordées de blanc du côté intérieur jusqu'à la moitié de leur longueur ; les

pennes moyennes, ainsi que leurs grandes couvertures, sont aussi bordées de blanc, mais sur le côté extérieur dans toute sa longueur.

Cet oiseau est un peu plus gros que l'alouette; il a dix pouces et demi de vol, et ses ailes étant dans leur repos s'étendent un peu au delà du milieu de la queue : sa longueur, mesurée de la pointe du bec jusqu'au bout de la queue, est de six pouces et demi, et, jusqu'au bout des ongles, de cinq et demi; la queue en a deux et demi, le bec huit lignes et demie, le pied neuf, et le doigt du milieu sept.

XXXIV.

LE SAUI-JALA,

OU LE MERLE DORÉ DE MADAGASCAR.

Turdus nigerrimus. Gmel.

Cette espèce, qui appartient à l'ancien continent, ne s'écarte pas absolument de l'uniforme de nos merles; elle a le bec, les pieds, et les ongles noirâtres, une sorte de collier d'un beau velours noir qui passe sous la gorge et ne s'étend qu'un peu au delà des yeux; les pennes de la queue et des ailes, et les plumes du reste du corps, toujours noires, mais bordées de citron, comme elles sont bordées de gris dans le merle à plastron blanc, en sorte que le contour de chaque plume se dessine agréablement sur les plumes voisines qu'elle recouvre.

Cet oiseau, n° 539, fig. 2, est à peu près de la grosseur de l'alouette; il a neuf pouces et demi de vol, et la queue plus courte que nos merles relativement à la

longueur totale de l'oiseau, qui est de cinq pouces trois quarts, et relativement à la longueur de ses ailes, qui s'étendent presque aux deux tiers de la queue lorsqu'elles sont dans leur repos; le bec a dix lignes; la queue seize, le pied onze, et le doigt du milieu dix.

XXXV.

LE MERLE DE SURINAM.

Turdus Surinamus. Gmel.

Nous retrouvons dans ce merle d'Amérique le même fond de couleur qui règne dans le plumage de notre merle ordinaire : il est presque partout d'un noir brillant; mais ce noir est égayé par d'autres couleurs : sur le sommet de la tête, par une plaque d'un fauve jaunâtre; sur la poitrine, par deux marques de même couleur, mais d'une teinte plus claire; sur le croupion, par une tache de cette même teinte; sur les ailes, par une ligne blanche qui les borde depuis leur origine jusqu'au pli du poignet ou de la troisième articulation; et enfin sous les ailes, par le blanc qui règne sur toutes leurs couvertures inférieures, en sorte qu'en volant, cet oiseau montre autant de blanc que de noir : ajoutez à cela que les pieds sont bruns, que le bec n'est que noirâtre, ainsi que les pennes de l'aile, et que toutes ces pennes, excepté les deux premières et la dernière, sont d'un fauve jaunâtre à leur origine, mais du côté inférieur seulement.

Le merle de Surinam n'est pas plus gros qu'une alouette; sa longueur totale est de six pouces et demi,

son vol de neuf et demi, sa queue de trois à peu près, son bec de huit lignes, et son pied de sept à huit; enfin ses ailes dans leur repos vont au delà du milieu de la queue.

XXXVI.

LE PALMISTE.

Turdus palmarum. Gmel.

L'habitude qu'a cet oiseau, n° 539, fig. 1, de se tenir et de se nicher sur les palmiers, où sans doute il trouve la nourriture qui lui convient, lui a fait donner le nom de *palmiste*. Sa grosseur égale celle de l'alouette; sa longueur est de six pouces et demi, son vol de dix et un tiers, sa queue de deux et demi, et son bec de dix lignes.

Ce qui se fait remarquer d'abord dans son plumage, c'est une espèce de large calotte noire qui lui descend de part et d'autre plus bas que les oreilles, et qui, de chaque côté, a trois marques blanches, l'une près du front, une autre au dessus de l'œil, et la troisième au dessous : le cou est cendré par derrière dans tout ce qui n'est pas recouvert par cette calotte noire; il est blanc par devant, ainsi que la gorge : la poitrine est cendrée, et le reste du dessous du corps gris blanc; le dessus du corps, compris les petites couvertures des ailes et les douze pennes de la queue, est d'un beau vert olive : ce qui paroît des pennes des ailes est à peu près de la même couleur, et le reste est brun; ces pennes dans leur repos s'étendent un peu au delà du milieu de la queue : le bec et les pieds sont cendrés.

L'oiseau dont M. Brisson a fait une autre espèce de palmiste, ne diffère absolument du précédent que parce que sa calotte, au lieu d'être noire en entier, a une bande de cendré sur le sommet de la tête, et qu'il a un peu moins de blanc sous le corps; mais comme, à cela près, il a exactement les mêmes couleurs, que dans tout le reste il lui ressemble si parfaitement que la description de l'un peut convenir à l'autre sans y changer un mot, et qu'il vit dans le même pays, je ne puis m'empêcher de regarder ces deux individus comme appartenant à la même espèce, et je suis tenté de regarder le premier comme le mâle, et le second comme la femelle.

XXXVII.

LE MERLE VIOLET A VENTRE BLANC

DE JUIDA.

Turdus leucogaster. Gmel.

La dénomination de ce merle, n° 648, fig. 1, est une description presque complète de son plumage; il faut ajouter seulement qu'il a les grandes pennes des ailes noirâtres, le bec de même couleur, et les pieds cendrés. A l'égard de ses dimensions, il est un peu moins gros qu'une alouette; sa longueur est d'environ six pouces et demi, son vol de dix et demi, sa queue de seize lignes, son bec de huit, son pied de neuf; les ailes dans leur repos vont aux trois quarts de la queue.

XXXVIII.

LE MERLE ROUX DE CAYENNE.

Turdus rufifrons. Gmel.

Il a la partie antérieure et les côtés de la tête, la gorge, tout le devant du cou, et le ventre, roux; le sommet de la tête et tout le dessus du corps, compris les couvertures supérieures de la queue et les pennes des ailes, bruns; les couvertures supérieures des ailes, noires, bordées d'un jaune vif, qui tranche avec la couleur du fond, et termine chaque rang de ces couvertures par une ligne ondoyante : les couvertures inférieures de la queue sont blanches; la queue, le bec, et les pieds cendrés.

Cet oiseau, nº 644, fig. 1, est plus petit que l'alouette; il n'a que six pouces et demi de longueur totale. Je n'ai pu mesurer son vol; mais il ne doit pas être fort étendu, car les ailes dans leur repos ne vont pas au delà des couvertures de la queue. Le bec et le pied ont chacun onze ou douze lignes.

XXXIX.

LE PETIT MERLE BRUN A GORGE ROUSSE DE CAYENNE.

Avoir nommé ce petit oiseau, nº 644, fig. 2, c'est presque l'avoir décrit. J'ajoute, pour tout commentaire, que la couleur rousse de la gorge s'étend sur le cou et sur la poitrine, que le bec est d'un jaune verdâtre. Ce merle est à peu près de la grosseur du char-

donneret ; sa longueur totale n'est guère que de cinq pouces, le bec de sept ou huit lignes, le pied de huit ou neuf, et les ailes repliées vont au moins à la moitié de la longueur de la queue, laquelle n'est en tout que de dix-huit lignes.

XL.

LE MERLE OLIVE DE SAINT-DOMINGUE[1].

Turdus Hispaniolensis. GMEL.

Ce petit oiseau a le dessus du corps olivâtre, et le dessous d'un gris mêlé confusément de cette même couleur d'olive, les barbes intérieures des pennes de la queue, des pennes des ailes, et des grandes couvertures de celles-ci, sont brunes, bordées de blanc ou de blanchâtre : le bec et les pieds sont gris brun.

Cet oiseau n'est guère plus gros qu'une fauvette ; sa longueur totale est de six pouces, son vol de huit trois quarts, sa queue de deux, son bec de neuf lignes, son pied de même longueur ; ses ailes dans leur repos vont plus loin que la moitié de la queue ; et celle-ci est composée de douze pennes égales.

On doit regarder le *merle olive de Cayenne*, représenté dans les planches enluminées, n° 558, comme une variété de celui-ci, dont il ne diffère qu'en ce que le dessus du corps et d'un vert plus brun, et le dessous d'un gris plus clair ; les pieds sont aussi plus noirâtres.

Nota. Au moment où l'on finit d'imprimer cet article des merles, un illustre Anglois (M. le chevalier

1. Cet oiseau est représenté dans les planches enluminées, n° 273, fig. 1, sous le nom de *merle de Saint-Domingue.*

Bruce), a la bonté de me communiquer les figures peintes d'après nature de plusieurs oiseaux d'Afrique, parmi lesquels sont quatre nouvelles espèces de merles. Je ne perds pas un instant pour donner au public la description de ces espèces nouvelles, et j'y joins ce que M. le chevalier Bruce a bien voulu m'apprendre de leurs habitudes, en attendant que des affaires plus importantes permettent à ce célèbre voyageur de publier le corps immense de ses belles observations sur toutes les parties des sciences et des arts.

XLI.

LE MERLE OLIVATRE DE BARBARIE.

Turdus Tripolitanus. Latham.

M. le chevalier Bruce a vu en Barbarie un merle plus gros que la draine, qui avoit tout le dessus du corps d'un jaune olivâtre; les petites couvertures des ailes de la même couleur, avec une teinte de brun; les grandes couvertures et les pennes noires; les pennes de la queue noirâtres, terminées de jaune, et toutes de longueur égale; le dessus du corps d'un blanc sale, le bec brun rougeâtre, les pieds courts et plombés. Les ailes dans leur état de repos n'alloient qu'à la moitié de la queue. Ce merle a beaucoup de rapport avec la grive bassette de Barbarie dont il a été question ci-devant[1]; mais il n'a point, comme elle, de grivelure sur la poitrine: et d'ailleurs on peut s'assurer, en comparant les descriptions, qu'il

1. Page 255. J'aurois placé ce *merle olivâtre* à la suite de la *grive bassette*, si je l'eusse connu assez tôt.

en diffère assez pour que l'on doive regarder ces deux oiseaux comme appartenant à deux espèces distinctes.

XLII.

LE MOLOXITA,

OU LA RELIGIEUSE D'ABYSSINIE.

Turdus monacha. Gmel.

Non seulement cet oiseau a la figure et la grosseur du merle, mais il est, comme lui, un habitant des bois, et vit de baies et de fruits. Son instinct, ou peut-être son expérience, le porte à se tenir sur les arbres qui sont au bord des précipices, en sorte qu'il est difficile à tirer, et souvent plus difficile encore à trouver lorsqu'on l'a tué. Il est remarquable par un grand coqueluchon noir qui embrasse la tête et la gorge, et qui descend sur la poitrine en forme de pièce pointue. C'est sans doute à cause de ce coqueluchon qu'on lui a donné le nom de *religieuse.* Il a tout le dessus du corps d'un jaune plus ou moins brun; les couvertures des ailes et les pennes de la queue brunes bordées de jaune; les pennes des ailes d'un noirâtre plus ou moins foncé, bordé de gris clair ou de blanc; tout le dessous du corps et les jambes d'un jaune clair, les pieds cendrés, et le bec rougeâtre.

XLIII.

LE MERLE NOIR ET BLANC D'ABYSSINIE.

Turdus Æthiopicus. Gmel.

Le noir règne sur toute la partie supérieure, depuis et compris le bec jusqu'au bout de la queue, à l'ex-

ception néanmoins des ailes, sur lesquelles on aperçoit une bande transversale blanche qui tranche sur ce fond noir; le blanc règne sur la partie inférieure, et les pieds sont noirâtres. Cet oiseau est à peu près de la grosseur du mauvis, mais d'une forme un peu plus arrondie; il a la queue ronde et carrée par le bout, et les ailes si courtes, qu'elles ne s'étendent guère au delà de l'origine de la queue : il chante à peu près comme le coucou, ou plutôt comme ces horloges de bois qui imitent le chant du coucou.

Il se tient dans les bois les plus épais, où il seroit souvent difficile de le découvrir s'il n'étoit décelé par son chant : ce qui peut faire douter qu'en se cachant si soigneusement dans les feuillages, il ait intention de se dérober au chasseur; car, avec une pareille intention, il se garderoit bien d'élever la voix : l'instinct, qui est toujours conséquent, lui eût appris que souvent ce n'est point assez de se cacher dans l'obscurité pour vivre heureux, mais qu'il faut encore savoir garder le silence.

Cet oiseau vit de fruits et de baies, comme nos merles et nos grives.

XLIV.

LE MERLE BRUN D'ABYSSINIE.

Turdus Abyssinicus. GMEL.

Les anciens ont parlé d'un olivier d'Éthiopie qui ne porte jamais de fruit : le merle de cet article se nourrit en partie de la fleur de cette espèce d'olivier; et s'il s'en tenoit là, on pourroit dire qu'il est du très petit nombre qui ne vit pas aux dépens d'autrui : mais

il aime aussi les raisins, et, dans la saison, il en mange beaucoup. Ce merle est à peu près de la grosseur du mauvis : il a tout le dessus de la tête et du corps brun ; les couvertures des ailes de même couleur ; les pennes des ailes et de la queue d'un brun foncé, bordé d'un brun plus clair ; la gorge d'un brun clair ; tout le dessous du corps d'un jaune fauve, et les pieds noirs.

LE GRISIN DE CAYENNE.

Motacilla grisea. Gmel.

Le sommet de la tête est noirâtre, la gorge noire, et ce noir s'étend depuis les yeux jusqu'au bas de la poitrine : les yeux sont surmontés par des espèces de sourcils blancs qui tranchent avec ces couleurs rembrunies, et qui semblent tenir l'un à l'autre par une ligne blanche, laquelle borde la base du bec supérieur ; tout le dessus du corps est d'un gris cendré ; la queue est plus foncée et terminée de blanc ; ses couvertures inférieures sont de cette dernière couleur, ainsi que le bas-ventre ; les couvertures des ailes sont noirâtres, et leur contour est exactement dessiné par une bordure blanche ; les pennes des ailes sont bordées extérieurement de gris clair, et terminées de blanchâtre ; le bec est noir, et les pieds cendrés.

Cet oiseau, n° 643, fig. 1, le mâle, et fig. 2, la fe-

melle, n'est pas plus gros qu'une fauvette; sa longueur est d'environ quatre pouces et demi, son bec de sept lignes, ses pieds de même; et ses ailes dans leur repos vont à la moitié de la queue, qui est un peu étagée.

La femelle du grison a le dessus du corps plus cendré que le mâle; ce qui est noir dans celui-ci n'est en elle que noirâtre, et par cette raison, le bord des couvertures des ailes tranche moins avec le fond.

LE VERDIN DE LA COCHINCHINE.

Turdus Cochinchinensis. GMEL.

LE nom de cet oiseau, n° 643, fig. 3, indique assez la couleur principale dominante de son plumage, qui est le vert; ce vert est mêlé d'une teinte de bleu plus ou moins forte sur la queue, sur le bord extérieur des grandes pennes des ailes et sur les petites couvertures qui avoisinent le dos: la gorge est d'un noir de velours, à l'exception de deux petites taches bleues qui se trouvent de part et d'autre à la base du bec inférieur; le noir de la gorge s'étend derrière les coins de la bouche, et remonte sur le bec supérieur, où il occupe l'espace qui est entre sa base et l'œil, et par en bas il est environné d'une espèce de hausse-col jaune qui tombe sur la poitrine: le ventre est vert, le bec noir, et les pieds noirâtres. Cet oiseau est à peu près de la grosseur du chardonneret. Je n'ai pu mesurer

sa longueur totale, parce que les pennes de la queue n'avoient pas pris tout leur accroissement lorsque l'oiseau a été tué, et qu'on les voit encore engagées dans le tuyau : aussi ne dépassent-elles point l'extrémité des ailes repliées.

Le bec a environ dix lignes, et paroît formé sur le modèle de celui des merles; ses bords sont échancrés près de la pointe. Ce petit merle vient certainement de la Cochinchine, car il s'est trouvé dans la même caisse que l'animal porte-musc envoyé en droiture de ce pays.

L'AZURIN.

Turdus cyanurus. GMEL.

CET oiseau, n° 355, n'est certainement pas un merle ; il n'en a ni le port, ni la physionomie, ni les proportions : cependant, comme il en a quelque chose dans la forme du bec, des pieds, etc., on lui a donné le nom de *merle de la Guiane*, en attendant que des voyageurs zélés pour le progrès de l'histoire naturelle nous instruisent de son vrai nom, et surtout de ses mœurs. A en juger par le peu qu'on en sait, c'est-à-dire par l'extérieur, je le placerois entre les geais et les merles.

Trois larges bandes d'un beau noir velouté, séparées par deux bandes plus étroites d'un jaune orangé, occupent en entier le dessus et les côtés de la tête

et du cou; la gorge est d'un jaune pur, la poitrine est décorée d'une grande plaque bleue : tout le reste du dessous du corps, compris les couvertures inférieures de la queue, est rayé transversalement de ces deux dernières couleurs, et le bleu règne seul sur les pennes de la queue, qui sont étagées. Le dessus du corps, depuis la naissance du cou, et les couvertures des ailes les plus voisines, sont d'un brun rougeâtre; les couvertures les plus éloignées sont noires, ainsi que les pennes des ailes : mais quelques unes des premières ont de plus une tache blanche, d'où résulte une bande de cette couleur dentelée profondément, et qui court presque parallèlement au bord de l'aile repliée. Le bec et les pieds sont bruns.

Cet oiseau est un peu plus gros qu'un merle; sa longueur totale est de huit pouces et demi, sa queue de deux et demi, son bec de douze lignes, et ses pieds de dix-huit. Les ailes dans leur repos vont presque à la moitié de la queue.

LES BRÈVES.

Je n'ai pu m'empêcher de séparer ces oiseaux d'avec les merles, voyant les différences de conformation extérieure par lesquelles la nature elle-même les a distingués : en effet, les brèves ont la queue beaucoup plus courte que nos merles, le bec plus fort, et les pieds plus longs, sans parler des autres différences que celles-là supposent dans le port, dans les habitudes, peut-être même dans les mœurs.

Nous ne connoissons que quatre oiseaux de cette espèce : je dis de cette espèce, à la lettre et dans la rigueur du terme ; car ils se ressemblent tellement entre eux, et pour la forme totale, et pour les principales couleurs, et pour leur distribution, qu'on ne peut guère les regarder que comme représentant les variétés d'une seule et même espèce. Tous quatre ont le cou, la tête, et la queue, noirs, en tout ou en partie ; tous quatre ont le dessus du corps d'un vert plus ou moins foncé ; tous quatre ont les couvertures supérieures des ailes et de la queue peintes d'une belle couleur d'aigue-marine, et une tache blanche ou blanchâtre sur les grandes pennes de l'aile ; enfin, presque tous, excepté notre brève des Philippines, nº 89, ont du jaune sur la partie inférieure du corps.

I.

Cette brève des Philippines a la tête et le cou recouverts d'une sorte de coqueluchon totalement noir, la queue de même couleur ; le dessus du corps, compris les couvertures et les petites pennes des ailes les plus proches du dos, d'un vert foncé ; la poitrine et le haut du ventre d'un vert plus clair ; le bas-ventre et les couvertures de la queue couleur de rose ; les grandes pennes des ailes noires à leur origine et à leur extrémité, et marquées d'une tache blanche entre deux ; le bec brun jaunâtre, et les pieds orangés.

La longueur totale de l'oiseau n'est que de six pouces un quart, à cause de sa courte queue ; mais il a plus de huit pouces étant mesuré de la pointe du bec au bout des pieds, et il est à très peu près de la gros-

seur de notre merle. Ses ailes, qui forment, étant déployées, une envergure de douze pouces, s'étendent dans leur repos au delà de la queue, qui n'a que douze lignes; les pieds en ont dix-huit.

II.

La brève que M. Edwards a représentée pl. 324[1] sous le nom de *pie à courte queue des Indes orientales*, n'a pas la tête entièrement noire; elle a seulement trois bandes de cette couleur partant de la base du bec, l'une passant sur le sommet de la tête et derrière le cou, et chacune des deux autres passant sous l'œil et descendant sur les côtés du cou. Ces deux dernières bandes sont séparées de celle du milieu par une autre bande mi-partie, suivant sa longueur, de jaune et de blanc, le jaune avoisinant cette même bande du milieu, et le blanc avoisinant la bande noire latérale. De plus, cet oiseau a le dessous de la queue et le bas-ventre couleur de rose, comme le précédent, mais tout le reste du dessous du corps jaune, la gorge blanche, et la queue bordée de vert par le bout. Il venoit de l'île de Ceylan.

III.

Notre brève du Bengale, nº 258, a, comme la première, la tête et le cou enveloppés d'un coqueluchon noir, mais sur lequel se dessinent deux grands sourcils orangés; tout le dessous du corps est jaune,

1. Aux Indes, *ponnunky pitta* et *ponnanduky*; en anglois, *the Madrass jay*; en allemand, *caap wachtel*.



1 L'AZURIN. 2. LE JASEUR.

et ce qui est noir dans les grandes pennes de l'aile des deux oiseaux précédents est dans celui-ci d'un vert foncé, comme le dos. Cette brève est un peu plus grande que la première, et de la grosseur du merle ordinaire.

IV.

Notre brève de Madagascar[1] a encore le plumage de la tête différent de tout ce qu'on vient de voir : le sommet est d'un brun noirâtre, qui prend un peu de jaune par derrière et sur les côtés; tout est encadré par un demi-collier noir qui embrasse le cou par derrière à sa naissance, et par deux bandes de même couleur qui, s'élevant des extrémités de ce demi-collier, passent au dessous des yeux, et vont se terminer à la base du bec tant supérieur qu'inférieur; la queue est bordée par le bout d'un vert d'aigue-marine. Les ailes sont comme dans notre première brève; la gorge est mêlée de blanc et de jaune, et le dessous du corps est d'un jaune brun.

LE MAINATE

DES INDES ORIENTALES.

Gracula religiosa. L.

Il suffit de jeter un coup d'œil de comparaison sur cet oiseau étranger pour sentir qu'on doit le séparer

1. Elle est représentée dans les planches enluminées, n° 257, sous le nom de *merle des Moluques.*

du genre des merles, des grives, des étourneaux, et des choucas, avec lesquels il a été trop légèrement associé, pour le rapprocher du goulin des Philippines, et surtout du martin, lesquels sont du même pays, ont le bec de même, et des parties nues à la tête comme lui. Cet oiseau n'est guère plus gros qu'un merle ordinaire; son plumage est noir partout, mais d'un noir plus lustré sur la partie supérieure du corps, sur la gorge, les ailes, la queue, et dont les reflets jouent entre le vert et le violet. Ce que cet oiseau a de plus remarquable c'est une double crête jaune irrégulièrement découpée, qui prend naissance de chaque côté de la tête derrière l'œil : ces deux crêtes tombent en arrière en se rapprochant l'une de l'autre, et ne sont séparées sur l'occiput que par une bande de plumes longues et étroites qui part de la base du bec; les autres plumes du sommet de la tête sont comme une espèce de velours noir. Le bec, qui a dix-huit lignes de long, est jaune; mais il prend une teinte rougeâtre près de la base. Enfin les pieds sont d'un jaune orangé. Cet oiseau a la queue plus courte et les ailes plus longues que notre merle; celles-ci, qui, étant repliées, s'étendent à un demi-pouce près de l'extrémité de la queue, forment, étant déployées, une envergure de dix-huit à vingt pouces. La queue est composée de douze pennes; et parmi celles de l'aile c'est la première qui est la plus courte, et la troisième est la plus longue.

Tel étoit le mainate que nous avons fait représenter dans les planches enluminées, nº 268; mais il ne faut pas dissimuler que cette espèce est fort variable, non seulement dans ses couleurs, mais dans sa taille et

dans la forme même de cette double crête qui le caractérise, et qu'on peut compter presque autant de variétés qu'il y a eu de descriptions. Avant d'entrer dans le détail de ces variétés, je dois ajouter que le mainate a beaucoup de talent pour siffler, pour chanter, et pour parler, qu'il a même la prononciation plus franche que le perroquet nommé *l'oiseau parleur* par excellence, et qu'il se plaît à exercer son talent jusqu'à l'importunité.

Variétés du Mainate.

I.

Le *mainate* de M. Brisson diffère du nôtre en ce qu'il a sur le milieu des premières pennes de l'aile une tache blanche qui ne paroît pas dans notre figure enluminée, soit qu'elle n'existât point en effet dans le sujet qui a servi de modèle, soit qu'étant cachée sous les autres pennes, elle ait échappé au dessinateur. On peut remarquer que la côte de ces premières pennes est noire, même à l'endroit de la tache blanche qui les traverse.

II.

Le mainate de Bontius avoit le plumage bleu de plusieurs teintes, et par conséquent un peu différent du plumage du nôtre, qui est noir avec des reflets bleus, verts, violets, etc. Une autre différence très remarquable, c'est que ce fond bleu étoit semé de mouchetures semblables à celles de l'étourneau, quant à

leur forme et à leur distribution, mais non quant à la couleur; car Bontius ajoute qu'elles sont d'un gris cendré.

III.

Le petit mainate de M. Edwards avoit sur les ailes la tache blanche de celui de M. Brisson; mais ce qui le différencie d'une manière assez marquée, c'est que ses deux crêtes s'unissant derrière l'occiput, lui formoient une demi-couronne qui embrassoit le derrière de la tête d'un œil à l'autre. M. Edwards en a disséqué un qui se trouva femelle; il laisse à décider si, malgré la disproportion de la taille, on doit le regarder comme la femelle du suivant.

IV.

Le grand mainate de M. Edwards a la même conformation de crête que son petit mainate, dont il ne diffère que par la taille et par de très légères variétés de couleurs. Il est à peu près de la grosseur du geai, par conséquent double du précédent, et le jaune du bec et des pieds est franc, sans aucune teinte de rougeâtre. On ne dit pas que la crête de tous ces mainates soit sujette à changer de couleur selon les différentes saisons de l'année et selon les différents mouvements dont ils sont agités.

LE GOULIN[1].

Gracula calva. L.

Il y a au Cabinet du Roi deux individus de cette espèce : tous deux ont le dessus du corps d'un gris clair argenté, la queue et les ailes plus rembrunies, les yeux environnés d'une peau absolument nue, formant un ovale irrégulier couché sur son côté, et dont l'œil occupe le foyer intérieur ; enfin sur le sommet de la tête une ligne de plumes noirâtres qui court entre ces deux pièces de peau nue : mais l'un de ces oiseaux est beaucoup plus grand que l'autre. Le plus grand est à peu près de la grosseur de notre merle : il a le dessous du corps brun, varié de quelques taches blanches ; la peau nue qui environne les yeux, couleur de chair ; le bec, les pieds, et les ongles, noirs. Le plus petit a le dessous du corps d'un brun jaunâtre, les parties chauves de la tête jaunes, ainsi que les pieds, les ongles, et la moitié antérieure du

1. M. Brisson dit qu'il s'appelle *coulin* aux Philippines : comme il ne cite point d'autorités, j'ai cru devoir déférer à celle de Joseph George Camel, qui a donné ses observations sur les oiseaux des Philippines dans les *Transactions philosophiques*, nº 285. Il dit que le *goulin* est connu dans ces îles sous les noms d'*iting*, ou d'*illing*, et de *tabaduru* ; il ajoute que c'est une espèce de *palacaca*, et son *palacaca* est un *grand pic*. Il peut se tromper dans cette dernière assertion ; mais on ne peut guère douter que son *gulin* ou *goulin* ne soit le même oiseau dont il s'agit ici.

bec. M. Poivre nous apprend que cette peau nue, tantôt jaune, tantôt couleur de chair, qui environne les yeux, se peint d'un rouge décidé lorsque l'oiseau est en colère; ce qui doit encore avoir lieu, selon toute apparence, lorsqu'au printemps il est animé d'un sentiment aussi vif et plus doux. Je conserve à cet oiseau le nom de *goulin*, sous lequel il est connu aux Philippines, parce qu'il s'éloigne beaucoup de l'espèce du merle, non seulement par la nudité d'une partie de la tête, mais encore par la forme et la grosseur du bec.

M. Sonnerat a rapporté des Philippines un oiseau chauve qui a beaucoup de rapport avec celui représenté dans les planches enluminées, n° 200, mais qui en diffère par sa grandeur et par son plumage. Il a près d'un pied de longueur totale. Les deux pièces de peau nue qui environnent ses yeux sont couleur de chair, et séparées sur le sommet de la tête par une ligne de plumes noires qui court entre deux : toutes les autres plumes qui entourent cette peau nue sont pareillement d'un beau noir, ainsi que le dessous du corps, les ailes, et la queue. Le dessus du corps est gris : mais cette couleur est plus claire sur le croupion et le cou, plus foncée sur le dos et les flancs. Le bec est noirâtre, les ailes sont très courtes, et excédent à peine l'origine de la queue. Si les deux merles chauves qui sont au Cabinet du Roi appartiennent à la même espèce, il faut regarder le plus grand comme un jeune individu qui n'avoit pas encore pris son entier accroissement ni ses véritables couleurs, et le plus petit comme un individu encore plus jeune.

Ces oiseaux nichent ordinairement dans des trous

d'arbre, surtout de l'arbre qui porte les cocos : ils vivent de fruits et sont très voraces; ce qui a donné lieu à l'opinion vulgaire, qu'ils n'ont qu'un seul intestin, lequel s'étend en droite ligne de l'orifice de l'estomac jusqu'à l'anus, et par où la nourriture ne fait que passer.

LE MARTIN.

Paradisea tristis. Gmel.

Cet oiseau, n° 219, est un destructeur d'insectes, et d'autant plus grand destructeur qu'il est d'un appétit très glouton; il donne la chasse aux mouches, aux papillons, aux scarabées; il va, comme nos corneilles et nos pies, chercher dans le poil des chevaux, des bœufs et des cochons, la vermine qui les tourmente quelquefois jusqu'à leur causer la maigreur et la mort. Ces animaux, qui se trouvent soulagés, souffrent volontiers leurs libérateurs sur leur dos, et souvent au nombre de dix ou douze à la fois : mais il ne faut pas qu'ils aient le cuir entamé par quelque plaie; car les martins, qui s'accommodent de tout, becqueteroient la chair vive, et leur feroient beaucoup plus de mal que toute la vermine dont ils les débarrassent. Ce sont, à vrai dire, des oiseaux carnassiers, mais qui, sachant mesurer leurs forces, ne veulent qu'une proie facile, n'attaquent de front que des animaux petits et foibles. On a vu un de ces oiseaux, qui

étoit encore jeune, saisir un rat long de plus de deux pouces, non compris la queue, le battre sans relâche contre le plancher de sa cage, lui briser les os, et réduire tous ses membres à l'état de souplesse et de flexibilité qui convenoit à ses vues, puis le prendre par la tête et l'avaler presque en un instant; il en fut quitte pour une espèce d'indigestion qui ne dura qu'un quart d'heure, pendant lequel il eut les ailes traînantes et l'air souffrant : mais ce mauvais quart d'heure passé, il couroit par la maison avec sa gaieté ordinaire; et environ une heure après, ayant trouvé un autre rat, il l'avala comme le premier, avec aussi peu d'inconvénient.

Les sauterelles sont encore une des proies favorites du martin; il en détruit beaucoup, et par là il est devenu un oiseau précieux pour les pays affligés de ce fléau, et il a mérité que son histoire se liât à celle de l'homme. Il se trouve dans l'Inde et les Philippines, et probablement dans les contrées intermédiaires; mais il a été long-temps étranger à l'île de Bourbon. Il n'y a guère plus de vingt ans que M. Desforges-Boucher, gouverneur-général, et M. Poivre, intendant, voyant cette île désolée par les sauterelles [1], songèrent à faire sérieusement la guerre à ces insectes, et pour cela ils tirèrent des Indes quelques paires de martins, dans l'intention de les multiplier et de les opposer comme auxiliaires à leurs redoutables ennemis. Ce plan eut d'abord un commencement

1. Ces sauterelles avoient été apportées de Madagascar, et voici comment : on avoit fait venir de cette île des plants dans de la terre, et il s'étoit trouvé malheureusement dans cette terre des œufs de sauterelles.

de succès, et l'on s'en promettoit les plus grands avantages, lorsque, des colons ayant vu ces oiseaux fouiller avec avidité dans des terres nouvellement ensemencées, s'imaginèrent qu'ils en vouloient au grain; ils prirent aussitôt l'alarme, la répandirent dans toute l'île, et dénoncèrent le martin comme un animal nuisible : on lui fit son procès dans les formes; ses défenseurs soutinrent que s'il fouilloit la terre fraîchement remuée, c'étoit pour y chercher non le grain, mais les insectes ennemis du grain, en quoi il se rendoit le bienfaiteur des colons; malgré tout cela, il fut proscrit par le conseil, et, deux heures après l'arrêt qui les condamnoit, il n'en restoit pas une seule paire dans l'île, cette prompte exécution fut suivie d'un prompt repentir, les sauterelles, s'étant multipliées sans obstacle, causèrent de nouveaux dégâts, et le peuple, qui ne voit jamais que le présent, se mit à regretter les martins comme la seule digue qu'on pût opposer au fléau des sauterelles. M. de Morave se prêtant aux idées du peuple, fit venir ou apporta quatre de ces oiseaux, huit ans après leur proscription : ceux-ci furent reçus avec des transports de joie, on fit une affaire d'état de leur conservation et de leur multiplication : on les mit sous la protection des lois, et même sous une sauvegarde encore plus sacrée; les médecins, de leur côté, décidèrent que leur chair étoit une nourriture malsaine. Tant de moyens si puissants, si bien combinés, ne furent pas sans effet; les martins, depuis cette époque, se sont prodigieusement multipliés et ont entièrement détruit les sauterelles : mais de cette destruction même il est résulté un nouvel inconvénient; car ce fonds de sub-

sistance leur ayant manqué tout d'un coup, et le nombre des oiseaux augmentant toujours, ils ont été contraints de se jeter sur les fruits, principalement sur les mûres, les raisins, et les dattes: ils en sont venus même à déplanter les blés, le riz, le maïs, les fèves, et à pénétrer jusque dans les colombiers pour y tuer les jeunes pigeons et en faire leur proie; de sorte qu'après avoir délivré ces colonies des ravages des sauterelles, ils sont devenus eux-mêmes un fléau plus redoutable[1] et plus difficile à extirper, si ce n'est peut-être par la multiplication d'oiseaux de proie plus forts : mais ce remède auroit, à coup sûr, d'autres inconvénients. Le grand secret seroit d'entretenir un nombre suffisant de martins pour servir au besoin contre les insectes nuisibles, et de se rendre maître jusqu'à un certain point de leur multiplication; peut-être aussi qu'en étudiant l'histoire des sauterelles, leurs mœurs, leurs habitudes, etc., on trouveroit le moyen de s'en défaire sans avoir recours à ces auxiliaires de trop grande dépense.

Ces oiseaux ne sont pas fort peureux, et les coups de fusil les écartent à peine. Ils adoptent ordinairement certains arbres, ou même certaines allées d'arbres, souvent fort voisines des habitations, pour y passer la nuit; et ils y tombent le soir par nuées si prodigieuses, que les branches en sont entièrement couvertes, et qu'on n'en voit plus les feuilles. Lorsqu'ils sont ainsi rassemblés, ils commencent par ba-

1. Ils se rendent encore nuisibles en détruisant des insectes utiles, telle que la demoiselle, dont la larve, connue sous le nom de *petit lion*, fait une guerre continuelle aux pucerons cotonneux, qui causent tant de dommages aux cafiers.

biller tous à la fois et d'une manière très incommode pour les voisins. Ils ont cependant un ramage naturel fort agréable, très varié et très étendu. Le matin ils se dispersent dans les campagnes, tantôt par petits pelotons, tantôt par paires, suivant la saison.

Ils font deux pontes consécutives chaque année, la première vers le milieu du printemps; et ces pontes réussissent ordinairement fort bien, pourvu que la saison ne soit pas pluvieuse. Leurs nids sont de construction grossière, et ils ne prennent aucune précaution pour empêcher la pluie d'y pénétrer; ils les attachent dans les aisselles des feuilles du palmier-latanier ou d'autres arbres : ils les font quelquefois dans les greniers, c'est-à-dire toutes les fois qu'ils le peuvent. Les femelles pondent ordinairement quatre œufs à chaque couvée, et les couvent pendant le temps ordinaire. Ces oiseaux sont fort attachés à leurs petits : si l'on entreprend de les leur enlever, ils voltigent çà et là en faisant entendre une espèce de croassement qui est chez eux le cri de la colère, puis fondent sur leur ravisseur à coups de bec; et si leurs efforts sont inutiles, ils ne se rebutent point pour cela, mais ils suivent de l'œil leur géniture, et, si on la place sur une fenêtre ou dans quelque lieu ouvert qui donne un libre accès aux père et mère, ils se chargent l'un et l'autre de lui apporter à manger, sans que la vue de l'homme ni aucune inquiétude pour eux-mêmes, ou, si l'on veut, aucun intérêt personnel, puisse les détourner de cette intéressante fonction.

Les jeunes martins s'apprivoisent fort vite; ils apprennent facilement à parler : tenus dans une basse-

cour, ils contrefont d'eux-mêmes les cris de tous les animaux domestiques, poules, coqs, oies, petits chiens, moutons, etc.; et ils accompagnent leur babil de certains accents et de certains gestes qui sont remplis de gentillesse.

Ces oiseaux sont un peu plus gros que les merles : ils ont le bec et les pieds jaunes comme eux, mais plus longs, et la queue plus courte, la tête et le cou noirâtres; derrière l'œil une peau nue et rougeâtre, de forme triangulaire; le bas de la poitrine et tout le dessus du corps, compris les couvertures des ailes et de la queue, d'un brun marron; le ventre blanc; les douze pennes de la queue et les pennes moyennes des ailes brunes, les grandes noirâtres depuis leur extrémité jusqu'au milieu de leur longueur, et de là blanches jusqu'à leur origine, ce qui produit une tache oblongue de cette couleur près du bord de chaque aile lorsqu'elle est pliée : les ailes ainsi pliées s'étendent aux deux tiers de la queue.

On a peine à distinguer la femelle du mâle par aucun attribut extérieur[1].

1. Les principaux faits de l'histoire de cet oiseau sont dus à M. Sonnerat et à M. de La Nux, correspondants du Cabinet d'histoire naturelle.

LE JASEUR[1].

Ampelis Garrulus. L.

L'ATTRIBUT caractéristique qui distingue cet oiseau, n° 261, de tout autre, ce sont de petites appendices rouges qui terminent plusieurs des pennes moyennes de ses ailes. Ces appendices ne sont autre chose qu'un prolongement de la côte au delà des barbes, lequel prolongement s'aplatit en s'élargissant en forme de petite palette, et prend une couleur rouge. On compte quelquefois jusqu'à huit pennes de chaque côté, lesquelles ont de ces appendices. Quelques uns ont dit que les mâles en avoient sept, et les femelles cinq; d'autres, que les femelles n'en avoient point du tout. Pour moi, j'ai observé des individus qui en avoient

1. En allemand, *zinzerella, Boehmer, Boeihmle, Boehmische drostel, hauben drostel, pest-vogel, kriegevogel, wipstertz, seide-schwantz, schneelesche, schnee-vogel;* en italien, *beccofrisone, galletto del bosco, uccello del mondo nuovo;* en anglois, *Bohemian chatterer, Bohemian jay, kilecail.*

On trouve dans la liste qu'a donnée M. Brisson des synonymes du *jaseur,* le *xomotl* de Seba, bien différent du *xomotl* de Fernandès, qui, à la vérité, est huppé, mais qui a le dos et les ailes noires, et la poitrine brune; qui, de plus, est palmipède, et dont les Mexicains emploient les plumes pour en former ces singuliers tissus qui font partie de leur luxe sauvage. Or le *xomotl* de Seba est presque aussi différent du *jaseur de Bohème*, au moins quant aux couleurs du plumage, que du *xomotl* de Fernandès; car il a la tête rouge, du rouge sur le dos et la poitrine, du rouge sur la queue, du rouge sur les ailes, et le bec jaune.

sept à l'une des ailes et cinq à l'autre, quelques uns qui n'en avoient que trois, et d'autres qui n'en avoient pas une seule, et qui avoient encore d'autres différences de plumage ; enfin j'ai remarqué que ces appendices se partagent quelquefois longitudinalement en deux branches à peu près égales, au lieu de former de petites palettes d'une seule pièce comme à l'ordinaire.

C'est avec grande raison que M. Linnæus a séparé cet oiseau des grives et des merles, ayant très bien remarqué qu'indépendamment des petites appendices rouges qui le distinguent, il étoit modelé sur des proportions différentes, qu'il avoit le bec plus court, plus crochu, armé d'une double dent ou échancrure, qui se trouve près de sa pointe dans la pièce inférieure comme dans la supérieure, etc.[1]. Mais il est difficile de comprendre comment il a pu l'associer avec les pies-grièches, en avouant qu'il se nourrit de baies, et qu'il n'est point oiseau carnassier. A la vérité, il a plusieurs traits de conformité avec les pies-grièches et les écorcheurs, soit dans la distribution des couleurs, principalement de celles de la tête, soit dans la forme du bec, etc. ; mais la différence de l'instinct, qui est la plus réelle, n'en est que mieux prouvée, puisque, avec tant de rapports extérieurs et de moyens semblables, le jaseur se nourrit et se conduit si différemment.

Ce n'est pas chose aisée de déterminer le climat

1. Le docteur Lister prétend avoir observé, dans un de ces oiseaux, que les bords du bec supérieur n'étoient point échancrés près de la pointe : ce qui ne pourroit être regardé que comme une singularité individuelle très rare. Mais cette observation, vraie ou fausse, a cor-

propre de cet oiseau : on se tromperoit fort si, d'après les noms de *geai de Bohème*, de *jaseur de Bohème*, d'*oiseau de Bohème*, que Gesner, M. Brisson, et plusieurs autres, lui ont donnés, on se persuadoit que la Bohème fût son pays natal, ou même son principal domicile; il ne fait qu'y passer, comme dans beaucoup d'autres contrées [1]. En Autriche, on croit que c'est un oiseau de Bohème et de Styrie, parce qu'on le voit en effet venir de ces côtés là; mais en Bohème on seroit tout aussi fondé à le regarder comme un oiseau de la Saxe, et en Saxe comme un oiseau du Danemarck ou des autres pays que baigne la mer Baltique. Les commerçants anglois assurèrent au docteur Lister, il y a près de cent ans, que les jaseurs étoient fort communs dans la Prusse. Rzaczynski nous apprend qu'ils passent dans la grande et petite Pologne et dans la Lithuanie. On a mandé de Dresde à M. de Réaumur, qu'ils nichoient dans les environs de Pétersbourg. M. Linnæus a avancé, apparemment sur de bons mémoires, qu'ils passent l'été et par conséquent font leur ponte dans les pays qui sont au delà de la Suède; mais ses correspondants ne lui ont appris aucun détail sur cette ponte et ses circonstances. Enfin M. de Strahlenberg a dit à Frisch qu'il en avoit trouvé en Tartarie dans des trous de rocher; c'est sans doute dans ces trous qu'ils font leurs nids. Au reste, quel que soit le domicile de choix des jaseurs, je veux dire celui où, rencontrant une température convenable,

rigé le docteur Lister d'une erreur où il étoit tombé d'abord, en associant, comme a fait M. Linnæus, le jaseur aux pies-grièches.

1. Frisch assure, d'après les habitants du pays, que les jaseurs ne nichent point dans la Bohème, et qu'ils viennent de plus loin.

une nourriture abondante et facile, et toutes les commodités relatives à leur façon de vivre, ils jouissent de l'existence, et se sentent pressés de la transmettre à une nouvelle génération. toujours est-il vrai qu'ils ne sont rien moins que sédentaires, et qu'ils font des excursions dans toute l'Europe. Ils se montrent quelquefois au nord de l'Angleterre, en France, en Italie, et sans doute en Espagne : mais, sur ce dernier article, nous en sommes réduits aux simples conjectures; car il faut avouer que l'histoire naturelle de ce beau royaume, si riche, si voisin de nous, habité par une nation si renommée à tant d'autres égards, ne nous est guère plus connue que celle de la Californie et du Japon [1].

Les migrations des jaseurs sont assez régulières dans chaque pays, quant à la saison; mais s'ils voyagent tous les ans, comme Aldrovande l'avoit ouï dire, il s'en faut bien qu'ils tiennent constamment la même route. Le jeune prince Adam d'Aversperg, chambellan de leurs majestés impériales, l'un des seigneurs de Bohême qui a les plus belles chasses, et qui en fait le plus noble usage, puisqu'il les fait contribuer aux progrès de l'histoire naturelle, nous apprend, dans un mémoire adressé à M. de Buffon [2], que cet oiseau passe tous les trois ou quatre ans [3] des montagnes de Bohême et de Styrie dans l'Autriche au commencement de l'automne, qu'il s'en retourne sur la

1. Il paroît que Gesner n'avoit point vu le jaseur, et il dit qu'il est rare presque partout : d'où l'on peut conclure qu'il est rare, au moins en Suisse.

2. Ce prince a accompagné son Mémoire d'un jaseur empaillé, qu'il conservoit dans sa collection, et dont il a fait présent au Cabinet du Roi.

3. D'autres disent tous les cinq ans, d'autres tous les sept ans.

fin de cette saison, et que, même en Bohème, on n'en voit pas un seul pendant l'hiver : cependant on dit qu'en Silésie c'est en hiver qu'il se trouve de ces oiseaux sur les montagnes. Ceux qui se sont égarés en France et en Angleterre y ont paru dans le fort de l'hiver, et toujours en petit nombre [1]; ce qui donneroit lieu de croire que ce n'étoit en effet que des égarés qui avoient été séparés du gros de la troupe par quelque accident, et qui étoient ou trop fatigués pour rejoindre leur camarades, ou trop jeunes pour retrouver leur chemin. On pourroit encore inférer de ces faits, que la France et l'Angleterre, de même que la Suisse, ne sont jamais sur la route que suivent les colonnes principales : mais on n'en peut pas dire autant de l'Italie; car on a vu plusieurs fois ces oiseaux y arriver en très grand nombre, notamment en l'année 1571, au mois de décembre; il n'étoit pas rare d'y en voir des volées de cent et plus, et on en prenoit souvent jusqu'à quarante à la fois. La même chose avoit eu lieu au mois de février 1530 [2], dans le temps que Charles-Quint se faisoit couronner à Bologne; car, dans les pays où ces oiseaux ne se montrent que de

1. Les deux dont parle le docteur Lister furent tués près d'York, sur la fin de janvier; les quatre dont parle Salerne furent trouvés dans un colombier de la Beauce, au fort de l'hiver. On avoit dit à Gesner que cet oiseau ne paroissoit que rarement, et presque toujours en temps d'hiver (page 520); mais, dans le langage ordinaire, le mot *hiver* peut bien signifier la fin de l'automne, qui est souvent la saison des frimas.

2. Comme l'Italie est un pays plus chaud que l'Allemagne, ils peuvent s'y trouver encore plus tard, et je ne doute pas que dans des pays plus septentrionaux ils ne restassent une grande partie de l'hiver dans les années où cette saison ne seroit pas rigoureuse.

loin en loin, leurs apparitions font époque dans l'histoire politique, et d'autant plus que, lorsqu'elles sont très nombreuses, elles passent, on ne sait trop pourquoi, dans l'esprit des peuples pour annoncer la peste, la guerre, ou d'autres malheurs : cependant il faut excepter de ces malheurs au moins les tremblements de terre; car, dans l'apparition de 1551, on remarqua que les jaseurs, qui se répandirent dans le Modénois, le Plaisantin, et presque dans toutes les parties de l'Italie[1], évitèrent constamment d'entrer dans le Ferrarois, comme s'ils eussent pressenti le tremblement de terre qui s'y fit peu de temps après, et qui mit en fuite les oiseaux même du pays.

On ne sait pas précisément quelle est la cause qui les détermine à quitter ainsi leur résidence ordinaire pour voyager au loin; ce ne sont pas les grands froids, puisqu'ils se mettent en marche dès le commencement de l'automne, comme nous l'avons vu, et que d'ailleurs ils ne voyagent que tous les trois ou quatre ans, ou même que tous les six ou sept ans, et quelquefois en si grand nombre, que le soleil en est obscurci : seroit-ce une excessive multiplication qui produiroit ces migrations prodigieuses, ces sortes de débordements, comme il arrive dans l'espèce des sauterelles, dans celle de ces rats du nord appelés *lemings*, et comme il est arrivé même à l'espèce humaine dans les temps où elle étoit moins civilisée, par conséquent plus forte, plus indépendante de l'équi-

1. Voyez *Aldrovandi ornithologia*, tome I, page 800. Il est vrai que cet auteur ne parle, à l'endroit cité, que du Plaisantin et du Modénois; mais il avoit dit plus haut qu'on lui avoit envoyé des jaseurs, sous différents noms, de presque tous les cantons d'Italie (page 796).

libre qui s'établit à la longue entre toutes les puissances de la nature? ou bien les jaseurs seroient-ils chassés de temps en temps de leurs demeures par des disettes locales, qui les forcent d'aller chercher ailleurs une nourriture qu'ils ne trouvent point chez eux? On prétend que, lorsqu'ils s'en retournent, ils vont fort loin dans les pays septentrionaux, et cela est confirmé par le témoignage de M. le comte de Strahlenberg, qui, comme nous l'avons dit plus haut, en a vu dans la Tartarie.

La nourriture qui plaît le plus à cet oiseau, lorsqu'il se trouve dans un pays de vignes, ce sont les raisins; d'où Aldrovande a pris occasion de lui donner le nom d'*ampelis*, qu'on peut rendre en françois par celui de *vinette*. Après les raisins, il préfère, dit-on, les baies de troëne, ensuite celles de rosier sauvage, de genièvre, de laurier, les pignons, les amandes, les pommes, les sorbes, les groseilles sauvages, les figues, et en général tous les fruits fondants et qui abondent en suc. Celui qu'Aldrovande a nourri pendant près de trois mois ne mangeoit des baies de lierre et de la chair crue qu'à toute extrémité, et il n'a jamais touché aux grains; il buvoit souvent, et à huit ou dix reprises à chaque fois. On donnoit à celui qu'on a tâché d'élever dans la ménagerie de Vienne de la mie de pain blanc, des carottes hachées, du chènevis concassé, et des grains de genièvre, pour lequel il montroit un appétit de préférence; mais, malgré tous les soins qu'on a pris pour le conserver, il n'a vécu que cinq ou six jours. Ce n'est pas que le jaseur soit difficile à apprivoiser, et qu'il ne se façonne en peu de temps à l'esclavage; mais un oiseau accoutumé à la

liberté, et par conséquent à pourvoir lui-même à tous ses besoins, trouvera toujours mieux ce qui lui convient en pleine campagne que dans la volière la mieux administrée. M. de Réaumur a observé que les jaseurs aiment la propreté, et que ceux qu'on tient dans les volières font constamment leurs ordures dans un même endroit.

Ces oiseaux sont d'un caractère tout-à-fait social; ils vont ordinairement par grandes troupes, et quelquefois ils forment des volées innombrables : mais, outre ce goût général qu'ils ont pour la société, ils paroissent capables entre eux d'un attachement de choix, et d'un sentiment particulier de bienveillance, indépendant même de l'attrait réciproque des sexes; car non seulement le mâle et la femelle se caressent mutuellement et se donnent tour à tour à manger, mais on a observé les mêmes marques de bonne intelligence et d'amitié de mâle à mâle comme de femelle à femelle. Cette disposition à aimer, qui est une qualité si agréable pour les autres, est souvent sujette à de grands inconvénients pour celui qui en est doué; elle suppose toujours en lui plus de douceur que d'activité, plus de confiance que de discernement, plus de simplicité que de prudence, plus de sensibilité que d'énergie, et le précipite dans les piéges que des êtres moins aimants, et plus dominés par l'intérêt personnel, multiplient sous ses pas : aussi ces oiseaux passent-ils pour être des plus stupides, et ils sont de ceux que l'on prend en plus grand nombre. On les prend ordinairement avec les grives, qui passent en même temps, et leur chair est à peu près de même goût[1];

1. Gesner nous dit que c'est un gibier délicat, qu'on sert sur les

ce qui est assez naturel, vu qu'ils vivent à peu près des mêmes choses. J'ajoute qu'on en tue beaucoup à la fois, parce qu'ils se posent fort près les uns des autres.

Ils ont coutume de faire entendre leur cri lorsqu'ils partent; ce cri est *zi, zi, ri :* selon Frisch et tous ceux qui les ont vus vivants, c'est plutôt un gazouillement qu'un chant; et le nom de *jaseurs* qui leur a été donné indique assez que, dans les lieux où on les a nommés ainsi, on ne leur connoissoit ni le talent de chanter, ni celui de parler, qu'ont les merles; car jaser n'est ni chanter ni parler. M. de Réaumur va même jusqu'à leur disputer le titre de *jaseurs*. Néanmoins le prince d'Aversperg dit que leur chant est très agréable. Cela se peut concilier : il est très possible que le jaseur ait un chant agréable dans le temps de l'amour, qu'il le fasse entendre dans les pays où il perpétue son espèce; que partout ailleurs il ne fasse que gazouiller et que jaser, lors même qu'il est en liberté; enfin que, dans les cages étroites, il ne dise rien du tout.

Son plumage est agréable dans l'état de repos : mais, pour en avoir une idée complète, il faut le voir lorsque l'oiseau déploie ses ailes, épanouit sa queue, et relève sa huppe, en un mot lorsqu'il étale toutes ses beautés; c'est-à-dire qu'il faut le voir voler, mais le voir d'un peu près. Ses yeux, qui sont d'un beau rouge, brillent d'un éclat singulier au milieu de la bande

meilleures tables, et dont le foie est fort estimé. Le prince d'Aversperg assure que la chair du jaseur est d'un goût préférable à celle de la grive et du merle; et d'autre côté, Schwenckfeld avance que c'est un manger médiocre et peu sain : tout cela dépend beaucoup de la qualité des choses dont l'oiseau s'est nourri.

noire sur laquelle ils sont placés ; ce noir s'étend sous la gorge et tout autour du bec : la couleur vineuse plus ou moins foncée de la tête, du cou, du dos, et de la poitrine, et la couleur cendrée du croupion, sont entourées d'un cadre émaillé de blanc, de jaune, et de rouge, formé par les différentes taches des ailes et de la queue ; celle-ci est cendrée à son origine, noirâtre dans sa partie moyenne, et jaune à son extrémité : les pennes des ailes sont noirâtres, les troisième et quatrième marquées de blanc vers la pointe, les cinq suivantes marquées de jaune, toutes les moyennes de blanc, et la plupart de celles-ci terminées par ces lames plates de couleur rouge dont j'ai parlé au commencement de cet article. Le bec et les pieds sont noirs, et plus courts à proportion que dans le merle. La longueur totale de l'oiseau est, selon M. Brisson, de sept pouces un quart, sa queue de deux pouces un quart, son bec de neuf lignes, ainsi que son pied, et son vol de treize pouces. Pour moi, j'en ai observé un qui avoit toutes les dimensions plus fortes ; peut-être que cette différence de grandeur n'indique qu'une variété d'âge ou de sexe, ou peut-être une simple variété individuelle.

J'ignore quelle est la livrée des jeunes, mais Aldrovande nous apprend que le bord de la queue est d'un jaune moins vif dans les femelles, et qu'elles ont sur les pennes moyennes des ailes des marques blanchâtres, et non pas jaunes, comme elles sont dans les mâles. Il ajoute une chose difficile à croire quoiqu'il l'atteste d'après sa propre observation, c'est que dans les femelles la queue est composée de douze pennes, au lieu que, selon lui, elle n'en a que dix dans les

mâles. Il est plus aisé, plus naturel de croire que le mâle ou les mâles observés par Aldrovande avoient perdu deux de ces pennes.

Variété du Jaseur.

On a dû remarquer, en comparant les dimensions relatives du jaseur, qu'il avoit beaucoup plus de vol à proportion que notre merle et nos grives. De plus, Aldrovande a observé qu'il avoit le *sternum* conformé de la manière la plus avantageuse pour fendre l'air et seconder l'action des ailes : on ne doit donc pas être surpris s'il entreprend quelquefois de si longs voyages dans notre Europe ; et, comme d'ailleurs il passe l'été dans les pays septentrionaux, on doit naturellement s'attendre à le retrouver en Amérique : aussi l'y a-t-on trouvé en effet. Il en étoit venu plusieurs du Canada à M. de Réaumur, où on lui a donné le nom de *récollet*[1], à cause de quelque similitude observée entre sa huppe et le froc d'un moine. Du Canada il a pu facilement se répandre, et il s'est répandu du côté du Sud. Catesby l'a décrit parmi les oiseaux de la Caroline ; Fernandès l'a vu dans le Mexique aux environs de Tezcuco[2], et j'en ai observé un qui avoit été envoyé de Cayenne. Cet oiseau ne pèse qu'une once, selon Catesby : il a une huppe pyramidale lorsqu'elle est relevée, le bec noir et à large ouverture ; les yeux placés sur une bande de même couleur, séparée du

1. En allemand, *grauer seiden schwantz.*

2. Il dit qu'il se plaît dans les montagnes, qu'il vit de petites graines, que son chant n'a rien de remarquable, et que sa chair est un manger médiocre.

fond par deux traits blancs; l'extrémité de la queue bordée d'un jaune éclatant; le dessus de la tête, la gorge, le cou, et le dos, d'une couleur de noisette vineuse plus ou moins foncée; les couvertures et les pennes des ailes, le bas du dos, le croupion, et une grande partie de la queue, de différentes teintes de cendré; la poitrine blanchâtre, ainsi que les couvertures inférieures de la queue; le ventre et les flancs d'un jaune pâle. Il paroît, d'après cette description et d'après les mesures prises, que ce jaseur américain est un peu plus petit que celui d'Europe, qu'il a les ailes moins émaillées, et d'une couleur un peu plus rembrunie; enfin, que ces mêmes ailes ne s'étendent pas aussi loin par rapport à la queue : mais c'est évidemment le même oiseau que notre jaseur, et il a, comme lui, sept ou huit des pennes moyennes de l'aile terminées par ces petites appendices rouges qui caractérisent cette espèce. M. Brooke, chirurgien dans le Maryland, a assuré à M. Edwards que les femelles étoient privées de ces appendices, et qu'elles n'avoient pas les couleurs du plumage aussi brillantes que les mâles. Le jaseur de Cayenne que j'ai observé n'avoit pas en effet ces mêmes appendices, et j'ai aussi remarqué quelques légères différences dans son plumage, dont les couleurs étoient un peu moins vives, comme c'est l'ordinaire dans les femelles.

LE GROS-BEC[1].

Loxia coccothraustes. L.

Le gros bec [2] est un oiseau qui appartient à notre climat tempéré, depuis l'Espagne et l'Italie, jusqu'en Suède. L'espèce, quoique assez sédentaire, n'est pas nombreuse. On voit toute l'année cet oiseau dans quelques unes de nos provinces de France, où il ne disparoît que pour très peu de temps pendant les hivers les plus rudes[3]; l'été, il habite ordinairement les bois, quelquefois les vergers, et vient autour des hameaux et des fermes en hiver. C'est un animal silencieux, dont on entend très rarement la voix, et qui n'a ni chant ni même aucun ramage décidé[4]. Il sem-

1. Le *gros-bec,* ainsi nommé parce que son bec est plus gros que son corps ne paroît le comporter. On l'appelle aussi *pinson à gros bec,* et *mangeur de noyaux.*

2. N° 99, le mâle; n° 100, la femelle.

3. On auroit peine à concilier cette observation, dont je crois être sûr, avec ce que disent les auteurs de la *Zoologie britannique,* qu'on le voit rarement en Angleterre, et qu'il n'y paroît jamais qu'en hiver, à moins de supposer que, comme il y a peu de bois en Angleterre, il y a aussi très peu de ces oiseaux qui ne se plaisent que dans les bois, et que, comme ils n'approchent des lieux habités que pendant l'hiver, les observateurs n'en auront vu que dans cette saison.

4. M. Salerne dit que cet oiseau ne chante pas d'une manière désagréable; et un peu plus bas il ajoute que Belon a eu raison de dire qu'on le garde rarement en cage, parce qu'il ne dit mot, ou qu'il chante mal. Il faut écrire avec bien peu de soin pour dire ainsi deux

ble qu'il n'ait pas l'organe de l'ouïe aussi parfait que les autres oiseaux, et qu'il n'ait guère plus d'oreille que de voix ; car il ne vient point à l'appeau, et quoique habitant des bois, on n'en prend pas à la pipée. Gesner, et la plupart des naturalistes après lui, ont dit que la chair de cet oiseau est bonne à manger ; j'en ai voulu goûter, et je ne l'ai trouvée ni savoureuse ni succulente.

J'ai remarqué qu'en Bourgogne il y a moins de ces oiseaux en hiver qu'en été, et qu'il en arrive un assez grand nombre vers le 10 d'avril : ils volent par petites troupes, et vont en arrivant se percher dans des taillis. Ils nichent sur les arbres, et établissent ordinairement leur nid[1] à dix ou douze pieds de hauteur, à l'insertion des grosses branches contre le tronc ; ils le composent, comme les tourterelles, avec des bûchettes de bois sec, et quelques petites racines pour les entrelacer. Ils pondent communément cinq œufs

choses contradictoires dans la même page. Ce que je puis dire moi-même, c'est que je n'ai jamais entendu chanter ou siffler aucun de ces oiseaux, que j'ai gardés long-temps dans des volières, et que les gens les plus accoutumés à fréquenter les bois m'ont assuré n'avoir que rarement entendu leur voix. Le mâle l'a néanmoins plus forte et plus fréquente que la femelle, qui ne rend qu'un son unique, un peu traîné et enroué, qu'elle répète de temps en temps.

1. Nid de gros-bec trouvé, le 24 avril 1774, sur un prunier, à dix ou douze pieds de hauteur, dans une bifurcation de branche, de forme ronde hémisphérique ; composé en dehors de petites racines et d'un peu de lichen, en dedans de petites racines plus menues et plus fines ; contenant quatre œufs de forme ovoïde un peu pointue : grand diamètre, neuf à dix lignes ; petit diamètre, six lignes : taches d'un brun olivâtre, et des traits irréguliers noirâtres peu marqués sur un fond vert-clair bleuâtre. (*Note communiquée par M. Gueneau de Montbeillard.*)

bleuâtres tachetés de brun. On peut croire qu'ils ne produisent qu'une fois l'année, puisque l'espèce en est si peu nombreuse. Ils nourrissent leurs petits d'insectes, de chrysalides, etc. ; et lorsque l'on veut les dénicher, ils les défendent courageusement et mordent bien serré. Leur bec épais et fort leur sert à briser les noyaux et autres corps durs; et quoiqu'ils soient granivores, ils mangent aussi beaucoup d'insectes. J'en ai nourri long-temps dans des volières : ils refusent la viande, mais mangent de tout le reste assez volontiers. Il faut les tenir dans une cage particulière ; car, sans paroître hargneux et sans mot dire, ils tuent les oiseaux (plus foibles qu'eux) avec lesquels ils se trouvent enfermés; ils les attaquent, non en les frappant de la pointe du bec, mais en pinçant la peau et emportant la pièce. En liberté, ils vivent de toutes sortes de grains, de noyaux ou plutôt d'amandes de fruits. Les loriots mangent la chair des cerises, et les gros-becs cassent les noyaux et en mangent l'amande. Ils vivent aussi de graines de sapin, de pin, de hêtre, etc.

Cet oiseau solitaire et sauvage, silencieux, dur d'oreille, et moins fécond que la plupart des autres oiseaux, a toutes ses qualités plus concentrées en lui-même, et n'est sujet à aucune des variétés qui, presque toutes, proviennent de la surabondance de la nature. Le mâle et la femelle sont de la même grosseur et se ressemblent assez [1]. Il n'y a dans notre

1. Quelqu'un qui n'auroit pas comparé ces oiseaux en nature, et qui s'en rapporteroit à la description de M. Brisson, croiroit qu'il y a de grandes différences entre la femelle et le mâle, d'autant que cet auteur dit positivement que « la femelle diffère du mâle par ses cou-

climat aucune race différente, aucune variété de l'espèce; mais il y a beaucoup d'espèces étrangères qui paroissent en approcher plus ou moins, et dont nous allons faire l'énumération dans l'article suivant.

LE BEC-CROISÉ[1].

Loxia curvirostra. L.

L'espèce du bec-croisé est très voisine de celle du gros-bec; ce sont des oiseaux de même grandeur, de

» leurs, qui, outre qu'elles ne sont pas si vives, sont différentes en » quelques endroits; » et il ajoute à cela une page et demie d'écriture pour l'énumération de ces prétendues différences, mais, dans le vrai et en peu de mots, toutes ces différences se réduisent, comme il le dit lui-même, à un peu moins de vivacité dans les couleurs de la femelle, et en ce qu'elle a du gris blanc, au lieu de noir, depuis l'œil jusqu'à la base du bec. Au reste, il y a peu d'oiseaux dans lesquels la différence des sexes en produise moins que dans celui-ci. — La première penne de l'aile n'est pas la plus longue de toutes, et elle a une tache blanche sur son côté intérieur, comme la seconde et les suivantes, où M. Brisson l'a vue sans parler de la première penne. Cet oiseau a le vol un peu plus étendu que ne le dit M. Brisson; le bec supérieur cendré, mais d'une teinte plus claire près de la base; le bec inférieur cendré sur les bords qui se resserrent, en sorte qu'ils s'emboîtent dans le bec supérieur; le dessous de couleur de chair, avec une teinte cendrée. La langue est charnue, petite, et pointue; le gésier très musculeux, précédé d'une poche contenant en été des grains de chènevis concassés, des chenilles vertes presque entières, de très petites pierres, etc. Dans un sujet que j'ai disséqué dernièrement, le tube intestinal, du pharynx au jabot, avoit trois pouces et demi de longueur; du gésier à l'anus, environ un pied. Il n'y avoit point de *cœcum* ni de vésicule de fiel. (*Observations communiquées par M. Gueneau de Montbeillard, le* 22 *avril* 1774.)

1. Le *bec-croisé,* ainsi nommé parce que les deux mandibules du bec

même figure, ayant tous deux le même naturel, les mêmes appétits[1], et ne différant l'un de l'autre que par une espèce de difformité qui se trouve dans le bec; et cette difformité du bec-croisé, qui seule distingue cet oiseau du gros-bec, le sépare aussi de tous les autres oiseaux, car il est l'unique qui ait ce caractère ou plutôt ce défaut, et la preuve que c'est plutôt un défaut, une erreur de nature, qu'un de ses traits constants, c'est que le type en est ici variable, tandis que partout ailleurs il est fixe, et que toutes les productions suivent une loi déterminée dans leur développement et une régle invariable dans leur position, au lieu que le bec de cet oiseau se trouve croisé tantôt à gauche et tantôt à droite dans différents individus; et comme nous ne devons supposer à la nature que des vues fixes et des projets certains, invariables dans leur exécution, j'aime mieux attribuer cette différence de position à l'usage que cet oiseau fait de son bec, qui seroit toujours croisé du même côté, si de certains individus ne se donnoient pas l'habitude de prendre leur nourriture à gauche au lieu de la prendre à droite, comme, dans l'espèce humaine, on voit des personnes se servir de la main gauche de préférence à la droite. L'ambiguité de posi-

de cet oiseau se croisent à leur extrémité. Gesner lui a donné le nom grec et latin, *loxia (ab obliquitate mandibularum)*. On l'appelle en Allemagne, *reutz-schnabel, creutz-vogel;* par quelques uns, *krinis, grünitz* (oiseau verdâtre); en Angleterre, *cross-bill,* ou *cross-beak, sheldapple.*

1. L'espèce du bec-croisé a paru à M. Frisch si voisine de celle du gros-bec, qu'il dit expressément qu'on les pourroit apparier ensemble pour en tirer des mulets; mais comme tous deux ne chantent pas, ou chantent mal, ils ne méritent pas qu'on prenne cette peine.

tion dans le bec de cet oiseau est encore accompagnée d'un autre défaut qui ne peut que lui être très incommode; c'est un excès d'accroissement dans chaque mandibule du bec : les deux pointes ne pouvant se rencontrer, l'oiseau ne peut ni becqueter, ni prendre de petits grains, ni saisir sa nourriture autrement que de côté : et c'est par cette raison que s'il a commencé à la prendre à droite, le bec se trouve croisé à gauche, *et vice versâ.*

Mais comme il n'existe rien qui n'ait des rapports et ne puisse par conséquent avoir quelque usage, et que tout être sentant tire parti même de ses défauts, ce bec difforme, crochu en haut et en bas, courbé par ses extrémités en deux sens oppposés, paroît fait exprès pour détacher et enlever les écailles des pommes de pin et tirer la graine qui se trouve placée sous chaque écaille; c'est de ces graines que cet oiseau fait sa principale nourriture : il place le crochet inférieur de son bec au dessous de l'écaille pour la soulever, et il la sépare avec le crochet supérieur; on lui verra exécuter cette manœuvre en suspendant dans sa cage une pomme de pin mûre. Ce bec crochu est encore utile à l'oiseau pour grimper; on le voit s'en servir avec adresse lorsqu'il est en cage pour monter jusqu'au haut des juchoirs : il monte aussi tout autour de la cage à peu près comme le perroquet; ce qui, joint à la beauté de ses couleurs, l'a fait appeler par quelques uns *le perroquet d'Allemagne.*

Le bec-croisé, n° 218, n'habite que les climats froids, ou les montagnes dans les pays tempérés. On le trouve en Suède, en Pologne, en Allemagne, en

Suisse, dans nos Alpes, et dans nos Pyrénées. Il est absolument sédentaire dans les contrées qu'il habite, et y demeure toute l'année; néanmoins ils arrivent quelquefois comme par hasard et en grandes troupes dans d'autres pays. Ils ont paru, en 1756 et 1757, dans le voisinage de Londres, en grande quantité. Ils ne viennent point régulièrement et constamment à des saisons marquées, mais plutôt accidentellement par des causes inconnues; on est souvent plusieurs années sans en voir. Le casse-noix et quelques autres oiseaux sont sujets à ces mêmes migrations irrégulières, et qui n'arrivent qu'une fois en vingt ou trente ans. La seule cause qu'on puisse s'imaginer, c'est quelque intempérie dans le climat qu'habitent ces oiseaux, qui, dans de certaines années, auroient détruit ou fait avorter les fruits et les graines dont ils se nourrissent, ou bien quelque orage, quelque ouragan subit qui les aura tous chassés du même côté; car ils arrivent en si grand nombre, et en même temps si fatigués, si battus, qu'ils n'ont plus de souci de leur conservation, et qu'on les prend, pour ainsi dire, à la main, sans qu'ils fuient.

Il est à présumer que l'espèce du bec-croisé, qui habite les climats froids de préférence, se trouve dans le nord du nouveau continent comme dans celui de l'ancien; cependant aucun voyageur en Amérique n'en fait mention: mais ce qui me porte à croire qu'on doit l'y trouver, c'est que, indépendamment de la présomption générale toujours avérée, confirmée par le fait, que tous les animaux qui ne craignent pas le froid ont passé d'un continent à l'autre et sont communs à tous deux, le bec-croisé se trouve en Groen-

land, d'où il a été apporté à M. Edwards par des pêcheurs de baleines; et ce naturaliste, plus versé que personne dans la connoissance des oiseaux, remarque avec raison que les oiseaux, tant aquatiques que terrestres, qui fréquentent les hautes latitudes du Nord, se répandent indifféremment dans les parties moins septentrionales de l'Amérique et de l'Europe.

Le bec-croisé est l'un des oiseaux dont les couleurs sont les plus sujettes à varier : à peine trouve-t-on dans un grand nombre deux individus semblables; car non seulement les couleurs varient par les teintes, mais encore par leur position et dans le même individu, pour ainsi dire, dans toutes les saisons et dans tous les âges. M. Edwards, qui a vu un très grand nombre de ces oiseaux, et qui a cherché les extrêmes de ces variations, peint le mâle d'un rouge couleur de rose, et la femelle d'un vert jaunâtre; mais, dans l'un et dans l'autre, le bec, les yeux, les jambes, les pieds sont absolument de la même forme et des mêmes couleurs. Gesner dit avoir nourri un de ces oiseaux qui étoit noirâtre au mois de septembre, et qui prit du rouge dès le mois d'octobre : il ajoute que les parties où le rouge commence à paroître sont le dessous du cou, la poitrine, et le ventre; qu'ensuite le rouge devient jaune; que c'est surtout pendant l'hiver que les couleurs changent, et qu'on prétend qu'en différents temps elles tirent sur le rouge, sur le jaune, sur le vert, et sur le gris cendré. Il ne faut donc pas faire une espèce ou une variété particulière, comme l'ont fait nos nomenclateurs modernes, d'un *bec-croisé verdâtre* trouvé dans les Pyrénées, puisqu'il se trouve également ailleurs, et que, dans certaines

saisons, il y en a partout de cette couleur. Selon Frisch, qui connoissoit parfaitement ces oiseaux, qui sont communs en Allemagne, la couleur du mâle adulte est rougeâtre ou d'un vert mêlé de rouge : mais ils perdent ce rouge, comme les linottes, lorsqu'on les tient en cage, et ne conservent que le vert, qui est la couleur la plus fixe, tant dans les jeunes que dans les vieux; c'est par cette raison qu'on l'appelle en quelques endroits de l'Allemagne *krinis* ou *grünitz*, comme qui diroit *oiseau verdâtre*. Ainsi les deux extrêmes de couleur n'ont pas été bien saisis par M. Edwards ; il n'est pas à présumer, comme ces figures coloriées l'indiquent, que le mâle soit rouge et la femelle verte, et tout porte à croire que, dans la même saison et au même âge, la femelle ne diffère du mâle qu'en ce qu'elle a les couleurs plus foibles.

Cet oiseau, qui a tant de rapports au gros-bec, lui ressemble encore par son peu de génie : il est plus bête que les autres oiseaux, on l'approche aisément, on le tire sans qu'il fuie, on le prend quelquefois à la main, et comme il est aussi peu agile que peu défiant, il est la victime de tous les oiseaux de proie. Il est muet pendant l'été, et sa voix, qui est fort peu de chose, ne se fait entendre qu'en hiver. Il n'a nulle impatience dans la captivité ; il vit long-temps en cage : on le nourrit avec du chènevis écrasé ; mais cette nourriture contribue à lui faire perdre plus promptement son rouge. Au reste, on prétend qu'en été sa chair est assez bonne à manger.

Ces oiseaux ne se plaisent que dans les forêts noires de pins et de sapins ; ils semblent craindre le beau jour, et ils n'obéissent point à la douce influence des

saisons : ce n'est pas au printemps, mais au fort de l'hiver, que commencent leurs amours ; ils font leurs nids dès le mois de janvier, et leurs petits sont déjà grands lorsque les autres oiseaux ne commencent qu'à pondre. Ils établissent le nid sous les grosses branches des pins, et l'y attachent avec la résine de ces arbres ; ils l'enduisent de cette matière, en sorte que l'humidité de la neige ou des pluies ne peut guère y pénétrer. Les jeunes ont, comme les autres oiseaux, le bec ou plutôt les coins de l'ouverture du bec jaunes, et ils le tiennent toujours ouvert tant qu'ils sont dans l'âge de recevoir la becquée. On ne dit pas combien ils font d'œufs ; mais on peut présumer par leur grandeur, leur taille, et leurs autres rapports avec les gros-becs, qu'ils en pondent quatre ou cinq, et qu'ils ne produisent qu'une seule fois dans l'année.

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT AU GROS-BEC.

I.

LE GROS-BEC DE COROMANDEL.

Loxia Capensis. Lath.

L'oiseau des Indes orientales représenté dans les planches enluminées sous le nom de *gros-bec de Co-*

romandel, n° 101, fig. 1, et auquel nous conservons cette dénomination, parce qu'il nous paroît être de la même espèce que le gros-bec d'Europe, ayant la même forme, la même grosseur, le même bec, la même longueur de queue, et n'en différant que par les couleurs, qui même sont en général distribuées dans le même ordre, en sorte que cette différence de couleur peut être attribuée à l'influence du climat; et comme elle est la seule qu'il y ait entre cet oiseau de Coromandel et le gros-bec d'Europe, on peut, avec grande vraisemblance, ne le regarder que comme une seule et même espèce, dans laquelle se trouve cette belle variété dont aucun naturaliste n'a fait mention.

II.

LE GROS-BEC BLEU D'AMÉRIQUE.

Loxia cærulea. Lath.

L'oiseau d'Amérique représenté dans les planches enluminées, n° 154, sous la dénomination de *gros-bec bleu d'Amérique*, et auquel nous ne donnerons pas un nom particulier, parce que nous ne sommes pas sûrs que ce soit une espèce particulière et différente de celle d'Europe; car cet oiseau d'Amérique est de la même grosseur et de la même taille que notre gros-bec : il n'en diffère que par la couleur du bec qu'il a plus rouge, et du plumage qu'il a plus bleu; et s'il n'avoit pas la queue plus longue, on ne pourroit pas douter qu'il ne fût une simple variété produite par la différence du climat. Aucun natura-

liste n'a fait mention de cette variété ou espèce nouvelle, qu'il ne faut pas confondre avec l'oiseau de la Caroline auque Catesby a donné le nom de *gros-bec bleu.*

III.

LE DUR-BEC.

Loxia enucleator. L.

L'oiseau du Canada représenté dans les planches enluminées, n° 135, fig. 1, sous la dénomination de *gros-bec de Canada*, et auquel nous avons donné le nom de *dur-bec*, parce qu'il paroît avoir le bec plus dur, plus court, et plus fort à proportion, que les autres gros-becs. Il lui falloit nécessairement un nom particulier, parce que l'espèce est certainement différente, non seulement de celle du gros-bec d'Europe, mais encore de toutes celles des gros-becs d'Amérique ou des autres climats. C'est un bel oiseau rouge, de la grosseur de notre gros-bec, avec une plus longue queue, et qu'il sera toujours aisé de distinguer de tous les autres oiseaux par la seule inspection de sa figure coloriée ; la femelle a seulement un peu de rougeâtre sur la tête et le croupion, et une légère teinte couleur de rose sur la partie inférieure du corps. Salerne dit qu'au Canada on appelle cet oiseau *bouvreuil.* Ce nom n'a pas mal été appliqué ; car il a peut-être plus d'affinité avec les bouvreuils qu'avec les gros-becs. Les habitants de cette partie de l'Amérique pourroient nous en instruire par une observation bien simple ; c'est de remarquer si cet oiseau



Pauquet. sculp.

1. LE JASEUR _ 2. LE GROS BEC _ 3. LE BEC CROISÉ

siffle comme le bouvreuil presque continuellement, ou s'il est presque muet comme le gros-bec.

IV.

LE CARDINAL HUPPÉ.

Loxia Cardinalis. L.

L'oiseau des climats tempérés de l'Amérique, représenté dans les planches enluminées, n° 37, sous la dénomination de *gros-bec de Virginie*, appelé aussi *cardinal huppé*, et auquel nous conserverons ce dernier nom, parce qu'il exprime en même temps deux caractères, savoir, la couleur et la huppe. Cette espèce approche assez de la précédente, c'est-à-dire de celle du dur-bec; il est de la même grosseur et en grande partie de la même couleur : il a le bec aussi fort, la queue de la même longueur, et il est à peu près du même climat. On pourroit donc, s'il n'avoit pas une huppe, le regarder comme une variété dans cette belle espèce. Le mâle a les couleurs beaucoup plus vives que la femelle, dont le plumage n'est pas rouge, mais seulement d'un brun rougeâtre; son bec est aussi d'un rouge bien plus pâle, mais tous deux ont la huppe. Ils peuvent la remuer à volonté, et la remuent très souvent. Je placerois volontiers cet oiseau avec les bouvreuils ou avec les pinsons, plutôt qu'avec les gros-becs, parce qu'ils chantent très bien, au lieu que les gros-becs ne chantent pas. M. Salerne dit que le ramage du cardinal huppé est délicieux, que son chant ressemble à celui du rossignol, qu'on lui

apprend aussi à siffler comme aux serins de Canarie, et il ajoute que cet oiseau, qu'il a observé vivant, est hardi, fort et vigoureux, qu'on le nourrissoit de graines et surtout de millet, et qu'il s'apprivoise aisément.

Les quatre oiseaux étrangers que nous venons d'indiquer sont tous de la même grosseur à peu près que le gros-bec d'Europe : mais il y a plusieurs autres espèces moyennes et plus petites, que nous allons donner par ordre de grandeur et de climat, et qui, quoique toutes différentes entre elles, ne peuvent être mieux comparées qu'avec les gros-becs, et sont plutôt du genre de ces oiseaux que d'aucun autre genre auquel on voudroit les rapporter ; on leur a même donné les noms de *moyens gros-becs*, *petits gros-becs*, parce qu'en effet leur bec est proportionnellement de la même forme et de la même grandeur que celui des gros-becs d'Europe.

V.

LE ROSE-GORGE.

Loxia Ludoviciana. Gmel.

La première de ces espèces de moyenne grandeur est celle qui est représentée dans les planches enluminées, n° 153, fig. 2, sous la dénomination de *gros-bec de la Louisiane*, auquel nous donnons le nom de *rose-gorge*, parce qu'il est très remarquable par ce caractère, ayant la gorge d'un beau rouge-rose, et parce qu'il diffère assez de toutes les autres espèces du même genre pour qu'il doive être distingué par un nom particulier. M. Brisson a indiqué le premier cet oiseau,

et en a donné une assez bonne figure; mais il ne dit rien de ses habitudes naturelles. Nos habitants de la Louisiane pourroient nous en instruire.

VI.

LE GRIVELIN.

Loxia Brasiliana. L.

La seconde espèce de ces moyens gros-becs est l'oiseau représenté dans les planches enluminées, n° 309, fig. 1, sous la dénomination de *gros-bec du Brésil*, auquel nous avons donné le nom de *grivelin*, parce qu'il a tout le dessus du corps tacheté comme le sont les grives. C'est un oiseau très joli, et qui, ne ressemblant à aucun autre, mérite un nom particulier. Il paroît avoir beaucoup de rapport avec l'oiseau indiqué par Marcgrave, et qui s'appelle au Brésil *guira-tirica*. Cependant, comme la courte description qu'en donne cet auteur ne convient pas parfaitement à notre grivelin, nous ne pouvons pas prononcer sur l'identité de ces deux espèces.

Au reste, ces espèces de moyenne grandeur, et les plus petites encore, desquelles nous allons faire mention, approchent beaucoup plus du moineau que du gros-bec, tant par la grandeur que par la forme du corps; mais nous avons cru devoir les laisser avec les gros-becs, parce que leur bec est, comme celui de ces oiseaux, beaucoup plus large à la base que n'est celui des moineaux.

VII.

LE ROUGE-NOIR.

Loxia Grix. Lath.

La troisième espèce de ces gros-becs de moyenne grandeur est l'oiseau représenté dans les planches enluminées, n° 309, fig. 2, sous le nom de *gros-bec de Cayenne*, et auquel nous donnons le nom de *rouge-noir*, parce qu'il a tout le corps rouge, et la poitrine et le ventre noirs. Cet oiseau, qui nous est venu de Cayenne, n'a été indiqué par aucun naturaliste ; mais, comme nous ne l'avons pas eu vivant, nous ne pouvons rien dire de ses habitudes naturelles : nos habitants de la Guiane pourront nous en instruire.

VIII.

LE FLAVERT.

Loxia Canadensis. L.

La quatrième espèce de ces moyens gros-becs étrangers est l'oiseau représenté dans les planches enluminées, n° 152, fig. 2, sous la dénomination de *gros-bec de Cayenne*, auquel nous avons donné le nom de *flavert*, parce qu'il est jaune et vert : il diffère donc du précédent presque autant qu'il est possible par les couleurs ; cependant, comme il est de la même grosseur, de la même forme, tant de corps que de bec, et qu'il est aussi du même climat, on doit le regarder comme étant d'une espèce très voisine du rouge-noir, si même ce n'est pas une simple variété

d'âge ou de sexe dans cette même espèce. M. Brisson a le premier indiqué cet oiseau.

IX.

LA QUEUE EN ÉVENTAIL.

Loxia flabellifera. LATH.

La cinquième espèce de ces gros-becs étrangers, de moyenne grosseur, est l'oiseau représenté dans les planches enluminées, n° 380, sous cette dénomination de *queue en éventail de Virginie* : il nous est venu de cette partie de l'Amérique, et n'a été indiqué par aucun auteur avant nous. La figure supérieure dans la planche n° 380 représente probablement le mâle, et la figure inférieure représente la femelle, parce qu'elle a les couleurs moins fortes. Nous avons vu ces deux oiseaux vivants; mais n'ayant pu les conserver nous ne sommes pas sûrs que ce soient en effet le mâle et la femelle, et ce pourroit être une variété de l'âge. Au reste, ces oiseaux sont si remarquables par la forme de leur queue épanouie horizontalement, que ce caractère seul suffit pour ne les pas confondre avec les autres du même genre.

X.

LE PADDA, OU L'OISEAU DE RIZ.

Loxia oryzivora. L.

La sixième espèce de ces moyens gros-becs étrangers est l'oiseau de la Chine décrit et dessiné par M. Edwards, et qu'il nous indique sous ce nom de

padda ou *oiseau de riz*, parce que l'on appelle en chinois *padda* le riz qui est encore en gousse, et que c'est de ces gousses de riz qu'il se nourrit. Cet auteur a donné la figure de deux de ces oiseaux; et il suppose, avec toute apparence de raison, que celle de sa planche 41 représente le mâle, et celle de la planche 42 la femelle. Nous avons eu un mâle de cette espèce, qui est représenté dans les planches enluminées, n° 152, fig. 1. C'est un très bel oiseau : car, indépendamment de l'agrément des couleurs, son plumage est si parfaitement arrangé, qu'une plume ne passe pas l'autre, et qu'elles paroissent duvetées, ou plutôt couvertes partout d'une espèce de fleur comme on voit sur les prunes; ce qui leur donne un reflet très agréable. M. Edwards ajoute peu de chose à la description de cet oiseau, quoiqu'il l'ait vu vivant : il dit seulement qu'il détruit beaucoup les plantations de riz; que les voyageurs qui font le voyage des Indes orientales l'appellent *moineau de Java* ou *moineau indien;* que cela paroîtroit indiquer qu'il se trouve aussi bien dans les Indes qu'à la Chine; mais qu'il croit plutôt que, dans le commerce qui se fait par les Européens entre la Chine et Java, on a apporté souvent ces beaux oiseaux, et que c'est de là qu'on les a nommés *moineaux de Java, moineaux indiens;* et enfin que ce qui prouve qu'ils sont naturels aux pays de la Chine, c'est qu'on en trouve la figure sur les papiers peints et sur les étoffes chinoises.

Les espèces dont nous allons parler sont encore plus petites que les précédentes, et par conséquent diffèrent si fort de notre gros-bec par la grosseur, qu'on auroit tort de les rapporter à ce genre, si la

forme du bec, la figure du corps, et même l'ordre et la position des couleurs n'indiquoient pas que ces oiseaux, sans être précisément des gros-becs, appartiennent néanmoins plus à ce genre qu'à aucun autre.

XI.

LE TOUCNAM-COURVI.

Loxia Philippina. L.

La première de ces petites espèces de gros-becs étrangers est le toucnam-courvi des Philippines, dont M. Brisson a donné la description avec la figure du mâle, sous le nom de *gros-bec des Philippines*, et dont nous avons fait représenter le mâle dans les planches enluminées, n° 135, fig. 2, sous cette dénomination, mais auquel nous conservons ici le nom qu'il porte dans son pays, parce qu'il est d'une espèce différente de toutes les autres. La femelle est de la même grosseur que le mâle, mais les couleurs ne sont pas les mêmes; elle a la tête brune, ainsi que le dessus du cou, tandis que le mâle l'a jaune, etc. M. Brisson donne aussi la description et la figure du nid de ces oiseaux.

XII.

L'ORCHEF.

Loxia Bengalensis. L.

Le second de ces petits gros-becs étrangers est l'oiseau des Indes orientales, représenté dans les planches enluminées, n° 393, fig. 2, sous la dénomination

de *gros-bec des Indes*, et auquel nous donnons ici le nom d'*orchef*, parce qu'il a le dessus de la tête d'un beau jaune, et qu'étant d'une espèce différente de toutes les autres il lui faut un nom particulier. Cette espèce est nouvelle, et n'a été représentée par aucun auteur avant nous.

XIII.

LE GROS-BEC NONNETTE.

Loxia collaria. L.

La troisième de ces petites espèces est l'oiseau représenté dans les planches enluminées, n° 393, fig. 3, sous la dénomination de *gros-bec*, appelé *la nonnette*, et auquel nous avons donné ce nom, parce qu'il a une sorte de béguin noir sur la tête. C'est encore une espèce nouvelle, mais sur laquelle nous ne pouvons rien dire de plus, n'ayant pas même connoissance des pays où on la trouve. Cet oiseau nous a été vendu par un marchand oiseleur qui n'a pu nous en informer.

XIV.

LE GRISALBIN.

Loxia grisea. L.

La quatrième espèce de ces petits gros-becs étrangers, aussi nouvelle et aussi peu connue que les deux précédentes, est l'oiseau représenté dans les planches enluminées, n° 393, fig. 1, sous la dénomination de *gros-bec de Virginie*, auquel nous donnons ici le nom de *grisalbin*, parce qu'il a le cou blanc, aussi

bien qu'une partie de la tête, et tout le reste du corps gris; et comme l'espèce diffère de toutes les autres, elle doit avoir un nom particulier.

XV.

LE QUADRICOLOR.

Loxia quadricolor. L.

Le cinquième de ces petits gros-becs étrangers est l'oiseau donné par Albin sous le nom de *moineau de la Chine*, et ensuite par M. Brisson sous celui de *gros-bec de Java*, représenté dans les planches enluminées, n° 101, fig. 2, sous cette dénomination, *gros-bec de Java*, et auquel nous donnons ici le nom de *quadricolor*, qui suffira pour le distinguer de tous les autres, et qui lui convient très bien, parce que c'est un bel oiseau, peint de quatre couleurs vives également éclatantes; ayant la tête et le cou bleus, le dos, les ailes, et le bout de la queue verts, une large bande rouge en forme de sangle sous le ventre et sur le milieu de la queue, et enfin le reste de la poitrine et du ventre d'un brun clair ou couleur de noisette. Nous ne savons rien de ses habitudes naturelles.

XVI.

LE JACOBIN ET LE DOMINO.

Loxia Malacca. L. et *Loxia Molucca.* L.

La sixième espèce de ces petits gros-becs étrangers est l'oiseau connu des curieux sous le nom de *jacobin*, et auquel nous conserverons ce nom distinctif

et assez bien appliqué ; nous l'avons fait représenter dans les planches enluminées, nº 139, fig. 3, sous la dénomination de *gros-bec de Java*, dit *le jacobin*, et nous croyons que celui de la même planche enluminée, fig. 1, et qu'on nous a donné sous le nom de *gros-bec des Moluques*, est de la même espèce et probablement la femelle du premier. Nous avons vu ces oiseaux vivants, et on les nourrit comme les serins. M. Edwards en a donné la description et la figure sous le nom de *gowri*, pl. XL ; et, par la signification de ce mot, il présume que l'oiseau est des Indes, et non pas de la Chine[1]. Nous eussions adopté ce nom *gowri* qu'il porte dans son pays natal, si celui de *jacobin* n'eût pas déjà prévalu par l'usage. On voit dans la même planche enluminée, nº 139, fig. 2, et dans la planche, nº 153, fig. 1, la représentation de deux autres oiseaux que les curieux appellent *dominos*, et qu'ils distinguent des jacobins : ils en diffèrent en ce qu'ils sont plus petits ; mais on doit les considérer comme variétés dans la même espèce. Les mâles sont probablement ceux qui ont le ventre tacheté, et les femelles l'ont d'un gris blanc uniforme. On peut voir la description de ces oiseaux dans l'ouvrage de M. Brisson, depuis la page 239 jusqu'à la page 244 ; mais il n'y a pas un mot de leurs habitudes naturelles.

1. On l'appelle *oiseau coury*, parce que son prix ordinaire ne passe pas un coury, c'est-à-dire la valeur d'une de ces petites coquilles qui servent comme monnoie dans les Indes ; or cette monnoie n'a point cours à la Chine.

XVII.

LE BAGLAFECHT.

C'est un oiseau d'Abyssinie, qui a beaucoup de rapport avec le toucnam-courvi; seulement il en diffère par quelques nuances, ou par quelque distribution de couleurs. La tache noire qui est des deux côtés de la tête s'élève dans le baglafecht jusqu'au dessus des yeux : la marbrure jaune et brune de la partie supérieure du corps est moins marquée, et les grandes couvertures des ailes, ainsi que les pennes de ces mêmes ailes et celles de la queue, sont d'un brun verdâtre bordé de jaune. Cet oiseau a l'iris jaunâtre, et ses ailes dans leur état de repos vont à peu près au milieu de la queue.

Le baglafecht se rapproche encore du toucnam-courvi par les précautions industrieuses qu'il prend pour garantir ses œufs de la pluie et de tout autre danger; mais il donne à son nid une forme différente : il le roule en spirale à peu près comme un nautile; il le suspend, comme le toucnam-courvi, à l'extrémité d'une petite branche, presque toujours au dessus d'une eau dormante, et son ouverture est constamment tournée du côté de l'est, c'est-à-dire du côté opposé à la pluie. De cette manière, le nid est non seulement fortifié avec intelligence contre l'humidité, mais il est encore défendu contre les différentes espèces d'animaux qui cherchent les œufs du baglafecht pour s'en nourrir.

XVIII.

LE GROS-BEC D'ABYSSINIE.

Loxia Abyssinica. Gmel.

Je rapporte encore au gros-bec cet oiseau d'Abyssinie, qui lui ressemble par le trait caractéristique, je veux dire par la grosseur de son bec, comme aussi par la grosseur totale de son corps. Il a l'iris rouge, le bec noir, ainsi que le dessus et les côtés de la tête, la gorge, et la poitrine ; le reste du dessous du corps, les jambes, et la partie supérieure du corps, d'un jaune clair, mais qui prend une teinte de brun à l'endroit où il s'approche du noir de la partie antérieure, comme si, dans ces endroits, ces deux couleurs se fondoient en une seule; les plumes scapulaires sont noirâtres ; les couvertures des ailes brunes, bordées de gris ; les pennes des ailes et de la queue brunes, bordées de jaune, et les pieds d'un gris rougeâtre.

Ce que l'histoire du gros-bec d'Abyssinie offre de plus singulier, c'est la construction de son nid, et l'espèce de prévoyance qu'elle suppose dans cet oiseau, et qui lui est commune avec le toucnam-courvi et le baglafecht. La forme de ce nid est à peu près pyramidale, et l'oiseau a l'attention de le suspendre toujours au dessus de l'eau à l'extrémité d'une petite branche ; l'ouverture est sur l'une des faces de la pyramide, ordinairement tournée à l'est. La cavité de cette pyramide est séparée en deux par une cloison ; ce qui forme, pour ainsi dire, deux chambres : la première, où est l'entrée du nid, est une espèce de

vestibule où l'oiseau s'introduit d'abord; ensuite il grimpe le long de la cloison intermédiaire; puis il redescend jusqu'au fond de la seconde chambre, où sont les œufs. Par l'artifice assez compliqué de cette construction, les œufs sont à couvert de la pluie, de quelque côté que souffle le vent, et il faut remarquer qu'en Abyssinie la saison des pluies dure six mois; car c'est une observation générale, que les inconvénients exaltent l'industrie, à moins qu'étant excessifs ils ne la rendent inutile et ne l'étouffent entièrement. Ici il y avoit à se garantir non seulement de la pluie, mais des singes, des écureuils, des serpents, etc. L'oiseau semble avoir prévu tous ces dangers, et, par des précautions raisonnées, les avoir écartées de sa géniture. Cette espèce est nouvelle, et nous devons tout ce que nous en avons dit à M. le chevalier Bruce.

XIX.

LE GUIFSO BALITO[1].

Loxia tridactyla. Gmel.

Il n'est point d'espèce européenne avec laquelle cet oiseau étranger ait plus de rapports que celle de nos gros-becs : comme eux, il fuit les lieux habités et vit retiré dans les bois solitaires; comme eux, il est aussi peu sensible aux plaisirs de l'amour, puisqu'il ne connoît pas le plaisir de chanter; comme eux enfin, il ne se fait guère entendre que par les coups de bec réitérés dont il perce les noyaux pour en tirer l'a-

1. Le nom entier de cet oiseau, tel qu'il se trouve sur les figures de M. le chevalier Bruce, est *guifso balito dimmo-won jerck.*

mande : mais il diffère des gros-becs par deux traits assez marqués : premièrement son bec est dentelé sur les bords; en second lieu, ses pieds n'ont que trois doigts, deux en avant et un en arrière, disposition remarquable et qui n'a lieu que dans un petit nombre d'espèces. Ces deux traits de dissemblance m'ont paru assez décisifs pour que je dusse distinguer cet oiseau par un nom particulier, et je lui ai conservé celui sous lequel il est connu dans son pays natal.

La tête, la gorge, et le devant du cou sont d'un beau rouge qui se prolonge en une bande assez étroite sous le corps jusqu'aux couvertures inférieures de la queue : il a tout le reste du dessous du corps, la partie supérieure du cou, le dos, et la queue noirs; les couvertures supérieures des ailes brunes, bordées de blanc; les pennes des ailes brunes, bordées de verdâtre, et les pieds d'un rouge très obscur. Les ailes dans leur situation de repos ne vont qu'au milieu de la longueur de la queue.

XX.

LE GROS-BEC TACHETÉ

DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.

Loxia nævia. Gmel.

L'oiseau que nous avons fait représenter sous ce nom dans les planches enluminées, n° 659, fig. 1, quoique différent de nos gros-becs d'Europe par les couleurs et la distribution des taches, nous paroît néanmoins assez voisin de cette espèce pour qu'on puisse le regarder comme une variété produite par le

climat, et par cette raison nous ne lui donnons pas un nom particulier. D'ailleurs M. Sonnerat nous a assuré très positivement que cet oiseau est le même que celui de l'article 1er représenté dans la pl. 101, fig. 1; et il observe que ce qui fait paroître ces oiseaux différents les uns des autres, c'est qu'ils changent de couleur tous les ans.

XXI.

LE GRIVELIN A CRAVATE.

Loxia collaris. L.

L'oiseau que nous avons fait représenter dans les planches enluminées, n° 659, fig. 2, sous la dénomination de *gros-bec d'Angola*, parce qu'il nous est venu de cette province de l'Afrique, nous paroît approcher de l'espèce du grivelin; et, comme il a tout le cou et le dessous de la gorge revêtus et environnés d'une espèce de cravate blonde qui même s'étend jusqu'au dessus du bec, nous avons cru pouvoir lui donner le nom de *grivelin à cravate.* Nous ne connoissons rien de ses habitudes naturelles.

FIN DU VINGT-UNIÈME VOLUME.

TABLE

DES ARTICLES

CONTENUS

DANS LE VINGT-UNIÈME VOLUME.

SUITE DES OISEAUX.

FIN DE LA TABLE.

HAND BOUND BY
[illegible] BOOKBINDERY
CAPE COD

